PLANETE CSCA RH

SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

Une offre Endya

Autorégulation du courtage

PLATEFORME DIGITALE / DDA

Découvrez comment répondre à vos enjeux professionnels grâce à nos webinaires exclusifs !

› Pour les adhérents PLANÈTE CSCA :

Rejoignez-nous le mardi 11 février 2025 à 14h pour un webinaire 100 % dédié à vos besoins. Profitez d'un moment d'échange privilégié pour explorer les outils, services et solutions qui facilitent votre activité.

› Pour les adhérents ENDYA :

Réservez votre matinée du mercredi 12 mars 2025 à 11h pour un webinaire conçu sur-mesure. Découvrez des stratégies efficaces et des réponses concrètes à vos problématiques actuelles.

Pourquoi participer ?

› Contenus adaptés à vos enjeux sectoriels.
› Interventions d'experts de votre domaine.
› Opportunité d'interagir et poser vos questions en direct.

Ne manquez pas cette occasion de vous informer

et d'échanger avec vos pairs !

Liste des formations à venir en 2025

Actualité patrimoniale 2025
Retraite : PER assurance vie ou PEA
Assurance vie : Rente viagère
Retraite : Articles 83 article 39 et PER entreprises
Épargne salariale : PEE PERCO et PER
Protection sociale : Prévoyance et retraite du dirigeant d'entreprise
Entreprise : Optimisation de la cession
Retraite : Optimisation des plafonds d'épargne retraite

BILAN PATRIMONIAL
Recueil des données clients.
Analyses et diagnostic.
Préconisations

PROTECTION SOCIALE
Retraite complémentaire des Indépendants
Retraite des professions libérales

ASSURANCE VIE
Optimisation de la souscription
Fiscalité en cas de vie
Optimisation de la transmission du patrimoine
Régime de communauté Primes manifestations exagérées
Rédaction de la clause bénéficiaire et risque de déshérence
Investissements en unités de compte

OPÉRATION DE CONSTRUCTION
Définition de l'opération de construction
Déroulement chronologique d'une opération de construction

INTERVENANTS À OPÉRATION DE CONSTRUCTION
Le Maître d'ouvrage
Le Maître d'œuvre
Les réalisateurs de l'ouvrage
Le constructeur de maisons individuelles
Le sous-traintant
Le fabriquant

CONTRATS D'UNE OPÉRATION DE CONSTRUCTION
Le contrat de louage d'ouvrage
Le mandat
Le contrat de vente d'immeuble
Le contrat de sous-traitance

FONDEMENTS JURIDIQUES DES RESPONSABILITÉS DES CONSTRUCTEURS
La Loi Spinetta
La responsabilité decennale
La responsabilité extra-contractuelle (demande d'expertise judiciaire préventive)
La garantie de parfaite achèvement
Assurance ou non ?
La garantie de bon fonctionnement
La responsabilité decennale
La responsabilité civile exploitation
La particularité de l'assurance des existants

OBLIGATION D'ASSURANCES
L'obligation d'assurance Dommages-ouvrage
L'obligation d'assurance de responsabilité civile décennale
Le système de la "double détente" résultant de la loi Spinetta

LA RÉPONSE ASSURANTIELLE
Les assurances de choses ou de chantiers :
Le contrat d'assurance Tous risques chantier - Montage et essais
Le contrat d'assurance Dommages-Ouvrage
Les garanties facultatives
Le police unique Chantiers
Les assurances de responsabilités
Le contrat d'assurance de responsabilité civile avant et après réception
Le contrat d'assurance de responsabilité civile décennale
Les assurances facultatives

Une plateforme en constante évolution

› Les fonctionnalités de l'université digitale de PLANETE CSCA RH sont régulièrement revues :

- Un achat simple avec le paiement possible aussi par carte bancaire
- Un conseil personnalisé via un questionnaire en amont de la construction des parcours

› Votre parcours est pris en charge à hauteur de **25** heures avec une subrogation totale pour les salariés relevant de l'OPCO ATLAS

Et toujours une inscription simple, des tarifs négociés pour les adhérents Planete CSCA et Endya. Une prise en charge totale et directe simplifiée pour les sociétés de courtage de -300 salariés et code NAF 66.222 relevant de l'Opco atlas

N'hésitez plus et inscrivez -vous !

DIRECTIVE DISTRIBUTION ASSURANCE

Arrêté du 26 septembre 2018 relatif à la liste des compétences éligibles pour des actions de formation ou de développement professionnel continus prévus à l'article R. 512-13-1 du code des assurances

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES GÉNÉRALES

Appréhender l'activité et l'environnement de la distribution d'assurances et ses évolutions au regard des fonctions exercées

- Maîtriser les conditions d'accès et d'exercice de l'activité de distributeur
- Appréhender les différents acteurs de la distribution d'assurances
- Maîtriser les règles de gouvernance et de surveillance des produits, de protection de la clientèle, d'information et de conseil, de gestion des conflits d'intérêts, de rémunération, de traitement des réclamations, de dispositif de médiation
- Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances
- Tirer les conséquences de ces évolutions sur son activité en matière de distribution d'assurances

Maîtriser la relation client

- Maîtriser l'information sur les produits présentés au client
- Appréhender l'ensemble des composantes de la situation du client
- Identifier et analyser les besoins du client, le conseiller et proposer une solution cohérente ou appropriée
- Maîtriser le processus de la recommandation personnalisée
- Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client
- Identifier et prendre en compte les évolutions de la situation et des besoins du client nécessitant une évolution du contrat

Mettre en œuvre les mesures de prévention et de conformité

- Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption
- Appliquer les règles déontologiques

S'adapter aux évolutions organisationnelles et technologiques

- Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux
- S'approprier la culture de l'entreprise en vue de favoriser l'intérêt du client tout au long du processus de distribution

Développer un portefeuille dans le respect de la réglementation

- Prospecter, commercialiser et négocier de manière adaptée à la clientèle concernée
- Traiter les données des clients en vue d'adapter l'offre
- Maîtriser les règles applicables en matière de collecte, mise à jour, gestion et exploitation des données client

Directive Distribution Assurance

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES SPÉCIFIQUES À LA NATURE DES PRODUITS DISTRIBUÉS

Assurance de personnes-vie, capitalisation

- Appréhender les marchés des produits d'épargne pertinents
- Appréhender les régimes matrimoniaux, successoraux et fiscaux applicables
- Apprécier les avantages et risques liés aux différentes options d'investissement

Assurances de personnes en prévoyance, santé, retraite

- Appréhender les règles du droit fiscal, social et du travail
- Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées
- Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

Assurance dommages aux biens et responsabilités

- Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents
- Comprendre les règles spécifiques applicables notamment celles relatives à la protection de la clientèle

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES SPÉCIFIQUES À CERTAINS MODES DE DISTRIBUTION

- Maîtriser les spécificités et les règles applicables au démarchage
- Maîtriser les spécificités et les règles applicables à la vente à distance
- Maîtriser les techniques et les outils permettant de gérer les différentes étapes de la relation client à distance

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES SPÉCIFIQUES À CERTAINES FONCTIONS

Intermédiaires personnes physiques et mandataires sociaux des intermédiaires personnes morales en contact direct avec la clientèle ou qui encadrent habituellement des personnes en contact direct avec la clientèle

- Concevoir ou mettre en œuvre un plan d'actions commerciales
- Adapter la commercialisation à l'évolution de l'environnement économique, de la réglementation applicable ou le cas échéant de l'offre de produits
- Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
- Connaître les procédures de l'Autorité de contrôle prudentiel et de la résolution en matière de contrôle et de sanction ou les procédures de contrôles internes déclinées au sein de l'entité

Personnes directement responsables d'un bureau de production ou de l'animation d'un réseau de personnes en lien direct avec le client

- Concevoir ou mettre en œuvre un plan d'actions commerciales
- Adapter l'organisation interne et la commercialisation à l'évolution de l'environnement économique, de l'offre de produits le cas échéants, ou le droit applicable
- Mettre en place ou appliquer les règles des procédure internes
- Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité
- Connaître les procédures de l'Autorité de contrôle prudentiel et de la résolution en matière de contrôle et de sanction ou les procédures de contrôles internes déclinées au sein de l'entité

DIRECTIVE DISTRIBUTION ASSURANCE

L'éligibilité de l'offre de formation à la DDA

Depuis le 23 février 2019, la Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA) rend obligatoire la formation continue pour :

- Les intermédiaires d'assurance et de réassurance,
- Les dirigeants des intermédiaires en assurance,
- Le personnel des intermédiaires d'assurance et de réassurance qui exerce une activité de distribution,
- Les personnes qui, au sein de la structure de direction des entreprises sont responsables de la distribution de produits d'assurance et de réassurance,
- Toutes les autres personnes prenant directement part à la distribution d'assurances ou de réassurances.

Il convient de rappeler que la distribution d'assurances ou de réassurances couvre l'ensemble « des activités consistant à fournir des recommandations sur des contrats d'assurance ou de réassurance, à présenter, à proposer ou à aider à conclure des contrats d'assurance ou à réaliser d'autres travaux préparatoires à leur conclusion ».

Les personnes concernées doivent se former chaque année civile (du 01.01.N au 31.12.N) à raison de 15 heures minimum.

L'arrêté du 26 septembre 2018 liste un ensemble de compétences qui s'articule autour de quatre axes :

- Les compétences professionnelles générales (activité et environnement de la distribution d'assurances, mesures de prévention et de conformité, etc.) ;
- Les compétences professionnelles spécifiques à la nature des produits distribués (assurances de personnes en prévoyance, santé, retraite ; assurance dommages aux biens et responsabilités, etc.) ;
- Les compétences professionnelles spécifiques à certains modes de distribution (règles applicables à la vente à distance par exemple) ;
- Les compétences professionnelles spécifiques à certaines fonctions

Les thématiques des formations digitales de PLANETE CSCA RH sont rattachées à une ou plusieurs compétences de l'arrêté.

Toutefois, il relève in fine de la responsabilité de l'employeur de s'assurer de l'adéquation des modules de formation avec les besoins des personnes concernées et, par là même, de la personnalisation des parcours de formation. Le questionnaire d'auto-positionnement est là pour accompagner l'entreprise dans cette démarche, mais l'utilisation de la plateforme digitale de PLANETE CSCA RH ne garantit pas automatiquement l'assentiment de l'ACPR en cas de contrôle.

Dans le cadre de la DDA, les heures de formations doivent être obligatoirement suivies avant le 31/12 de l'année en cours

AVANTAGES ET TARIFS

Les avantages de l'offre

La Plateforme digitale, l'offre de services de PLANETE CSCA, via PLANETE CSCA RH : LA solution clé en mains pour piloter les obligations réglementaires en matière de formation continue.

Une offre **de près de 400 modules de formation** digitale en e-learning dédiés aux activités de courtage d'assurances,

- d'une durée de 20 minutes à 1 heure,
- disponibles à tout moment et en toute liberté,
- destinés aux dirigeants et aux collaborateurs des cabinets de courtage d'assurance quelle que soient leur taille et leurs activités,
- accessibles aux mandataires d'intermédiaires d'assurances,
- ciblés sur les 4 types de compétences prévus dans l'arrêté de septembre 2018.

Une offre conçue par les courtiers/ pour les courtiers

L'offre de formation digitale proposée par PLANETE CSCA à ses adhérents, via PLANETE CSCA RH, se compare très favorablement aux autres offres disponibles sur le marché de la formation :

- En termes de rapport qualité/prix,
- En volume de modules disponibles, et en cours de préparation,
- En matière de pertinence pour des courtiers (vs des acteurs de l'assurance en général),
- Au regard de la diversité des sujets traités,
- Par l'ergonomie de la plateforme Au travers des services associés (conseil, mise à disposition d'un webcocooner).

Tout cabinet de courtage d'assurances dispose d'un accès libre à la plateforme pour choisir les modules en fonction du profil de ses collaborateurs et de ses dirigeants, de la nature des produits distribués, des fonctions exercées et des modes de distribution.

Un **questionnaire d'auto-positionnement** sert de support à la construction des parcours de formation.

Un **chat** est également disponible pour obtenir des conseils et accompagner l'entreprise pour construire les parcours de formation

Le **paiement (par carte bleue disponible)** devient obligatoire **au moment de la commande,** ce qui permet aux collaborateurs de commencer à se former librement.

Un **« coffre-fort »** permet de conserver l'ensemble des attestations de formation des apprenants et d'assurer ainsi le suivi de l'obligation.

Un contenu pédagogique dédié

- Des **contenus de formation orientés « Courtage en assurances »,** adaptés notamment **aux activités des dirigeants et des collaborateurs** de cabinet de courtage,
- Des **parcours de formation personnalisés et adaptés au métier réellement exercé** par l'apprenant,
- Un **outil permettant l'acquisition des compétences,** à partir d'évaluations intermédiaires et finales dont le taux de réussite (final) est porté à 80% minimum pour obtenir la validation du module complet.

Un soin tout particulier est apporté par PLANETE CSCA RH pour délivrer un **contenu de haute-qualité,** transformant l'obligation de formation continue de 15h en opportunité d'élévation du niveau de compétences de la profession.

Un suivi personnalisé

Pour les collaborateurs :

- **Notifications régulières** pour une visibilité sur :
  - > La progression au sein de chaque module de formation,
  - > La progression au sein du parcours pour atteindre l'objectif des 15 heures minimum sur 1 an,
- **Mise à disposition d'un Webcocooner,** capable de gérer les questions liées au 100% digital.

Pour les managers :

- **Reporting de l'état d'avancement** des parcours apprenant par apprenant,
- **Mise à disposition d'un Webcocooner,** capable de gérer les questions liées au 100% digital

Une plateforme en constante évolution

L'offre est renouvelée tous les ans. Ce sont **près de 400 modules** qui ont été intégrés sur la plateforme depuis sa création en 2020.

Pour accéder à la plateforme :
https://plateforme.planetecscarh.com/

Les Tarifs

TARIFS ENTREPRISES ADHÉRENTES DE PLANÈTE CSCA

Entreprises adhérentes de PLANÈTE CSCA		
Effectif total de l'entreprise	Abonnement annuel (à la charge de l'entreprise)	Coûts pédagogiques
Travailleurs Non-Salariés (TNS) NOUVEAU TARIF	150 € nets de taxes/an/apprenant inscrit (prix par année civile, du 01/01 au 31/12)	15 euros HT/h avec possibilité de prise en charge AGEFICE ou FIF P
< 300 personnes NOUVEAU TARIF	100 € nets de taxes/an/apprenant inscrit (prix par année civile, du 01/01 au 31/12)	30 € H.T./h pris en charge pour les salariés par l'OPCO ATLAS* à 100% en subrogation /prise en charge possible par l'Opco de rattachement ou pour les dirigeants TNS prise en charge possible par l'AGEFICE (commerçant) ou le FIFPL (professionnel libéral)
300 personnes et +	250 € nets de taxes/an/apprenant inscrit (prix par année civile, du 01/01 au 31/12)	Pas de coût pédagogique

TARIFS Endya

Entreprises adhérentes de Endya		
Effectif total de l'entreprise	Abonnement annuel (à la charge de l'entreprise)	Coûts pédagogiques
< 300 personnes	180 € nets de taxes/an/apprenant inscrit (prix par année civile, du 01/01 au 31/12)	30 € H.T./h pris en charge pour les salariés par l'OPCO ATLAS* /prise en charge possible par l'Opco de rattachement ou pour les dirigeants TNS prise en charge possible par l'AGEFICE (commerçant) ou le FIFPL (professionnel libéral)
300 personnes et +	280 € nets de taxes/an/apprenant inscrit (prix par année civile, du 01/01 au 31/12)	Pas de coût pédagogique

TARIFS POUR TOUTES LES AUTRES ENTREPRISES (ni adhérent PLANETE CSCA, ni adhérent Endya)

Entreprise non-adhérentes		
Effectif total de l'entreprise	Abonnement annuel (à la charge de l'entreprise)	Coûts pédagogiques
< 300 personnes	280 € nets de taxes/an/apprenant inscrit (prix par année civile, du 01/01 au 31/12)	30 € H.T./h pris en charge pour les salariés par l'OPCO ATLAS* /prise en charge possible par l'Opco de rattachement ou pour les dirigeants TNS prise en charge possible par l'AGEFICE (commerçant) ou le FIFPL (professionnel libéral)
300 personnes et +	350 € nets de taxes/an/apprenant inscrit (prix par année civile, du 01/01 au 31/12)	Pas de coût pédagogique

PRISE EN CHARGE DIRECTE DES COÛTS PÉDAGOGIQUES

*Pour les salariés, les coûts pédagogiques de 30 € H.T./heure sont pris en charge directement par l'OPCO ATLAS jusqu'à 25 h par personne : l'entreprise est dispensée d'effectuer les démarches administratives auprès de l'OPCO et bénéficie d'une subrogation qui la dispense d'une avance de frais. Les coûts pédagogiques ne seront pas imputés sur le budget « Plan de développement des compétences » de l'entreprise. N.B. : l'entreprise doit avoir le NAF 66.22Z, relever de la convention collective 2247 et être à jour de ses cotisations auprès de l'Opco.

LES AUTRES OFFRES ET SOLUTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Nos solutions recrutement
Identifions ensemble les talents qui feront la différence pour vous !

Nous nous appuyons sur le cabinet de recrutement Ifpass qui propose une gamme complète de solutions modulables et sur mesure, adaptées à l'ensemble des besoins en recrutement des entreprises du secteur l'assurance et de la banque.

Nous réalisons des tests techniques et comportementaux adaptés à vos besoins pour vous proposer des profils parfaitement alignés avec vos exigences et votre culture d'entreprise.

Sourcing :

Nous procédons à une analyse approfondie de vos besoins afin d'identifier les candidats dont les profils correspondent parfaitement à vos attentes. En plus des candidatures reçues, nous menons une recherche active de talents à travers notre réseau, les réseaux sociaux professionnels et les CVthèques, afin de vous garantir un choix optimal.

Recrutement : une solution complète

Cette offre englobe l'ensemble des étapes du sourcing, incluant une évaluation approfondie des compétences techniques et comportementales des candidats. Nous vous soumettons des profils prêts à rejoindre votre entreprise, répondant ainsi parfaitement à vos attentes.

SITE EMPLOI-ASSURANCE.COM

Votre plateforme de recrutement spécialisée dans l'assurance. Pour tous vos besoins en CDI, CDD, alternance ou stage, emploi-assurance.com est votre partenaire incontournable.

- Diffusion d'annonces selon vos besoins : packs flexibles de 5, 10, 20 ou 30 annonces à tarifs dégressifs.
- Paiement en ligne pour une gestion simplifiée.
- Visibilité de chaque annonce durant 90 jours.
- Relais sur les réseaux sociaux du Groupe Ifpass.
- Page dédiée à vos offres d'emploi.
- Accès à des actualités et conseils pour les candidats.

ifpass
EMPLOI - ASSURANCE

DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE EMPLOYEUR

Renforcez votre attractivité pour séduire les meilleurs talents. Valorisez votre culture d'entreprise et vos valeurs.Une offre multimédia complète

- Vidéos personnalisées pour illustrer l'ambiance et les métiers de votre entreprise, réalisées par notre studio.
- Bibliothèque de photos dont vous conservez l'entière propriété.
- Témoignages de collaborateurs pour partager l'expérience au sein de votre entreprise.

Une visibilité renforcée

Votre page dédiée sur emploi-assurance.com garantit une visibilité forte durant 1 an.
De plus, vos vidéos sont diffusées pendant un an sur les écrans TV de l'Ifpass Puteaux, maximisant votre visibilité auprès de notre réseau.

Nos nouvelles classes virtuelles

Complétez vos 15 heures de formation DDA avec nos nouvelles classes virtuelles de 3 heures !
Planete CSCA RH propose sept nouvelles classes virtuelles spécialement conçues pour vous aider à réaliser vos 15 heures de formation. En seulement 3 heures par session, ces formations vous offrent un apprentissage ciblé et pertinent, où que vous soyez.

Pourquoi choisir nos classes virtuelles ?
• Pratique et interactif : Formez-vous en direct avec nos experts, pour une expérience d'apprentissage enrichissante et collaborative.
• Conforme aux exigences DDA : Chaque formation contribue à vos 15 heures obligatoires.
• Contenus actualisés : Bénéficiez des dernières informations réglementaires et des meilleures pratiques du secteur.

LISTE DE NOS FORMATIONS ET PARCOURS

PAR COMPÉTENCES

Arrêté du 26 septembre 2018 relatif à la liste des compétences éligibles pour des actions de formation ou de développement professionnel continus prévus à l'article R. 512-13-1 du code des assurances

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

Appréhender l'activité et l'environnement de la distribution d'assurances et ses évolutions au regard des fonctions exercées

PARCOURS «DORA»			
DL286A	*DORA : Assurance et risque numérique* DDA	20 MN	Bases
DL286B	*DORA : Gestion des tiers critiques dans l'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL286C	*DORA : Gouvernance et conformité dans l'assurance* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «HISTOIRE DE L'ASSURANCE»			
DL258A	*De l'Antiquité à la Révolution industrielle* DDA	20 MN	Bases
DL258B	*Assurance au 20ème siècle* DDA	20 MN	Bases
DL258C	*Assurance aujourd'hui et demain* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «INTRODUCTION À L'ASSURANCE»			
DL233A	*Rôles de l'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL233B	*Marché de l'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL233C	*Différentes formes d'assurances* DDA	20 MN	Bases
DL233D	*Acteurs de l'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL233E	*Accéder au marché de l'assurance* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «OPÉRATION D'ASSURANCE»			
DL132A	*Apprécier un risque en assurance* DDA	20 MN	Bases
DL132B	*Mutualisation et partage du risque en assurance* DDA	20 MN	Bases
DL132C	*Déterminer la cotisation* DDA	20 MN	Bases
DL132D	*Prestation de l'assureur* DDA	20 MN	Bases
DL132E	*Marchés publics* DDA	20 MN	Bases
CL298	*Chiffres clés du secteur* DDA	20 MN	Bases
CL300	*Impact de la crise sanitaire* DDA	20 MN	Bases
CL304	*Caractéristiques du marché de l'assurance emprunteur* DDA	20 MN	Bases
BL002	*Portefeuille clients* DDA	60 MN	Bases
DL374	*Caractéristiques du marché de l'assurance automobile* N DDA	20 MN	Bases
DL380	*Actualité : Preuve de l'assurance automobile obligatoire* N DDA	20 MN	Bases
DL261E	*Tendance et perspectives du management des risques d'entreprise* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «INTERMÉDIATION ET RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES»			
DL296A	*De la théorie... : Définir les concepts et présenter les acteurs de l'intermédiation en assurance* DDA	20 MN	Bases
DL296B	*La pratique : comprendre le rôle concret de l'intermédiaire d'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL296C	*Principales obligations des intermédiaires à la souscription du contrat d'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL296D	*Principales obligations des intermédiaires en cours de contrat* DDA	20 MN	Bases
DL296E	*Contentieux de la responsabilité des intermédiaires d'assurance* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS : FONDAMENTAUX DU RSE			
MP056A	*Du développement durable à la RSE* DDA	20 MN	Bases
MP056B	*Le cabinet de courtage, une organisation responsable* N DDA	20 MN	Bases
MP056C	*La RSE au cœur de la chaîne de valeur du cabinet de courtage* N DDA	20 MN	Bases
MP059	*Durabilité et courtiers en assurance enjeux juridiques et opportunités business* N DDA	20 MN	Bases
CL341	*Finance durable* N DDA	1 H	Bases

PARCOURS «RÈGLES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE»			
DL301A	*Organisation de la sécurité sociale* DDA	20 MN	Bases
DL301B	*Types de prestation de l'assurance maladie* DDA	20 MN	Bases
DL301C	*Prestations en espèces de l'assurance maladie - Salarié : Décès* DDA	20 MN	Bases
DL301D	*Prestations en espèces de l'assurance maladie - Salarié : Indemnité journalière* DDA	20 MN	Bases
DL301E	*Prestations en espèces de l'assurance maladie-salariés : invalidité* DDA	20 MN	Bases
DL301F	*Prestations en espèces de l'assurance maladie - TNS : Décès/IJ/Invalidité* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «5 PILIERS DE LA DDA»			
DL234A	*Champ d'application de la DDA* DDA	20 MN	Bases
DL234B	*Gouvernance des produits* DDA	20 MN	Bases
DL234C	*Obligation d'information et la DDA* DDA	20 MN	Bases
DL234D	*Devoir de conseil* DDA	20 MN	Bases
DL234E	*Obligation de formation et de transparence des rémunérations* DDA	20 MN	Bases
CL314	*Obligation d'information* DDA	20 MN	Bases
CL315	*Devoir de conseil* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «TRAITEMENT DES RECLAMATIONS»			
DL347A	*Points clés de la recommandation ACPR* DDA	20 MN	Bases
DL347B	*Intégrer la pédagogie dans le devoir de conseil* DDA	20 MN	Bases
DL347C	*Accompagner l'assuré en cas de litige dans le cadre d'un sinistre* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «DÉCOUVRIR LE MANAGEMENT DES RISQUES D'ENTREPRISE»			
DL261A	*Management des risques d'entreprise : diversité des risques et de leur management* DDA	20 MN	Bases
DL261B	*Risques assurables en entreprises : comment s'y retrouver ?* DDA	20 MN	Bases
DL261C	*Acteurs de la gestion des risques assurables* DDA	20 MN	Bases
DL261D	*Comment se réinventer dans la gestion des risques assurables ?* DDA	20 MN	Bases

Maîtriser la relation client

PARCOURS «RELATION AVEC LE CLIENT»			
DL232A	*Information précontractuelle et contractuelle* DDA	20 MN	Bases
DL232B	*Devoir de conseil* DDA	20 MN	Bases
DL232C	*Protection du consommateur* DDA	20 MN	Bases
DL232D	*Gestion du contrat lors de la survenance du sinistre* DDA	20 MN	Bases
DL232E	*Règlement du litige lié à l'exécution du contrat* DDA	20 MN	Bases
DL360	*Intégrer la cyber aux risques traditionnels : l'analyse de risque* N DDA	20 MN	Bases
DL362	*Détecter et réagir face aux cyberattaques* N DDA	20 MN	Bases
DL365	*Comprendre les cyber menaces actuelles* N DDA	20 MN	Bases
DL366	*Protéger les hôpitaux grâce aux technologies réseaux (NDR)* N DDA	20 MN	Bases
DL367	*Assurance et ransomware : quelle couverture ?* N DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «PROTECTION DU CONSOMMATEUR»			
DL383A	*Introduction à la protection des consommateurs* DDA	20 MN	Bases
DL383B	*Cadre légale et réglementaire de la protection des consommateurs en matière d'assurance* N DDA	20 MN	Bases
DL383C	*Droit des assurés en matière d'information et de conseil* N DDA	20 MN	Bases
DL383D	*Focus sur les clauses abusives* N DDA	20 MN	Bases
DL383E	*Encadrement de certaines pratiques commerciales (la vente à distance/ l'assurance affinitaire ...)* N DDA	20 MN	Bases
DL383F	*Contrôle du processus de commercialisation par l'ACPR* N DDA	20 MN	Bases

LISTE DE NOS FORMATIONS ET PARCOURS

PAR COMPÉTENCES

Arrêté du 26 septembre 2018 relatif à la liste des compétences éligibles pour des actions de formation ou de développement professionnel continus prévus à l'article R. 512-13-1 du code des assurances

PARCOURS «OBLIGATIONS DE L'ASSUREUR LORS DE L'EXÉCUTION DU CONTRAT»			
DL359A	*Obligations de l'assureur lors de l'exécution du contrat : Réalisation du sinistre et ses conséquences* DDA	20 MN	Bases
DL359B	*Obligations de l'assureur lors de l'exécution du contrat : Détermination de l'indemnité ou de la prestation due par l'assureur* N DDA	20 MN	Bases
DL359C	*Obligations de l'assureur lors de l'exécution du contrat : principe indemnitaire et ses conséquences* N DDA	20 MN	Bases
DL359D	*Obligations de l'assureur lors de l'exécution du contrat : Paiement de l'indemnité ou prestation par l'assureur* N DDA	20 MN	Bases
DL359E	*Obligations de l'assureur lors de l'exécution du contrat : Subrogation de l'assureur* N DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «DROIT DU CONTRAT D'ASSURANCE DOMMAGE»			
DL131A	*Cadre légal du contrat d'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL131B	*Formation et contenu du contrat d'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL131C	*Déclaration du risque et paiement de la prime* DDA	20 MN	Bases
DL131D	*Modification du contrat d'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL131E	*Résiliation du contrat d'assurance* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «5 PILIERS DE LA DDA»			
DL234A	*Champ d'application de la DDA* DDA	20 MN	Bases
DL234B	*Gouvernance des produits* DDA	20 MN	Bases
DL234C	*Obligation d'information et la DDA* DDA	20 MN	Bases
DL234D	*Devoir de conseil* DDA	20 MN	Bases
DL234E	*Obligation de formation et de transparence des rémunérations* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «RÉDIGER DES ÉCRITS PROFESSIONNELS DANS L'ASSURANCE»			
DL373A	*Rédiger des écrits professionnels dans l'assurance : Sensibilisation à l'expérience client et aux enjeux relationnels* DDA	20 MN	Bases
DL373B	*Rédiger des écrits professionnels dans l'assurance : Méthode et étapes pour développer un écrit pertinent* N DDA	20 MN	Bases
DL373C	*Rédiger des écrits professionnels dans l'assurance : Règles et bonnes pratiques de l'écrit professionnel* N DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «BIEN GÉRER LA RELATION AVEC L'ASSURÉ LORS D'UN SINISTRE»			
DL226A	*Découvrir le cadre réglementaire et les enjeux de la gestion sinistre* DDA	20 MN	Bases
DL226B	*Différencier faits, opinions et sentiments* DDA	20 MN	Bases
DL226C	*Adopter un langage positif* DDA	20 MN	Bases
DL226D	*Maîtriser sa communication avec la congruence* DDA	20 MN	Bases
DL226E	*Opérer le rebond commercial* DDA	20 MN	Bases

Mettre en oeuvre les mesures de prévention et de conformité

PARCOURS «LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME»			
DL201A	*Qu'est-ce que le blanchiment d'argent ?* DDA	20 MN	Bases
DL201B	*Obligations de vigilance et sanctions associées* DDA	20 MN	Bases
DL201C	*Classification des risques et connaissance client* DDA	20 MN	Bases
DL201D	*Déclaration de soupçon* DDA	20 MN	Bases
DL201E	*Autorités de reporting et de contrôle* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «FRAUDE À L'ASSURANCE»			
DL202A	*Qu'est- ce que la fraude à l'assurance ?* DDA	20 MN	Bases
DL202B	*Différents cas de fraude à l'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL202C	*Détecter la fraude à l'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL202D	*Réagir en cas de fraude à l'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL202E	*Organismes de lutte contre la fraude à l'assurance* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «LOI SAPIN 2»			
DL235A	*Qu'est-ce que la loi corruption ?* DDA	20 MN	Bases
DL235B	*Bien réagir face à un cas de corruption* DDA	20 MN	Bases
DL235C	*Sanctions et plan de prévention de la Loi Sapin 2* DDA	20 MN	Bases
DL235D	*Indispensable ventilateur 3D* DDA	20 MN	Bases

PARCOURS «SOLVABILITÉ 2»			
DL243A	*Solvabilité 2 : de quoi s'agit-il ?* DDA	20 MN	Bases
DL243B	*De solvabilité 1 à solvabilité 2* DDA	20 MN	Bases
DL243C	*Solvabilité 2 : exigences de capital* DDA	20 MN	Bases
DL243D	*Solvabilité 2 : règles de gouvernance* DDA	20 MN	Bases
DL243E	*Solvabilité 2 : obligations de reporting* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «CONTRÔLE DES PRATIQUES COMMERCIALES DES ASSUREURS»			
DL272A	*ACPR, protectrice des assurés, mais pas que...* DDA	20 MN	Bases
DL272B	*Contrôles et sanctions de l'ACPR en matière de protection de la clientèle* DDA	20 MN	Perfect.
DL272C	*Contrôle de l'ACPR et ses suites* DDA	20 MN	Bases
DL272D	*Contrôles de la DGCCRF* DDA	20 MN	Bases
DL272E	*Contrôles de la CNIL* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «RÈGLES ET PRINCIPES JURIDIQUES APPLICABLES À UN SITE DE SOUSCRIPTION EN LIGNE «			
DL277A	*Règles à respecter impérativement pour toute activité de e-commerce* DDA	20 MN	Perfect.
DL277B	*Réglementation de la vente à distance en assurance en ligne* DDA	20 MN	Perfect.
DL277C	*Pack conformité assurance* DDA	20 MN	Perfect.
PARCOURS «SE METTRE EN CONFORMITÉ RGPD»			
DL240A	*Règlement général sur la protection des données* DDA	20 MN	Bases
DL240B	*Grands principes et éléments du RGPD* DDA	20 MN	Bases
DL240C	*RGPD : Obligations des acteurs de l'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL240D	*RGPD : Droits des assurés sur leurs données* DDA	20 MN	Bases
DL240E	*Contrôle du respect du RGPD* DDA	20 MN	Bases
DL362	*Détecter et réagir face aux cyberattaques* N DDA	20 MN	Bases
DL365	*Comprendre les cyber menaces actuelles* N DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «CONFIDENTIALITÉ ET SECRET MÉDICAL»			
DL263A	*Fondements du secret médical* DDA	20 MN	Bases
DL263B	*Informations couvertes par le secret médical et le dossier médical* DDA	20 MN	Bases
DL263C	*Sélection médicale et contrôle médical* DDA	20 MN	Bases
DL263D	*Organisation des activités et traitement des données de santé* DDA	20 MN	Bases
DL263E	*Contrôle de la confidentialité et sécurité des données médicales* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «DÉCOUVRIR LE MANAGEMENT DES RISQUES D'ENTREPRISE»			
DL261A	*Management des risques d'entreprise : diversité des risques et de leur management* DDA	20 MN	Bases
DL261B	*Risques assurables en entreprises : comment s'y retrouver ?* DDA	20 MN	Bases
DL261C	*Acteurs de la gestion des risques assurables* DDA	20 MN	Bases
DL261D	*Comment se réinventer dans la gestion des risques assurables ?* DDA	20 MN	Bases
DL261E	*Tendance et perspectives du management des risques d'entreprise* DDA	20 MN	Bases

S'adapter aux évolutions organisationnelles et technologiques

PARCOURS «DÉCOUVRIR LE MANAGEMENT DES RISQUES D'ENTREPRISE»			
DL261A	*Management des risques d'entreprise : diversité des risques et de leur management* DDA	20 MN	Bases
DL261B	*Risques assurables en entreprises : comment s'y retrouver ?* DDA	20 MN	Bases
DL261C	*Acteurs de la gestion des risques assurables* DDA	20 MN	Bases
DL261D	*Comment se réinventer dans la gestion des risques assurables ?* DDA	20 MN	Bases
DL261E	*Tendance et perspectives du management des risques d'entreprise* DDA	20 MN	Bases

LISTE DE NOS FORMATIONS ET PARCOURS

PAR COMPÉTENCES

Arrêté du 26 septembre 2018 relatif à la liste des compétences éligibles pour des actions de formation ou de développement professionnel continus prévus à l'article R. 512-13-1 du code des assurances

PARCOURS «PARCOURS CLIENT AU COEUR DE LA STRATÉGIE DIGITALE DES ENTREPRISES D'ASSURANCE»			
DL266A	*Qu'est ce que le parcours client ?* DDA	20 MN	Bases
DL266B	*Parcours client en assurance* DDA	20 MN	Bases
DL266C	*Construction d'un parcours client* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «ENJEUX DE LA TRANSFORMATION DIGITALE DANS LE SECTEUR ASSURANTIEL»			
DL268A	*Le digital modifie les attentes* DDA	20 MN	Bases
DL268B	*Conséquences sur la relation client* DDA	20 MN	Bases
DL268C	*Conséquences sur la distribution et les produits* DDA	20 MN	Bases
DL268D	*Conséquences sur la gestion des contrats et sinistres* DDA	20 MN	Bases
DL268E	*Conséquences sur les équipes* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «BASE DE LA COMMUNICATION DIGITALE»			
DL274A	*Découvrir la communication digitale, ses canaux et ses outils* DDA	20 MN	Bases
DL274B	*Comprendre les enjeux de la communication digitale pour les professionnels de l'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL274C	*Saisir les enjeux de la communication digitale de manière plus ciblée* DDA	20 MN	Bases
DL363	*Open Source Intelligence (OSINT)* N DDA	20 MN	Bases
DL364	*Empreinte numérique : les dangers pour les collaborateurs en entreprise* N DDA	20 MN	Bases
DL368	*Gestion des accès* N DDA	20 MN	Bases
DL369	*Sécuriser ses connexions* N DDA	20 MN	Bases

Développer un portefeuille dans le respect de la réglementation

PARCOURS «RELATION AVEC LE CLIENT»			
DL232A	*Information précontractuelle et contractuelle* DDA	20 MN	Bases
DL232B	*Devoir de conseil* DDA	20 MN	Bases
DL232C	*Protection du consommateur* DDA	20 MN	Bases
DL232D	*Gestion du contrat lors de la survenance du sinistre* DDA	20 MN	Bases
DL232E	*Règlement du litige lié à l'exécution du contrat* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «RÈGLES ET PRINCIPES JURIDIQUES APPLICABLES À UN SITE DE SOUSCRIPTION EN LIGNE «			
DL277A	*Règles à respecter impérativement pour toute activité de e-commerce* DDA	20 MN	Perfect.
DL277B	*Réglementation de la vente à distance en assurance en ligne* DDA	20 MN	Perfect.
DL277C	*Pack conformité assurance* DDA	20 MN	Perfect.
PARCOURS «INTERMÉDIATION ET RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES»			
DL296A	*De la théorie... : Définir les concepts et présenter les acteurs de l'intermédiation en assurance* DDA	20 MN	Bases
DL296B	*La pratique : comprendre le rôle concret de l'intermédiaire d'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL296C	*Principales obligations des intermédiaires à la souscription du contrat d'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL296D	*Principales obligations des intermédiaires en cours de contrat* DDA	20 MN	Bases
DL296E	*Contentieux de la responsabilité des intermédiaires d'assurance* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «PROTECTION DU CONSOMMATEUR»			
DL383A	*Introduction à la protection des consommateurs* DDA	20 MN	Bases
DL383B	*Cadre légale et réglementaire de la protection des consommateurs en matière d'assurance* N DDA	20 MN	Bases
DL383C	*Droit des assurés en matière d'information et de conseil* N DDA	20 MN	Bases
DL383D	*Focus sur les clauses abusives* N DDA	20 MN	Bases
DL383E	*Encadrement de certaines pratiques commerciales (la vente à distance/ l'assurance affinitaire ...)* N DDA	20 MN	Bases
DL383F	*Contrôle du processus de commercialisation par l'ACPR* N DDA	20 MN	Bases

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES À CERTAINES FONCTIONS

Intermédiaires personnes physiques et mandataires sociaux des intermédiaires personnes morales, en contact direct avec la clientèle ou qui encadrent habituellement des personnes en contact direct avec la clientèle

PARCOURS «PLAN D'ACTION COMMERCIAL»			
DL264A	*De la stratégie d'entreprise au PAC* DDA	20 MN	Bases
DL264B	*Construire le plan d'actions commerciales* DDA	20 MN	Bases
DL264C	*Piloter le PAC* DDA	20 MN	Bases
BL002	*Portefeuille clients* DDA	60 MN	Bases
PARCOURS «MANAGER COACH»			
DL249A	*Confier une mission* DDA	20 MN	Bases
DL249B	*Donner du feedback* DDA	20 MN	Bases
DL249C	*Pratiques de coach pour manager* DDA	20 MN	Bases
DL249D	*Pratiques de coach pour manager (suite)* DDA	20 MN	Bases
DL249E	*Recadrer* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «MANAGEMENT À DISTANCE»			
DL267A	*Commencez par être en empathie avec vos collaborateurs* DDA	20 MN	Bases
DL267B	*Clés pour garder une équipe soudée et performante* DDA	20 MN	Bases
DL267C	*Clés pour engager chaque collaborateur et favoriser l'autonomie* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «E-REPUTATION, UN OUTIL INDISPENSABLE DANS LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION»			
DL256A	*Comprendre les enjeux et l'importance de la E-réputation au travers de ses champs d'application* DDA	20 MN	Bases
DL256B	*Maîtriser les principes de la E-réputation* DDA	20 MN	Bases
DL256C	*Mettre en oeuvre sa E-réputation* DDA	20 MN	Bases
DL256D	*Management de l'offre par les avis de ses clients* DDA	20 MN	Bases
DL256E	*Gérer la crise* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «CONDUIRE DES RÉUNIONS AVEC EFFICACITÉ»			
DL253A	*Piliers de la préparation de la réunion* DDA	20 MN	Bases
DL253B	*S'affirmer en tant qu'animateur de réunion* DDA	20 MN	Bases
DL253C	*Dynamiser le travail d'équipe en réunion* DDA	20 MN	Bases
DL253D	*Gérer les résistances et les conflits dans les réunions* DDA	20 MN	Bases
DL253E	*Conditions de succès et d'efficacité d'une réunion* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «RÉUSSIR SA COMMUNICATION GRÂCE AU STORYTELLING»			
DL254A	*Capter l'attention de ses audiences grâce à la technique du storytelling* DDA	20 MN	Bases
DL254B	*Écrire une histoire au service de son objectif 1/2* DDA	20 MN	Bases
DL254C	*Écrire une histoire au service de son objectif 2/2* DDA	20 MN	Bases
DL254D	*Exemple de mise en pratique du storytelling : Elevator Pitch* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «BIEN GÉRER SES ÉMOTIONS»			
DL225A	*Réagir face au conflit* DDA	20 MN	Bases
DL225B	*Réagir face au stress* DDA	20 MN	Bases
DL225C	*Réagir face à la colère* DDA	20 MN	Bases
DL225D	*Réagir face à la détresse* DDA	20 MN	Bases
DL225E	*Maîtriser le DESC, outil de communication non violente* DDA	20 MN	Bases
DL254E	*Storytelling appliqué au projet managérial* DDA	20 MN	Bases

LISTE DE NOS FORMATIONS ET PARCOURS

PAR COMPÉTENCES

Arrêté du 26 septembre 2018 relatif à la liste des compétences éligibles pour des actions de formation ou de développement professionnel continus prévus à l'article R. 512-13-1 du code des assurances

Personnes directement responsables d'un bureau de production ou de l'animation d'un réseau de personnes en lien direct avec la clientèle

PARCOURS «CONTRÔLE DES PRATIQUES COMMERCIALES DES ASSUREURS»			
DL272A	*ACPR, protectrice des assurés, mais pas que...* DDA	20 MN	Bases
DL272B	*Contrôles et sanctions de l'ACPR en matière de protection de la clientèle* DDA	20 MN	Perfect.
DL272C	*Contrôle de l'ACPR et ses suites* DDA	20 MN	Bases
DL272D	*Contrôles de la DGCCRF* DDA	20 MN	Bases
DL272E	*Contrôles de la CNIL* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «MANAGER COACH»			
DL249A	*Confier une mission* DDA	20 MN	Bases
DL249B	*Donner du feedback* DDA	20 MN	Bases
DL249C	*Pratiques de coach pour manager* DDA	20 MN	Bases
DL249D	*Pratiques de coach pour manager (suite)* DDA	20 MN	Bases
DL249E	*Recadrer* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «MANAGEMENT À DISTANCE»			
DL267A	*Commencez par être en empathie avec vos collaborateurs* DDA	20 MN	Bases
DL267B	*Clés pour garder une équipe soudée et performante* DDA	20 MN	Bases
DL267C	*Clés pour engager chaque collaborateur et favoriser l'autonomie* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «CONDUIRE DES RÉUNIONS AVEC EFFICACITÉ»			
DL253A	*Piliers de la préparation de la réunion* DDA	20 MN	Bases
DL253B	*S'affirmer en tant qu'animateur de réunion* DDA	20 MN	Bases
DL253C	*Dynamiser le travail d'équipe en réunion* DDA	20 MN	Bases
DL253D	*Gérer les résistances et les conflits dans les réunions* DDA	20 MN	Bases
DL253E	*Conditions de succès et d'efficacité d'une réunion* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «RÉUSSIR SA COMMUNICATION GRÂCE AU STORYTELLING»			
DL254A	*Capter l'attention de ses audiences grâce à la technique du storytelling* DDA	20 MN	Bases
DL254B	*Écrire une histoire au service de son objectif 1/2* DDA	20 MN	Bases
DL254C	*Écrire une histoire au service de son objectif 2/2* DDA	20 MN	Bases
DL254D	*Exemple de mise en pratique du storytelling : Elevator Pitch* DDA	20 MN	Bases
DL254E	*Storytelling appliqué au projet managérial* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «E-REPUTATION, UN OUTIL INDISPENSABLE DANS LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION»			
DL256A	*Comprendre les enjeux et l'importance de la E-réputation au travers de ses champs d'application* DDA	20 MN	Bases
DL256B	*Maîtriser les principes de la E-réputation* DDA	20 MN	Bases
DL256C	*Mettre en oeuvre sa E-réputation* DDA	20 MN	Bases
DL256D	*Management de l'offre par les avis de ses clients* DDA	20 MN	Bases
DL256E	*Gérer la crise* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «BIEN GÉRER SES ÉMOTIONS»			
DL225A	*Réagir face au conflit* DDA	20 MN	Bases
DL225B	*Réagir face au stress* DDA	20 MN	Bases
DL225C	*Réagir face à la colère* DDA	20 MN	Bases
DL225D	*Réagir face à la détresse* DDA	20 MN	Bases
DL225E	*Maîtriser le DESC, outil de communication non violente* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «SAVOIR DÉLÉGUER À TRAVERS DES OBJECTIFS SMART»			
DL372A	*Savoir déléguer à travers des objectifs SMART : Les étapes de la délégation* DDA	20 MN	Bases
DL372B	*Savoir déléguer à travers des objectifs SMART : Définir des objectifs SMART* N DDA	20 MN	Bases
DL372C	*Déléguer à travers des objectifs SMART : Manager la délégation* N DDA	20 MN	Bases

PARCOURS «PLAN D'ACTION COMMERCIAL»			
DL264A	*De la stratégie d'entreprise au PAC* DDA	20 MN	Bases
DL264B	*Construire le plan d'actions commerciales* DDA	20 MN	Bases
DL264C	*Piloter le PAC* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «DROIT DU TRAVAIL DANS L'ENTREPRISE»			
DL384A	*Différents types de contrat de travail* DDA	20 MN	Bases
DL384B	*Clauses essentielles du contrat de travail* N DDA	20 MN	Bases
DL384C	*Gestion des relations contractuelles avec le salarié* N DDA	20 MN	Bases
DL384D	*Suspension du contrat de travail* N DDA	20 MN	Bases
DL384E	*Rupture du contrat de travail* N DDA	20 MN	Bases
DL384F	*Litiges en droit du travail* N DDA	20 MN	Bases

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES À LA NATURE DES PRODUITS DISTRIBUÉS

Assurance de personnes-vie, capitalisation

PARCOURS «SPÉCIFICITÉS DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION»			
DL214A	*Différentes catégories de contrats d'assurance vie* DDA	20 MN	Bases
DL214B	*Mécanisme de la souscription du contrat d'assurance vie* DDA	20 MN	Bases
DL214C	*Méthodes de constitution de l'épargne du contrat d'assurance vie* DDA	20 MN	Bases
DL214D	*Différentes méthodes de disposition du capital et sa fiscalité* DDA	20 MN	Bases
DL214E	*Subtilités de la fiscalité en cas de décès* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «COMPOSANTES DU PATRIMOINE»			
DL211A	*Qu'est-ce que le patrimoine ?* DDA	20 MN	Bases
DL211B	*Immobilier* DDA	20 MN	Bases
DL211C	*Valeurs mobilières* DDA	20 MN	Bases
DL211D	*Produits bancaires* DDA	20 MN	Bases
DL211E	*Assurance vie* DDA	20 MN	Bases
CL324	*Epargne responsable et supports financiers labellises teec-greefin* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «SITUATIONS MATRIMONIALES»			
DL210A	*Choix de vie commune* DDA	20 MN	Bases
DL210B	*Organisation de la vie commune* DDA	20 MN	Bases
DL210C	*Mariage* DDA	20 MN	Bases
DL210D	*Changement de régime matrimonial* DDA	20 MN	Bases
DL210E	*PACS* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «INTRODUCTION AUX SUCCESSIONS»			
DL213A	*Bénéficiaires désignés par la loi* DDA	20 MN	Bases
DL213B	*Bénéficiaires désignés par la volonté du défunt* DDA	20 MN	Bases
DL213C	*Régime fiscal de la succession* DDA	20 MN	Bases
DL213D	*Solutions d'optimisation de transmission du patrimoine* DDA	20 MN	Bases
DL213E	*Régime dérogatoire aux droits de succession : Assurance vie* DDA	20 MN	Bases
CL313	*Contrats en déshérence et non réclamés* DDA	20 MN	Bases
CL318	*Renonciation au bénéfice d'un contrat* DDA	20 MN	Bases

LISTE DE NOS FORMATIONS ET PARCOURS

PAR COMPÉTENCES

Arrêté du 26 septembre 2018 relatif à la liste des compétences éligibles pour des actions de formation ou de développement professionnel continus prévus à l'article R. 512-13-1 du code des assurances

Assurances de personnes en prévoyance, santé, retraite

PARCOURS «CONDITIONS DE SOUSCRIPTION ET DE TARIFICATION»			
DL302A	*Règles spécifiques du contrat prévoyance individuel* DDA	20 MN	Bases
DL302B	*Règles spécifiques du contrat prévoyance "Madelin"* DDA	20 MN	Bases
DL302C	*Règles spécifiques du contrat prévoyance collectif* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «ARTICULATION DE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE ET DE L'ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE»			
DL306A	*Prestations en nature de l'assurance maladie* DDA	20 MN	Bases
DL306B	*Intégration du régime des TNS au régime général* DDA	20 MN	Bases
DL306C	*Offre en matière d'assurance maladie complémentaire* DDA	20 MN	Bases
DL306D	*Aides publiques en matière d'assurance maladie* DDA	20 MN	Bases
DL306E	*Eléments structurants du contrat complémentaire santé* DDA	20 MN	Bases
DL306F	*Variables de tarification du contrat complémentaire santé* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «CONTRATS DE PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE»			
DL319A	*Cadre réglementaire de la protection sociale complémentaire* DDA	20 MN	Bases
DL319B	*Caractère obligatoire ou facultatif de la prévoyance complémentaire* DDA	20 MN	Bases
DL319C	*Garanties en prévoyance complémentaire* DDA	20 MN	Bases
DL319D	*Mise en œuvre des clauses de recommandations en santé collective* DDA	20 MN	Bases
DL319E	*Actions sociales des institutions de prévoyance* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «RÉGIME FISCAL ET SOCIAL DES COTISATIONS ET PRESTATIONS»			
DL320A	*Contrat de prévoyance complémentaire : Régime fiscal et social des cotisations applicables à l'entreprise* DDA	20 MN	Bases
DL320B	*Prévoyance complémentaire : Régime fiscal et social des cotisations applicables au salarié* DDA	20 MN	Bases
DL320C	*Contrat de prévoyance complémentaire : Régimes fiscaux des prestations applicables au salarié* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «CONTRATS D'ASSURANCE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE»			
DL150A	*Contexte de la complémentaire santé* DDA	20 MN	Bases
DL150B	*Contrat solidaire et responsable* DDA	20 MN	Bases
DL150C	*Principes de remboursement* DDA	20 MN	Bases
DL150D	*Garanties et délais d'attente* DDA	20 MN	Bases
DL150E	*Contrats non responsables* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «GARANTIES ET EXCLUSIONS DU CONTRAT COMPLÉMENTAIRE SANTÉ»			
DL307A	*Mode de déploiement des garanties du contrat complémentaire santé* DDA	20 MN	Bases
DL307B	*Réforme instituée par "Le plan 100% santé"* DDA	20 MN	Bases
DL307C	*Exclusions de garanties du contrat complémentaire santé* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «PRESTATIONS DU CONTRAT COMPLÉMENTAIRE SANTÉ»			
DL308A	*Caractère mixte des prestations du contrat complémentaire santé* DDA	20 MN	Bases
DL308B	*Contrat surcomplémentaire santé* DDA	20 MN	Bases
DL308C	*Prestations du contrat complémentaire santé en cas de voyage à l'étranger* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «MODES DE RÈGLEMENT DU CONTRAT COMPLÉMENTAIRE SANTÉ»			
DL309A	*Résiliation du contrat complémentaire santé par l'assuré* DDA	20 MN	Bases
DL309B	*Résiliation du contrat complémentaire santé par l'assureur* DDA	20 MN	Bases
DL309C	*Modification par l'assureur des primes du contrat complémentaire santé* DDA	20 MN	Bases
CL299	*5eme branche de la sécurité sociale* DDA	20 MN	Bases
CL308	*Fin du régime étudiant* DDA	20 MN	Bases
CL310	*Règle du Duty and care* DDA	20 MN	Bases
CL311	*Prestations d'un contrat pour les expatriés* DDA	20 MN	Bases
CL312	*Droit d'option pour les transfrontaliers* DDA	20 MN	Bases

PARCOURS «RETRAITE»			
DL212A	*Retraite obligatoire des salariés du secteur privé* DDA	20 MN	Bases
DL212B	*Comprendre le mécanisme de fonctionnement des régimes spéciaux* DDA	20 MN	Bases
DL212C	*Calcul des prestations retraite de base* DDA	20 MN	Bases
DL212D	*Retraite : solutions assurantielles* DDA	20 MN	Bases
DL212E	*Ouverture des droits à la retraite* DDA	20 MN	Bases
CL273	*Plan d'epargne retraite* DDA	20 MN	Bases
CL322	*Changements apportés à l'épargne retraite supplémentaire par la Loi Pacte* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «CONTRAT COLLECTIF RETRAITE»			
DL297A	*Généralités du contrat collectif retraite* DDA	20 MN	Bases
DL297B	*PER (Plan d'Epargne Retraite)* DDA	20 MN	Bases
DL297C	*Fiscalité du contrat retraite collective* DDA	20 MN	Bases
CL273	*Plan d'épargne retraite* DDA	60 MN	Perfect.
PARCOURS «CONTRATS DE PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES RETRAITE»			
DL318A	*Assurance complémentaire retraite : Régime du contrat de l'article 39* DDA	20 MN	Bases
DL318B	*Enveloppe de base du plan épargne retraite* DDA	20 MN	Bases
DL318C	*Assurance complémentaire retraite : Réformes du régime des contrats de l'article 39* DDA	20 MN	Bases
DL318D	*Trois variantes du plan d'épargne retraite (PER)* DDA	20 MN	Bases
DL318E	*Régime du plan d'épargne entreprise (PEE)* DDA	20 MN	Bases
CL301	*Articulation des prestations d'un contrat de prévoyance collectif* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «ASSURANCES DE GROUPE»			
DL209A	*Qu'est-ce que l'assurance de groupe ?* DDA	20 MN	Bases
DL209B	*Différence entre adhésion obligatoire et adhésion facultative* DDA	20 MN	Bases
DL209C	*Obligations des parties dans les contrats d'assurance de groupe* DDA	20 MN	Bases
DL209D	*Fonctionnement de la tarification et du paiement des cotisations* DDA	20 MN	Bases
DL209E	*Focus sur l'assurance emprunteur* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «CARACTÈRE OBLIGATOIRE OU FACULTATIF DE L'ADHÉSION À UNE ASSURANCE DE GROUPE»			
DL313A	*2 catégories d'assurance de groupe* DDA	20 MN	Bases
DL313B	*Modalités de l'adhésion à une assurance de groupe* DDA	20 MN	Bases
DL313C	*Assurance de groupe : Régime de résiliation différencié* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «INFORMATION DUE À L'ADHÉRENT DANS LE CADRE DE LA SOUSCRIPTION À UNE ASSURANCE DE GROUPE»			
DL314A	*Souscription à une assurance de groupe : obligation d'information à 2 niveaux* DDA	20 MN	Bases
DL314B	*Souscription à une assurance de groupe : Déploiement de l'obligation d'information et du devoir de conseil* DDA	20 MN	Bases
DL314C	*Souscription à une assurance de groupe : Rôle du comité social et économique* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «TARIFICATION ET PAIEMENT DES COTISATIONS D'UNE ASSURANCE DE GROUPE»			
DL315A	*Assurance de groupe : Règle du décompte distinct* DDA	20 MN	Bases
DL315B	*Tarification en assurance de groupe* DDA	20 MN	Bases
DL315C	*Impact de la portabilité sur la tarification de l'assurance de groupe* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «PAIEMENT DES PRESTATIONS D'UNE ASSURANCE DE GROUPE»			
DL316A	*Assurance de groupe : Typologie des prestations* DDA	20 MN	Bases
DL316B	*Assurance de groupe : Sort des prestations en cours d'exécution et changement d'organisme d'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL316C	*Assurance de groupe : Créanciers des prestations* DDA	20 MN	Bases

LISTE DE NOS FORMATIONS ET PARCOURS

PAR COMPÉTENCES

Arrêté du 26 septembre 2018 relatif à la liste des compétences éligibles pour des actions de formation ou de développement professionnel continus prévus à l'article R. 512-13-1 du code des assurances

PARCOURS «ASSURANCES DES RISQUES CORPORELS»			
DL151A	*Niveaux de protection sociale* DDA	20 MN	Bases
DL151B	*Incapacité* DDA	20 MN	Bases
DL151C	*Invalidité* DDA	20 MN	Bases
DL151D	*Décès* DDA	20 MN	Bases
DL151E	*Calcul des prestations des risques corporels* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «GARANTIES ET EXCLUSIONS DES CONTRATS CONTRE LES RISQUES CORPORELS»			
DL303A	*Multiples modes de règlement de la garantie décès* DDA	20 MN	Bases
DL303B	*Exclusions de garanties du contrat contre les risques corporels* DDA	20 MN	Bases
DL303C	*Fonds de garanties des actes de terrorisme et infractions diverses* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «PRESTATIONS ET LE RÈGLEMENTS DES CONTRATS CONTRE LES RISQUES CORPORELS»			
DL304A	*Règlement des prestations des contrats contre les risques corporels* DDA	20 MN	Bases
DL304B	*Résiliation par l'organisme d'assurance pour fausse déclaration à la souscription et de sinistre ou pour défaut de paiement* DDA	20 MN	Bases
DL304C	*Lutte contre la fraude ALFA* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «GARANTIES ACCIDENT DE LA VIE (GAV)»			
DL245A	*Qu'est-ce que la GAV ?* DDA	20 MN	Bases
DL245B	*Mécanismes du contrat GAV* DDA	20 MN	Bases
DL245C	*Indemnisation au titre de la GAV* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «DÉPENDANCE»			
DL170A	*Risque dépendance* DDA	20 MN	Bases
DL170B	*Conditions de souscription et de tarification* DDA	20 MN	Bases
DL170C	*Garanties du contrat dépendance et limite* DDA	20 MN	Bases
DL170D	*Prestations et règlement* DDA	20 MN	Bases
DL170E	*Service à la personne et prestations d'assistance* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «BASES DE L'ASSURANCE EMPRUNTEUR»			
DL305A	*Définition de l'assurance emprunteur* DDA	20 MN	Bases
DL305B	*Caractère obligatoire ou facultatif de l'assurance emprunteur* DDA	20 MN	Bases
DL305C	*Assurance emprunteur : "obligation d'information, devoir de conseil et de mise en garde pour l'organisme prêteur* DDA	20 MN	Bases
CL305	*Assurance emprunteur : Sélection du risque* DDA	20 MN	Bases
CL319	*Efforts de libération du marché de l'assurance emprunteur* DDA	20 MN	Bases
CL320	*Assurance emprunteur : Question sur le partage des bénéfices techniques et financiers* DDA	20 MN	Bases
CL321	*Effets du remboursement anticipé du prêt sur l'assurance* DDA	20 MN	Bases
SL001	*Assurance des emprunteurs* DDA	60 MN	Bases
CL324	*Epargne responsable et supports financiers labellisés TEEC-GREEFIN* DDA	20 MN	Bases
DL322	*Assurance "homme clé"* DDA	20 MN	Bases
BL051	*Réglementation de l'assurance emprunteur* N DDA	25 MN	Bases
PARCOURS «SPÉCIFICITÉS DE L'ASSURANCE EMPRUNTEUR»			
DL317A	*Assurance emprunteur : Cadre juridique de la déliaison* DDA	20 MN	Bases
DL317B	*Assurance emprunteur : Tarification et paiement des primes* DDA	20 MN	Bases
DL317C	*Assurance emprunteur : paiement des prestations* DDA	20 MN	Bases
CL306	*Convention AERAS et le droit à l'oubli* DDA	20 MN	Bases
CL307	*Accord national interprofessionnel* DDA	20 MN	Bases
CL309	*Clause de recommandation* DDA	20 MN	Bases
CL302	*Déclaration sociale nominative* DDA	20 MN	Bases
CL303	*Fiscalité des prestations* DDA	20 MN	Bases

Assurance dommages aux biens et responsabilités

DL361	*Assurance et ransomware : que faire ?* N DDA	20 MN	Bases
DL367	*Assurance et ransomware : quelle couverture ?* N DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «ASSURANCE AFFINITAIRE»			
DL244A	*Découvrir les assurances affinitaires* DDA	20 MN	Bases
DL244B	*Distinguer les différents programmes affinitaires* DDA	20 MN	Bases
DL244C	*Argumenter le prix de l'assurance affinitaire* DDA	20 MN	Bases
DL244D	*Distribuer l'affinitaire* DDA	20 MN	Bases
DL244E	*Gérer l'affinitaire* DDA	20 MN	Bases
CL297	*Assurances de dommages* DDA	60 MN	Bases
PARCOURS «DROIT DU CONTRAT D'ASSURANCE DOMMAGE»			
DL131A	*Cadre légal du contrat d'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL131B	*Formation et contenu du contrat d'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL131C	*Déclaration du risque et paiement de la prime* DDA	20 MN	Bases
DL131D	*Modification du contrat d'assurance* DDA	20 MN	Bases
DL131E	*Résiliation du contrat d'assurance* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «APPRÉCIATION ET SÉLECTION DES RISQUES»			
DL237A	*Appréciation des risques auto* DDA	20 MN	Bases
DL237B	*Sélection des risques auto* DDA	20 MN	Bases
DL237C	*Appréciation des risques non auto des particuliers* DDA	20 MN	Bases
DL237D	*Appréciation et sélection des risques non auto professionnels* DDA	20 MN	Bases
DL237E	*Prévention des risques* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «ASSURANCE AUTOMOBILE»			
DL017A	*Loi Badinter* DDA	20 MN	Bases
DL017B	*Assurance obligatoire de responsabilité* DDA	20 MN	Bases
DL017C	*Garanties facultatives* DDA	20 MN	Bases
DL017D	*Souscription et tarification automobile* DDA	20 MN	Bases
DL017E	*Conventions de sinistre* DDA	20 MN	Bases
CL328	*Garanties du contrat automobile* DDA	60 MN	Bases
CL296	*Obligation d'assurance de responsabilité civile en assurance automobile* DDA	60 MN	Bases
PARCOURS «CONVENTION IRSA»			
DL271A	*Dispositions générales et règles d'application de la Convention IRSA* DDA	20 MN	Bases
DL271B	*Barème de répartition des recours et le titre 3 de la convention IRSA* DDA	20 MN	Bases
DL271C	*Accident en chaine et carambolage : les titres 4 et 5 de la convention IRSA* DDA	20 MN	Bases
DL380	*Actualité : Preuve de l'assurance automobile obligatoire* N DDA	20 MN	Bases
CL327	*Tarification du contrat automobile* DDA	60 MN	Bases
PARCOURS «ASSURANCE MULTIRISQUE HABITATION «			
DL034A	*Contrat MRH* DDA	20 MN	Bases
DL034B	*Biens assurables* DDA	20 MN	Bases
DL034C	*Evénements garantis et exclusions du contrat MRH* DDA	20 MN	Bases
DL034D	*Différents statuts d'occupation et leurs obligations* DDA	20 MN	Bases
DL034E	*Sinistre MRH* DDA	20 MN	Bases

LISTE DE NOS FORMATIONS ET PARCOURS

PAR COMPÉTENCES

Arrêté du 26 septembre 2018 relatif à la liste des compétences éligibles pour des actions de formation ou de développement professionnel continus prévus à l'article R. 512-13-1 du code des assurances

PARCOURS «CONVENTION IRSI»			
DL231A	*Champ d'application de la convention IRSI* DDA	20 MN	Bases
DL231B	*Assureur gestionnaire* DDA	20 MN	Bases
DL231C	*Evaluation des dommages* DDA	20 MN	Bases
DL231D	*Indemnisation et recours* DDA	20 MN	Perfect.
DL231E	*Situations particulières* DDA	20 MN	Perfect.
PARCOURS «GÉRER LES SINISTRES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION CIDE COP»			
DL357A	*Champ d'application et règles de gestion de la convention CIDE COP* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «CONVENTION DE RÈGLEMENT AMIABLE DES SINISTRES ENTRE MUTUELLES ADHÉRENTES (CORA)»			
DL356A	*Champ d'application de la convention CORA* DDA	20 MN	Bases
CL291	*Droit du dommage corporel : une discipline en mouvement* DDA	60 MN	Bases
CL334	*Fondements juridiques de la responsabilité civile* DDA	60 MN	Bases
PARCOURS «ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ CIVILE»			
DL238A	*Principes de la responsabilité civile* DDA	20 MN	Bases
DL238B	*Responsabilité civile des particuliers* DDA	20 MN	Bases
DL238C	*Assurance de responsabilité civile des particuliers* DDA	20 MN	Bases
DL238D	*Responsabilité civile des entreprises et des professionnels* DDA	20 MN	Bases
DL238E	*Assurance de responsabilité civile des entreprises et professionnels* DDA	20 MN	Bases
DL321	*Assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux* DDA	20 MN	Bases
DL350	*Assurance des professions libérales* N DDA	20 MN	Bases
DL355	*Assurance des associations* N DDA	20 MN	Bases
CL330	*Assurance multirisque professionnelle* DDA	60 MN	Bases
CL333	*Assurance multirisque agricole (MRA)* DDA	60 MN	Bases
PARCOURS «ASSURANCES DES RISQUES D'ENTREPRISE»			
DL239A	*Biens et évènements couverts* DDA	20 MN	Bases
DL239B	*Assurance de responsabilité exploitation et après livraison* DDA	20 MN	Bases
DL239C	*Assurance RC professionnelle et RC mandataires sociaux* DDA	20 MN	Bases
DL239D	*Pertes d'exploitation et perte de valeur vénale du fond de commerce* DDA	20 MN	Bases
DL239E	*Risques industriels* DDA	20 MN	Bases
CL331	*Perte d'exploitation* DDA	60 MN	Bases
PARCOURS «GARANTIES DE FRAIS ET PERTES INDIRECTES»			
DL352A	*Présentation des garanties de frais et pertes indirectes* DDA	20 MN	Bases
DL352B	*Garanties de frais et pertes indirectes nécessaires à l'ensemble des assurés* N DDA	20 MN	Bases
DL352C	*Garanties de frais et pertes indirectes liées au bâtiment* N DDA	20 MN	Bases
DL352D	*Garanties de frais et pertes indirectes liées à l'occupation ou à la location du bien assuré* N DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «RC DU FAIT DES LOCAUX»			
DL353A	*RC du fait des locaux : analyse de responsabilité* N DDA	20 MN	Bases
DL353B	*RC du fait des locaux : garantie des risques locatifs* DDA	20 MN	Bases
DL353C	*RC du fait des locaux : garantie recours des voisins et des tiers* N DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «RCCE»			
DL338A	*RCCE : Présentation de la responsabilité civile du chef d'entreprise* DDA	20 MN	Bases
DL338B	*RCCE : Responsabilité civile d'exploitation* DDA	20 MN	Bases
DL338C	*RCCE : Responsabilité civile du chef d'entreprise à l'égard des salariés* DDA	20 MN	Bases

DL338D	*RCCE : RC produit ou RC après livraison* DDA	20 MN	Bases
DL338E	*RCCE : Assurance responsabilité civile du chef d'entreprise* DDA	20 MN	Bases
DL338F	*RCCE : Application de la garantie dans le temps* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «DÉCOUVRIR LE MANAGEMENT DES RISQUES D'ENTREPRISE»			
DL261A	*Management des risques d'entreprise : diversité des risques et de leur management* DDA	20 MN	Bases
DL261B	*Risques assurables en entreprises : comment s'y retrouver ?* DDA	20 MN	Bases
DL261C	*Acteurs de la gestion des risques assurables* DDA	20 MN	Bases
DL261D	*Comment se réinventer dans la gestion des risques assurables ?* DDA	20 MN	Bases
DL261E	*Tendance et perspectives du management des risques d'entreprise* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «GÉRER LES RISQUES D'ENTREPRISE»			
DL339A	*Gestion des risques d'entreprise* DDA	20 MN	Bases
DL339B	*Cartographie des risques en entreprise* N DDA	20 MN	Bases
DL339C	*Prévention et protection des risques en entreprise* N DDA	20 MN	Bases
DL339D	*Financement des risques en entreprise* N DDA	20 MN	Bases
DL339E	*Rôle du Risk Manager* N DDA	20 MN	Bases
CL335	*Risques majeurs* DDA	60 MN	Bases
PARCOURS «ASSURANCE CONSTRUCTION»			
DL354A	*Loi Spinetta* N DDA	20 MN	Bases
DL354B	*Assurance dommage ouvrage* N DDA	20 MN	Bases
DL354C	*Assurance RC décennale* DDA	20 MN	Bases

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES LIÉES AUX MODES DE DISTRIBUTION

Compétences spécifiques liées aux modes de distribution

PARCOURS «RÈGLES ET PRINCIPES JURIDIQUES APPLICABLES À UN SITE DE SOUSCRIPTION EN LIGNE «			
DL277A	*Règles à respecter impérativement pour toute activité de e-commerce* DDA	20 MN	Perfect.
DL277B	*Réglementation de la vente à distance en assurance en ligne* DDA	20 MN	Perfect.
DL277C	*Pack conformité assurance* DDA	20 MN	Perfect.
PARCOURS «SÉCURISEZ VOS VENTES À DISTANCE»			
DL257A	*Vente à distance de contrat d'assurance : de quoi parle-t-on ?* DDA	20 MN	Bases
DL257B	*Avant contrat sous haute surveillance* DDA	20 MN	Bases
DL257C	*Obligation de conseil proportionnée* DDA	20 MN	Bases
DL257D	*Droit de rétractation du consommateur* DDA	20 MN	Bases
DL257E	*Vers de nouvelles règles plus protectrices du consommateur* DDA	20 MN	Bases
PARCOURS «PARCOURS CLIENT AU COEUR DE LA STRATÉGIE DIGITALE DES ENTREPRISES D'ASSURANCE»			
DL266A	*Qu'est ce que le parcours client ?* DDA	20 MN	Bases
DL266B	*Parcours client en assurance* DDA	20 MN	Bases
DL266C	*Construction d'un parcours client* DDA	20 MN	Bases

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

BL002	BASES	1 heure	Exonérés de TVA

Portefeuille clients

COMPÉTENCES VISÉES

- Structurer et développer son portefeuille client
- Optimiser le pilotage de son portefeuille client
- Connaître les bases du Plan d'Actions commerciales

PROGRAMME

A. OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ À SAISIR (10 MN)

1. Identification &, collecte d'informations
2. Analyse et exploitation des informations
3. Points d'amélioration

B. ÉVOLUTIONS POSSIBLES DU PORTEFEUILLE CLIENT (10 MN)

1. Que contient un portefeuille client ?
2. Principales causes d'attrition naturelle
3. Cycle de vie d'un client

C. QUELLES SONT MES CIBLES COMMERCIALES ? (10 MN)

1. Définition de la cible client
2. Analyse du produit ou du service
3. Classification du client dans le portefeuille existant

E. DÉFINIR LES ACTIONS À RÉALISER (15 MN)

1. Informations du PAC
2. Stratégie du PAC
3. Actions du PAC

F. SUIVI DES ACTIONS (10 MN)

1. Pilotage des actions
2. Indicateurs clés de la performance commerciale
3. Suivi des actions du PAC

Compétence(s) DDA

Prospecter, commercialiser et négocier de manière adaptée à la clientèle concernée
Concevoir ou mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales
Concevoir ou mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Visionné l'ensemble des interviews de cette formation ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Responsables d'agences ou de cabinets d'assurance
- Commerciaux et chargés de développement commercial
- Entrepreneurs dans le secteur de l'assurance ou de la banque

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Des formations sous mode micro-learning. Des cas pratiques et des quiz de validation à chaque séquence.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

ASSURANCE EMPRUNTEUR

BL051	BASES	25 min	Exonérés de TVA

Réglementation de l'assurance emprunteur

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser la règlementation applicable de l'assurance emprunteur

PROGRAMME

A. RÈGLEMENTATION AUTOUR DE L'ASSURANCE EMPRUNTEUR

B. LOIS ET LEURS SPÉCIFICITÉS

PUBLIC

- Intermédiaires en assurance
- Salariés des organismes d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Conçu par nos experts.

POINTS FORTS

- Formation interactive comportant des séquences théoriques et des questions.
- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Visionné l'ensemble des interviews de cette formation ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

CL273	PERFECTIONNEMENT	60 min	Exonérés de TVA

Plan d'épargne retraite

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les évolutions des contrats d'Epargne Retraite suite à la l'entrée en vigueur de la Loi PACTE.
- Savoir quels sont les nouveaux contrats disponibles à la souscription et les opportunités qu'ils offrent.

PROGRAMME

A. INTRODUCTION

B. RAPPEL SUR LE SYSTÈME DE RETRAITE EN FRANCE(10 MN)

C. CONTRATS D'ÉPARGNE RETRAITE AVANT LA LOI PACTE (10 MN)

D. NOUVEAU PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE (35 MN)

1. Généralités
2. Plan d'Épargne Retraite Individuel
3. Plan d'Épargne Retraite Entreprise : PERE collectif et PERE obligatoire

E. QUESTIONNAIRE FINAL (5 MN)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UN MODULE DIGITAL SOUS FORME DE CONFÉRENCE OFFRANT UN 360° DU PER. UNE PRÉSENTATION DE L'ÉVOLUTION DE LA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE EN FRANCE. UNE FORMATION AVANT TOUT OPÉRATIONNELLE, DONNANT LES CLÉS POUR BIEN COMPRENDRE LES PROPOSITIONS DES COMMERCIALISATEURS ET LA SOUSCRIPTION DU CONTRAT D'ÉPARGNE.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées
Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne intéressée par le Plan d'Épargne Retraite

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un MBA avec une spécialisation en assurance, Anne Mazzanti a occupé de nombreux postes de direction tout particulièrement dans le monde mutualiste, avant de rejoindre le secteur de la formation professionnelle.

POINTS FORTS

- Un module digital sous forme de conférence offrant un 360° du PER. Une présentation de l'évolution de la retraite supplémentaire en France. Une formation avant tout opérationnelle, donnant les clés pour bien comprendre les propositions des commercialisateurs et la souscription du contrat d'Épargne.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

CL291	BASES	60 min	Exonérés de TVA

Droit du dommage corporel : une discipline en mouvement

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les principes clés du droit du dommage corporel.
- Comprendre les différents outils de réparation du dommage corporel.

PROGRAMME

INTRODUCTIONA. PRINCIPES FONDAMENTAUX DU DROIT DU DOMMAGE CORPOREL

1. Distinction dommage/préjudice
2. Principe de réparation intégrale
3. Réparation in concreto

B. OUTILS DE LA RÉPARATION DU DOMMAGE CORPOREL

1. Nomenclature Dintilhac
2. Mission d'expertise
3. Barème d'évaluation médico-légale
4. Barème de capitalisation
5. Référentiels indemnitaires

C. VERS UNE UNIFORMISATION DE LA RÉPARATION DU DOMMAGE CORPOREL ?QUESTIONNAIRE FINAL

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant connaître les principes du dommage corporel et ses outils de réparation.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- William Djadoun est Adjoint au Délégué Général de l'AREDOC, (l'association pour l'étude de la réparation du dommage corporel), un organisme professionnel chargé de procéder à une réflexion pluridisciplinaire permanente sur tous les aspects de l'évaluation et de l'indemnisation du dommage corporel. Formateur à l'IFPASS, il enseigne également à l'Université de Paris dans le cadre du Certificat d'Aptitude à l'Expertise du Dommage Corporel (CAPEDOC).

POINTS FORTS

- Un module digital sous forme de conférence offrant un panorama du droit du dommage corporel. Un dossier pédagogique complet pour accompagner la bonne acquisition des connaissances.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE AUTOMOBILE

CL296	BASES	60 min	Exonérés de TVA

Obligation d'assurance de responsabilité civile en assurance automobile

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les raisons de l'obligation d'assurance en responsabilité civile automobile
- Identifier les personnes et les véhicules assujetties à cette obligation d'assurance
- Connaître l'impact de cette obligation d'assurance sur le contrat d'assurance automobile

PROGRAMME

A. LOI DU 27 FÉVRIER 1958 : CONTEXTE HISTORIQUE ET JURIDIQUE

B. PERSONNES ET VÉHICULES ASSUJETTIS À L'OBLIGATION D'ASSURANCE

C. IMPACT DE CETTE LOI SUR LE CONTRAT D'ASSURANCE AUTOMOBILE

D. ETENDUE TERRITORIALE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITÉ CIVILE AUTOMOBILE

E. NON-ASSURANCE ET FGAO

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne travaillant dans le domaine de l'assurance de dommages aux biens et responsabilité civile : gestionnaires de contrat, chargés des opérations d'assurance automobile, chargés d'indemnisation automobile, chargés des opérations de surveillance du portefeuille.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE HABITATION ET AUTRES RISQUES

CL297	BASES	60 min	Exonérés de TVA

Assurances de dommages

COMPÉTENCES VISÉES

- Déterminer les caractéristiques propres aux assurances de dommages
- Découvrir les assurances des particuliers
- Découvrir les assurances des professionnels

PROGRAMME

A. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES ASSURANCES DE DOMMAGES

B. MARCHÉ DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

C. PANORAMA DES ASSURANCES DE DOMMAGES

D. ASSURANCES DU PARTICULIER

E. ASSURANCES DES PROFESSIONNELS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse au public travaillant dans l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

CL298	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Chiffres clés du secteur

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les agrégats économiques du secteur de la prévoyance lourde et de la santé.
- Prendre la mesure du poids représenté par les différents organismes d'assurance selon leurs statuts.

PROGRAMME

A. EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DES COTISATIONS

B. PARTS DE MARCHÉ SELON LES ENTITÉS STATUTAIRES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Une personne intéressée par les chiffres clés du secteur.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

CL299	BASES	20 min	Exonérés de TVA

5eme branche de la sécurité sociale

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître l'évolution de la construction de la protection sociale en France.
- Disposer de repères pour suivre l'actualité.

PROGRAMME

A. EFFET ACCÉLÉRATEUR DE LA CRISE SANITAIRE

B. ORIENTATIONS

C. FINANCEMENT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Une personne intéressée par l'évolution de la Sécurité sociale.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

CL300	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Impact de la crise sanitaire

COMPÉTENCES VISÉES

- Mesurer les conséquences des événements récents sur la gestion et les équilibres financiers du secteur de la prévoyance.
- Prendre connaissance des évolutions du secteur.

PROGRAMME

A. IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE SECTEUR DE LA SANTÉ

B. IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE LE SECTEUR DE LA PRÉVOYANCE COLLECTIVE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne intéressée par l'impact de la crise sanitaire tirera profit de cette formation !

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.
  Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

CL301	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Articulation des prestations d'un contrat de prévoyance collectif

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les différences de pratique en matière d'assurance collective.
- Connaître les paramètres de garanties spécifiquement appliqués à ces types de contrats.

PROGRAMME

A. PRESTATIONS EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL

B. PRESTATIONS EN CAS DE DÉCÈS

C. VARIABLES DE CALCUL

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Une personne intéressée par l'articulation d'un contrat prévoyance collectif.
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

CL302	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Déclaration sociale nominative

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les procédures déclaratives « Employeur – Assurance maladie ».
- Comprendre le fonctionnement des modalités de contrôle.

PROGRAMME

A. CONTENU DE LA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE (DSN)

B. UTILITÉ DU SYSTÈME

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne intéressée par la déclaration sociale nominative tirera profit de cette formation !
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

CL303	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Fiscalité des prestations

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier le traitement fiscal des prestations versées.
- Savoir dissocier les mécanismes qui régissent la fiscalité en matière de protection sociale.

PROGRAMME

A. FISCALITÉ DU CAPITAL DÉCÈS

B. FISCALITÉ DES PRESTATIONS VERSÉES AU TITRE DE L'INCAPACITÉ TEMPORAIRE

C. FISCALITÉ DES PRESTATIONS VERSÉES AU TITRE DE L'INVALIDITÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne intéressée par la fiscalité des prestations tirera profit de cette formation !

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

ASSURANCE EMPRUNTEUR

CL304	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Caractéristiques du marché de l'assurance emprunteur

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les tendances économiques du marché de l'assurance emprunteur.
- Identifier les différents acteurs qui opèrent sur ce marché.

PROGRAMME

A. COTISATIONS EN HAUSSE CONTINUE

B. PART PRÉPONDÉRANTE DE L'ASSURANCE EMPRUNTEUR DÉDIÉE À L'IMMOBILIER

C. ACTEURS INTERVENANT SUR LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE EMPRUNTEUR

D. RÉPARTITIONS DES RISQUES COUVERTS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Une personne intéressée par les caractéristiques du marché de l'assurance emprunteur.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

ASSURANCE EMPRUNTEUR

CL305	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance emprunteur : Sélection du risque

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre la mise en œuvre de la pratique de sélection du risque en matière d'assurance emprunteur.
- Identifier les différents questionnaires soumis aux preneurs d'assurance.
- Maîtriser les conséquences des réponses fournies sur le traitement des demandes.
- Identifier les changements apportés par la loi Lemoine de 2022.

PROGRAMME

A. QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

B. CHANGEMENTS INDUITS PAS LA LOI LEMOINE ADOPTÉE LE 17/02/2022

C. QUESTIONNAIRE « SPORT »

D. QUESTIONNAIRE « PROFESSION »

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne intéressée par la sélection du risque tirera profit de cette formation !

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

ASSURANCE EMPRUNTEUR

CL306	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Convention AERAS et le droit à l'oubli

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser le déploiement de la Convention AERAS en 3 niveaux
- Identifier les mécanismes et les effets du droit à l'oubli
- Voir les apports de la loi Lemoine adoptée le 17 février 2022

PROGRAMME

A. FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION AERAS

B. « DROIT À L'OUBLI »

C. CHANGEMENTS INDUITS PAR LA LOI LEMOINE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Une personne intéressée par la convention AERAS et le droit à l'oubli.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

CL307	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Accord national interprofessionnel

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les avancées sociales issues de l'ANI de 2013
- Identifier les impacts positifs sur la couverture santé d'entreprise

PROGRAMME

A. GÉNÉRALISATION DE LA COUVERTURE EN COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

B. AMÉLIORATION DE LA PORTABILITÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous types de professionnels : commerciaux, souscripteurs, inspecteurs, gestionnaires santé, téléopérateurs, qui souhaitent approfondir ou élargir leurs connaissances dans le domaine de l'accord national interprofessionnel.
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

CL308	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Fin du régime étudiant

COMPÉTENCES VISÉES

- Mieux comprendre la tendance qui conduit à l'émergence d'un régime universel
- Identifier les règles de bascule du régime RSSE vers le régime général

PROGRAMME

A. ANCIEN RÉGIME RSSE

B. ARRÊT DE GESTION DE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE PAR LES MUTUELLES ÉTUDIANTES

C. ETUDIANTS ÉTRANGERS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous types de professionnels : commerciaux, souscripteurs, inspecteurs, gestionnaires santé, téléopérateurs, qui souhaitent approfondir ou élargir leurs connaissances dans le domaine de la fin du régime étudiant.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

CL309	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Clause de recommandation

COMPÉTENCES VISÉES

- Mieux connaître les pratiques en vigueur dans les contrats complémentaire santé d'entreprise
- Comprendre l'évolution de la pratique industrielle des contrats complémentaire santé

PROGRAMME

A. FIN DES CLAUSES DE DÉSIGNATION

B. AVÈNEMENT DES CLAUSES DE RECOMMANDATION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous types de professionnels : commerciaux, souscripteurs, inspecteurs, gestionnaires santé, téléopérateurs, qui souhaitent approfondir ou élargir leurs connaissances dans le domaine de la clause de recommandation.
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Avocat de formation, docteur en droit, Tran Hoang Dieu a exercé pour le compte de grands groupes d'assurance et de l'IFPASS, au sein duquel il a occupé les postes de professeur permanent puis de responsable pédagogique jusqu'en 2019. Depuis, il exerce en tant que chargé d'enseignement et formateur indépendant.
- Tran Hoang Dieu est également auteur de plusieurs ouvrages traitant de l'assurance et de la gestion de patrimoine publiés aux éditions Panthéon-Assas, Dunod et Arnaud Franel.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

CL310	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Règle du Duty and care

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre cette règle de droit spécifique aux salariés envoyés en mission à l'étranger
- Identifier son mode opératoire et sa transcription en assurance

PROGRAMME

A. ASSURANCE « COMPLÉMENTAIRE SANTÉ » : OBLIGATION POUR L'EMPLOYEUR DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DES MISSIONS À L'ÉTRANGER ?

B. SOURCE DE CETTE OBLIGATION

C. DÉFINITION DE LA RÈGLE DU « DUTY OF CARE »

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne intéressée par la règle du Duty of care tirera profit de cette formation !

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.
- Tran Hoang Dieu est également auteur de plusieurs ouvrages traitant de l'assurance et de la gestion de patrimoine publiés aux éditions Panthéon-Assas, Dunod et Arnaud Franel.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

CL311	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Prestations d'un contrat pour les expatriés

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les spécificités d'un contrat complémentaire santé dédié aux expatriés
- Maîtriser les conditions de souscription et d'exploitation de ce contrat

PROGRAMME

A. GARANTIES SPÉCIFIQUES

B. TYPES DE CONTRATS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne intéressée par les prestations d'un contrat pour les expatriés tirera profit de cette formation !

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.
- Tran Hoang Dieu est également auteur de plusieurs ouvrages traitant de l'assurance et de la gestion de patrimoine publiés aux éditions Panthéon-Assas, Dunod et Arnaud Franel.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

CL312	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Droit d'option pour les transfrontaliers

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les règles spécifiques appliquées aux transfrontaliers
- Maîtriser les conditions de mise en œuvre du droit d'option

PROGRAMME

A. SITUATION FRANÇAISE

B. STATUT EUROPÉEN

C. DISPOSITIONS COMMUNAUTAIRES SPÉCIFIQUES DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

D. SITUATION PARTICULIÈRE AVEC LA SUISSE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne intéressée par le droit d'option pour les transfrontaliers tirera profit de cette formation !

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.
- Tran Hoang Dieu est également auteur de plusieurs ouvrages traitant de l'assurance et de la gestion de patrimoine publiés aux éditions Panthéon-Assas, Dunod et Arnaud Franel.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

VIE, ÉPARGNE, RETRAITE ET PLACEMENTS

CL313	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Contrats en déshérence et non réclamés

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître la définition de la déshérence.
- Maîtriser les traitements préventifs et curatifs mis en œuvre par les pouvoirs publics.

PROGRAMME

A. CONVERGENCE DE QUALIFICATION

B. LES SOLUTIONS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender les régimes matrimoniaux, successoraux et fiscaux applicables

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous types de professionnels : commerciaux, souscripteurs, inspecteurs, gestionnaires santé, téléopérateurs, et toute personne intéressée par les contrats en déshérence et non réclamés.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

VIE, ÉPARGNE, RETRAITE ET PLACEMENTS

CL314	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Obligation d'information

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir le volet qui régit l'obligation de loyauté
- Identifier les documents et la gestion du régime de preuve de leur remise

PROGRAMME

A. OBLIGATION D'INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE

B. OBLIGATION D'INFORMATION CONTRACTUELLE

C. OBLIGATION D'INFORMATION CONTRACTUELLE ANNUELLE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR

Compétence(s) DDA

Maîtriser les règles de gouvernance et de surveillance des produits, de protection de la clientèle, d'information et de conseil, de gestion des conflits d'intérêts, de rémunération, de traitement des réclamations, de dispositif de médiation

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous types de professionnels : commerciaux, souscripteurs, inspecteurs, gestionnaires santé, téléopérateurs, et toute personne intéressée par l'obligation d'information.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

VIE, ÉPARGNE, RETRAITE ET PLACEMENTS

CL315	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Devoir de conseil

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir ce volet qui régit l'obligation de loyauté.
- Identifier le document et le régime de preuve de leur délivrance.

PROGRAMME

A. FONDEMENT DU DEVOIR DE CONSEIL

B. CARACTÈRE CONSTANT DE CE DEVOIR

C. FORMALISATION

D. SANCTION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les règles de gouvernance et de surveillance des produits, de protection de la clientèle, d'information et de conseil, de gestion des conflits d'intérêts, de rémunération, de traitement des réclamations, de dispositif de médiation

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Commerciaux
- Souscripteurs
- Inspecteurs
- Gestionnaires santé
- Téléopérateurs
- Tout professionnel de l'assurance intéressé par le devoir de conseil

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

VIE, ÉPARGNE, RETRAITE ET PLACEMENTS

CL318	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Renonciation au bénéfice d'un contrat

COMPÉTENCES VISÉES

- Apprécier une situation spécifique à la phase de versement des prestations.
- Respecter les conditions de sa mise en œuvre.

PROGRAMME

A. MÉCANISME PARADOXAL
B. MOTIVATIONS D'UN TEL ACTE
C. ULTIME PRÉCAUTION
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender les régimes matrimoniaux, successoraux et fiscaux applicables

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Commerciaux
- Souscripteurs
- Inspecteurs
- Gestionnaires santé
- Téléopérateurs
- Tout professionnel de l'assurance intéressé par la renonciation au bénéfice d'un contrat.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.
- Tran Hoang Dieu est également auteur de plusieurs ouvrages traitant de l'assurance et de la gestion de patrimoine publiés aux éditions Panthéon-Assas, Dunod et Arnaud Franel.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation ifpass - janvier 2025

ASSURANCE EMPRUNTEUR

CL319	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Efforts de libération du marché de l'assurance emprunteur

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître l'évolution et les résultats de la déliaison
- Prendre connaissance de la recommandation de l'ACPR du 26 juin 2017

PROGRAMME

A. UN BILAN MITIGÉ DES EFFORTS DE LIBÉRALISATION DU MARCHÉ DE L'ASSURANCE EMPRUNTEUR

B. RECOMMANDATION ACPR N°2017-R-01 DU 26 JUIN 2017

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective
Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne intéressée par les efforts de libération du marché de l'assurance emprunteur.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

ASSURANCE EMPRUNTEUR

CL320	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance emprunteur : Question sur le partage des bénéfices techniques et financiers

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser la technique de la redistribution des bénéfices techniques et financiers en assurance de groupe
- Comprendre le mode opératoire actuellement en vigueur

PROGRAMME

A. PRINCIPE DE LA REDISTRIBUTION RÉAFFIRMÉ

B. DES RÈGLES CONTRADICTOIRES

C. USAGE DANS LA PRATIQUE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées
Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne intéressée par le partage des bénéfices techniques et financiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

ASSURANCE EMPRUNTEUR

CL321	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Effets du remboursement anticipé du prêt sur l'assurance

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre le mécanisme de réductions de la charge d'assurance
- Identifier les seuils légaux qui président au calcul des indemnités de compensation versées à l'organisme d'assurance

PROGRAMME

A. PRATIQUE À DISSOCIER

B. COTISATIONS AJUSTABLES SELON LE TYPE DE CONTRAT

C. CALCUL DE L'ÉCONOMIE RÉALISÉE LORS D'UN REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées
Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne intéressée par les effets du remboursement anticipé du prêt sur l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

CL322	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Changements apportés à l'épargne retraite supplémentaire par la Loi Pacte

COMPÉTENCES VISÉES

- Découvrir les caractéristiques de l'épargne retraite supplémentaire en France
- Connaître les motivations de la loi PACTE qui ont contribué à la mise en œuvre du Plan épargne retraite

PROGRAMME

A. SITUATION DE L'ÉPARGNE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE EN FRANCE

B. AMBITION DE LA LOI PACTE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne intéressée par les changements apportés à l'épargne retraite supplémentaire par la loi Pacte.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.
- Tran Hoang Dieu est également auteur de plusieurs ouvrages traitant de l'assurance et de la gestion de patrimoine publiés aux éditions Panthéon-Assas, Dunod et Arnaud Franel.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

CL324	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Epargne responsable et supports financiers labellisés TEEC-GREEFIN

COMPÉTENCES VISÉES

- Découvrir les motivations qui ont contribué à l'émergence de supports financiers responsables
- Découvrir le label TEEC – GREENFIN

PROGRAMME

A. GÉNÉRALISATION PROGRESSIVE DE L'ÉPARGNE RESPONSABLE

B. ELÉMENTS CONVERGENTS

C. INSTRUMENT FINANCIER TEEC - GREENFIN

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés des produits d'épargne pertinents
Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne intéressée par l'épargne responsable et les suports financiers labellisés TEEC-GREFFIN.
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE AUTOMOBILE

CL327	BASES	60 min	Exonérés de TVA

Tarification du contrat automobile

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les divers critères de tarification
- Appliquer la clause réduction majoration – Identifier et justifier les majorations tarifaires
- Tarifer le risque automobile

PROGRAMME

A. ELÉMENTS DE TARIFICATION

B. TARIFICATION DES ANTÉCÉDENTS DU CONDUCTEUR

C. SYSTÈME DE RÉDUCTION MAJORATION

D. ELABORATION DE LA COTISATION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Comprendre les règles spécifiques applicables notamment celles relatives à la protection de la clientèle

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à l'ensemble des salariés travaillant dans le domaine de l'assurance de dommages aux biens et responsabilité civile (Gestionnaires de contrat, Chargés des opérations d'assurance automobile, Chargés de clientèle, souscripteurs, Chargés des opérations de surveillance du portefeuille, Agents, courtiers, chargés de clientèle).

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE AUTOMOBILE

CL328	BASES	60 min	Exonérés de TVA

Garanties du contrat automobile

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les différentes garanties du contrat d'assurance automobile afin de conseiller utilement l'assurable lors de la souscription du contrat automobile
- Distinguer les garanties en fonction de leur utilité : dommages à autrui, dommage au véhicule et dommage corporel du conducteur
- Identifier la portée des garanties «protection juridique» et assistance dans le contrat d'assurance automobile

PROGRAMME

A. GARANTIE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

B. GARANTIES « DOMMAGES » AU VÉHICULE

C. GARANTIE PROTECTION CORPOREL DU CONDUCTEUR

D. GARANTIE PROTECTION JURIDIQUE

E. GARANTIE ASSISTANCE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à l'ensemble des salariés travaillant dans le domaine de l'assurance de dommages aux biens et responsabilité civile (Gestionnaires de contrat, Chargés des opérations d'assurance automobile, Chargés de clientèle, souscripteurs, Chargés des opérations de surveillance du portefeuille, Agents, courtiers, chargés de clientèle).

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

CL330	BASES	60 min	Exonérés de TVA

Assurance multirisque professionnelle

COMPÉTENCES VISÉES

- Analyser l'activité de l'entreprise et les risques auxquels elle est exposée
- Connaitre le contenu des garanties proposées dans les produits multirisque professionnelle
- Proposer une solution d'assurance adaptée aux besoins de l'entreprise et à ses contraintes

PROGRAMME

A. PRODUIT ET SON ENVIRONNEMENT

B. COUVERTURE ACCORDÉE PAR L'ASSUREUR DU RISQUE PROFESSIONNEL

C. PARTICULARITÉS DE LA MRP EN MATIÈRE DE TARIFICATION ET DE RÈGLEMENT DES SINISTRES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à l'ensemble des salariés travaillant dans le domaine de l'assurance de dommages aux biens et responsabilité civile.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

INDEMNISATION : DOMMAGES ENTREPRISES

CL331	BASES	60 min	Exonérés de TVA

Perte d'exploitation

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les caractéristiques principales de l'assurance des pertes d'exploitation
- Appréhender la souscription de la garantie «pertes d'exploitation»
- Appréhender le règlement des sinistres «pertes d'exploitation»

PROGRAMME

A. GARANTIE PERTE D'EXPLOITATION

B. GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

C. SOUSCRIPTION DE LA GARANTIE PERTE D'EXPLOITATION

D. GESTION DU SINSITRE

E. PERTE D'EXPLOITATION FORFAITAIRE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à un public travaillant dans l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

CL333	BASES	60 min	Exonérés de TVA

Assurance multirisque agricole (MRA)

COMPÉTENCES VISÉES

- Analyser les risques liés à l'activité d'exploitant agricole
- Proposer une solution d'assurance adaptée aux besoins de l'exploitant agricole en fonction de son activité et de l'ensemble des biens à assurer.
- Appréhender les différentes garanties proposées par l'assurance Multirisque agricole et découvrir d'autres produits d'assurance adaptés à l'activité d'exploitant agricole.

PROGRAMME

A. PRÉSENTATION DU MARCHÉ AGRICOLE
B. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE MARCHÉ AGRICOLE
C. STRUCTURES JURIDIQUES
D. ANALYSE DES RISQUES
E. PRÉSENTATION D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE
F. GARANTIES DE LA MULTIRISQUE AGRICOLE
G. MESURES DE PRÉVENTION
H. GARANTIE DES ENGINS AGRICOLES
I. GARANTIE DES RÉCOLTES SUR PIED
J. ASSURANCE DES ANIMAUX

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux souscripteurs risques agricoles débutants, aux agents généraux, aux collaborateurs d'agence et courtiers

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass -Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

CL334	BASES	60 min	Exonérés de TVA

Fondements juridiques de la responsabilité civile

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir les principes juridiques de la responsabilité civile
- Distinguer la responsabilité civile contractuelle et la responsabilité civile extra-contractuelle
- Comprendre le principe et la méthodologie de mise en jeu de la responsabilité civile

PROGRAMME

A. NOTION DE RESPONSABILITÉ

B. MISE EN OEUVRE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE

C. MOYENS D'EXONERATION

D. RESPONSABILTÉ CONTRACTUELLE

E. RESPONSABILITÉ EXTRA CONTRACTUELLE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne travaillant dans l'assurance non-vie :
- Souscripteurs, Gestionnaires de contrat,
- Chargés d'indemnisation chez les assureurs et courtiers,
- Agents généraux,
- Courtiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

CL335	BASES	1 heure	Exonérés de TVA

Risques majeurs

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir les risques majeurs
- Découvrir la prévention des risques majeurs
- Appréhender l'indemnisation des victimes de ces risques

PROGRAMME

A. DÉFINITION DES RISQUES MAJEURS

1. Echelle de gravité des dommages
2. Risques naturels
3. Risques technologiques

B. PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

1. Connaissance des phénomènes, de l'aléa et du risque
2. Surveillance, l'information préventive et l'éducation
3. Prise en compte des risques dans l'aménagement
4. Mitigation
5. Planification de l'organisation des secours
6. Prise en compte du retour d'expérience

C. INDEMNISATION DES VICTIMES

1. Indemnisation des victimes des catastrophes naturelles
2. Indemnisation des victimes de tempêtes, ouragans, cyclones
3. Indemnisation des victimes des catastrophes technologiques
4. Indemnisation des victimes en cas de catastrophe nucléaire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne intéressée par les risques majeurs.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Responsable pédagogique, Nathalie Rose, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formations à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile - droit et droit des assurances.
- Elle a été formatrice à l'IFPASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un support d'animation pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

VIE, ÉPARGNE, RETRAITE ET PLACEMENTS

CL341	BASES	1 heure	Exonérés de TVA

Finance durable

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaitre les enjeux et les objectifs de la finance durable
- Comprendre comment elle peut impacter les investissements des clients

PROGRAMME

A. FONDAMENTAUX DE LA FINANCE DURABLE

B. PILIERS ESG ET CLIMAT

C. IMPACTS DE LA RÈGLEMENTATION

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances
Apprécier les avantages et risques liés aux différentes options d'investissement

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté le dossier pédagogique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

PUBLIC

- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers
- Souscripteurs
- Gestionnaires de contrat

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE AUTOMOBILE

DL017A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Loi Badinter

Parcours «Assurance automobile»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les dispositions de la Loi Badinter

PROGRAMME

A. LOI BADINTER (20 MN)

1. Connaître la Loi Badinter et ses conditions d'application
2. Connaître de manière générale, le cadre légal de l'assurance auto
3. Connaître les conditions d'indemnisation des victimes des accidents de la circulation selon la Loi Badinter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation
- Gestionnaires de contrats
- Toutes personnes amenées à intervenir dans la gestion d'un dossier sinistre automobile

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Des podcasts donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE AUTOMOBILE

DL017B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance obligatoire de responsabilité

Parcours «Assurance automobile»

COMPÉTENCES VISÉES

- Evaluer l'étendue des garanties accordées
- Apprécier le rôle du fonds de garantie

PROGRAMME

B. ASSURANCE OBLIGATOIRE DE RESPONSABILITÉ

1. Contrôle de l'obligation d'assurance de responsabilité
2. Périmètre de l'assurance obligatoire et des garanties annexes
3. Rôle du fonds de garantie

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation
- Gestionnaires de contrats
- Toutes personnes amenées à intervenir dans la gestion d'un dossier sinistre automobile

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurance, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de &#64258,ottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE AUTOMOBILE

DL017C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Garanties facultatives

Parcours «Assurance automobile»

COMPÉTENCES VISÉES

- Conseiller l'assuré sur l'étendue des garanties facultatives de l'assurance automobile

PROGRAMME

C. GARANTIES FACULTATIVES

Garantie « dommage tous risques »
Garantie vol et autres garanties
Garanties annexes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation
- Gestionnaires de contrats
- Toutes personnes amenées à intervenir dans la gestion d'un dossier sinistre automobile

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurance, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de &#64258,ottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE AUTOMOBILE

DL017D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Souscription et tarification automobile

Parcours «Assurance automobile»

COMPÉTENCES VISÉES

- Tarifer et souscrire une assurance automobile

PROGRAMME

D. SOUSCRIPTION ET TARIFICATION AUTOMOBILE

Comment se déroule la souscription ?
Quels sont les critères de tarifi,cation liés au véhicule ?
Quels sont les critères de tarifi,cation liés au conducteur ?
Formules d'assurance sur le marché
Clause bonus/malus

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation
- Gestionnaires de contrats
- Toutes personnes amenées à intervenir dans la gestion d'un dossier sinistre automobile

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurance, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de &#64258,ottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE AUTOMOBILE

DL017E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Conventions de sinistre

Parcours «Assurance automobile»

COMPÉTENCES VISÉES

- Déterminer les conditions d'application des conventions IRCA et IRSA
- Appliquer les cas de barèmes de la convention IRCA

PROGRAMME

E. CONVENTIONS DE SINISTRE

Conditions d'application des conventions de sinistre
Fonctionnement de la convention IRSA
Cas des accidents impliquant deux véhicules
Cas des accidents impliquant plus de deux véhicules
Convention IRCA

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation
- Gestionnaires de contrats
- Toutes personnes amenées à intervenir dans la gestion d'un dossier sinistre automobile

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurance, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de &#64258,ottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE HABITATION ET AUTRES RISQUES

DL034A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Contrat MRH

Parcours «Assurance multirisque habitation «

COMPÉTENCES VISÉES

- Conseiller le client sur les différentes garanties et leur fonctionnement.

PROGRAMME

A. CONTRAT MRH

Deux garanties principales

Trois types de garantie de responsabilité

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS DU CONTRAT MRH. UN EXERCICE VENANT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. LE MODULE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR. UN MODULE DE FORMATION ENTIÈREMENT DIGITAL CONÇU PAR UN EXPERT EN ASSURANCE DU PARTICULIER. UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UN MODULE DE FORMATION PERTINENT AUTANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats
- Chargés d'indemnisation
- Toute personne amenée à intervenir dans la gestion d'un dossier MRH

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés du contrat MRH. Un exercice venant valider la bonne acquisition des connaissances. Le module se clôt par les points clés indispensables à retenir. Un module de formation entièrement digital conçu par un expert en assurance du particulier. Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Un module de formation pertinent autant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE HABITATION ET AUTRES RISQUES

DL034B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Biens assurables

Parcours «Assurance multirisque habitation «

COMPÉTENCES VISÉES

- Conseiller le clients sur les biens susceptibles d'être couverts par la police multirisques habitation

PROGRAMME

B. BIENS ASSURABLES
Biens immeubles
Biens meubles
Risques de base
Extensions obligatoires

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS DU CONTRAT MRH. UN EXERCICE VENANT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. LE MODULE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR. UN MODULE DE FORMATION ENTIÈREMENT DIGITAL CONÇU PAR UN EXPERT EN ASSURANCE DU PARTICULIER. UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UN MODULE DE FORMATION PERTINENT AUTANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats
- Chargés d'indemnisation
- Toute personne amenée à intervenir dans la gestion d'un dossier MRH

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Un module de formation présenté par des experts du digital. Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
  Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.
e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE HABITATION ET AUTRES RISQUES

DL034C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Evénements garantis et exclusions du contrat MRH

Parcours «Assurance multirisque habitation «

COMPÉTENCES VISÉES

- Proposer des garanties et informer le client des exclusions composant un contrat multirisque habitation

PROGRAMME

C. EVÉNEMENTS GARANTIS ET EXCLUSIONS

Garantie des risques locatifs
Garantie recours des voisins et des tiers
Garantie RC vie privée
Exclusions générales
Étendue territoriale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS DU CONTRAT MRH. UN EXERCICE VENANT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. LE MODULE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR. UN MODULE DE FORMATION ENTIÈREMENT DIGITAL CONÇU PAR UN EXPERT EN ASSURANCE DU PARTICULIER. UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UN MODULE DE FORMATION PERTINENT AUTANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats
- Chargés d'indemnisation
- Toute personne amenée à intervenir dans la gestion d'un dossier MRH

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Un module de formation présenté par des experts du digital. Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
  Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE HABITATION ET AUTRES RISQUES

DL034D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Différents statuts d'occupation et leurs obligations

Parcours «Assurance multirisque habitation «

COMPÉTENCES VISÉES

- Adapter le contrat multirisque habitation au statut de l'occupant

PROGRAMME

D. DIFFÉRENTS STATUTS D'OCCUPATION ET LEURS OBLIGATIONS

Propriétaire occupant
Copropriétaire occupant
Propriétaire non occupant
Locataire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS DU CONTRAT MRH. UN EXERCICE VENANT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. LE MODULE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR. UN MODULE DE FORMATION ENTIÈREMENT DIGITAL CONÇU PAR UN EXPERT EN ASSURANCE DU PARTICULIER. UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UN MODULE DE FORMATION PERTINENT AUTANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats
- Chargés d'indemnisation
- Toute personne amenée à intervenir dans la gestion d'un dossier MRH

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Un module de formation présenté par des experts du digital. Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
  Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE HABITATION ET AUTRES RISQUES

DL034E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Sinistre MRH

Parcours «Assurance multirisque habitation «

COMPÉTENCES VISÉES

- Gérer le sinistre multirisques habitation

PROGRAMME

E. SINISTRE MRH
Dommages aux biens
Dommages à autrui

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS DU CONTRAT MRH. UN EXERCICE VENANT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. LE MODULE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS

INDISPENSABLES À RETENIR. UN MODULE DE FORMATION ENTIÈREMENT DIGITAL CONÇU PAR UN EXPERT EN ASSURANCE DU PARTICULIER. UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UN MODULE DE FORMATION PERTINENT AUTANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats
- Chargés d'indemnisation
- Toute personne amenée à intervenir dans la gestion d'un dossier MRH

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Un module de formation présenté par des experts du digital. Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
  Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL131A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Cadre légal du contrat d'assurance

Parcours «Droit du contrat d'assurance dommage»

COMPÉTENCES VISÉES

- Apprécier les caractéristiques du contrat d'assurance

PROGRAMME

A. CADRE LÉGAL DU CONTRAT D'ASSURANCE

Caractères généraux du contrat d'assurance

Preuve

Prescription

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Identifier et prendre en compte les évolutions de la situation et des besoins du client nécessitant une évolution du contrat

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Tous les acteurs de l'assurance
- Toute personne souhaitant mieux connaître le contrat d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL131B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Formation et contenu du contrat d'assurance

Parcours «Droit du contrat d'assurance dommage»

COMPÉTENCES VISÉES

- Gérer un contrat d'assurance

PROGRAMME

B. FORMATION ET CONTENU DU CONTRAT D'ASSURANCE

Déclaration du risque
Aggravation du risque
Diminution du risque
Paiement de la prime

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Identifier et prendre en compte les évolutions de la situation et des besoins du client nécessitant une évolution du contrat

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Tous les acteurs de l'assurance
- Toute personne souhaitant mieux connaître le contrat d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL131C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Déclaration du risque et paiement de la prime

Parcours «Droit du contrat d'assurance dommage»

COMPÉTENCES VISÉES

- Contrôler les conditions nécessaires à la formation d'un contrat d'assurance et déterminer son contenu

PROGRAMME

C. DÉCLARATION DU RISQUE ET PAIEMENT DE LA PRIME

Conditions de formation du contrat
3 étapes de formation du contrat
Contenu du contrat d'assurance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES : UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Identifier et prendre en compte les évolutions de la situation et des besoins du client nécessitant une évolution du contrat

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Tous les acteurs de l'assurance
- Toute personne souhaitant mieux connaître le contrat d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL131D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Modification du contrat d'assurance

Parcours «Droit du contrat d'assurance dommage»

COMPÉTENCES VISÉES

- Prendre en compte la demande de modifications du contrat d'assurance à l'initiative de l'assuré ou de l'assureur

PROGRAMME

D. MODIFICATION DU CONTRAT D'ASSURANCE

Modfication du contrat à la demande de l'assuré

Modification du contrat à la demande de l'assureur

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Identifier et prendre en compte les évolutions de la situation et des besoins du client nécessitant une évolution du contrat

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Tous les acteurs de l'assurance
- Toute personne souhaitant mieux connaître le contrat d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL131E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Résiliation du contrat d'assurance

Parcours «Droit du contrat d'assurance dommage»

COMPÉTENCES VISÉES

- Répondre aux différents types de résiliation du contrat d'assurance

PROGRAMME

E. RÉSILIATION DU CONTRAT D'ASSURANCE (20 MN)

1. Résiliation unilatérale du contrat
2. Résiliation suite à un changement de situation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Identifier et prendre en compte les évolutions de la situation et des besoins du client nécessitant une évolution du contrat

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Tous les acteurs de l'assurance
- Toute personne souhaitant mieux connaître le contrat d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL132A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Apprécier un risque en assurance

Parcours «Opération d'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Evaluer le risque assurable
- Vérifier le ratio Sinistre/Prime

PROGRAMME

A. APPRÉCIER UN RISQUE EN ASSURANCE

1. Définition et critères du risque assurable
2. Principe de mutualisation
3. Ratio sinistre/cotisation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant connaître les mécanismes de l'opération d'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL132B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Mutualisation et partage du risque en assurance

Parcours «Opération d'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appréhender les notions de mutualisation et partage du risque en assurance

PROGRAMME

B. MUTUALISATION ET PARTAGE DU RISQUE

1. Définition et principe de la mutualisation
2. Coassurance et réassurance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant connaître les mécanismes de l'opération d'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL132C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Déterminer la cotisation

Parcours «Opération d'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les modes de calculs de la cotisation d'assurance

PROGRAMME

C. DÉTERMINER LA COTISATION

1. Calcul de la cotisation
2. Paiment de la cotisation
3. Différence cotisation technique/ commerciale/totale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant connaître les mécanismes de l'opération d'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL132D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Prestation de l'assureur

Parcours «Opération d'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Evaluer l'étendue de la prestation due par l'assureur

PROGRAMME

D. PRESTATION DE L'ASSUREUR

1. Obligations de l'assureur
2. Prestations indemnitaires et forfaitaires
3. Cas de la sous-assurance, surassurance et du cumul d'assurances
4. Solvabilité II

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant connaître les mécanismes de l'opération d'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.!

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL132E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Marchés publics

Parcours «Opération d'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Prendre en compte les spécificités des marchés publics d'assurance dans le cadre de la souscription

PROGRAMME

E. MARCHÉS PUBLICS

1. Qu'est-ce qu'un marché public ?
2. Attribution des marchés publics
3. Risques à couvrir des marchés publics

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant connaître les mécanismes de l'opération d'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL150A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Contexte de la complémentaire santé

Parcours «Contrats d'assurance santé complémentaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Expliquer au client le fonctionnement de la complémentaire santé.
- Conseiller le client sur les différentes garanties et leurs utilités

PROGRAMME

A. CONTEXTE DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Généralités de la complémentaire santé
Garanties des contrats complémentaires santé
Ajustements des cotisations

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Téléconseillers
- Toutes les personnes désireuses de mieux connaître le secteur de l'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Pas de prérequis spécifiques, si ce n'est de connaître l'assurance, ses acteurs et ses enjeux
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Jean-Pierre Monchi est certi&#64257,é CGPC et est titulaire des BP et BTS Assurances.
- Après avoir exercé la profession de commercial et Manager commercial chez AXA puis de Responsable Formation et animateur national des ventes chez Groupama Gan, il est actuellement formateur et intervient pour de nombreux organismes dont l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés de l'assurance santé. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL150B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Contrat solidaire et responsable

Parcours «Contrats d'assurance santé complémentaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Orienter le choix du client vers un contrat solidaire ou un contrat responsable

PROGRAMME

B. CONTRAT SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

Notion de contrat solidaire
Réforme Douste-Blazy
Contrat responsable

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Téléconseillers
- Toutes les personnes désireuses de mieux connaître le secteur de l'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Pas de prérequis spécifiques, si ce n'est de connaître l'assurance, ses acteurs et ses enjeux
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Jean-Pierre Monchi est certi&#64257,é CGPC et est titulaire des BP et BTS Assurances.
- Après avoir exercé la profession de commercial et Manager commercial chez AXA puis de Responsable Formation et animateur national des ventes chez Groupama Gan, il est actuellement formateur et intervient pour de nombreux organismes dont l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés de l'assurance santé. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL150C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Principes de remboursement

Parcours «Contrats d'assurance santé complémentaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les mécanismes de remboursements.
- Evaluer la répartition du montant des remboursements entre la sécurité sociale et la complémentaire santé

PROGRAMME

C. PRINCIPES DE REMBOURSEMENT

Remboursement de la Sécurité sociale
Principes de remboursement des frais de soins
Garanties optiques et dentaires

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Téléconseillers
- Toutes les personnes désireuses de mieux connaître le secteur de l'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Pas de prérequis spécifiques, si ce n'est de connaître l'assurance, ses acteurs et ses enjeux
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Jean-Pierre Monchi est certi&#64257,é CGPC et est titulaire des BP et BTS Assurances.
- Après avoir exercé la profession de commercial et Manager commercial chez AXA puis de Responsable Formation et animateur national des ventes chez Groupama Gan, il est actuellement formateur et intervient pour de nombreux organismes dont l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés de l'assurance santé. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL150D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Garanties et délais d'attente

Parcours «Contrats d'assurance santé complémentaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Expliquer au client les cas d'exclusions ou de franchises à appliquer en cas de demande de prise en charge

PROGRAMME

D. GARANTIES ET DÉLAIS D'ATTENTE

Causes et conséquences des exclusions et délais d'attente

Etablissements et frais couramment exclus

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Téléconseillers
- Toutes les personnes désireuses de mieux connaître le secteur de l'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Pas de prérequis spécifiques, si ce n'est de connaître l'assurance, ses acteurs et ses enjeux
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Jean-Pierre Monchi est certi&#64257,é CGPC et est titulaire des BP et BTS Assurances.
- Après avoir exercé la profession de commercial et Manager commercial chez AXA puis de Responsable Formation et animateur national des ventes chez Groupama Gan, il est actuellement formateur et intervient pour de nombreux organismes dont l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés de l'assurance santé. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL150E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Contrats non responsables

Parcours «Contrats d'assurance santé complémentaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Expliquer l'intérêt d'un contrat responsable au client
- Spécifier au client les frais non couverts par le contrat non responsable

PROGRAMME

E. CONTRATS NON RESPONSABLES

Intérêt des contrats non responsables

Etablissements et frais couramment exclus

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Téléconseillers
- Toutes les personnes désireuses de mieux connaître le secteur de l'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Pas de prérequis spécifiques, si ce n'est de connaître l'assurance, ses acteurs et ses enjeux
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Jean-Pierre Monchi est certi&#64257,é CGPC et est titulaire des BP et BTS Assurances.
- Après avoir exercé la profession de commercial et Manager commercial chez AXA puis de Responsable Formation et animateur national des ventes chez Groupama Gan, il est actuellement formateur et intervient pour de nombreux organismes dont l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés de l'assurance santé. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL151A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Niveaux de protection sociale

Parcours «Assurances des risques corporels»

COMPÉTENCES VISÉES

- Expliquer au client les différents niveaux de protection sociale

PROGRAMME

A. NIVEAUX DE PROTECTION SOCIALE
Régime légal
Régime conventionnel
Régime contractuel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Toutes les personnes désireuses de mieux connaître le secteur de l'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé de l'Université Paris Dauphine, Fondateur de RB Conseil spécialisé dans la Gestion de Patrimoine du footballeur professionnel, Redouane Bourgargne est un expert en matière d'optimisation &#64257,scale, de développement et transmission du patrimoine. Il a intégré l'équipe pédagogique de l'IFPASS a&#64257,n de transmettre son expérience et son savoir !
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.
e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL151B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Incapacité

Parcours «Assurances des risques corporels»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les dispositions relatives aux garanties incapacité et arrêt de travail en cas de demande de prise en charge

PROGRAMME

B. INCAPACITÉ (20 MN)

1. Notion d'incapacité
2. Arrêt de travail de la vie privée
3. Arrêt de travail et maladie professionnelle

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Toutes les personnes désireuses de mieux connaître le secteur de l'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé de l'Université Paris Dauphine, Fondateur de RB Conseil spécialisé dans la Gestion de Patrimoine du footballeur professionnel, Redouane Bourgargne est un expert en matière d'optimisation &#64257,scale, de développement et transmission du patrimoine. Il a intégré l'équipe pédagogique de l'IFPASS a&#64257,n de transmettre son expérience et son savoir !
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL151C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Invalidité

Parcours «Assurances des risques corporels»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les dispositions relatives à la garantie invalidité en cas de demande de prise en charge

PROGRAMME

C. INVALIDITÉ

Notion d'invalidité
Invalidité dans la vie privée
Invalidité dans un contexte professionnel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Toutes les personnes désireuses de mieux connaître le secteur de l'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé de l'Université Paris Dauphine, Fondateur de RB Conseil spécialisé dans la Gestion de Patrimoine du footballeur professionnel, Redouane Bourgargne est un expert en matière d'optimisation &#64257,scale, de développement et transmission du patrimoine. Il a intégré l'équipe pédagogique de l'IFPASS a&#64257,n de transmettre son expérience et son savoir !
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL151D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Décès

Parcours «Assurances des risques corporels»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les dispositions relatives à la garantie décès en cas de demande de prise en charge

PROGRAMME

D. DÉCÈS

Décès dans la vie privée

Décès dans un contexte professionnel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Toutes les personnes désireuses de mieux connaître le secteur de l'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé de l'Université Paris Dauphine, Fondateur de RB Conseil spécialisé dans la Gestion de Patrimoine du footballeur professionnel, Redouane Bourgargne est un expert en matière d'optimisation &#64257,scale, de développement et transmission du patrimoine. Il a intégré l'équipe pédagogique de l'IFPASS a&#64257,n de transmettre son expérience et son savoir !
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL151E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Calcul des prestations des risques corporels

Parcours «Assurances des risques corporels»

COMPÉTENCES VISÉES

- Calculer les différentes prestations : invalidité, incapacité, décès.

PROGRAMME

E. CALCUL DES PRESTATIONS DES RISQUES CORPORELS

Prestations en cas d'incapacité
Prestations en cas d'invalidité
Prestations en cas de décès

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Toutes les personnes désireuses de mieux connaître le secteur de l'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé de l'Unversité Paris Dauphine, Fondateur de RB Conseil spécialisé dans la Gestion de Patrimoine du footballeur professionnel, Redouane Bourgargne est un expert en matière d'optimisation &#64257,scale, de développement et transmission du patrimoine. Il a intégré l'équipe pédagogique de l'IFPASS a&#64257,n de transmettre son expérience et son savoir !
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

DL170A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Risque dépendance

Parcours «Dépendance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Conseiller le client sur l'utilité d'une assurance dépendance

PROGRAMME

A. RISQUE DE DÉPENDANCE

Perte d'autonomie

Aidants familiaux

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Téléconseillers
- Toutes les personnes désireuses de mieux connaître la dépendance et ses enjeux

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Fabrice Courault maîtrise parfaitement tous les aspects de la dépendance. Il a en effet participé aux premières réunions du groupe inter associatif des risques aggravés, à l'analyse de la première étude HID et été juge de l'action sociale pour les contentieux relatifs aux aides aux personnes âgées. Voilà donc un sujet qu'il connaît bien !
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL170B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Conditions de souscription et de tarification

Parcours «Dépendance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Tarifer et souscrire un risque dépendance

PROGRAMME

B. CONDITIONS DE SOUSCRIPTION ET DE TARIFICATION (20 MN)

1. Formes de contrats et les différentes couvertures
2. Cotisations et tarification
3. Conditions de souscription

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Téléconseillers
- Toutes les personnes désireuses de mieux connaître la dépendance et ses enjeux

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Fabrice Courault maîtrise parfaitement tous les aspects de la dépendance. Il a en effet participé aux premières réunions du groupe inter associatif des risques aggravés, à l'analyse de la première étude HID et été juge de l'action sociale pour les contentieux relatifs aux aides aux personnes âgées. Voilà donc un sujet qu'il connaît bien !
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL170C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Garanties du contrat dépendance et limite

Parcours «Dépendance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Evaluer l'étendue des garanties accordées dans le contrat dépendance

PROGRAMME

C. GARANTIES DU CONTRAT DÉPENDANCE ET LEURS LIMITES

1. Information pré-contractuelle
2. Définition des garanties
3. Labels et recommandations

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Téléconseillers
- Toutes les personnes désireuses de mieux connaître la dépendance et ses enjeux

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Fabrice Courault maîtrise parfaitement tous les aspects de la dépendance. Il a en effet participé aux premières réunions du groupe inter associatif des risques aggravés, à l'analyse de la première étude HID et été juge de l'action sociale pour les contentieux relatifs aux aides aux personnes âgées. Voilà donc un sujet qu'il connaît bien !
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL170D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Prestations et règlement

Parcours «Dépendance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Procéder à l'indemnisation du risque dépendance

PROGRAMME

D. PRESTATIONS ET RÈGLEMENT

1. Survenance de la dépendance
2. Modalités de versement de la garantie de revalorisation et de maintien
3. Conséquences des garanties

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Téléconseillers
- Toutes les personnes désireuses de mieux connaître la dépendance et ses enjeux

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Fabrice Courault maîtrise parfaitement tous les aspects de la dépendance. Il a en effet participé aux premières réunions du groupe inter associatif des risques aggravés, à l'analyse de la première étude HID et été juge de l'action sociale pour les contentieux relatifs aux aides aux personnes âgées. Voilà donc un sujet qu'il connaît bien !
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL170E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Service à la personne et prestations d'assistance

Parcours «Dépendance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en œuvre les prestations d'assistance du contrat dépendance

PROGRAMME

E. SERVICES À LA PERSONNE ET PRESTATIONS D'ASSISTANCE

1. Prestation d'assistance juridique
2. Assistance à domicile

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Téléconseillers
- Toutes les personnes désireuses de mieux connaître la dépendance et ses enjeux

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Fabrice Courault maîtrise parfaitement tous les aspects de la dépendance. Il a en effet participé aux premières réunions du groupe inter associatif des risques aggravés, à l'analyse de la première étude HID et été juge de l'action sociale pour les contentieux relatifs aux aides aux personnes âgées. Voilà donc un sujet qu'il connaît bien !
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL201A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Qu'est-ce que le blanchiment d'argent ?

Parcours «Lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme»

COMPÉTENCES VISÉES

- Apprécier la réglementation en matière de lutte anti blanchiment
- Evaluer les sanctions encourues en cas de défaut de vigilance

PROGRAMME

A. QU'EST-CE QUE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ?

1. Défi,nition de la lutte contre le blanchiment d'argent et le fi,nancement du terrorisme
2. Sanctions encourues en cas de défaut de vigilance
3. Étapes d'opération de blanchiment d'argent

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Managers de réseaux
- Correspondants fraude/blanchiment
- Toute personne pouvant être confrontée à une situation à risque

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL201B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Obligations de vigilance et sanctions associées

Parcours «Lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme»

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en place au sein de l'entreprise des dispositifs pour éviter un défaut de vigilance

PROGRAMME

B. OBLIGATIONS DE VIGILANCE ET SANCTIONS ASSOCIÉES

1. Élaborer une classifi,cation des risques
2. Mettre en place des dispositifs de connaissance client
3. Sanctions en cas de manquement aux obligations de vigilance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Managers de réseaux
- Correspondants fraude/blanchiment
- Toute personne pouvant être confrontée à une situation à risque

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL201C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Classification des risques et connaissance client

Parcours «Lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme»

COMPÉTENCES VISÉES

- Effectuer une cartographie des risques potentiels
- Développer sa connaissance client pour limiter les risques

PROGRAMME

C. CLASSIFI,CATION DES RISQUES ET CONNAISSANCE CLIENT

1. Evaluer le risque encouru
2. Connaître ses clients
3. Défi,nir les mesures de vigilance
4. Mettre à jour ses connaissances client

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Managers de réseaux
- Correspondants fraude/blanchiment
- Toute personne pouvant être confrontée à une situation à risque

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL201D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Déclaration de soupçon

Parcours «Lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme»

COMPÉTENCES VISÉES

- Utiliser efficacement la déclaration de soupçon en cas de doute sur l'origine des fonds

PROGRAMME

D. DÉCLARATION DE SOUPÇON

1. Obligation de déclaration de soupçon
2. Rôles des déclarant et correspondant
3. Dispositif de déclaration de soupçon

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Managers de réseaux
- Correspondants fraude/blanchiment
- Toute personne pouvant être confrontée à une situation à risque

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL201E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Autorités de reporting et de contrôle

Parcours «Lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme»

COMPÉTENCES VISÉES

- Distinguer les rôles et missions des autorités de contrôle, ACPR et TRACFIN en matière de lutte anti blanchiment

PROGRAMME

E. AUTORITÉS DE REPORTING ET DE CONTRÔLE

1. Rôles et missions de TRACFIN
2. Rôles et missions de l'ACPR
3. Recommandations communes TRACFIN/ACPR

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Managers de réseaux
- Correspondants fraude/blanchiment
- Toute personne pouvant être confrontée à une situation à risque

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL202A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Qu'est- ce que la fraude à l'assurance ?

Parcours «Fraude à l'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Distinguer les différentes situations de fraude.

PROGRAMME

A. QU'EST-CE QUE LA FRAUDE À L'ASSURANCE ?

1. Définition de la fraude à l'assurance
2. Sanction en cas de fraude à l'assurance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats indemnisation et souscription
- Inspecteurs indemnisation
- Toute personne amenée à gérer une relation clients

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL202B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Différents cas de fraude à l'assurance

Parcours «Fraude à l'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les acteurs impliqués dans la fraude et les moments propices à son exécution

PROGRAMME

B. DIFFÉRENTS CAS DE FRAUDE À L'ASSURANCE

1. Acteurs de la fraude à l'asurance
2. Moments privilégiés de fraude à l'assurance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats indemnisation et souscription
- Inspecteurs indemnisation
- Toute personne amenée à gérer une relation clients

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL202C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Détecter la fraude à l'assurance

Parcours «Fraude à l'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Détecter les fraudes à l'assurance dans le cadre de la gestion des contrats
- Mettre en place des dispositifs préventifs

PROGRAMME

C. DÉTECTER LA FRAUDE À L'ASSURANCE

1. Identifier les situations alertant sur une possibilité de fraude à l'assurance
2. Adopter les bonnes mesures de vigilance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats indemnisation et souscription
- Inspecteurs indemnisation
- Toute personne amenée à gérer une relation clients

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL202D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Réagir en cas de fraude à l'assurance

Parcours «Fraude à l'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Adopter des comportements adéquats en cas constatation de fraude

PROGRAMME

D. RÉAGIR EN CAS DE FRAUDE À L'ASSURANCE

1. Comportement à adopter face à une suspicion de fraude à l'assurance
2. Dispositif d'alerte

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats indemnisation et souscription
- Inspecteurs indemnisation
- Toute personne amenée à gérer une relation clients

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL202E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Organismes de lutte contre la fraude à l'assurance

Parcours «Fraude à l'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Distinguer les différents organismes en charge de la lutte contre la fraude à l'assurance

PROGRAMME

E. ORGANISMES DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE À L'ASSURANCE

1. Organismes institutionnels
2. Organismes gouvernementaux
3. Organismes européens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats indemnisation et souscription
- Inspecteurs indemnisation
- Toute personne amenée à gérer une relation clients

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL209A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Qu'est-ce que l'assurance de groupe ?

Parcours «Assurances de groupe»

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir les contours de l'assurance de groupe

PROGRAMME

A. QU'EST-CE QUE L'ASSURANCE DE GROUPE ?

1. Définition légale de l'assurance de groupe
2. Relation tripartite
3. Différents liens contractuels dans cette relation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats
- Conseillers et chargés de clientèle
- Toute personne qui souhaite acquérir une bonne culture en assurance et découvrir les assurances de groupe
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL209B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Différence entre adhésion obligatoire et adhésion facultative

Parcours «Assurances de groupe»

COMPÉTENCES VISÉES

- Expliquer au client la distinction entre l'assurance à adhésion facultative et l'assurance à adhésion obligatoire

PROGRAMME

B. DIFF,ÉRENCES ENTRE ADHÉSION OBLIGATOIRE ET ADHÉSION FACULTATIVE

1. Définir la notion d'obligation en assurance et ses conséquences
2. Enjeux des contrats d'assurance de groupe à adhésion obligatoire et la différence avec les contrats à adhésion facultative
3. Cas d'exception à l'adhésion obligatoire de groupe

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats
- Conseillers et chargés de clientèle
- Toute personne qui souhaite acquérir une bonne culture en assurance et découvrir les assurances de groupe
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL209C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Obligations des parties dans les contrats d'assurance de groupe

Parcours «Assurances de groupe»

COMPÉTENCES VISÉES

- Conseiller le client sur les garanties, lui expliquer les modalités d'indemnisation et la tarification de son contrat

PROGRAMME

C. OBLIGATIONS DES PARTIES AU CONTRAT D'ASSURANCE DE GROUPE (20 MN)

1. Obligations à l'adhésion au contrat
2. Obligations durant la vie du contrat
3. Obligations à la rupture du contrat de groupe

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats
- Conseillers et chargés de clientèle
- Toute personne qui souhaite acquérir une bonne culture en assurance et découvrir les assurances de groupe
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL209D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Fonctionnement de la tarification et du paiement des cotisations

Parcours «Assurances de groupe»

COMPÉTENCES VISÉES

- Expliquer au client la distinction entre l'assurance à adhésion facultative et l'assurance à adhésion obligatoire

PROGRAMME

D. FONCTIONNEMENT DE LA TARIFI,CATION ET DU PAIEMENT DES COTISATIONS

1. Explication des composantes d'une prime
2. Sélection du risque d'un contrat de groupe
3. Risque décès (forfaitaire)
4. Invalidité et l'arrêt de travail (risque long)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats
- Conseillers et chargés de clientèle
- Toute personne qui souhaite acquérir une bonne culture en assurance et découvrir les assurances de groupe

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL209E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Focus sur l'assurance emprunteur

Parcours «Assurances de groupe»

COMPÉTENCES VISÉES

- Spécifier au client les particularités de l'assurance emprunteur.
- Indiquer au client l'étendue de la garantie accordée par l'assurance emprunteur.

PROGRAMME

E. FOCUS SUR L'ASSURANCE EMPRUNTEUR

1. Spécificité du contrat d'assurance emprunteur de groupe
2. Chronologie jurisprudentielle d'un contrat à part
3. Explications des différentes garanties
4. Limites de la convention Aéras et le droit à l'oubli

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats
- Conseillers et chargés de clientèle
- Toute personne qui souhaite acquérir une bonne culture en assurance et découvrir les assurances de groupe
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PATRIMOINE

DL210A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Choix de vie commune

Parcours «Situations matrimoniales»

COMPÉTENCES VISÉES

- Expliquer au client la distinction entre les différentes situations matrimoniales et leur impact sur son patrimoine privé.

PROGRAMME

A. CHOIX DU MODE DE VIE COMMUNE (20 MN)

1. Mariage
2. Pacs
3. Union libre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender les régimes matrimoniaux, successoraux et fiscaux applicables

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Ce module se présente comme une formation d'initiation aux situations matrimoniales. Il intéressera donc toute personne souhaitant acquérir les principes clés des régimes matrimoniaux.
- Il s'adresse certes aux conseillers, chargés de clientèle et gestionnaires de contrats, mais également à toute personne souhaitant mieux connaître les différents cadres de la vie à deux.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un master en droit du patrimoine professionnel, et après avoir travaillé dans de nombreuses structures d'assurance, Marie-Hélène Remond a fondé sa propre société en gestion du patrimoine. Elle partage donc aujourd'hui son temps entre le conseil et la formation. Parmi ses nombreux domaines d'intervention, on compte le droit de la formation, la fiscalité du particulier, la gestion patrimoniale et les produits d'assurance vie et de personnes.
- Julien, notre animateur, vous accompagne tout au long de cette formation abordant progressivement, et avec beaucoup de pédagogie, chaque thème de celle-ci.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PATRIMOINE

DL210B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Organisation de la vie commune

Parcours «Situations matrimoniales»

COMPÉTENCES VISÉES

- Informer le prospect ou le client sur les conséquences patrimoniales de son choix de vie commune.

PROGRAMME

B. ORGANISATION DE LA VIE COMMUNE (20 MN)

1. Régime primaire, disposition d'ordre public pour un mariage
2. Régime primaire des partenaires de Pacs
3. Cas du concubinage

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender les régimes matrimoniaux, successoraux et fiscaux applicables

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Ce module se présente comme une formation d'initiation aux situations matrimoniales. Il intéressera donc toute personne souhaitant acquérir les principes clés des régimes matrimoniaux.
- Il s'adresse certes aux conseillers, chargés de clientèle et gestionnaires de contrats, mais également à toute personne souhaitant mieux connaître les différents cadres de la vie à deux.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un master en droit du patrimoine professionnel, et après avoir travaillé dans de nombreuses structures d'assurance, Marie-Hélène Remond a fondé sa propre société en gestion du patrimoine. Elle partage donc aujourd'hui son temps entre le conseil et la formation. Parmi ses nombreux domaines d'intervention, on compte le droit de la formation, la fiscalité du particulier, la gestion patrimoniale et les produits d'assurance vie et de personnes.
- Julien, notre animateur, vous accompagne tout au long de cette formation abordant progressivement, et avec beaucoup de pédagogie, chaque thème de celle-ci.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PATRIMOINE

DL210C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Mariage

Parcours «Situations matrimoniales»

COMPÉTENCES VISÉES

- Informer le prospect ou le client sur les conséquences de son choix de vie commune.

PROGRAMME

C. MARIAGE (20 MN)

1. Régime matrimonial applicable
2. Qualification des biens propres et des biens communs sur les régimes communautaires
3. Qualification des biens personnels et des biens indivis sur les régimes séparatistes
4. Qualification de patrimoine originaire et de patrimoine final sur le régime de participation aux acquêts
5. Liquidation du régime matrimonial

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender les régimes matrimoniaux, successoraux et fiscaux applicables

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Ce module se présente comme une formation d'initiation aux situations matrimoniales. Il intéressera donc toute personne souhaitant acquérir les principes clés des régimes matrimoniaux.
- Il s'adresse certes aux conseillers, chargés de clientèle et gestionnaires de contrats, mais également à toute personne souhaitant mieux connaître les différents cadres de la vie à deux.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un master en droit du patrimoine professionnel, et après avoir travaillé dans de nombreuses structures d'assurance, Marie-Hélène Remond a fondé sa propre société en gestion du patrimoine. Elle partage donc aujourd'hui son temps entre le conseil et la formation. Parmi ses nombreux domaines d'intervention, on compte le droit de la formation, la fiscalité du particulier, la gestion patrimoniale et les produits d'assurance vie et de personnes.
- Julien, notre animateur, vous accompagne tout au long de cette formation abordant progressivement, et avec beaucoup de pédagogie, chaque thème de celle-ci.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PATRIMOINE

DL210D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Changement de régime matrimonial

Parcours «Situations matrimoniales»

COMPÉTENCES VISÉES

- Aviser le client sur les conditions dans lesquelles le mode de vie commune peut être modifié et l'alerter des conséquences de ce choix.

PROGRAMME

D. CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL (20 MN)

1. Changement de régime et intérêt de la famille
2. Interventions et rôles du juge et du notaire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender les régimes matrimoniaux, successoraux et fiscaux applicables

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Ce module se présente comme une formation d'initiation aux situations matrimoniales. Il intéressera donc toute personne souhaitant acquérir les principes clés des régimes matrimoniaux.
- Il s'adresse certes aux conseillers, chargés de clientèle et gestionnaires de contrats, mais également à toute personne souhaitant mieux connaître les différents cadres de la vie à deux.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un master en droit du patrimoine professionnel, et après avoir travaillé dans de nombreuses structures d'assurance, Marie-Hélène Remond a fondé sa propre société en gestion du patrimoine. Elle partage donc aujourd'hui son temps entre le conseil et la formation. Parmi ses nombreux domaines d'intervention, on compte le droit de la formation, la fiscalité du particulier, la gestion patrimoniale et les produits d'assurance vie et de personnes.
- Julien, notre animateur, vous accompagne tout au long de cette formation abordant progressivement, et avec beaucoup de pédagogie, chaque thème de celle-ci.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PATRIMOINE

DL210E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

PACS

Parcours «Situations matrimoniales»

COMPÉTENCES VISÉES

- Informer le prospect ou le client sur les conséquences de son choix de vie commune.

PROGRAMME

E. PACS (15 MN)

1. Régime de la séparation des biens
2. Régime de l'indivision sur option

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender les régimes matrimoniaux, successoraux et fiscaux applicables

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Ce module se présente comme une formation d'initiation aux situations matrimoniales. Il intéressera donc toute personne souhaitant acquérir les principes clés des régimes matrimoniaux.
- Il s'adresse certes aux conseillers, chargés de clientèle et gestionnaires de contrats, mais également à toute personne souhaitant mieux connaître les différents cadres de la vie à deux.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un master en droit du patrimoine professionnel, et après avoir travaillé dans de nombreuses structures d'assurance, Marie-Hélène Remond a fondé sa propre société en gestion du patrimoine. Elle partage donc aujourd'hui son temps entre le conseil et la formation. Parmi ses nombreux domaines d'intervention, on compte le droit de la formation, la fiscalité du particulier, la gestion patrimoniale et les produits d'assurance vie et de personnes.
- Julien, notre animateur, vous accompagne tout au long de cette formation abordant progressivement, et avec beaucoup de pédagogie, chaque thème de celle-ci.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PATRIMOINE

DL211A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Qu'est-ce que le patrimoine ?

Parcours «Composantes du patrimoine»

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir la composition du patrimoine d'un client

PROGRAMME

A. QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE ? (20 MN)

1. Définition
2. Notion actif/passif
3. Vision globale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés des produits d'épargne pertinents
Apprécier les avantages et risques liés aux différentes options d'investissement

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Conseillers et Chargés de clientèle
- Gestionnaires de contrat
- Toute personne qui souhaite acquérir une bonne culture sur la gestion du patrimoine, à titre personnel ou professionnel

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un master en droit du patrimoine professionnel, et après avoir travaillé dans de nombreuses structures d'assurance, Marie-Hélène Rémond a fondé sa propre société en gestion du patrimoine. Elle partage donc aujourd'hui son temps entre le conseil et la formation. Parmi ses nombreux domaines d'intervention on compte, la fiscalité du particulier, la gestion patrimoniale et les produits d'assurance vie et de personnes.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PATRIMOINE

DL211B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Immobilier

Parcours «Composantes du patrimoine»

COMPÉTENCES VISÉES

- Inventorier les éléments composant les biens immobiliers

PROGRAMME

B. IMMOBILIER (20 MN)

1. Définition
2. Frais
3. Acquisition

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés des produits d'épargne pertinents
Apprécier les avantages et risques liés aux différentes options d'investissement

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Conseillers et Chargés de clientèle
- Gestionnaires de contrat
- Toute personne qui souhaite acquérir une bonne culture sur la gestion du patrimoine, à titre personnel ou professionnel

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un master en droit du patrimoine professionnel, et après avoir travaillé dans de nombreuses structures d'assurance, Marie-Hélène Rémond a fondé sa propre société en gestion du patrimoine. Elle partage donc aujourd'hui son temps entre le conseil et la formation. Parmi ses nombreux domaines d'intervention on compte, la fiscalité du particulier, la gestion patrimoniale et les produits d'assurance vie et de personnes.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PATRIMOINE

DL211C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Valeurs mobilières

Parcours «Composantes du patrimoine»

COMPÉTENCES VISÉES

- Inventorier les éléments composant les valeurs mobilières

PROGRAMME

C. VALEURS MOBILIÈRES (20 MN)

1. Définition
2. Action
3. Obligation
4. OPCVM

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés des produits d'épargne pertinents
Apprécier les avantages et risques liés aux différentes options d'investissement

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Conseillers et Chargés de clientèle
- Gestionnaires de contrat
- Toute personne qui souhaite acquérir une bonne culture sur la gestion du patrimoine, à titre personnel ou professionnel

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un master en droit du patrimoine professionnel, et après avoir travaillé dans de nombreuses structures d'assurance, Marie-Hélène Rémond a fondé sa propre société en gestion du patrimoine. Elle partage donc aujourd'hui son temps entre le conseil et la formation. Parmi ses nombreux domaines d'intervention on compte, la fiscalité du particulier, la gestion patrimoniale et les produits d'assurance vie et de personnes.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PATRIMOINE

DL211D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Produits bancaires

Parcours «Composantes du patrimoine»

COMPÉTENCES VISÉES

- Inventorier les éléments composant les produits bancaires

PROGRAMME

D. PRODUITS BANCAIRES (20 MN)

1. Définition
2. Produits réglementés
3. Produits non réglementés
4. Autres produits

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés des produits d'épargne pertinents
Apprécier les avantages et risques liés aux différentes options d'investissement

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Conseillers et Chargés de clientèle
- Gestionnaires de contrat
- Toute personne qui souhaite acquérir une bonne culture sur la gestion du patrimoine, à titre personnel ou professionnel

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un master en droit du patrimoine professionnel, et après avoir travaillé dans de nombreuses structures d'assurance, Marie-Hélène Rémond a fondé sa propre société en gestion du patrimoine. Elle partage donc aujourd'hui son temps entre le conseil et la formation. Parmi ses nombreux domaines d'intervention on compte, la fiscalité du particulier, la gestion patrimoniale et les produits d'assurance vie et de personnes.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PATRIMOINE

DL211E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance vie

Parcours «Composantes du patrimoine»

COMPÉTENCES VISÉES

- Conseiller le prospect ou le client sur la souscription d'un contrat d'assurance vie

PROGRAMME

E. ASSURANCE VIE (20 MN)

1. Définition
2. Placement financier
3. Frais

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés des produits d'épargne pertinents
Apprécier les avantages et risques liés aux différentes options d'investissement

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Conseillers et Chargés de clientèle
- Gestionnaires de contrat
- Toute personne qui souhaite acquérir une bonne culture sur la gestion du patrimoine, à titre personnel ou professionnel

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un master en droit du patrimoine professionnel, et après avoir travaillé dans de nombreuses structures d'assurance, Marie-Hélène Rémond a fondé sa propre société en gestion du patrimoine. Elle partage donc aujourd'hui son temps entre le conseil et la formation. Parmi ses nombreux domaines d'intervention on compte, la fiscalité du particulier, la gestion patrimoniale et les produits d'assurance vie et de personnes.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

VIE, ÉPARGNE, RETRAITE ET PLACEMENTS

DL212A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Retraite obligatoire des salariés du secteur privé

Parcours «Retraite»

COMPÉTENCES VISÉES

- Expliquer au client les différents régimes de retraite obligatoire du secteur privé

PROGRAMME

A. RETRAITE OBLIGATOIRE DES SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ

1. Retraite de base/retraite complémentaire
2. Caractéristiques du régime des retraites

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Conseillers
- Chargés de clientèle
- Gestionnaires de contrat

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master en gestion de patrimoine et banque privée de l'Université Paris Dauphine, Clément Joly a exercé la profession de banquier privé chez BNP Paribas. il est actuellement formateur notamment pour l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage.
- Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

VIE, ÉPARGNE, RETRAITE ET PLACEMENTS

DL212B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Comprendre le mécanisme de fonctionnement des régimes spéciaux

Parcours «Retraite»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer le régime spécifique correspondant au statut du futur retraité

PROGRAMME

B. COMPRENDRE LE MÉCANISME DE FONCTIONNEMENT DES RÉGIMES SPÉCIAUX

1. Indépendants
2. Professions libérales
3. Fonctionnaires de l'Etat

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Conseillers
- Chargés de clientèle
- Gestionnaires de contrat

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master en gestion de patrimoine et banque privée de l'Université Paris Dauphine, Clément Joly a exercé la profession de banquier privé chez BNP Paribas. il est actuellement formateur notamment pour l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage.
- Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

VIE, ÉPARGNE, RETRAITE ET PLACEMENTS

DL212C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Calcul des prestations retraite de base

Parcours «Retraite»

COMPÉTENCES VISÉES

- Calculer les prestations de retraite de base

PROGRAMME

C. CALCUL DES PRESTATIONS RETRAITE DE BASE (20 MN)

1. Connaître les régimes de retraite applicables aux personnes non salariées
2. Comprendre la différenciation entre régime de base et régime complémentaire des régimes spéciaux

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Conseillers
- Chargés de clientèle
- Gestionnaires de contrat

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master en gestion de patrimoine et banque privée de l'Université Paris Dauphine, Clément Joly a exercé la profession de banquier privé chez BNP Paribas. il est actuellement formateur notamment pour l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage.
- Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

VIE, ÉPARGNE, RETRAITE ET PLACEMENTS

DL212D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Retraite : solutions assurantielles

Parcours «Retraite»

COMPÉTENCES VISÉES

- Conseiller le client sur les contrats d'assurance retraite

PROGRAMME

D. RETRAITE : SOLUTIONS ASSURANTIELLES

1. Contrat PERP
2. Contrat Madelin

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Conseillers
- Chargés de clientèle
- Gestionnaires de contrat

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master en gestion de patrimoine et banque privée de l'Université Paris Dauphine, Clément Joly a exercé la profession de banquier privé chez BNP Paribas. il est actuellement formateur notamment pour l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage.
- Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

VIE, ÉPARGNE, RETRAITE ET PLACEMENTS

DL212E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Ouverture des droits à la retraite

Parcours «Retraite»

COMPÉTENCES VISÉES

- Procéder à l'ouverture des droits à la retraite d'un assuré

PROGRAMME

E. OUVERTURE DES DROITS À LA RETRAITE

1. Droits de l'assuré
2. Réversion
3. Devoirs de l'assuré

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Conseillers
- Chargés de clientèle
- Gestionnaires de contrat

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master en gestion de patrimoine et banque privée de l'Université Paris Dauphine, Clément Joly a exercé la profession de banquier privé chez BNP Paribas. il est actuellement formateur notamment pour l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage.
- Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

PATRIMOINE

DL213A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Bénéficiaires désignés par la loi

Parcours «Introduction aux successions»

COMPÉTENCES VISÉES

- Régler la succession au bénéficiaire en vertu des dispositions légales.

PROGRAMME

A. BÉNÉFICIAIRES DÉSIGNÉS PAR LA LOI (20 MN)

1. Dévolution de la succession en l'absence de conjoint survivant
2. Dévolution de la succession en présence du conjoint survivant
3. Dévolution dans le cadre du PACS et du concubinage

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender les régimes matrimoniaux, successoraux et fiscaux applicables

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse de préférence à toute personne appelée à gérer la préparation ou la liquidation d'une succession.
- Également, vous pourrez utiliser cette formation pour proposer la commercialisation de contrats d'assurance vie dans le cadre de la transmission d'un capital.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Clément Joly est titulaire d'un Master en gestion de patrimoine et banque privée de l'université Paris-Dauphine. Après avoir exercé la profession de banquier privé chez BNP Paribas, il est actuellement formateur pour l'institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS) et l'École Nationale d'Assurance (ENASS).
- Diplômé de l'université Paris-Dauphine et fondateur de RB Conseil (gestion de patrimoine de footballeurs professionnels), Redouane Bougarne est un expert en matière d'optimisation fiscale, de développement et transmission du patrimoine. Il a intégré l'équipe pédagogique de l'IFPASS afin de transmettre son expérience et son savoir !

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés de l'assurance santé. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PATRIMOINE

DL213B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Bénéficiaires désignés par la volonté du défunt

Parcours «Introduction aux successions»

COMPÉTENCES VISÉES

- Rechercher le bénéficiaire de la succession, désigné par la volonté du défunt.

PROGRAMME

B. BÉNÉFICIAIRES DÉSIGNÉS PAR LA VOLONTÉ DU DÉFUNT (20 MN)

1. Choix testamentaire
2. Réserve héréditaire et la quotité disponible
3. Notion de réduction

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender les régimes matrimoniaux, successoraux et fiscaux applicables

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse de préférence à toute personne appelée à gérer la préparation ou la liquidation d'une succession.
- Également, vous pourrez utiliser cette formation pour proposer la commercialisation de contrats d'assurance vie dans le cadre de la transmission d'un capital.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Clément Joly est titulaire d'un Master en gestion de patrimoine et banque privée de l'université Paris-Dauphine. Après avoir exercé la profession de banquier privé chez BNP Paribas, il est actuellement formateur pour l'institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS) et l'École Nationale d'Assurance (ENASS).
- Diplômé de l'université Paris-Dauphine et fondateur de RB Conseil (gestion de patrimoine de footballeurs professionnels), Redouane Bougarne est un expert en matière d'optimisation fiscale, de développement et transmission du patrimoine. Il a intégré l'équipe pédagogique de l'IFPASS afin de transmettre son expérience et son savoir !

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Des vidéos explicatives permettant d'acquérir rapidement les éléments clés de l'assurance santé. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PATRIMOINE

DL213C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Régime fiscal de la succession

Parcours «Introduction aux successions»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer le régime fiscal approprié à la succession.

PROGRAMME

C. RÉGIME FISCAL DE LA SUCCESSION (20 MN)

1. Calcul de l'actif transmis
2. Fiscalité des héritiers réservataires
3. Cas particuliers prévus par la loi TEPA

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender les régimes matrimoniaux, successoraux et fiscaux applicables

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse de préférence à toute personne appelée à gérer la préparation ou la liquidation d'une succession.
- Également, vous pourrez utiliser cette formation pour proposer la commercialisation de contrats d'assurance vie dans le cadre de la transmission d'un capital.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Clément Joly est titulaire d'un Master en gestion de patrimoine et banque privée de l'université Paris-Dauphine. Après avoir exercé la profession de banquier privé chez BNP Paribas, il est actuellement formateur pour l'institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS) et l'École Nationale d'Assurance (ENASS).
- Diplômé de l'université Paris-Dauphine et fondateur de RB Conseil (gestion de patrimoine de footballeurs professionnels), Redouane Bougarne est un expert en matière d'optimisation fiscale, de développement et transmission du patrimoine. Il a intégré l'équipe pédagogique de l'IFPASS afin de transmettre son expérience et son savoir !

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Des vidéos explicatives permettant d'acquérir rapidement les éléments clés de l'assurance santé. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PATRIMOINE

DL213D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Solutions d'optimisation de transmission du patrimoine

Parcours «Introduction aux successions»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les solutions d'optimisation de transmission du patrimoine

PROGRAMME

D. SOLUTIONS D'OPTIMISATION DE TRANSMISSION DU PATRIMOINE (20 MN)

1. Donations entre vifs
2. Démembrement de propriété
3. Aménagement du régime matrimonia

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender les régimes matrimoniaux, successoraux et fiscaux applicables

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse de préférence à toute personne appelée à gérer la préparation ou la liquidation d'une succession.
- Également, vous pourrez utiliser cette formation pour proposer la commercialisation de contrats d'assurance vie dans le cadre de la transmission d'un capital.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Clément Joly est titulaire d'un Master en gestion de patrimoine et banque privée de l'université Paris-Dauphine. Après avoir exercé la profession de banquier privé chez BNP Paribas, il est actuellement formateur pour l'institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS) et l'École Nationale d'Assurance (ENASS).
- Diplômé de l'université Paris-Dauphine et fondateur de RB Conseil (gestion de patrimoine de footballeurs professionnels), Redouane Bougarne est un expert en matière d'optimisation fiscale, de développement et transmission du patrimoine. Il a intégré l'équipe pédagogique de l'IFPASS afin de transmettre son expérience et son savoir !

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Des vidéos explicatives permettant d'acquérir rapidement les éléments clés de l'assurance santé. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PATRIMOINE

DL213E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Régime dérogatoire aux droits de succession : Assurance vie

Parcours «Introduction aux successions»

COMPÉTENCES VISÉES

- Recommander au client le régime dérogatoire du contrat d'assurance vie

PROGRAMME

E. RÉGIME DÉROGATOIRE AUX DROITS DE SUCCESSION : ASSURANCE VIE (20 MN)

1. Formalisation du contrat
2. Stipulation pour autrui
3. Avantages fiscaux au profit des bénéficiaires

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender les régimes matrimoniaux, successoraux et fiscaux applicables

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse de préférence à toute personne appelée à gérer la préparation ou la liquidation d'une succession.
- Également, vous pourrez utiliser cette formation pour proposer la commercialisation de contrats d'assurance vie dans le cadre de la transmission d'un capital.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Clément Joly est titulaire d'un Master en gestion de patrimoine et banque privée de l'université Paris-Dauphine. Après avoir exercé la profession de banquier privé chez BNP Paribas, il est actuellement formateur pour l'institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS) et l'École Nationale d'Assurance (ENASS).
- Diplômé de l'université Paris-Dauphine et fondateur de RB Conseil (gestion de patrimoine de footballeurs professionnels), Redouane Bougarne est un expert en matière d'optimisation fiscale, de développement et transmission du patrimoine. Il a intégré l'équipe pédagogique de l'IFPASS afin de transmettre son expérience et son savoir !

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés de l'assurance santé. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

VIE, ÉPARGNE, RETRAITE ET PLACEMENTS

DL214A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Différentes catégories de contrats d'assurance vie

Parcours «Spécificités des contrats d'assurance vie et de capitalisation»

COMPÉTENCES VISÉES

- Présenter au client les différentes catégories de contrats d'assurance vie

PROGRAMME

A. DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE CONTRATS D'ASSURANCE VIE

1. Contrat mono-support
2. Fonds euro-croissance
3. Assurance vie multi-supports

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés des produits d'épargne pertinents
Appréhender les régimes matrimoniaux, successoraux et fiscaux applicables

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Conseillers
- Chargés de clientèle
- Gestionnaires de contrat

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master en gestion de patrimoine et banque privée de l'Université Paris Dauphine, Clément Joly a exercé la profession de banquier privé chez BNP Paribas. Il est actuellement formateur notamment pour l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage.
- Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

VIE, ÉPARGNE, RETRAITE ET PLACEMENTS

DL214B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Mécanisme de la souscription du contrat d'assurance vie

Parcours «Spécificités des contrats d'assurance vie et de capitalisation»

COMPÉTENCES VISÉES

- Souscrire un contrat d'assurance vie en fonction du profil client

PROGRAMME

B. MÉCANISME DE LA SOUSCRIPTION DU CONTRAT D'ASSURANCE VIE

1. Assureur
2. Souscripteur
3. Assuré
4. Bénéficiaire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés des produits d'épargne pertinents
Appréhender les régimes matrimoniaux, successoraux et fiscaux applicables

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Conseillers
- Chargés de clientèle
- Gestionnaires de contrat

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master en gestion de patrimoine et banque privée de l'Université Paris Dauphine, Clément Joly a exercé la profession de banquier privé chez BNP Paribas. Il est actuellement formateur notamment pour l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage.
- Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

VIE, ÉPARGNE, RETRAITE ET PLACEMENTS

DL214C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Méthodes de constitution de l'épargne du contrat d'assurance vie

Parcours «Spécificités des contrats d'assurance vie et de capitalisation»

COMPÉTENCES VISÉES

- Expliquer au client les méthodes de constitution de l'épargne du contrat d'assurance vie

PROGRAMME

C. MÉTHODES DE CONSTITUTION DE L'ÉPARGNE DU CONTRAT D'ASSURANCE VIE

1. Différents types de versements
2. Divers frais engendrés

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés des produits d'épargne pertinents
Appréhender les régimes matrimoniaux, successoraux et fiscaux applicables

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Conseillers
- Chargés de clientèle
- Gestionnaires de contrat

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master en gestion de patrimoine et banque privée de l'Université Paris Dauphine, Clément Joly a exercé la profession de banquier privé chez BNP Paribas. Il est actuellement formateur notamment pour l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage.
- Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

VIE, ÉPARGNE, RETRAITE ET PLACEMENTS

DL214D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Différentes méthodes de disposition du capital et sa fiscalité

Parcours «Spécificités des contrats d'assurance vie et de capitalisation»

COMPÉTENCES VISÉES

- Informer le client des méthodes de dispositions du capital et de la fiscalité appliquée

PROGRAMME

D. DIFFÉRENTES MÉTHODES DE DISPOSITION DU CAPITAL ET SA FISCALITÉ

1. Rachat
2. Fiscalité avantageuse
3. Rente viagère

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les régimes matrimoniaux, successoraux et fiscaux applicables

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Conseillers
- Chargés de clientèle
- Gestionnaires de contrat

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master en gestion de patrimoine et banque privée de l'Université Paris Dauphine, Clément Joly a exercé la profession de banquier privé chez BNP Paribas. Il est actuellement formateur notamment pour l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage.
- Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

VIE, ÉPARGNE, RETRAITE ET PLACEMENTS

DL214E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Subtilités de la fiscalité en cas de décès

Parcours «Spécificités des contrats d'assurance vie et de capitalisation»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les règles fiscales spécifiques en cas de décès

PROGRAMME

E. SUBTILITÉS DE LA FISCALITÉ EN CAS DE DÉCÈS

1. Fiscalité déterminée par l'âge du souscripteur au versement des fonds
2. Régime dérogatoire
3. Droits de succession

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés des produits d'épargne pertinents
Appréhender les régimes matrimoniaux, successoraux et fiscaux applicables

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Conseillers
- Chargés de clientèle
- Gestionnaires de contrat

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master en gestion de patrimoine et banque privée de l'Université Paris Dauphine, Clément Joly a exercé la profession de banquier privé chez BNP Paribas. Il est actuellement formateur notamment pour l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage.
- Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie répondant aux enjeux du digital. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL225A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Réagir face au conflit

Parcours «Bien gérer ses émotions»

COMPÉTENCES VISÉES

- Réagir positivement face à la colère

PROGRAMME

A. RÉAGIR FACE AU CONFLIT

1. Évaluer son état émotionnel
2. Lutter contre les a priori
3. Verbaliser ses émotions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ASSURANCE SANTÉ. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant bien gérer ses émotions dans des situations difficiles

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés de l'assurance santé. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL225B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Réagir face au stress

Parcours «Bien gérer ses émotions»

COMPÉTENCES VISÉES

- Anticiper ou gérer les situations conflictuelles

PROGRAMME

B. RÉAGIR FACE AU STRESS

1. Apprendre à gérer son temps
2. Apprendre à bien respirer
3. Adopter un état d'esprit positif

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ASSURANCE SANTÉ. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant bien gérer ses émotions dans des situations difficiles

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés de l'assurance santé. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL225C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Réagir face à la colère

Parcours «Bien gérer ses émotions»

COMPÉTENCES VISÉES

- Adopter un comportement adapté face à une personne en détresse

PROGRAMME

C. RÉAGIR FACE À LA COLÈRE

1. Laisser la colère de l'interlocuteur s'exprimer
2. Adopter une compréhension positive
3. Reprendre la situation en main

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ASSURANCE SANTÉ. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant bien gérer ses émotions dans des situations difficiles

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés de l'assurance santé. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL225D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Réagir face à la détresse

Parcours «Bien gérer ses émotions»

COMPÉTENCES VISÉES

- Réagir positivement face à des situations de stress

PROGRAMME

D. RÉAGIR FACE À LA DÉTRESSE

1. Ecouter son interlocuteur
2. Garder son objectif en tête
3. Évacuer sa charge émotionnelle

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ASSURANCE SANTÉ. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant bien gérer ses émotions dans des situations difficiles

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés de l'assurance santé. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL225E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Maîtriser le DESC, outil de communication non violente

Parcours «Bien gérer ses émotions»

COMPÉTENCES VISÉES

- Utiliser en entreprise le DESC, outil de communication non violente

PROGRAMME

E. MAÎTRISER LE DESC, OUTIL DE COMMUNICATION NON VIOLENTE

1. Poser un problème sereinement
2. Parler de ses émotions
3. Trouver un accord sur une solution

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ASSURANCE SANTÉ. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant bien gérer ses émotions dans des situations difficiles

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés de l'assurance santé. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL226A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Découvrir le cadre réglementaire et les enjeux de la gestion sinistre

Parcours «Bien gérer la relation avec l'assuré lors d'un sinistre»

COMPÉTENCES VISÉES

- Distinguer un fait, une opinion d'un sentiment pour mieux comprendre le message du client

PROGRAMME

A. ENJEUX DE LA GESTION DES SINISTRES POUR LES ASSUREURS

1. Enjeu de fidélisation derrière la gestion de sinistre
2. Comprendre les clients et leurs réactions lors de la survenance du sinistre

B. CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA GESTION DES SINISTRES

1. Cadre réglementaire de la prise en charge des sinistres
2. Voies de recours pour l'assuré insatisfait de l'indemnisation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Identifier et prendre en compte les évolutions de la situation et des besoins du client nécessitant une évolution du contrat

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de dossier sinistre
- Toute personne en contact avec un client lors de la gestion d'un dossier sinistre

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Bien connaître la gestion d'un dossier sinistre.Avoir une activité professionnelle en lien avec le client. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

-

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL226B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Différencier faits, opinions et sentiments

Parcours «Bien gérer la relation avec l'assuré lors d'un sinistre»

COMPÉTENCES VISÉES

- Utiliser un vocabulaire positif pour mieux présenter les avantages du produit

PROGRAMME

B. DIFFÉRENCIER FAITS, OPINIONS ET SENTIMENTS

1. Qu'est-ce qu'une opinion ? un fait ? un sentiment ?
2. Recourir à l'opinion ou au fait ou au sentiment pour gérer sa relation commerciale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Identifier et prendre en compte les évolutions de la situation et des besoins du client nécessitant une évolution du contrat

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de dossier sinistre
- Toute personne en contact avec un client lors de la gestion d'un dossier sinistre

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Bien connaître la gestion d'un dossier sinistre.Avoir une activité professionnelle en lien avec le client. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Parmi toutes ses casquettes, Geoffrey Prunier en arbore deux qui nous ont tout particulièrement intéressé dans la conception et l'animation de cette formation digitale : celle d'un expert de la relation client, acquise à travers ses postes de conseiller client puis animateur réseau pour di&#64256,érentes entreprises d'assurance d'une part et d'autre part celle d'un consultant dynamique passionné par ses métiers et son secteur !
- Ces doubles compétences sont aujourd'hui mises en musique à travers ce module digital qui permet à Geo&#64256,rey de partager avec vous les clés de sa réussite !

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL226C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Adopter un langage positif

Parcours «Bien gérer la relation avec l'assuré lors d'un sinistre»

COMPÉTENCES VISÉES

- Adopter une communication adaptée pour améliorer sa relation client.

PROGRAMME

C. ADOPTER UN LANGAGE AFFIRMATIF

1. Comprendre l'impact du langage négatif sur son interlocuteur
2. Comprendre l'impact du langage positif sur son interlocuteur
3. Transformer son langage négatif en langage positif

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Identifier et prendre en compte les évolutions de la situation et des besoins du client nécessitant une évolution du contrat

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de dossier sinistre
- Toute personne en contact avec un client lors de la gestion d'un dossier sinistre

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Bien connaître la gestion d'un dossier sinistre.Avoir une activité professionnelle en lien avec le client. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Parmi toutes ses casquettes, Geoffrey Prunier en arbore deux qui nous ont tout particulièrement intéressé dans la conception et l'animation de cette formation digitale : celle d'un expert de la relation client, acquise à travers ses postes de conseiller client puis animateur réseau pour di&#64256,érentes entreprises d'assurance d'une part et d'autre part celle d'un consultant dynamique passionné par ses métiers et son secteur !
- Ces doubles compétences sont aujourd'hui mises en musique à travers ce module digital qui permet à Geo&#64256,rey de partager avec vous les clés de sa réussite !

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL226D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Maîtriser sa communication avec la congruence

Parcours «Bien gérer la relation avec l'assuré lors d'un sinistre»

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en place les conditions d'un bon rebond commercial

PROGRAMME

D. MAÎTRISER SA COMMUNICATION AVEC LA CONGRUENCE

1. Distinguer verbal, non-verbal et paraverbal
2. Connaître l'impact des ces types de communication chez son interlocuteur
3. Maîtriser ses trois niveaux de communication

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Identifier et prendre en compte les évolutions de la situation et des besoins du client nécessitant une évolution du contrat

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de dossier sinistre
- Toute personne en contact avec un client lors de la gestion d'un dossier sinistre

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Bien connaître la gestion d'un dossier sinistre.Avoir une activité professionnelle en lien avec le client. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Parmi toutes ses casquettes, Geoffrey Prunier en arbore deux qui nous ont tout particulièrement intéressé dans la conception et l'animation de cette formation digitale : celle d'un expert de la relation client, acquise à travers ses postes de conseiller client puis animateur réseau pour di&#64256,érentes entreprises d'assurance d'une part et d'autre part celle d'un consultant dynamique passionné par ses métiers et son secteur !
- Ces doubles compétences sont aujourd'hui mises en musique à travers ce module digital qui permet à Geo&#64256,rey de partager avec vous les clés de sa réussite !

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL226E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Opérer le rebond commercial

Parcours «Bien gérer la relation avec l'assuré lors d'un sinistre»

COMPÉTENCES VISÉES

- Adopter une communication adaptée à la gestion de sinistre.
- Garantir le maintien d'une relation client de qualité.
- Connaître les conditions d'un bon rebond commercial.

PROGRAMME

E. OPÉRER LE REBOND COMMERCIAL

1. Rebondir suite à un sinistre automobile
2. Rebondir suite à un sinistre habitation
3. Conclure de manière positive

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Identifier et prendre en compte les évolutions de la situation et des besoins du client nécessitant une évolution du contrat

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de dossier sinistre.
- Toute personne en contact avec un client lors de la gestion d'un dossier sinistre.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Bien connaître la gestion d'un dossier sinistre.Avoir une activité professionnelle en lien avec le client. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Parmi toutes ses casquettes, Geoffrey Prunier en arbore deux qui nous ont tout particulièrement intéressé dans la conception et l'animation de cette formation digitale : celle d'un expert de la relation client, acquise à travers ses postes de conseiller client puis animateur réseau pour différentes entreprises d'assurance d'une part et d'autre part celle d'un consultant dynamique passionné par ses métiers et son secteur !
- Ces doubles compétences sont aujourd'hui mises en musique à travers ce module digital qui permet à Geoffrey de partager avec vous les clés de sa réussite !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte.
- Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

INDEMNISATION : ASSURANCE HABITATION & AUTRES RISQUES

DL231A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Champ d'application de la convention IRSI

Parcours «Convention IRSI»

COMPÉTENCES VISÉES

- Déterminer les conditions d'application de la convention IRSI

PROGRAMME

A. CHAMP D'APPLICATION DE LA CONVENTION IRSI

1. Présentation de la convention IRSI
2. Identification des sinistres auxquels IRSI s'applique
3. Notion de local sinistré

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires sinistre dégât des eaux
- Gestionnaires sinistre incendie
- Intermédiaires en assurance
- Professionnels de l'immobilier

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurances, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de &#64258,ottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.Lionel a suivi de près les travaux sur la convention IRSI et connaît bien non seulement son mode de fonctionnement mais aussi et surtout sa logique de mise en œuvre ! Il a écrit et scénarisé cette formation digitale avec pour ambition de présenter IRSI dans toute sa dimension novatrice et opérationnelle. Et nous pensons qu'il a réussi !
- Journaliste professionnelle, Sandra Gandoin et présentatrice pour BFM TV où elle traite les thèmes d'actualité en lien avec l'entreprise. Sandra intervient régulièrement dans des formations digitales pour lesquelles elle aborde de manière simple et accessible les sujets les plus techniques.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

INDEMNISATION : ASSURANCE HABITATION & AUTRES RISQUES

DL231B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assureur gestionnaire

Parcours «Convention IRSI»

COMPÉTENCES VISÉES

- Déterminer l'assureur gestionnaire ainsi que ses missions dans le traitement du sinistre

PROGRAMME

B. ASSUREUR GESTIONNAIRE

1. Détermination et rôle de l'assureur gestionnaire
2. Procédure de recherche de fuite
3. Contenu des tranches de coûts et positionnement du sinistre dans une tranche

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires sinistre dégât des eaux
- Gestionnaires sinistre incendie
- Intermédiaires en assurance
- Professionnels de l'immobilier

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurances, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de &#64258,ottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.Lionel a suivi de près les travaux sur la convention IRSI et connaît bien non seulement son mode de fonctionnement mais aussi et surtout sa logique de mise en œuvre ! Il a écrit et scénarisé cette formation digitale avec pour ambition de présenter IRSI dans toute sa dimension novatrice et opérationnelle. Et nous pensons qu'il a réussi !
- Journaliste professionnelle, Sandra Gandoin et présentatrice pour BFM TV où elle traite les thèmes d'actualité en lien avec l'entreprise. Sandra intervient régulièrement dans des formations digitales pour lesquelles elle aborde de manière simple et accessible les sujets les plus techniques.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

INDEMNISATION : ASSURANCE HABITATION & AUTRES RISQUES

DL231C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Evaluation des dommages

Parcours «Convention IRSI»

COMPÉTENCES VISÉES

- Evaluer le montant des dommages subis par l'assuré
- Informer le client des modalités de prise en charge de son sinistre

PROGRAMME

C. EVALUATION DES DOMMAGES

1. Modalités de chiffrage entre tranche 1 et tranche 2
2. Portée de l'expertise pour compte commun
3. Modalités d'évaluation des dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires sinistre dégât des eaux
- Gestionnaires sinistre incendie
- Intermédiaires en assurance
- Professionnels de l'immobilier

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurances, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de &#64258,ottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.Lionel a suivi de près les travaux sur la convention IRSI et connaît bien non seulement son mode de fonctionnement mais aussi et surtout sa logique de mise en œuvre ! Il a écrit et scénarisé cette formation digitale avec pour ambition de présenter IRSI dans toute sa dimension novatrice et opérationnelle. Et nous pensons qu'il a réussi !
- Journaliste professionnelle, Sandra Gandoin et présentatrice pour BFM TV où elle traite les thèmes d'actualité en lien avec l'entreprise. Sandra intervient régulièrement dans des formations digitales pour lesquelles elle aborde de manière simple et accessible les sujets les plus techniques.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

INDEMNISATION : ASSURANCE HABITATION & AUTRES RISQUES

DL231D	PERFECTIONNEMENT	20 min	Exonérés de TVA

Indemnisation et recours

Parcours «Convention IRSI»

COMPÉTENCES VISÉES

- Exercer les recours selon les modalités définies par la convention.

PROGRAMME

D. INDEMNISATION ET RECOURS

1. Connaître l'assureur prenant en charge les dommages par local sinistré selon la tranche dans laquelle se place le sinistre
2. Détermination des modalités du recours éventuel selon la tranche
3. Modalités de recours contre un tiers responsable extérieur à l'immeuble

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires sinistre dégât des eaux
- Gestionnaires sinistre incendie
- Intermédiaires en assurance
- Professionnels de l'immobilier

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurances, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de &#64258,ottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.Lionel a suivi de près les travaux sur la convention IRSI et connaît bien non seulement son mode de fonctionnement mais aussi et surtout sa logique de mise en œuvre ! Il a écrit et scénarisé cette formation digitale avec pour ambition de présenter IRSI dans toute sa dimension novatrice et opérationnelle. Et nous pensons qu'il a réussi !
- Journaliste professionnelle, Sandra Gandoin et présentatrice pour BFM TV où elle traite les thèmes d'actualité en lien avec l'entreprise. Sandra intervient régulièrement dans des formations digitales pour lesquelles elle aborde de manière simple et accessible les sujets les plus techniques.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

INDEMNISATION : ASSURANCE HABITATION & AUTRES RISQUES

DL231E	PERFECTIONNEMENT	20 min	Exonérés de TVA

Situations particulières

Parcours «Convention IRSI»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer aux situations particulières, les conditions de prises en charge définies dans la convention IRSI

PROGRAMME

E. SITUATIONS PARTICULIÈRES

1. Survenance d'une aggravation du sinistre selon la tranche
2. Réalisation d'une action de remboursement
3. Action en récupération exercée par l'assureur du copropriétaire occupant auprès de l'assureur de l'immeuble

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires sinistre dégât des eaux
- Gestionnaires sinistre incendie
- Intermédiaires en assurance
- Professionnels de l'immobilier

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurances, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de &#64258,ottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.Lionel a suivi de près les travaux sur la convention IRSI et connaît bien non seulement son mode de fonctionnement mais aussi et surtout sa logique de mise en œuvre ! Il a écrit et scénarisé cette formation digitale avec pour ambition de présenter IRSI dans toute sa dimension novatrice et opérationnelle. Et nous pensons qu'il a réussi !
- Journaliste professionnelle, Sandra Gandoin et présentatrice pour BFM TV où elle traite les thèmes d'actualité en lien avec l'entreprise. Sandra intervient régulièrement dans des formations digitales pour lesquelles elle aborde de manière simple et accessible les sujets les plus techniques.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL232A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Information précontractuelle et contractuelle

Parcours «Relation avec le client»

COMPÉTENCES VISÉES

- Transmettre à l'assuré les informations précontractuelles et contractuelles

PROGRAMME

A. INFORMATION PRÉCONTRACUELLE ET CONTRACTUELLE

1. Textes réglementaires en matière d'information et de protection du consommateur
2. Information précontractuelle
3. Information contractuelle

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Identifier et analyser les besoins du client, le conseiller et proposer une solution cohérente ou appropriée
Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Toute personne en lien avec le client

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Agent général, formateur et enseignant à l'Ifpass, auteur de nombreux ouvrages notamment sur la prévoyance individuelle, Franck Buleux a de nombreuses cordes à son arc ! Il est également passionné d'Europe et de Normandie, région à laquelle sa plume n'est pas non plus restée insensible.
- Franck nous plonge, à travers cette formation digitale, dans les grands principes de la relation avec le client, toujours guidé par le soucis d'aborder ce thème avec beaucoup de simplicité et de pédagogie !
- Jean-Pierre Monchi est certifié CGPC et est titulaire des BP et BTS Assurances. Après avoir exercé la profession de commercial et Manager commercial chez AXA puis de Responsable Formation et Animateur National des Ventes chez Groupama Gan, il est actuellement formateur et assure des prestations pour différents organismes dont l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL232B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Devoir de conseil

Parcours «Relation avec le client»

COMPÉTENCES VISÉES

- Remplir son devoir de conseil tout au long de la vie du contrat d'assurance

PROGRAMME

B. DEVOIR DE CONSEIL

1. Obligation de conseil avant la formation du contrat
2. Obligation de conseil après la formation du contrat

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Identifier et analyser les besoins du client, le conseiller et proposer une solution cohérente ou appropriée
Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Toute personne en lien avec le client

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Agent général, formateur et enseignant à l'Ifpass, auteur de nombreux ouvrages notamment sur la prévoyance individuelle, Franck Buleux a de nombreuses cordes à son arc ! Il est également passionné d'Europe et de Normandie, région à laquelle sa plume n'est pas non plus restée insensible.
- Franck nous plonge, à travers cette formation digitale, dans les grands principes de la relation avec le client, toujours guidé par le soucis d'aborder ce thème avec beaucoup de simplicité et de pédagogie !
- Jean-Pierre Monchi est certifié CGPC et est titulaire des BP et BTS Assurances. Après avoir exercé la profession de commercial et Manager commercial chez AXA puis de Responsable Formation et Animateur National des Ventes chez Groupama Gan, il est actuellement formateur et assure des prestations pour différents organismes dont l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL232C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Protection du consommateur

Parcours «Relation avec le client»

COMPÉTENCES VISÉES

- Prendre en compte la volonté du client d'adhérer ou non au contrat d'assurance

PROGRAMME

C. PROTECTION DU CONSOMMATEUR

1. Droit de renonciation
2. Renonciation infra-annuelle
3. Dénonciation du contrat à tacite reconduction

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Identifier et analyser les besoins du client, le conseiller et proposer une solution cohérente ou appropriée
Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Toute personne en lien avec le client

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Agent général, formateur et enseignant à l'Ifpass, auteur de nombreux ouvrages notamment sur la prévoyance individuelle, Franck Buleux a de nombreuses cordes à son arc ! Il est également passionné d'Europe et de Normandie, région à laquelle sa plume n'est pas non plus restée insensible.
- Franck nous plonge, à travers cette formation digitale, dans les grands principes de la relation avec le client, toujours guidé par le soucis d'aborder ce thème avec beaucoup de simplicité et de pédagogie !
- Jean-Pierre Monchi est certifié CGPC et est titulaire des BP et BTS Assurances. Après avoir exercé la profession de commercial et Manager commercial chez AXA puis de Responsable Formation et Animateur National des Ventes chez Groupama Gan, il est actuellement formateur et assure des prestations pour différents organismes dont l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL232D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Gestion du contrat lors de la survenance du sinistre

Parcours «Relation avec le client»

COMPÉTENCES VISÉES

- Gérer une déclaration de sinistre

PROGRAMME

D. GESTION DU CONTRAT LORS DE LA SURVENANCE DU SINISTRE

1. Délai et forme de déclaration du sinistre
2. Contenu de la déclaration du sinistre
3. Obligations de l'assureur en cas de survenance du sinistre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Identifier et analyser les besoins du client, le conseiller et proposer une solution cohérente ou appropriée
Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Toute personne en lien avec le client

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Agent général, formateur et enseignant à l'Ifpass, auteur de nombreux ouvrages notamment sur la prévoyance individuelle, Franck Buleux a de nombreuses cordes à son arc ! Il est également passionné d'Europe et de Normandie, région à laquelle sa plume n'est pas non plus restée insensible.
- Franck nous plonge, à travers cette formation digitale, dans les grands principes de la relation avec le client, toujours guidé par le soucis d'aborder ce thème avec beaucoup de simplicité et de pédagogie !
- Jean-Pierre Monchi est certifié CGPC et est titulaire des BP et BTS Assurances. Après avoir exercé la profession de commercial et Manager commercial chez AXA puis de Responsable Formation et Animateur National des Ventes chez Groupama Gan, il est actuellement formateur et assure des prestations pour différents organismes dont l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL232E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Règlement du litige lié à l'exécution du contrat

Parcours «Relation avec le client»

COMPÉTENCES VISÉES

- Informer le client des différents modes de règlements des litiges

PROGRAMME

E. RÈGLEMENT DU LITIGE LIÉ À L'EXÉCUTION DU CONTRAT

1. Gestion des réclamation
2. Médiation en assurance
3. Procédures judiciaires

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Identifier et analyser les besoins du client, le conseiller et proposer une solution cohérente ou appropriée
Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats
- Chargés de clientèle
- Toute personne en lien avec le client

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Agent général, formateur et enseignant à l'Ifpass, auteur de nombreux ouvrages notamment sur la prévoyance individuelle, Franck Buleux a de nombreuses cordes à son arc ! Il est également passionné d'Europe et de Normandie, région à laquelle sa plume n'est pas non plus restée insensible.
- Franck nous plonge, à travers cette formation digitale, dans les grands principes de la relation avec le client, toujours guidé par le soucis d'aborder ce thème avec beaucoup de simplicité et de pédagogie !
- Jean-Pierre Monchi est certifié CGPC et est titulaire des BP et BTS Assurances. Après avoir exercé la profession de commercial et Manager commercial chez AXA puis de Responsable Formation et Animateur National des Ventes chez Groupama Gan, il est actuellement formateur et assure des prestations pour différents organismes dont l'Institut de Formation pour la Profession de l'Assurance (IFPASS).

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL233A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Rôles de l'assurance

Parcours «Introduction à l'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Mesurer l'importance du secteur de l'assurance en France et en Europe, définir son rôle et ses spécificités

PROGRAMME

A. RÔLES DE L'ASSURANCE

1. Protéger le patrimoine
2. Développer le patrimoine
3. Autres rôles de l'assurance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les différents acteurs de la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant se familiariser avec le secteur et les enjeux de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Agent général, formateur et enseignant à l'Ifpass, auteur de nombreux ouvrages notamment sur la prévoyance individuelle, Franck Buleux a de nombreuses cordes à son arc ! Il est également passionné d'Europe et de Normandie, région à laquelle sa plume n'est pas non plus restée insensible.
- Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, Anouar Nassiri a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL233B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Marché de l'assurance

Parcours «Introduction à l'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Evaluer le poids du marché de l'assurance en France et en Europe.

PROGRAMME

B. MARCHÉ DE L'ASSURANCE

1. Composition et poids du marché de l'assurance
2. Evolution du marché de l'assurance
3. Marché européen de l'assurance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES : UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les différents acteurs de la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant se familiariser avec le secteur et les enjeux de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Agent général, formateur et enseignant à l'Ifpass, auteur de nombreux ouvrages notamment sur la prévoyance individuelle, Franck Buleux a de nombreuses cordes à son arc ! Il est également passionné d'Europe et de Normandie, région à laquelle sa plume n'est pas non plus restée insensible.
- Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, Anouar Nassiri a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL233C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Différentes formes d'assurances

Parcours «Introduction à l'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Distinguer les différentes formes de l'assurance

PROGRAMME

C. DIFFÉRENTES FORMES D'ASSURANCE

1. Principes de classement des formes d'assurance
2. Classement par l'objet garanti
3. Classement par la nature de la prestation
4. Classement par le mode de gestion
5. Autres types de classement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les différents acteurs de la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant se familiariser avec le secteur et les enjeux de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Agent général, formateur et enseignant à l'Ifpass, auteur de nombreux ouvrages notamment sur la prévoyance individuelle, Franck Buleux a de nombreuses cordes à son arc ! Il est également passionné d'Europe et de Normandie, région à laquelle sa plume n'est pas non plus restée insensible.
- Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, Anouar Nassiri a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL233D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Acteurs de l'assurance

Parcours «Introduction à l'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les principaux acteurs sur le marché de l'assurance

PROGRAMME

D. ACTEURS DE L'ASSURANCE

1. Entreprise d'assurance
2. Intermédiaires
3. Nouveaux acteurs

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les différents acteurs de la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant se familiariser avec le secteur et les enjeux de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Agent général, formateur et enseignant à l'Ifpass, auteur de nombreux ouvrages notamment sur la prévoyance individuelle, Franck Buleux a de nombreuses cordes à son arc ! Il est également passionné d'Europe et de Normandie, région à laquelle sa plume n'est pas non plus restée insensible.
- Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, Anouar Nassiri a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL233E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Accéder au marché de l'assurance

Parcours «Introduction à l'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Remplir les conditions d'octroi de l'agrément délivré par l'ACPR

PROGRAMME

E. ACCÉDER AU MARCHÉ DE L'ASSURANCE : AGRÉMENT

1. Accéder au marché de l'assurance
2. Contrôle de l'ACPR
3. Sanctions de l'ACPR

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender les différents acteurs de la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant se familiariser avec le secteur et les enjeux de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Agent général, formateur et enseignant à l'Ifpass, auteur de nombreux ouvrages notamment sur la prévoyance individuelle, Franck Buleux a de nombreuses cordes à son arc ! Il est également passionné d'Europe et de Normandie, région à laquelle sa plume n'est pas non plus restée insensible.
- Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, Anouar Nassiri a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL234A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Champ d'application de la DDA

Parcours «5 piliers de la DDA»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les enjeux et le périmètre de la nouvelle directive distribution assurance (DDA)

PROGRAMME

A. CHAMP D'APPLICATION DE LA DDA

1. Pourquoi la DDA ?
2. Qui sont les acteurs concernés par la DDA ?
3. Qu'est-ce que la DDA change ?

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR

Compétence(s) DDA

Maîtriser les conditions d'accès et d'exercice de l'activité de distributeur
Maîtriser les règles de gouvernance et de surveillance des produits, de protection de la clientèle, d'information et de conseil, de gestion des conflits d'intérêts, de rémunération, de traitement des réclamations, de dispositif de médiation
Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Intermédiaires et distributeurs de produits d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître l'intermédiation, sa réglementation et ses acteurs.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Présidente de la société Eole Business et RH, docteur en droit, Marie Collin est une experte centrée sur les problématiques de Conformité en Banque et en Assurance. Sa carrière l'a menée à occuper des postes dans des grandes compagnies d'assurance, en tant que directrice juridique puis directrice de la conformité. Marie est également formatrice, enseignante et consultante et a à cœur de partager ses savoirs et sa passion avec le plus grand nombre de participants !

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL234B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Gouvernance des produits

Parcours «5 piliers de la DDA»

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en œuvre la gouvernance des produits

PROGRAMME

B. GOUVERNANCE DES PRODUITS

1. Gouvernance des produits, qu'est-ce que c'est ?
2. Comment mettre en place une gouvernance des produits ?
3. Peut-on vendre hors marché cible ?

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :TOUTE LA DDA TRAITÉE PAR NOTRE EXPERTE À TRAVERS UN JEU DE QUESTION-RÉPONSE

UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ASSURANCE SANTÉ. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR

Compétence(s) DDA

Maîtriser les conditions d'accès et d'exercice de l'activité de distributeur
Maîtriser les règles de gouvernance et de surveillance des produits, de protection de la clientèle, d'information et de conseil, de gestion des conflits d'intérêts, de rémunération, de traitement des réclamations, de dispositif de médiation
Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Intermédiaires et distributeurs de produits d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître l'intermédiation, sa réglementation et ses acteurs.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Présidente de la société Eole Business et RH, docteur en droit, Marie Collin est une experte centrée sur les problématiques de Conformité en Banque et en Assurance. Sa carrière l'a menée à occuper des postes dans des grandes compagnies d'assurance, en tant que directrice juridique puis directrice de la conformité. Marie est également formatrice, enseignante et consultante et a à cœur de partager ses savoirs et sa passion avec le plus grand nombre de participants !

POINTS FORTS

- Toute la DDA traitée par notre experte à travers un jeu de question-réponse Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés de l'assurance santé. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL234C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Obligation d'information et la DDA

Parcours «5 piliers de la DDA»

COMPÉTENCES VISÉES

- Remplir l'obligation d'information par la transmission de l'IPID.

PROGRAMME

C. OBLIGATION D'INFORMATION

1. Quel impact de la DDA sur l'obligation d'information ?
2. Que contient l'IPID ?
3. Qui rédige l'IPID, qui le remet ?

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :TOUTE LA DDA TRAITÉE PAR NOTRE EXPERTE À TRAVERS UN JEU DE QUESTION-RÉPONSE UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ASSURANCE SANTÉ. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR

Compétence(s) DDA

Maîtriser les conditions d'accès et d'exercice de l'activité de distributeur
Maîtriser les règles de gouvernance et de surveillance des produits, de protection de la clientèle, d'information et de conseil, de gestion des conflits d'intérêts, de rémunération, de traitement des réclamations, de dispositif de médiation
Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Intermédiaires et distributeurs de produits d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître l'intermédiation, sa réglementation et ses acteurs.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Présidente de la société Eole Business et RH, docteur en droit, Marie Collin est une experte centrée sur les problématiques de Conformité en Banque et en Assurance. Sa carrière l'a menée à occuper des postes dans des grandes compagnies d'assurance, en tant que directrice juridique puis directrice de la conformité. Marie est également formatrice, enseignante et consultante et a à cœur de partager ses savoirs et sa passion avec le plus grand nombre de participants !

POINTS FORTS

- Toute la DDA traitée par notre experte à travers un jeu de question-réponse Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés de l'assurance santé. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL234D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Devoir de conseil

Parcours «5 piliers de la DDA»

COMPÉTENCES VISÉES

- Délivrer le devoir de conseil selon les attentes et besoins du client.

PROGRAMME

D. DEVOIR DE CONSEIL

1. Quel impact de la DDA sur le devoir de conseil ?
2. Notion de recommandation personnelle

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR

Compétence(s) DDA

Maîtriser les conditions d'accès et d'exercice de l'activité de distributeur
Maîtriser les règles de gouvernance et de surveillance des produits, de protection de la clientèle, d'information et de conseil, de gestion des conflits d'intérêts, de rémunération, de traitement des réclamations, de dispositif de médiation
Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Intermédiaires et distributeurs de produits d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître l'intermédiation, sa réglementation et ses acteurs.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Présidente de la société Eole Business et RH, docteur en droit, Marie Collin est une experte centrée sur les problématiques de Conformité en Banque et en Assurance. Sa carrière l'a menée à occuper des postes dans des grandes compagnies d'assurance, en tant que directrice juridique puis directrice de la conformité. Marie est également formatrice, enseignante et consultante et a à cœur de partager ses savoirs et sa passion avec le plus grand nombre de participants !

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL234E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Obligation de formation et de transparence des rémunérations

Parcours «5 piliers de la DDA»

COMPÉTENCES VISÉES

- Remplir l'obligation de formation
- Fournir des indications sur les modes de rémunération pratiqués

PROGRAMME

E. FORMATION ET TRANSPARENCE DES RÉMUNÉRATIONS

1. Pourquoi la DDA impose-t-elle la transparence des rémunérations ?
2. Montant des rémunérations peut-il avoir un effet sur la qualité de service ?
3. Que contrôle exactement l'ACPR ?
4. DDA et formation : quels changements ?
5. Quelle forme va avoir cette nouvelle obligation de formation ?
6. Existe-t-il des particularités à cette obligation de formation ?

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR

Compétence(s) DDA

Maîtriser les conditions d'accès et d'exercice de l'activité de distributeur
Maîtriser les règles de gouvernance et de surveillance des produits, de protection de la clientèle, d'information et de conseil, de gestion des conflits d'intérêts, de rémunération, de traitement des réclamations, de dispositif de médiation
Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Intermédiaires et distributeurs de produits d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître l'intermédiation, sa réglementation et ses acteurs.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Présidente de la société Eole Business et RH, docteur en droit, Marie Collin est une experte centrée sur les problématiques de Conformité en Banque et en Assurance. Sa carrière l'a menée à occuper des postes dans des grandes compagnies d'assurance, en tant que directrice juridique puis directrice de la conformité. Marie est également formatrice, enseignante et consultante et a à cœur de partager ses savoirs et sa passion avec le plus grand nombre de participants !

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL235A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Qu'est-ce que la loi corruption ?

Parcours «Loi Sapin 2»

COMPÉTENCES VISÉES

- Respecter en entreprise les dispositions prévues par la loi Sapin 2

PROGRAMME

A. QU'EST-CE QUE LA CORRUPTION ?

1. Définition de corruption
2. Entreprises concernées par la loi Sapin 2
3. Nouvelles obligations à respecter en matière de prévention contre la corruption

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant être sensibilisée à la prévention et à la détection des faits de corruption.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation a été conçue et est présentée par un formateur expert en conformité

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL235B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Bien réagir face à un cas de corruption

Parcours «Loi Sapin 2»

COMPÉTENCES VISÉES

- Adopter un comportement adéquat face à un cas susceptible d'être qualifié de corruption

PROGRAMME

B. BIEN RÉAGIR FACE À UN CAS DE CORRUPTION (25 MN)

1. Que faire face à une situation susceptible d'être qualifiée de corruption ?
2. Le lanceur d'alerte
3. Mesures de protection du lanceur d'alerte

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant être sensibilisée à la prévention et à la détection des faits de corruption.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation a été conçue et est présentée par un formateur expert en conformité

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL235C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Sanctions et plan de prévention de la Loi Sapin 2

Parcours «Loi Sapin 2»

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en place les 8 obligations imposées aux entreprises par la loi pour prévenir le risque de corruption

PROGRAMME

C. SANCTIONS ET PLAN DE PRÉVENTION (25 MN)

1. Que risque-t-on face à un cas de corruption ?
2. Rôle de l'AFA, l'Agence Française Anticorruption
3. Sanctions administratives, sanctions pénales

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant être sensibilisée à la prévention et à la détection des faits de corruption.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation a été conçue et est présentée par un formateur expert en conformité

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL235D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Indispensable ventilateur 3D

Parcours «Loi Sapin 2»

COMPÉTENCES VISÉES

- Réagir de manière appropriée face à un cas susceptible d'être qualifié de corruption

PROGRAMME

D. CAS PRATIQUE : L'INDISPENSABLE VENTILATEUR 3D

- Testez vos réactions à partir de cette mise en situation originale, présentée sous forme de saynètes vidéo

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES : UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne souhaitant être sensibilisée à la prévention et à la détection des faits de corruption.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation a été conçue et est présentée par un formateur expert en conformité

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une mise en situation sous forme de vidéo pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL237A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Appréciation des risques auto

Parcours «Appréciation et sélection des risques»

COMPÉTENCES VISÉES

- Informer le client sur l'étendue des garanties comprise dans le contrat automobile

PROGRAMME

A. APPRÉCIATION DES RISQUES AUTO

1. Notion et étendue de l'assurance de responsabilité civile du conducteur d'un véhicule.
2. Garanties facultatives en assurance automobile

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrat
- Distributeurs d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Enseignant, en Chine puis en France, consultant formateur mais aussi juriste en assurance IARD, Bruno Borius a occupé de nombreux postes dont celui d'arbitre professionnel pour l'Instance arbitrale Fédération Française de l'Assurance.
- Bruno a écrit et scénarisé cette formation en veillant à ce que la rigueur de son contenu aille toujours de pair avec une approche simple et pédagogique.
- Céline Padilla pilote des programmes digitaux pour l'Ifpass. Elle est donc autant à l'aise derrière la caméra que devant ! Gestion elearning et pédagogie digitale sont ses deux points forts et elle le montre !

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL237B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Sélection des risques auto

Parcours «Appréciation et sélection des risques»

COMPÉTENCES VISÉES

- Sélectionner les risques pouvant faire l'objet d'une assurance automobile

PROGRAMME

B. SÉLECTION DES RISQUES AUTO

1. Critères de sélection
2. Conditions d'intervention du Bureau Central de Tarification (BCT)
3. Cas de résiliation et d'exclusion de garanties

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrat
- Distributeurs d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Enseignant, en Chine puis en France, consultant formateur mais aussi juriste en assurance IARD, Bruno Borius a occupé de nombreux postes dont celui d'arbitre professionnel pour l'Instance arbitrale Fédération Française de l'Assurance.
- Bruno a écrit et scénarisé cette formation en veillant à ce que la rigueur de son contenu aille toujours de pair avec une approche simple et pédagogique.
- Céline Padilla pilote des programmes digitaux pour l'Ifpass. Elle est donc autant à l'aise derrière la caméra que devant ! Gestion elearning et pédagogie digitale sont ses deux points forts et elle le montre !

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL237C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Appréciation des risques non auto des particuliers

Parcours «Appréciation et sélection des risques»

COMPÉTENCES VISÉES

- Evaluer les risques non automobile susceptibles de bénéficier d'une couverture d'assurance

PROGRAMME

C. APPRÉCIATION DES RISQUES NON AUTO DES PARTICULIERS

1. Besoins d'assurance de responsabilité civile des particuliers liés à l'habitation et à la vie privée
2. Besoins d'assurance relatifs au bâtiment et au contenu pour les particuliers
3. Principaux critères de sélection de ces risques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrat
- Distributeurs d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Enseignant, en Chine puis en France, consultant formateur mais aussi juriste en assurance IARD, Bruno Borius a occupé de nombreux postes dont celui d'arbitre professionnel pour l'Instance arbitrale Fédération Française de l'Assurance.
- Bruno a écrit et scénarisé cette formation en veillant à ce que la rigueur de son contenu aille toujours de pair avec une approche simple et pédagogique.
- Céline Padilla pilote des programmes digitaux pour l'Ifpass. Elle est donc autant à l'aise derrière la caméra que devant ! Gestion elearning et pédagogie digitale sont ses deux points forts et elle le montre !

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL237D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Appréciation et sélection des risques non auto professionnels

Parcours «Appréciation et sélection des risques»

COMPÉTENCES VISÉES

- Evaluer les risques professionnels susceptibles de bénéficier d'une couverture d'assurance

PROGRAMME

D. APPRÉCIATION ET SÉLECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES

1. Besoins d'assurance des professionnels et des entreprises
2. Garanties de dommage et de pertes financières des professionnels et des entreprises
3. Principaux critères de sélection des risques professionnels

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrat
- Distributeurs d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Enseignant, en Chine puis en France, consultant formateur mais aussi juriste en assurance IARD, Bruno Borius a occupé de nombreux postes dont celui d'arbitre professionnel pour l'Instance arbitrale Fédération Française de l'Assurance.
- Bruno a écrit et scénarisé cette formation en veillant à ce que la rigueur de son contenu aille toujours de pair avec une approche simple et pédagogique.
- Céline Padilla pilote des programmes digitaux pour l'Ifpass. Elle est donc autant à l'aise derrière la caméra que devant ! Gestion elearning et pédagogie digitale sont ses deux points forts et elle le montre !

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL237E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Prévention des risques

Parcours «Appréciation et sélection des risques»

COMPÉTENCES VISÉES

- Suggérer au client les diverses mesures de prévention des risques

PROGRAMME

E. PRÉVENTION DES RISQUES ET ASSURANCE

1. Mesures de protection, mesures de prévention
2. Mesures préconisées/imposées par les assureurs pour prévenir le risque
3. Organismes professionnels dans la prévention du risque

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE VIDÉO EXPLICATIVE PERMETTANT D'ACQUÉRIR RAPIDEMENT LES ÉLÉMENTS CLÉS. UN QUIZ VENANT RÉGULIÈREMENT VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. CHAQUE SÉQUENCE SE CLÔT PAR LES POINTS CLÉS INDISPENSABLES À RETENIR.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrat
- Distributeurs d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Enseignant, en Chine puis en France, consultant formateur mais aussi juriste en assurance IARD, Bruno Borius a occupé de nombreux postes dont celui d'arbitre professionnel pour l'Instance arbitrale Fédération Française de l'Assurance.
- Bruno a écrit et scénarisé cette formation en veillant à ce que la rigueur de son contenu aille toujours de pair avec une approche simple et pédagogique.
- Céline Padilla pilote des programmes digitaux pour l'Ifpass. Elle est donc autant à l'aise derrière la caméra que devant ! Gestion elearning et pédagogie digitale sont ses deux points forts et elle le montre !

POINTS FORTS

- Une vidéo explicative permettant d'acquérir rapidement les éléments clés. Un quiz venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

DL238A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Principes de la responsabilité civile

Parcours «Assurances de responsabilité civile»

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir les conditions dans lesquelles la responsabilité civile peut être engagée
- Distinguer la responsabilité contractuelle de la responsabilité extracontractuelle

PROGRAMME

A. PRINCIPES DE RESPONSABILITÉ CIVILE

1. Conditions de mise en œuvre de la responsabilité civile
2. Préjudices indemnisables et principes de l'indemnisation
3. Responsabilités contractuelles et extracontractuelles

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Tout public

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître le secteur de l'assurance, ses acteurs et son mode de fonctionnement.
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Enseignant, en Chine puis en France, consultant formateur mais aussi juriste en assurance IARD, Bruno Borius a occupé de nombreux postes dont celui d'arbitre professionnel pour l'Instance arbitrale Fédération Française de l'Assurance.
- Bruno a écrit et scénarisé cette formation en veillant à ce que la rigueur de son contenu aille toujours de pair avec une approche simple et pédagogique.
- Céline Padilla pilote des programmes digitaux pour l'Ifpass. Elle est donc autant à l'aise derrière la caméra que devant ! Gestion elearning et pédagogie digitale sont ses deux points forts et elle le montre !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

DL238B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Responsabilité civile des particuliers

Parcours «Assurances de responsabilité civile»

COMPÉTENCES VISÉES

- Informer le client particulier des conditions dans lesquelles sa responsabilité peut être engagée.

PROGRAMME

B. RESPONSABILITÉ CIVILE DES PARTICULIERS

1. Fondements de la responsabilité des particuliers dans le cadre de leur vie privée
2. Principes de la responsabilité des parents du fait de leurs enfants mineurs et de la responsabilité des propriétaires d'un animal
3. Cas de responsabilité liés à l'occupation ou à la propriété d'un logement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Tout public
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître le secteur de l'assurance, ses acteurs et son mode de fonctionnement.
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Enseignant, en Chine puis en France, consultant formateur mais aussi juriste en assurance IARD, Bruno Borius a occupé de nombreux postes dont celui d'arbitre professionnel pour l'Instance arbitrale Fédération Française de l'Assurance.
- Bruno a écrit et scénarisé cette formation en veillant à ce que la rigueur de son contenu aille toujours de pair avec une approche simple et pédagogique.
- Céline Padilla pilote des programmes digitaux pour l'Ifpass. Elle est donc autant à l'aise derrière la caméra que devant ! Gestion elearning et pédagogie digitale sont ses deux points forts et elle le montre !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

DL238C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance de responsabilité civile des particuliers

Parcours «Assurances de responsabilité civile»

COMPÉTENCES VISÉES

- Expliquer au client particulier les garanties couvertes par son assurance responsabilité civile.

PROGRAMME

C. ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE DES PARTICULIERS

1. Principaux évènements couverts par la garantie « RC vie privée » du contrat habitation
2. Personnes assurées, personnes pouvant être indemnisées
3. Contrats garantissant la responsabilité civile de particuliers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Tout public

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître le secteur de l'assurance, ses acteurs et son mode de fonctionnement.
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Enseignant, en Chine puis en France, consultant formateur mais aussi juriste en assurance IARD, Bruno Borius a occupé de nombreux postes dont celui d'arbitre professionnel pour l'Instance arbitrale Fédération Française de l'Assurance.
- Bruno a écrit et scénarisé cette formation en veillant à ce que la rigueur de son contenu aille toujours de pair avec une approche simple et pédagogique.
- Céline Padilla pilote des programmes digitaux pour l'Ifpass. Elle est donc autant à l'aise derrière la caméra que devant ! Gestion elearning et pédagogie digitale sont ses deux points forts et elle le montre !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass -Janvier 2025

SOUSCRIPTION : RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

DL238D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Responsabilité civile des entreprises et des professionnels

Parcours «Assurances de responsabilité civile»

COMPÉTENCES VISÉES

- Informer le client entreprise des conditions dans lesquelles sa responsabilité civile peut être engagée.

PROGRAMME

D. RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS

1. Distinction responsabilité extracontractuelle des entreprises/ responsabilité vis-à-vis de leurs clients
2. Responsabilités des vendeurs et des fabricants
3. Principes de la responsabilité professionnelle des prestataires de servi

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Tout public

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître le secteur de l'assurance, ses acteurs et son mode de fonctionnement.
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Enseignant, en Chine puis en France, consultant formateur mais aussi juriste en assurance IARD, Bruno Borius a occupé de nombreux postes dont celui d'arbitre professionnel pour l'Instance arbitrale Fédération Française de l'Assurance.
- Bruno a écrit et scénarisé cette formation en veillant à ce que la rigueur de son contenu aille toujours de pair avec une approche simple et pédagogique.
- Céline Padilla pilote des programmes digitaux pour l'Ifpass. Elle est donc autant à l'aise derrière la caméra que devant ! Gestion elearning et pédagogie digitale sont ses deux points forts et elle le montre !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

DL238E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance de responsabilité civile des entreprises et professionnels

Parcours «Assurances de responsabilité civile»

COMPÉTENCES VISÉES

- Expliquer au client entreprise les garanties couvertes par son assurance responsabilité civile.

PROGRAMME

E. ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS

1. Contrats et garanties couvrant la responsabilité civile des entreprises et des professionnels
2. Assurances de responsabilité en cours d'exploitation et après livraison, assurances de responsabilité professionnelle
3. Fonctionnement de ces garanties et principales exclusions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Tout public

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître le secteur de l'assurance, ses acteurs et son mode de fonctionnement.
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Enseignant, en Chine puis en France, consultant formateur mais aussi juriste en assurance IARD, Bruno Borius a occupé de nombreux postes dont celui d'arbitre professionnel pour l'Instance arbitrale Fédération Française de l'Assurance.
- Bruno a écrit et scénarisé cette formation en veillant à ce que la rigueur de son contenu aille toujours de pair avec une approche simple et pédagogique.
- Céline Padilla pilote des programmes digitaux pour l'Ifpass. Elle est donc autant à l'aise derrière la caméra que devant ! Gestion elearning et pédagogie digitale sont ses deux points forts et elle le montre !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL239A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Biens et évènements couverts

Parcours «Assurances des risques d'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Informer le client entreprise des biens et évènements couverts par l'assurance des risques d'entreprise

PROGRAMME

A. BIENS ET ÉVÉNÉMENTS COUVERTS

1. Notion de risque d'entreprise
2. Biens garantis
3. Evénements couverts
4. Exclusions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Chargés de clientèle
- Gestionnaire de contrat

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître le secteur de l'assurance et ses bases techniques.
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurance, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de &#64258,ottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.
- Céline Padilla pilote des programmes digitaux pour l'Ifpass. Elle est donc autant à l'aise derrière la caméra que devant ! gestion elearning et pédagogie digitale sont ses deux points forts et elle le montre !
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL239B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance de responsabilité exploitation et après livraison

Parcours «Assurances des risques d'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Conseiller le client sur l'intérêt des garanties RC exploitation et après livraison ,et lui expliquer dans quelles conditions celles-ci peuvent être mise en jeu.

PROGRAMME

B. ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ EXPLOITATION ET APRÈS LIVRAISON

1. Risques de responsabilité civile (RC) des professions
2. Garanties composant la RC exploitation
3. Finalité de la RC après livraison

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Chargés de clientèle
- Gestionnaire de contrat

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître le secteur de l'assurance et ses bases techniques.
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurance, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de &#64258,ottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.
- Céline Padilla pilote des programmes digitaux pour l'Ifpass. Elle est donc autant à l'aise derrière la caméra que devant ! gestion elearning et pédagogie digitale sont ses deux points forts et elle le montre !
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL239C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance RC professionnelle et RC mandataires sociaux

Parcours «Assurances des risques d'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Aviser le client de l'utilité de la couverture RC des mandataires sociaux

PROGRAMME

C. ASSURANCES RC PROFESSIONNELLE ET RC MANDATAIRES SOCIAUX

1. Distinction RC professionnelle et RC exploitation
2. Notion de mandataires sociaux
3. Intérêt de la RC mandataires sociaux

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Chargés de clientèle
- Gestionnaire de contrat

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître le secteur de l'assurance et ses bases techniques.
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurance, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de &#64258,ottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.
- Céline Padilla pilote des programmes digitaux pour l'Ifpass. Elle est donc autant à l'aise derrière la caméra que devant ! gestion elearning et pédagogie digitale sont ses deux points forts et elle le montre !
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL239D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Pertes d'exploitation et perte de valeur vénale du fond de commerce

Parcours «Assurances des risques d'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Expliquer au client l'intérêt des garanties pertes d'exploitation et perte de la valeur vénale du fonds de commerce

PROGRAMME

D. PERTES D'EXPLOITATION ET PERTE DE VALEUR VÉNALE DU FONDS DE COMMERCE

1. Mécanisme de la perte d'exploitation à un client
2. Utilité de la garantie des frais supplémentaires
3. Garantie « perte de valeur vénale du fonds de commerce»

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Chargés de clientèle
- Gestionnaire de contrat

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître le secteur de l'assurance et ses bases techniques.
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurance, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de &#64258,ottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.
- Céline Padilla pilote des programmes digitaux pour l'Ifpass. Elle est donc autant à l'aise derrière la caméra que devant ! gestion elearning et pédagogie digitale sont ses deux points forts et elle le montre !
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL239E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Risques industriels

Parcours «Assurances des risques d'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Distinguer le risque industriel du risque simple
- Evaluer et tarifer un risque industriel

PROGRAMME

E. RISQUES INDUSTRIELS

1. Distinction entre risque industriel (RI) et risque simple
2. Bases de la tarification des risques industriels
3. Modes de prévention et les moyens de protection contre les risques d'incendie ou d'explosion en RI

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeurs d'assurance
- Chargés de clientèle
- Gestionnaire de contrat

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître le secteur de l'assurance et ses bases techniques.
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurance, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de &#64258,ottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.
- Céline Padilla pilote des programmes digitaux pour l'Ifpass. Elle est donc autant à l'aise derrière la caméra que devant ! gestion elearning et pédagogie digitale sont ses deux points forts et elle le montre !
- Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL240A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Règlement général sur la protection des données

Parcours «Se mettre en conformité RGPD»

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir le champs d'application de RGPD

PROGRAMME

A. RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

1. Historique et présentation du RGPD
2. RGPD, qu'est-ce que c'est ?
3. Champ d'application du RGPD

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Souscripteurs
- Gestionnaires contrats et sinistres
- Toute personne amenée à gérer des données clients

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Maître Dubois-Vieuloup est avocate associée chez Choisez & Associés mais également formatrice pour l'Ifpass, intervenant tout particulièrement sur des thèmes liés à la l'assurance et à la conformité. Aussi à l'aise dans la conception et l'animation de formations à distance qu'en présence, Maître Dubois-Vieuloup a écrit de nombreuses formations digitales comme le droit du contrat d'assurance ou encore le RGPD.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL240B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Grands principes et éléments du RGPD

Parcours «Se mettre en conformité RGPD»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer en entreprise les différents principes composant le RGPD

PROGRAMME

B. GRANDS PRINCIPES ET ÉLÉMENTS DU RGPD

1. Principales définitions du RGPD
2. Principes essentiels du RGPD

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Souscripteurs
- Gestionnaires contrats et sinistres
- Toute personne amenée à gérer des données clients

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Maître Dubois-Vieuloup est avocate associée chez Choisez & Associés mais également formatrice pour l'Ifpass, intervenant tout particulièrement sur des thèmes liés à la l'assurance et à la conformité. Aussi à l'aise dans la conception et l'animation de formations à distance qu'en présence, Maître Dubois-Vieuloup a écrit de nombreuses formations digitales comme le droit du contrat d'assurance ou encore le RGPD.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL240C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

RGPD : Obligations des acteurs de l'assurance

Parcours «Se mettre en conformité RGPD»

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en œuvre les dispositions définies par RGPD dans ses pratiques professionnelles

PROGRAMME

C. RGPD : OBLIGATIONS DES ACTEURS DE L'ASSURANCE

1. Obligations et responsabilités des compagnies d'assurance
2. Applications concrètes de ces obligations et responsabilités

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES : UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Souscripteurs
- Gestionnaires contrats et sinistres
- Toute personne amenée à gérer des données clients

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Maître Dubois-Vieuloup est avocate associée chez Choisez & Associés mais également formatrice pour l'Ifpass, intervenant tout particulièrement sur des thèmes liés à la l'assurance et à la conformité. Aussi à l'aise dans la conception et l'animation de formations à distance qu'en présence, Maître Dubois-Vieuloup a écrit de nombreuses formations digitales comme le droit du contrat d'assurance ou encore le RGPD.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL240D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

RGPD : Droits des assurés sur leurs données

Parcours «Se mettre en conformité RGPD»

COMPÉTENCES VISÉES

- Prendre en compte les droits et les recours exercés par les assurés quant au traitement de leurs données personnelles

PROGRAMME

D. RGPD : DROIT DES ASSURÉS SUR LEURS DONNÉES

1. Droits des assurés
2. Recours des assurés

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Souscripteurs
- Gestionnaires contrats et sinistres
- Toute personne amenée à gérer des données clients

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Maître Dubois-Vieuloup est avocate associée chez Choisez & Associés mais également formatrice pour l'Ifpass, intervenant tout particulièrement sur des thèmes liés à la l'assurance et à la conformité. Aussi à l'aise dans la conception et l'animation de formations à distance qu'en présence, Maître Dubois-Vieuloup a écrit de nombreuses formations digitales comme le droit du contrat d'assurance ou encore le RGPD.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL240E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Contrôle du respect du RGPD

Parcours «Se mettre en conformité RGPD»

COMPÉTENCES VISÉES

- Contrôler l'application et le respect des dispositions du RGPD en entreprise

PROGRAMME

E. CONTRÔLE DU RESPECT DU RGPD

1. Acteurs du contrôle
2. Mécanismes du contrôle

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Souscripteurs
- Gestionnaires contrats et sinistres
- Toute personne amenée à gérer des données clients

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Maître Dubois-Vieuloup est avocate associée chez Choisez & Associés mais également formatrice pour l'Ifpass, intervenant tout particulièrement sur des thèmes liés à la l'assurance et à la conformité. Aussi à l'aise dans la conception et l'animation de formations à distance qu'en présence, Maître Dubois-Vieuloup a écrit de nombreuses formations digitales comme le droit du contrat d'assurance ou encore le RGPD.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL243A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Solvabilité 2 : de quoi s'agit-il ?

Parcours «Solvabilité 2»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appréhender les enjeux et les objectifs de Solvabilité 2

PROGRAMME

A. SOLVABILITÉ II : DE QUOI S'AGIT-IL ?

1. Signfication et le contexte d'élaboration de Solvabilité II
2. Grands objectifs poursuivis par Solvabilité II

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne qui souhaite découvrir les métiers de l'intermédiation et approfondir leur culture en assurance et leurs connaissances du secteur

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Juriste et chef de projet éditorial pour la Start Up Le Droit pour Moi, Luc Lepert est titulaire d'un master en droit privé général à la faculté de Nantes. Expert en droit et en digital, Luc a à cœur, à travers ses écrits et productions digitales, de montrer que le souci de rigueur et d'exactitude du droit peut tout à fait transparaître dans des textes simples et pédagogiques.
- Journaliste professionnelle, Sandra Gandoin et présentatrice pour BFM TV où elle traite les thèmes d'actualité en lien avec l'entreprise. Sandra intervient régulièrement dans des formations digitales pour lesquelles elle aborde de manière simple et accessible les sujets les plus techniques.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL243B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

De solvabilité 1 à solvabilité 2

Parcours «Solvabilité 2»

COMPÉTENCES VISÉES

- Evaluer les impacts de solvabilité 1 et 2 pour l'entreprise

PROGRAMME

B. DE SOLVABILITÉ I À SOLVABILITÉ II

1. Principales critiques adressées à Solvabilité I
2. Avantages attendus de la mise en place de Solvabilité II

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES : UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne qui souhaite découvrir les métiers de l'intermédiation et approfondir leur culture en assurance et leurs connaissances du secteur

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Juriste et chef de projet éditorial pour la Start Up Le Droit pour Moi, Luc Lepert est titulaire d'un master en droit privé général à la faculté de Nantes. Expert en droit et en digital, Luc a à cœur, à travers ses écrits et productions digitales, de montrer que le souci de rigueur et d'exactitude du droit peut tout à fait transparaître dans des textes simples et pédagogiques.
- Journaliste professionnelle, Sandra Gandoin et présentatrice pour BFM TV où elle traite les thèmes d'actualité en lien avec l'entreprise. Sandra intervient régulièrement dans des formations digitales pour lesquelles elle aborde de manière simple et accessible les sujets les plus techniques.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL243C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Solvabilité 2 : exigences de capital

Parcours «Solvabilité 2»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer en entreprise les exigences en matière de marge de solvabilité

PROGRAMME

C. SOLVABILITÉ II : EXIGENCES DE CAPITAL

1. Rôle de la marge de solvabilité
2. Normes d'exigence de capital MCR et SCR

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne qui souhaite découvrir les métiers de l'intermédiation et approfondir leur culture en assurance et leurs connaissances du secteur

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Juriste et chef de projet éditorial pour la Start Up Le Droit pour Moi, Luc Lepert est titulaire d'un master en droit privé général à la faculté de Nantes. Expert en droit et en digital, Luc a à cœur, à travers ses écrits et productions digitales, de montrer que le souci de rigueur et d'exactitude du droit peut tout à fait transparaître dans des textes simples et pédagogiques.
- Journaliste professionnelle, Sandra Gandoin et présentatrice pour BFM TV où elle traite les thèmes d'actualité en lien avec l'entreprise. Sandra intervient régulièrement dans des formations digitales pour lesquelles elle aborde de manière simple et accessible les sujets les plus techniques.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL243D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Solvabilité 2 : règles de gouvernance

Parcours «Solvabilité 2»

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en place en entreprise les règles de gouvernance exigées par solvabilité.

PROGRAMME

D. SOLVABILITÉ II : RÈGLES DE GOUVERNANCE

1. Règles générales de gouvernance sous Solvabilité II
2. Evaluation interne des risques et de la solvabilité

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne qui souhaite découvrir les métiers de l'intermédiation et approfondir leur culture en assurance et leurs connaissances du secteur

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Juriste et chef de projet éditorial pour la Start Up Le Droit pour Moi, Luc Lepert est titulaire d'un master en droit privé général à la faculté de Nantes. Expert en droit et en digital, Luc a à cœur, à travers ses écrits et productions digitales, de montrer que le souci de rigueur et d'exactitude du droit peut tout à fait transparaître dans des textes simples et pédagogiques.
- Journaliste professionnelle, Sandra Gandoin et présentatrice pour BFM TV où elle traite les thèmes d'actualité en lien avec l'entreprise. Sandra intervient régulièrement dans des formations digitales pour lesquelles elle aborde de manière simple et accessible les sujets les plus techniques.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL243E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Solvabilité 2 : obligations de reporting

Parcours «Solvabilité 2»

COMPÉTENCES VISÉES

- Etablir des reporting sur les informations à transmettre aux clients et au superviseur

PROGRAMME

E. SOLVABILITÉ II : OBLIGATIONS DE REPORTING

1. Informations à fournir aux superviseurs
2. Informations à communiquer aux consommateurs

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Toute personne qui souhaite découvrir les métiers de l'intermédiation et approfondir leur culture en assurance et leurs connaissances du secteur

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Juriste et chef de projet éditorial pour la Start Up Le Droit pour Moi, Luc Lepert est titulaire d'un master en droit privé général à la faculté de Nantes. Expert en droit et en digital, Luc a à cœur, à travers ses écrits et productions digitales, de montrer que le souci de rigueur et d'exactitude du droit peut tout à fait transparaître dans des textes simples et pédagogiques.
- Journaliste professionnelle, Sandra Gandoin et présentatrice pour BFM TV où elle traite les thèmes d'actualité en lien avec l'entreprise. Sandra intervient régulièrement dans des formations digitales pour lesquelles elle aborde de manière simple et accessible les sujets les plus techniques.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE HABITATION ET AUTRES RISQUES

DL244A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Découvrir les assurances affinitaires

Parcours «Assurance affinitaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Déterminer les domaines et les acteurs intervenant

PROGRAMME

A. DÉCOUVRIR L'ASSURANCE AFFINITAIRE (20 MN)

1. Qu'est-ce que l'affinitaire ?
2. Domaines de l'affinitaire
3. Acteurs de l'affinitaire et leurs objectifs

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse de préférence à toute personne appelée à créer ou à commercialiser des programmes affinitaires dans le secteur de l'assurance, y compris l'intermédiation, la banque, les plateformes de distribution en ligne.
- Elle intéressera également tous ceux qui désirent en savoir plus sur cette branche de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Présidente de la société Eole Business et RH, docteur en droit, Marie-Christine Collin est une experte centrée sur les problématiques de conformité en banque et en assurance. Sa carrière l'a amenée à occuper des postes dans de grandes compagnies d'assurance en tant que directrice juridique puis directrice de la conformité. Marie-Christine est également formatrice, enseignante et consultante, elle a à cœur de partager ses savoirs et sa passion avec le plus grand nombre de participants.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE HABITATION ET AUTRES RISQUES

DL244B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Distinguer les différents programmes affinitaires

Parcours «Assurance affinitaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Présenter au client les divers contrats affinitaires et lui proposer un contrat adapté à ses besoins

PROGRAMME

B. DISTINGUER LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES AFFINITAIRES (20 MN)

1. Modes de présentation des garanties
2. Caractères direct et indirect des garanties
3. Contrat d'assurance collective de dommage

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse de préférence à toute personne appelée à créer ou à commercialiser des programmes affinitaires dans le secteur de l'assurance, y compris l'intermédiation, la banque, les plateformes de distribution en ligne.
- Elle intéressera également tous ceux qui désirent en savoir plus sur cette branche de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Présidente de la société Eole Business et RH, docteur en droit, Marie-Christine Collin est une experte centrée sur les problématiques de conformité en banque et en assurance. Sa carrière l'a amenée à occuper des postes dans de grandes compagnies d'assurance en tant que directrice juridique puis directrice de la conformité. Marie-Christine est également formatrice, enseignante et consultante, elle a à cœur de partager ses savoirs et sa passion avec le plus grand nombre de participants.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE HABITATION ET AUTRES RISQUES

DL244C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Argumenter le prix de l'assurance affinitaire

Parcours «Assurance affinitaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Négocier et argumenter le tarif de l'assurance affinitaire auprès des clients

PROGRAMME

C. ARGUMENTER LE PRIX DE L'ASSURANCE AFFINITAIRE (20 MN)

1. Prime unique et la prime récurrente
2. Présentation des éléments entrant dans le prix du produit
3. Notion de génération de produit affinitaire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse de préférence à toute personne appelée à créer ou à commercialiser des programmes affinitaires dans le secteur de l'assurance, y compris l'intermédiation, la banque, les plateformes de distribution en ligne.
- Elle intéressera également tous ceux qui désirent en savoir plus sur cette branche de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Présidente de la société Eole Business et RH, docteur en droit, Marie-Christine Collin est une experte centrée sur les problématiques de conformité en banque et en assurance. Sa carrière l'a amenée à occuper des postes dans de grandes compagnies d'assurance en tant que directrice juridique puis directrice de la conformité. Marie-Christine est également formatrice, enseignante et consultante, elle a à cœur de partager ses savoirs et sa passion avec le plus grand nombre de participants.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE HABITATION ET AUTRES RISQUES

DL244D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Distribuer l'affinitaire

Parcours «Assurance affinitaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Conseiller et présenter les avantages de l'assurance affinitaire

PROGRAMME

D. DISTRIBUER L'AFFINITAIRE (20 MN)

1. Procédures et obligations précontractuelles
2. Applications de la Loi Hamon à l'affinitaire
3. Devoir d'information et de conseil, droit de rétractation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse de préférence à toute personne appelée à créer ou à commercialiser des programmes affinitaires dans le secteur de l'assurance, y compris l'intermédiation, la banque, les plateformes de distribution en ligne.
- Elle intéressera également tous ceux qui désirent en savoir plus sur cette branche de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Présidente de la société Eole Business et RH, docteur en droit, Marie-Christine Collin est une experte centrée sur les problématiques de conformité en banque et en assurance. Sa carrière l'a amenée à occuper des postes dans de grandes compagnies d'assurance en tant que directrice juridique puis directrice de la conformité. Marie-Christine est également formatrice, enseignante et consultante, elle a à cœur de partager ses savoirs et sa passion avec le plus grand nombre de participants.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE HABITATION ET AUTRES RISQUES

DL244E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Gérer l'affinitaire

Parcours «Assurance affinitaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Gérer un sinistre affinitaire de la déclaration à l'indemnisation.

PROGRAMME

E. GÉRER L'AFFINITAIRE (20 MN)

1. Étapes de la gestion d'un sinistre
2. Différents types d'indemnisation
3. Affinitaire face au consumérisme

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse de préférence à toute personne appelée à créer ou à commercialiser des programmes affinitaires dans le secteur de l'assurance, y compris l'intermédiation, la banque, les plateformes de distribution en ligne.
- Elle intéressera également tous ceux qui désirent en savoir plus sur cette branche de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Présidente de la société Eole Business et RH, docteur en droit, Marie-Christine Collin est une experte centrée sur les problématiques de conformité en banque et en assurance. Sa carrière l'a amenée à occuper des postes dans de grandes compagnies d'assurance en tant que directrice juridique puis directrice de la conformité. Marie-Christine est également formatrice, enseignante et consultante, elle a à cœur de partager ses savoirs et sa passion avec le plus grand nombre de participants.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL245A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Qu'est-ce que la GAV ?

Parcours «Garanties accident de la vie (GAV)»

COMPÉTENCES VISÉES

- Décrire les garanties proposées dans une assurance GAV et présenter l'utilité de cette couverture au client

PROGRAMME

A. QU'EST-CE QUE LA GAV ?

1. Définition de l'accident de la vie courante
2. Conditions du label GAV

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux professionnels de l'assurance et à toute personne amenée à travailler sur un contrat de garantie des accidents de la vie !

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- En plus d'être formateur à l'Ifpass, Willy Davtian est très opérationnel. Il a en effet occupé des postes de conseiller commercial pro et particulier au sein de nombreuses compagnies d'assurance. Et, il a travaillé au service marketing d'un grand groupe de bancassurance pour le développement de produits d'assurance. Willy Davtian a même monté sa start'up. Son ambition ? Mettre le digital au service des assurés !
- Cette association vertueuse, de la pédagogie à l'ancrage terrain, ont conduit Willy à s'intéresser de près aux innovations en formation et au e-learning. Il prête sa plume à l'Ifpass sur différents modules : Garantie Accident Vie, protection juridique...

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL245B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Mécanismes du contrat GAV

Parcours «Garanties accident de la vie (GAV)»

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en œuvre les garanties couvertes en cas de demande de prise en charge

PROGRAMME

B. MÉCANISMES DU CONTRAT GAV

1. Conditions de garantie
2. Structure du contrat

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux professionnels de l'assurance et à toute personne amenée à travailler sur un contrat de garantie des accidents de la vie !

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- En plus d'être formateur à l'Ifpass, Willy Davtian est très opérationnel. Il a en effet occupé des postes de conseiller commercial pro et particulier au sein de nombreuses compagnies d'assurance. Et, il a travaillé au service marketing d'un grand groupe de bancassurance pour le développement de produits d'assurance. Willy Davtian a même monté sa start'up. Son ambition ? Mettre le digital au service des assurés !
- Cette association vertueuse, de la pédagogie à l'ancrage terrain, ont conduit Willy à s'intéresser de près aux innovations en formation et au e-learning. Il prête sa plume à l'Ifpass sur différents modules : Garantie Accident Vie, protection juridique...

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL245C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Indemnisation au titre de la GAV

Parcours «Garanties accident de la vie (GAV)»

COMPÉTENCES VISÉES

- Gérer un sinistre mettant en jeu la GAV.

PROGRAMME

C. INDEMNISATION AU TITRE D'UNE GAV

1. Nature de l'indemnisation
2. Fonctionnement en cas de décès de l'assuré

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux professionnels de l'assurance et à toute personne amenée à travailler sur un contrat de garantie des accidents de la vie !

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- En plus d'être formateur à l'Ifpass, Willy Davtian est très opérationnel. Il a en effet occupé des postes de conseiller commercial pro et particulier au sein de nombreuses compagnies d'assurance. Et, il a travaillé au service marketing d'un grand groupe de bancassurance pour le développement de produits d'assurance. Willy Davtian a même monté sa start'up. Son ambition ? Mettre le digital au service des assurés !
- Cette association vertueuse, de la pédagogie à l'ancrage terrain, ont conduit Willy à s'intéresser de près aux innovations en formation et au e-learning. Il prête sa plume à l'Ifpass sur différents modules : Garantie Accident Vie, protection juridique...

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

MANAGEMENT D'ÉQUIPE

DL249A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Confier une mission

Parcours «Manager coach»

COMPÉTENCES VISÉES

- Attribuer une tâche, une mission à un collaborateur

PROGRAMME

A. CONFIER UNE MISSION (20 MN)

1. Préparer l'entretien
2. Donner du sens à la mission
3. Le « contrat » de mission

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Ce module de formation s'adresse aux professionnels de l'assurance et de la distribution d'assurance, managers de proximité, qui souhaitent insuffler dans leurs pratiques des techniques issues du coaching.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après une longue expérience de manager d'équipe (cadres et non cadres) chez American Express, expérience qui lui a permis non seulement de se former au management et à l'accompagnement/coaching, mais également de confronter ses pratiques au terrain, Hélène Duneigre est aujourd'hui consultante et formatrice pour alimenter à son tour la réflexion d'autres managers avec ses connaissances opérationnelles.
- Le management, mais aussi l'innovation, la transformation pour recentrer les entreprises sur les clients font partie de son cœur d'activité.
- Avec cette formation, Hélène a relevé le défi de partager à travers un module digital les outils et les approches du management qui ont fait leurs preuves. Et nous pensons qu'elle a pleinement réussi !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT D'ÉQUIPE

DL249B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Donner du feedback

Parcours «Manager coach»

COMPÉTENCES VISÉES

- Etre en mesure de transmettre avec clarté, à son équipe ou à un collaborateur, un feedback sur un sujet donné.

PROGRAMME

B. DONNER DU FEEDBACK (20 MN)

1. Temps d'observation et d'écoute
2. Préparer l'entretien de feedback
3. Animer le feedback

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux professionnels de l'assurance et de la distribution d'assurance, managers de proximité, qui souhaitent insuffler dans leurs pratiques des techniques issues du coaching.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après une longue expérience de manager d'équipe (cadres et non cadres) chez American Express, expérience qui lui a permis non seulement de se former au management et à l'accompagnement/coaching, mais également de confronter ses pratiques au terrain, Hélène Duneigre est aujourd'hui consultante et formatrice pour alimenter à son tour la réflexion d'autres managers avec ses connaissances opérationnelles.
- Le management, mais aussi l'innovation, la transformation pour recentrer les entreprises sur les clients font partie de son cœur d'activité.
- Avec cette formation, Hélène a relevé le défi de partager à travers un module digital les outils et les approches du management qui ont fait leurs preuves. Et nous pensons qu'elle a pleinement réussi !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT D'ÉQUIPE

DL249C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Pratiques de coach pour manager

Parcours «Manager coach»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les bonnes pratiques du manager coach en entreprise

PROGRAMME

C. PRATIQUES DE COACH AU SERVICE DU MANAGER (20 MN)

1. Principe 1 : Être constructif
2. Principe 2 : Erreur comme source d'apprentissage
3. Principe 3 : Relation avant l'information
4. Principe 4 : Communication au-delà des mots

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Ce module de formation s'adresse aux professionnels de l'assurance et de la distribution d'assurance, managers de proximité, qui souhaitent insuffler dans leurs pratiques des techniques issues du coaching.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après une longue expérience de manager d'équipe (cadres et non cadres) chez American Express, expérience qui lui a permis non seulement de se former au management et à l'accompagnement/coaching, mais également de confronter ses pratiques au terrain, Hélène Duneigre est aujourd'hui consultante et formatrice pour alimenter à son tour la réflexion d'autres managers avec ses connaissances opérationnelles.
- Le management, mais aussi l'innovation, la transformation pour recentrer les entreprises sur les clients font partie de son cœur d'activité.
- Avec cette formation, Hélène a relevé le défi de partager à travers un module digital les outils et les approches du management qui ont fait leurs preuves. Et nous pensons qu'elle a pleinement réussi !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT D'ÉQUIPE

DL249D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Pratiques de coach pour manager (suite)

Parcours «Manager coach»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les bonnes pratiques du manager coach en entreprise

PROGRAMME

D. PRATIQUES DE COACH AU SERVICE DU MANAGER - LA SUITE (20 MN)

1. Principe 5 : Carte et territoire
2. Principe 6 : Fonction positive des comportements
3. Principe 7 : Postures du manager coach pour réussir l'accompagnement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Ce module de formation s'adresse aux professionnels de l'assurance et de la distribution d'assurance, managers de proximité, qui souhaitent insuffler dans leurs pratiques des techniques issues du coaching.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après une longue expérience de manager d'équipe (cadres et non cadres) chez American Express, expérience qui lui a permis non seulement de se former au management et à l'accompagnement/coaching, mais également de confronter ses pratiques au terrain, Hélène Duneigre est aujourd'hui consultante et formatrice pour alimenter à son tour la réflexion d'autres managers avec ses connaissances opérationnelles.
- Le management, mais aussi l'innovation, la transformation pour recentrer les entreprises sur les clients font partie de son cœur d'activité.
- Avec cette formation, Hélène a relevé le défi de partager à travers un module digital les outils et les approches du manCette formation a été écrite et conçue en 2020 et est la propriété d'Ifpass Services.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT D'ÉQUIPE

DL249E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Recadrer

Parcours «Manager coach»

COMPÉTENCES VISÉES

- Etre en mesure de recadrer son équipe ou un collaborateur lorsque c'est nécessaire

PROGRAMME

E. RECADRER (20 MN)

1. Recadrer pour faire changer
2. Gérer la récidive

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Ce module de formation s'adresse aux professionnels de l'assurance et de la distribution d'assurance, managers de proximité, qui souhaitent insuffler dans leurs pratiques des techniques issues du coaching.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après une longue expérience de manager d'équipe (cadres et non cadres) chez American Express, expérience qui lui a permis non seulement de se former au management et à l'accompagnement/coaching, mais également de confronter ses pratiques au terrain, Hélène Duneigre est aujourd'hui consultante et formatrice pour alimenter à son tour la réflexion d'autres managers avec ses connaissances opérationnelles.
- Le management, mais aussi l'innovation, la transformation pour recentrer les entreprises sur les clients font partie de son cœur d'activité.
- Avec cette formation, Hélène a relevé le défi de partager à travers un module digital les outils et les approches du management qui ont fait leurs preuves. Et nous pensons qu'elle a pleinement réussi !

POINTS FORTS

- Un module présenté par des experts du digital. onnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
  Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT TRANSVERSE

DL253A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Piliers de la préparation de la réunion

Parcours «Conduire des réunions avec efficacité»

COMPÉTENCES VISÉES

- Organiser des réunions efficaces.

PROGRAMME

A. PILIERS DE LA PRÉPARATION DE LA RÉUNION (20 MN)

1. Définir le contenu de la réunion
2. Dynamique relationnelle
3. Organiser la réunion

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. DES EXERCICES PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Les réunions ponctuent régulièrement la vie des professionnels de l'assurance et de la distribution de l'assurance. Aussi, l'efficacité de ces réunions est susceptible d'impacter celle de leurs actions commerciales, de management ou de conduite de projet. Cette formation leur est dédiée.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Hubert Myon est engagé dans l'accompagnement individuel et collectif sur mesure à destination des managers et collaborateurs. Sa mission ? Développer une communication relationnelle empathique, dynamique et assertive... et nous pensons, avec ce module, qu'elle est accomplie !
- Depuis bientôt 20 ans, Anne-Claire Prévost travaille dans le domaine de la formation et de la formation digitale. Intervenant régulièrement en public, elle est passée par le théâtre pour apprendre à parler, et à utiliser son corps et sa voix pour accompagner son discours.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte.
- Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT TRANSVERSE

DL253B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

S'affirmer en tant qu'animateur de réunion

Parcours «Conduire des réunions avec efficacité»

COMPÉTENCES VISÉES

- Gérer le groupe en réunion.

PROGRAMME

B. S'AFFIRMER EN TANT QU'ANIMATEUR DE RÉUNION (20 MN)

1. Rôle de l'animateur de réunion
2. Posture de l'animateur de réunion
3. Techniques d'affirmation en réunion

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. DES EXERCICES PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Les réunions ponctuent régulièrement la vie des professionnels de l'assurance et de la distribution de l'assurance. Aussi, l'efficacité de ces réunions est susceptible d'impacter celle de leurs actions commerciales, de management ou de conduite de projet. Cette formation leur est dédiée.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Hubert Myon est engagé dans l'accompagnement individuel et collectif sur mesure à destination des managers et collaborateurs. Sa mission ? Développer une communication relationnelle empathique, dynamique et assertive... et nous pensons, avec ce module, qu'elle est accomplie !
- Depuis bientôt 20 ans, Anne-Claire Prévost travaille dans le domaine de la formation et de la formation digitale. Intervenant régulièrement en public, elle est passée par le théâtre pour apprendre à parler, et à utiliser son corps et sa voix pour accompagner son discours.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte.
- Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT TRANSVERSE

DL253C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Dynamiser le travail d'équipe en réunion

Parcours «Conduire des réunions avec efficacité»

COMPÉTENCES VISÉES

- Animer et gérer les travaux de l'équipe en réunion

PROGRAMME

C. DYNAMISER LE TRAVAIL D'ÉQUIPE EN RÉUNION (20 MN)

1. Conditions permettant d'impulser la dynamique de groupe
2. Profils-type des participants

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. DES EXERCICES PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Les réunions ponctuent régulièrement la vie des professionnels de l'assurance et de la distribution de l'assurance. Aussi, l'efficacité de ces réunions est susceptible d'impacter celle de leurs actions commerciales, de management ou de conduite de projet. Cette formation leur est dédiée.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Hubert Myon est engagé dans l'accompagnement individuel et collectif sur mesure à destination des managers et collaborateurs. Sa mission ? Développer une communication relationnelle empathique, dynamique et assertive... et nous pensons, avec ce module, qu'elle est accomplie !
- Depuis bientôt 20 ans, Anne-Claire Prévost travaille dans le domaine de la formation et de la formation digitale. Intervenant régulièrement en public, elle est passée par le théâtre pour apprendre à parler, et à utiliser son corps et sa voix pour accompagner son discours.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte.
- Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT TRANSVERSE

DL253D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Gérer les résistances et les conflits dans les réunions

Parcours «Conduire des réunions avec efficacité»

COMPÉTENCES VISÉES

- Gérer efficacement les contestations ou les conflits lors de réunions.

PROGRAMME

D. GÉRER LES RÉSISTANCES ET LES CONFLITS DANS LES RÉUNIONS (20 MN)

1. Différentes typologies de conflits
2. Bien réagir face aux conflits
3. Méthode de résolution des conflits

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. DES EXERCICES PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Les réunions ponctuent régulièrement la vie des professionnels de l'assurance et de la distribution de l'assurance. Aussi, l'efficacité de ces réunions est susceptible d'impacter celle de leurs actions commerciales, de management ou de conduite de projet. Cette formation leur est dédiée.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Hubert Myon est engagé dans l'accompagnement individuel et collectif sur mesure à destination des managers et collaborateurs. Sa mission ? Développer une communication relationnelle empathique, dynamique et assertive... et nous pensons, avec ce module, qu'elle est accomplie !
- Depuis bientôt 20 ans, Anne-Claire Prévost travaille dans le domaine de la formation et de la formation digitale. Intervenant régulièrement en public, elle est passée par le théâtre pour apprendre à parler, et à utiliser son corps et sa voix pour accompagner son discours.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte.
- Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT TRANSVERSE

DL253E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Conditions de succès et d'efficacité d'une réunion

Parcours «Conduire des réunions avec efficacité»

COMPÉTENCES VISÉES

- Sécuriser les temps clés de la réunion : Préparation et clôture .

PROGRAMME

E. CONDITIONS DE SUCCÈS ET D'EFFICACITÉ D'UNE RÉUNION (20 MN)

1. Processus de prise de décisions
2. Méthode pour bien clore sa réunion
3. Compte-rendu de réunion

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. DES EXERCICES PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Les réunions ponctuent régulièrement la vie des professionnels de l'assurance et de la distribution de l'assurance. Aussi, l'efficacité de ces réunions est susceptible d'impacter celle de leurs actions commerciales, de management ou de conduite de projet. Cette formation leur est dédiée.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Hubert Myon est engagé dans l'accompagnement individuel et collectif sur mesure à destination des managers et collaborateurs. Sa mission ? Développer une communication relationnelle empathique, dynamique et assertive... et nous pensons, avec ce module, qu'elle est accomplie !
- Depuis bientôt 20 ans, Anne-Claire Prévost travaille dans le domaine de la formation et de la formation digitale. Intervenant régulièrement en public, elle est passée par le théâtre pour apprendre à parler, et à utiliser son corps et sa voix pour accompagner son discours.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte.
- Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL254A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Capter l'attention de ses audiences grâce à la technique du storytelling

Parcours «Réussir sa communication grâce au storytelling»

COMPÉTENCES VISÉES

- Utiliser le storytelling pour capter l'audience du public

PROGRAMME

A. CAPTER L'ATTENTION DE SES AUDIENCES GRÂCE À LA TECHNIQUE DU STORYTELLING (20 MN)

1. Enjeux et ressorts du storytelling en général et appliqué à l'assurance
2. Storytelling et marketing
3. Storytelling et gestion de projet

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux professionnels de l'assurance et de la distribution d'assurance qui souhaitent faire passer de manière percutante des messages à leurs équipes et, d'une manière plus large, leur auditoire.
- Aussi, elle intéressera tout particulièrement les chefs d'entreprise, les directeurs régionaux, animateurs d'un réseau commercial ou responsable de plateaux.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Depuis bientôt 20 ans, Anne-Claire Prévost travaille dans le domaine de la formation et de la formation digitale. Pour accompagner les besoins des structures et favoriser sa créativité, elle a utilisé de nombreux outils et techniques pour mettre ses idées « en scène ».
- Elle vous partage aujourd'hui son regard sur l'utilisation de la carte mentale, dont elle se sert systématiquement lors de la conception d'une nouvelle formation.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL254B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Écrire une histoire au service de son objectif 1/2

Parcours «Réussir sa communication grâce au storytelling»

COMPÉTENCES VISÉES

- Atteindre un objectif grâce à un scenario efficace.

PROGRAMME

B. ÉCRIRE UNE HISTOIRE AU SERVICE DE SON OBJECTIF 1/2 (20 MN)

1. Clés d'une histoire efficace
2. Techniques de construction d'une narration

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux professionnels de l'assurance et de la distribution d'assurance qui souhaitent faire passer de manière percutante des messages à leurs équipes et, d'une manière plus large, leur auditoire.
- Aussi, elle intéressera tout particulièrement les chefs d'entreprise, les directeurs régionaux, animateurs d'un réseau commercial ou responsable de plateaux.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Depuis bientôt 20 ans, Anne-Claire Prévost travaille dans le domaine de la formation et de la formation digitale. Pour accompagner les besoins des structures et favoriser sa créativité, elle a utilisé de nombreux outils et techniques pour mettre ses idées « en scène ».
- Elle vous partage aujourd'hui son regard sur l'utilisation de la carte mentale, dont elle se sert systématiquement lors de la conception d'une nouvelle formation.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL254C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Écrire une histoire au service de son objectif 2/2

Parcours «Réussir sa communication grâce au storytelling»

COMPÉTENCES VISÉES

- Construire le schéma d'une histoire dans l'objectif de transmettre un message

PROGRAMME

C. ÉCRIRE UNE HISTOIRE AU SERVICE DE SON OBJECTIF 2/2 (20 MN)

1. Schéma narratif et construction du storytelling
2. Construire une histoire au service d'un message

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux professionnels de l'assurance et de la distribution d'assurance qui souhaitent faire passer de manière percutante des messages à leurs équipes et, d'une manière plus large, leur auditoire.
- Aussi, elle intéressera tout particulièrement les chefs d'entreprise, les directeurs régionaux, animateurs d'un réseau commercial ou responsable de plateaux.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Depuis bientôt 20 ans, Anne-Claire Prévost travaille dans le domaine de la formation et de la formation digitale. Pour accompagner les besoins des structures et favoriser sa créativité, elle a utilisé de nombreux outils et techniques pour mettre ses idées « en scène ».
- Elle vous partage aujourd'hui son regard sur l'utilisation de la carte mentale, dont elle se sert systématiquement lors de la conception d'une nouvelle formation.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL254D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Exemple de mise en pratique du storytelling : Elevator Pitch

Parcours «Réussir sa communication grâce au storytelling»

COMPÉTENCES VISÉES

- Utiliser le storytelling dans la gestion de projet de communication

PROGRAMME

D. EXEMPLE DE MISE EN PRATIQUE DU STORYTELLING : L'ELEVATOR PITCH (20 MN)

1. Techniques du storytelling pour vendre un projet ou faire sa promotion
2. Utiliser un temps court pour être impactant

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux professionnels de l'assurance et de la distribution d'assurance qui souhaitent faire passer de manière percutante des messages à leurs équipes et, d'une manière plus large, leur auditoire.
- Aussi, elle intéressera tout particulièrement les chefs d'entreprise, les directeurs régionaux, animateurs d'un réseau commercial ou responsable de plateaux.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Depuis bientôt 20 ans, Anne-Claire Prévost travaille dans le domaine de la formation et de la formation digitale. Pour accompagner les besoins des structures et favoriser sa créativité, elle a utilisé de nombreux outils et techniques pour mettre ses idées « en scène ».
- Elle vous partage aujourd'hui son regard sur l'utilisation de la carte mentale, dont elle se sert systématiquement lors de la conception d'une nouvelle formation.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL254E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Storytelling appliqué au projet managérial

Parcours «Réussir sa communication grâce au storytelling»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer le storytelling dans le projet managérial

PROGRAMME

E. STORYTELLING APPLIQUÉ AU PROJET MANAGÉRIAL (20 MN)

1. Explorer le storytelling pour réussir son projet managérial
2. Moduler un storytelling à l'oral

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux professionnels de l'assurance et de la distribution d'assurance qui souhaitent faire passer de manière percutante des messages à leurs équipes et, d'une manière plus large, leur auditoire.
- Aussi, elle intéressera tout particulièrement les chefs d'entreprise, les directeurs régionaux, animateurs d'un réseau commercial ou responsable de plateaux.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Depuis bientôt 20 ans, Anne-Claire Prévost travaille dans le domaine de la formation et de la formation digitale. Pour accompagner les besoins des structures et favoriser sa créativité, elle a utilisé de nombreux outils et techniques pour mettre ses idées « en scène ».
- Elle vous partage aujourd'hui son regard sur l'utilisation de la carte mentale, dont elle se sert systématiquement lors de la conception d'une nouvelle formation.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL256A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Comprendre les enjeux et l'importance de la E-réputation au travers de ses champs d'application

Parcours «E-reputation, un outil indispensable dans la stratégie de communication»

COMPÉTENCES VISÉES

- Evaluer les enjeux et l'importance de la E-réputation pour l'entreprise

PROGRAMME

A. COMPRENDRE LES ENJEUX ET L'IMPORTANCE DE LA E-RÉPUTATION AU TRAVERS DE SES CHAMPS D'APPLICATION (20 MN)

1. Enjeux d'images, commerciaux, économiques
2. Notions de e-reputation
3. Evolutions de la e-reputation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Concevoir ou mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité
Concevoir ou mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Commercial, distributeur d'assurance, toute personne utilisant les réseaux sociaux dans le cadre de son activité professionnelle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après un parcours au sein de grandes mutuelles en qualité de directeur marketing et communication, Pascal Drouglazet consacre aujourd'hui son activité à la formation et au conseil en gestion de projets auprès des acteurs de l'assurance.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL256B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Maîtriser les principes de la E-réputation

Parcours «E-reputation, un outil indispensable dans la stratégie de communication»

COMPÉTENCES VISÉES

- Piloter et maitriser son image sur internet

PROGRAMME

B. MAÎTRISER LES PRINCIPES DE LA E-RÉPUTATION (20 MN)

1. Être visible sur Internet
2. De la visibilité à la construction de l'image

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Concevoir ou mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité
Concevoir ou mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Commercial, distributeur d'assurance, toute personne utilisant les réseaux sociaux dans le cadre de son activité professionnelle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après un parcours au sein de grandes mutuelles en qualité de directeur marketing et communication, Pascal Drouglazet consacre aujourd'hui son activité à la formation et au conseil en gestion de projets auprès des acteurs de l'assurance.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL256C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Mettre en oeuvre sa E-réputation

Parcours «E-reputation, un outil indispensable dans la stratégie de communication»

COMPÉTENCES VISÉES

- Etre capable de mettre en œuvre une politique efficace de e-réputation pour une organisation donnée.

PROGRAMME

C. METTRE EN ŒUVRE SA STRATÉGIE DE E-REPUTATION (20 MN)

1. Surveiller pour anticiper
2. Agir sur son référencement
3. Construire des buzz positifs

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Concevoir ou mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité
Concevoir ou mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Commercial, distributeur d'assurance, toute personne utilisant les réseaux sociaux dans le cadre de son activité professionnelle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après un parcours au sein de grandes mutuelles en qualité de directeur marketing et communication, Pascal Drouglazet consacre aujourd'hui son activité à la formation et au conseil en gestion de projets auprès des acteurs de l'assurance.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL256D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Management de l'offre par les avis de ses clients

Parcours «E-reputation, un outil indispensable dans la stratégie de communication»

COMPÉTENCES VISÉES

- Etre capable de gérer efficacement les retours clients positifs pour alimenter la e-réputation.

PROGRAMME

D. MANAGEMENT DE L'OFFRE PAR LES AVIS DES CLIENTS (20 MN)

1. Recueillir la satisfaction : le NPS
2. Impact de la satisfaction sur l'offre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Concevoir ou mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité
Concevoir ou mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Commercial, distributeur d'assurance, toute personne utilisant les réseaux sociaux dans le cadre de son activité professionnelle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après un parcours au sein de grandes mutuelles en qualité de directeur marketing et communication, Pascal Drouglazet consacre aujourd'hui son activité à la formation et au conseil en gestion de projets auprès des acteurs de l'assurance.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL256E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Gérer la crise

Parcours «E-reputation, un outil indispensable dans la stratégie de communication»

COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable de prévenir les atteintes à la réputation et d'enrayer les propagations virales et les buzz - négatifs.

PROGRAMME

E. GÉRER LA CRISE ! (20 MN)

1. Contrer les crises virales
2. Défendre sa réputation SERP

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Concevoir ou mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité
Concevoir ou mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Commercial, distributeur d'assurance, toute personne utilisant les réseaux sociaux dans le cadre de son activité professionnelle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après un parcours au sein de grandes mutuelles en qualité de directeur marketing et communication, Pascal Drouglazet consacre aujourd'hui son activité à la formation et au conseil en gestion de projets auprès des acteurs de l'assurance.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL257A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Vente à distance de contrat d'assurance : de quoi parle-t-on ?

Parcours «Sécurisez vos ventes à distance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir le champs d'application de la règlementation relative à la vente à distance

PROGRAMME

A. VENTE À DISTANCE DE CONTRAT D'ASSURANCE : DE QUOI PARLE-T-ON ? (20 MN)

1. Notion de consommateur
2. Cadre réglementaire de la vente à distance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les spécificités et les règles applicables à la vente à distance

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux conseillers des cabinets de courtage, des agences d'assurance, des plateaux de relation à distance qui commercialisent les contrats d'assurance à distance, à leurs managers et experts de proximité.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Laurent Coudray travaille dans la banque assurance depuis une trentaine d'années sur des fonctions de marketing, d'animation commerciale, de développement des ventes, de développement des compétences des acteurs de la relation client en face à face ou à distance.
- Au fil de toutes ces années, il a acquis la conviction que le respect des règles est un levier puissant de professionnalisme au service de la qualité du conseil, de la satisfaction des clients et du développement des ventes.... Et il vous le montre à travers cette formation !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL257B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Avant contrat sous haute surveillance

Parcours «Sécurisez vos ventes à distance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Communiquer lors de la phase précontractuelle toutes les informations obligatoires.

PROGRAMME

B. AVANT CONTRAT SOUS HAUTE SURVEILLANCE (20 MN)

1. Informations précontractuelles selon le Code de la consommation
2. Informations précontractuelles selon le Code des assurances
3. Communiquer les informations précontractuelles

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les spécificités et les règles applicables à la vente à distance

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux conseillers des cabinets de courtage, des agences d'assurance, des plateaux de relation à distance qui commercialisent les contrats d'assurance à distance, à leurs managers et experts de proximité.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Laurent Coudray travaille dans la banque assurance depuis une trentaine d'années sur des fonctions de marketing, d'animation commerciale, de développement des ventes, de développement des compétences des acteurs de la relation client en face à face ou à distance.
- Au fil de toutes ces années, il a acquis la conviction que le respect des règles est un levier puissant de professionnalisme au service de la qualité du conseil, de la satisfaction des clients et du développement des ventes.... Et il vous le montre à travers cette formation !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL257C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Obligation de conseil proportionnée

Parcours «Sécurisez vos ventes à distance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Délivrer un devoir de conseil adapté au profil du client.

PROGRAMME

C. OBLIGATION DE CONSEIL PROPORTIONNÉE (20 MN)

1. Cadre protecteur du consommateur : la DDA
2. Stratégies de distribution du produit commercialisé
3. Devoir de conseil renforcé

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les spécificités et les règles applicables à la vente à distance

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux conseillers des cabinets de courtage, des agences d'assurance, des plateaux de relation à distance qui commercialisent les contrats d'assurance à distance , à leurs managers et experts de proximité.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Laurent Coudray travaille dans la banque assurance depuis une trentaine d'années sur des fonctions de marketing, d'animation commerciale, de développement des ventes, de développement des compétences des acteurs de la relation client en face à face ou à distance.
- Au fil de toutes ces années, il a acquis la conviction que le respect des règles est un levier puissant de professionnalisme au service de la qualité du conseil, de la satisfaction des clients et du développement des ventes.... Et il vous le montre à travers cette formation !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL257D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Droit de rétractation du consommateur

Parcours «Sécurisez vos ventes à distance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Prendre en compte efficacement la rétractation du client.

PROGRAMME

D. DROIT DE RÉTRACTATION DU CONSOMMATEUR (20 MN)

1. Cadre général du droit de rétractation
2. Droit de rétractation appliqué à l'assurance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les spécificités et les règles applicables à la vente à distance

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux conseillers des cabinets de courtage, des agences d'assurance, des plateaux de relation à distance qui commercialisent les contrats d'assurance à distance , à leurs managers et experts de proximité.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Laurent Coudray travaille dans la banque assurance depuis une trentaine d'années sur des fonctions de marketing, d'animation commerciale, de développement des ventes, de développement des compétences des acteurs de la relation client en face à face ou à distance.
- Au fil de toutes ces années, il a acquis la conviction que le respect des règles est un levier puissant de professionnalisme au service de la qualité du conseil, de la satisfaction des clients et du développement des ventes.... Et il vous le montre à travers cette formation !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL257E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Vers de nouvelles règles plus protectrices du consommateur

Parcours «Sécurisez vos ventes à distance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Vendre des produits d'assurance en respectant les droits du consommateur.

PROGRAMME

E. VERS DE NOUVELLES RÈGLES PLUS PROTECTRICES DU CONSOMMATEUR (20 MN)

1. Fin de la vente en un temps
2. Encadrement de la structure des appels à froid
3. Énonciation des mauvaises pratiques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Maîtriser les spécificités et les règles applicables à la vente à distance

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux conseillers des cabinets de courtage, des agences d'assurance, des plateaux de relation à distance qui commercialisent les contrats d'assurance à distance , à leurs managers et experts de proximité.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Laurent Coudray travaille dans la banque assurance depuis une trentaine d'années sur des fonctions de marketing, d'animation commerciale, de développement des ventes, de développement des compétences des acteurs de la relation client en face à face ou à distance.
- Au fil de toutes ces années, il a acquis la conviction que le respect des règles est un levier puissant de professionnalisme au service de la qualité du conseil, de la satisfaction des clients et du développement des ventes.... Et il vous le montre à travers cette formation !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quizz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL258A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

De l'Antiquité à la Révolution industrielle

Parcours «Histoire de l'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appréhender grâce à l'histoire, les enjeux de l'assurance au 21ème siècle.

PROGRAMME

A. DE L'ANTIQUITÉ À LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE (20 MN)

1. Assurance maritime et prêt à la grosse aventure
2. Assurance incendie et grand incendie de Londres
3. Assurance vie et tontine
4. Envol de l'assurance avec la révolution industrielle

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES : UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne s'intéressant à l'assurance et son histoire

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Olivier Delmas-Leguéry, courtier en assurances, est spécialiste de gestion des risques et d'assurances des entreprises, notamment de responsabilité civile, construction et dommages aux biens. Il a consacré la moitié de sa carrière à l'accompagnement assurantiel des grandes sociétés internationales de différents secteurs : métallurgie, énergie, transport, logistique, cosmétique, textile, agro-alimentaire, banque et jeux. Il assiste également les entreprises de distribution et de services dans le développement de produits d'assurances innovants et sur mesure, telles que les assurances en cas de succès.
- Depuis bientôt 20 ans, Anne-Claire Prévost travaille dans le domaine de la formation et de la formation digitale. Intervenant régulièrement en public, elle est passée par le théâtre pour apprendre à parler, et à utiliser son corps et sa voix pour accompagner son discours.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL258B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance au 20ème siècle

Parcours «Histoire de l'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Découvrir comment des événements historiques ont permis d'inventer puis de faire évoluer l'assurance de l'antiquité jusqu'à aujourd'hui.

PROGRAMME

B. 20E SIÈCLE (20 MN)

1. 1ère partie du 20ème siècle : Accroissement des risques et structuration de l'assurance
2. Après la seconde guerre mondiale : naissance de la sécurité sociale et nationalisation
3. Essor de l'assurance automobile et de l'assurance construction
4. Désengagement de l'Etat

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne s'intéressant à l'assurance et son histoire.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Olivier Delmas-Leguéry, courtier en assurances, est spécialiste de gestion des risques et d'assurances des entreprises, notamment de responsabilité civile, construction et dommages aux biens. Il a consacré la moitié de sa carrière à l'accompagnement assurantiel des grandes sociétés internationales de différents secteurs : métallurgie, énergie, transport, logistique, cosmétique, textile, agro-alimentaire, banque et jeux. Il assiste également les entreprises de distribution et de services dans le développement de produits d'assurances innovants et sur mesure, telles que les assurances en cas de succès.
- Depuis bientôt 20 ans, Anne-Claire Prévost travaille dans le domaine de la formation et de la formation digitale. Intervenant régulièrement en public, elle est passée par le théâtre pour apprendre à parler, et à utiliser son corps et sa voix pour accompagner son discours.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

DL258C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance aujourd'hui et demain

Parcours «Histoire de l'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Apprécier les prochaines modifications qui vont toucher le secteur de l'assurance.

PROGRAMME

C. ASSURANCE AUJOURD'HUI ET DEMAIN (20 MN)

1. Révolution numérique
2. Changement climatique
3. Dématérialisation de l'économie

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne s'intéressant à l'assurance et son histoire.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Olivier Delmas-Leguéry, courtier en assurances, est spécialiste de gestion des risques et d'assurances des entreprises, notamment de responsabilité civile, construction et dommages aux biens. Il a consacré la moitié de sa carrière à l'accompagnement assurantiel des grandes sociétés internationales de différents secteurs : métallurgie, énergie, transport, logistique, cosmétique, textile, agro-alimentaire, banque et jeux. Il assiste également les entreprises de distribution et de services dans le développement de produits d'assurances innovants et sur mesure, telles que les assurances en cas de succès.
- Depuis bientôt 20 ans, Anne-Claire Prévost travaille dans le domaine de la formation et de la formation digitale. Intervenant régulièrement en public, elle est passée par le théâtre pour apprendre à parler, et à utiliser son corps et sa voix pour accompagner son discours.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des podcasts donnant de nombreux conseils concrets Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL261A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Management des risques d'entreprise : diversité des risques et de leur management

Parcours «Découvrir le management des risques d'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Evaluer et identifier les risques qui doivent être surveillés

PROGRAMME

A. MANAGEMENT DES RISQUES D'ENTREPRISE : DIVERSITÉ DES RISQUES ET DE LEUR MANAGEMENT (20 MN)

1. Piliers du management des risques
2. Différentes natures de risques et « l'éclatement » des acteurs/effets de levier
3. Focus sur les risques assurables

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.
e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Maîtriser les règles de gouvernance et de surveillance des produits, de protection de la clientèle, d'information et de conseil, de gestion des conflits d'intérêts, de rémunération, de traitement des réclamations, de dispositif de médiation
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption
Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux
Maîtriser les règles applicables en matière de collecte, mise à jour, gestion et exploitation des données client
Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Professionnel de l'assurance voulant en savoir plus sur le risque d'entreprise.
- Responsable de l'innovation, des datas voulant découvrir les risques d'entreprises et les enjeux de transformation.
- Toute personnes intéressée par la gestion des risques.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Spécialiste de la gestion des risques, Laurent Barbagli est entrepreneur dans l'innovation. Il est CEO fondateur d'une assurtech, Meetrisk, agence de notation digitale des risques d'entreprise pour une gestion des risques prédictive, durable et créatrice de valeur pour assureurs, intermédiaires et entreprises. Il a 30 ans d'expérience dans l'assurance et de la gestion des risques d'entreprises chez les principaux acteurs : assurtech, risk manager dans des groupes internationaux, courtier, CEO d'AXA Matrix, consultant IBM). Il enseigne à l'AMRAE, à l'Ifpass et à Dauphine.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL261B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Risques assurables en entreprises : comment s'y retrouver ?

Parcours «Découvrir le management des risques d'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Adapter la couverture d'assurance aux caractéristiques du risque

PROGRAMME

B. RISQUES ASSURABLES EN ENTREPRISES : COMMENT S'Y RETROUVER ? (20 MN)

1. Différents types de risques
2. Nouveaux risques plus complexes et « transverses aux contrats d'assurance
3. Retrouver ses repères dans la chaine de création de valeur

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Maîtriser les règles de gouvernance et de surveillance des produits, de protection de la clientèle, d'information et de conseil, de gestion des conflits d'intérêts, de rémunération, de traitement des réclamations, de dispositif de médiation
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption
Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux
Maîtriser les règles applicables en matière de collecte, mise à jour, gestion et exploitation des données client
Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Professionnel de l'assurance voulant en savoir plus sur le risque d'entreprise.
- Responsable de l'innovation, des datas voulant découvrir les risques d'entreprises et les enjeux de transformation.
- Toute personnes intéressée par la gestion des risques.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Spécialiste de la gestion des risques, Laurent Barbagli est entrepreneur dans l'innovation. Il est CEO fondateur d'une assurtech, Meetrisk, agence de notation digitale des risques d'entreprise pour une gestion des risques prédictive, durable et créatrice de valeur pour assureurs, intermédiaires et entreprises. Il a 30 ans d'expérience dans l'assurance et de la gestion des risques d'entreprises chez les principaux acteurs : assurtech, risk manager dans des groupes internationaux, courtier, CEO d'AXA Matrix, consultant IBM). Il enseigne à l'AMRAE, à l'Ifpass et à Dauphine.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL261C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Acteurs de la gestion des risques assurables

Parcours «Découvrir le management des risques d'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les différents acteurs intervenant dans la gestion des risques

PROGRAMME

C. ACTEURS DE LA GESTION DES RISQUES ASSURABLES (20 MN)

1. Entreprise
2. Assureur
3. Courtier, agent général
4. Autres acteurs

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Maîtriser les règles de gouvernance et de surveillance des produits, de protection de la clientèle, d'information et de conseil, de gestion des conflits d'intérêts, de rémunération, de traitement des réclamations, de dispositif de médiation
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption
Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux
Maîtriser les règles applicables en matière de collecte, mise à jour, gestion et exploitation des données client
Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Professionnel de l'assurance voulant en savoir plus sur le risque d'entreprise.
- Responsable de l'innovation, des datas voulant découvrir les risques d'entreprises et les enjeux de transformation.
- Toute personnes intéressée par la gestion des risques.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Spécialiste de la gestion des risques, Laurent Barbagli est entrepreneur dans l'innovation. Il est CEO fondateur d'une assurtech, Meetrisk, agence de notation digitale des risques d'entreprise pour une gestion des risques prédictive, durable et créatrice de valeur pour assureurs, intermédiaires et entreprises. Il a 30 ans d'expérience dans l'assurance et de la gestion des risques d'entreprises chez les principaux acteurs : assurtech, risk manager dans des groupes internationaux, courtier, CEO d'AXA Matrix, consultant IBM). Il enseigne à l'AMRAE, à l'Ifpass et à Dauphine.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL261D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Comment se réinventer dans la gestion des risques assurables ?

Parcours «Découvrir le management des risques d'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Vendre la gestion et la maîtrise des risques auprès des clients

PROGRAMME

D. COMMENT SE RÉINVENTER DANS LA GESTION DES RISQUES ASSURABLES ? (20 MN)

1. Management des risques au service de la souscription
2. Management des risques comme effet de levier de l'assureur auprès des entreprises

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Maîtriser les règles de gouvernance et de surveillance des produits, de protection de la clientèle, d'information et de conseil, de gestion des conflits d'intérêts, de rémunération, de traitement des réclamations, de dispositif de médiation
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption
Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux
Maîtriser les règles applicables en matière de collecte, mise à jour, gestion et exploitation des données client
Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Professionnel de l'assurance voulant en savoir plus sur le risque d'entreprise.
- Responsable de l'innovation, des datas voulant découvrir les risques d'entreprises et les enjeux de transformation.
- Toute personnes intéressée par la gestion des risques.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Spécialiste de la gestion des risques, Laurent Barbagli est entrepreneur dans l'innovation. Il est CEO fondateur d'une assurtech, Meetrisk, agence de notation digitale des risques d'entreprise pour une gestion des risques prédictive, durable et créatrice de valeur pour assureurs, intermédiaires et entreprises. Il a 30 ans d'expérience dans l'assurance et de la gestion des risques d'entreprises chez les principaux acteurs : assurtech, risk manager dans des groupes internationaux, courtier, CEO d'AXA Matrix, consultant IBM). Il enseigne à l'AMRAE, à l'Ifpass et à Dauphine.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL261E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Tendance et perspectives du management des risques d'entreprise

Parcours «Découvrir le management des risques d'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Adapter sa gestion à l'évolution des risques d'entreprise

PROGRAMME

E. TENDANCE ET PERSPECTIVES DU MANAGEMENT DES RISQUES D'ENTREPRISE (20 MN)

1. Disposer des grands indicateurs de performance du marché
2. Comprendre que le succès repose sur une innovation avec et pour les métiers

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.
e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Maîtriser les règles de gouvernance et de surveillance des produits, de protection de la clientèle, d'information et de conseil, de gestion des conflits d'intérêts, de rémunération, de traitement des réclamations, de dispositif de médiation
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption
Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux
Maîtriser les règles applicables en matière de collecte, mise à jour, gestion et exploitation des données client
Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Professionnel de l'assurance voulant en savoir plus sur le risque d'entreprise.
- Responsable de l'innovation, des datas voulant découvrir les risques d'entreprises et les enjeux de transformation.
- Toute personnes intéressée par la gestion des risques.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Spécialiste de la gestion des risques, Laurent Barbagli est entrepreneur dans l'innovation. Il est CEO fondateur d'une assurtech, Meetrisk, agence de notation digitale des risques d'entreprise pour une gestion des risques prédictive, durable et créatrice de valeur pour assureurs, intermédiaires et entreprises. Il a 30 ans d'expérience dans l'assurance et de la gestion des risques d'entreprises chez les principaux acteurs : assurtech, risk manager dans des groupes internationaux, courtier, CEO d'AXA Matrix, consultant IBM). Il enseigne à l'AMRAE, à l'Ifpass et à Dauphine.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL263A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Fondements du secret médical

Parcours «Confidentialité et secret médical»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les règles qui régissent le secret médical dans le cadre de son activité

PROGRAMME

A. FONDEMENTS DU SECRET MÉDICAL (20 MN)

1. Connaitre les principes très encadré par l'ACPR
2. Application au quotidien du serment d'Hippocrate
3. Différents codes et règlements qui régissent le secret médical

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.
e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Maîtriser les règles applicables en matière de collecte, mise à jour, gestion et exploitation des données client
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Courtiers
- Agents d'assurances
- Auditeurs
- Contrôleur interne
- Collaborateur de la direction de la Conformité

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Typhanie Roche
- Actuellement en poste au sein de Prepar Vie (groupe BPCE) comme Gestionnaire prévoyance, je traite les demandes d'indemnisation au titre des garanties Incapacité de travail, perte totale et irréversible d'autonomie et décès.
- Je traite également les demandes d'adhésion et prends position sur les conditions d'entrée en assurance (sélection médicale et risques spéciaux).
- En parallèle de mon activité principale, je suis formateur en tarification médicale et gestion des prestations au sein de compagnies d'assurance.
- Jean Jacques Valard
- Expert spécialisé en Assurances de Dommages et VIE. Expériences de Direction Audit, Risques, Contrôle interne et contrôle des délégations de gestion (Courtage). Spécialisé sur la Conformité des dispositifs réglementaires Solvabilité II (ex : Sécurité et confidentialité des données médicales). Ancien consultant de KPMG, Direction Audit chez AVIVA, AGF, Malakoff-Humanis.
- Executive MBA HEC, Master II Audit à l'IAE. Enseignant à l'IFACI (Institut français de l'audit et du contrôle interne).

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL263B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Informations couvertes par le secret médical et le dossier médical

Parcours «Confidentialité et secret médical»

COMPÉTENCES VISÉES

- Déterminer les informations qui relèvent du secret médical lors du traitement d'un dossier

PROGRAMME

B. INFORMATIONS COUVERTES PAR LE SECRET MÉDICAL ET LE DOSSIER MÉDICAL (20 MN)

1. Principales informations qui doivent être couvertes par le secret médical
2. Conditions d'accès physique et informatique au dossier médical
3. Différentes sanctions liées à la révélation d'une information à caractère secret

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES

Compétence(s) DDA

Maîtriser les règles applicables en matière de collecte, mise à jour, gestion et exploitation des données client
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Courtiers
- Agents d'assurances
- Auditeurs
- Contrôleur interne
- Collaborateur de la direction de la Conformité

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Typhanie Roche
- Actuellement en poste au sein de Prepar Vie (groupe BPCE) comme Gestionnaire prévoyance, je traite les demandes d'indemnisation au titre des garanties Incapacité de travail, perte totale et irréversible d'autonomie et décès.
- Je traite également les demandes d'adhésion et prends position sur les conditions d'entrée en assurance (sélection médicale et risques spéciaux).
- En parallèle de mon activité principale, je suis formateur en tarification médicale et gestion des prestations au sein de compagnies d'assurance.
- Jean Jacques Valard
- Expert spécialisé en Assurances de Dommages et VIE. Expériences de Direction Audit, Risques, Contrôle interne et contrôle des délégations de gestion (Courtage). Spécialisé sur la Conformité des dispositifs réglementaires Solvabilité II (ex : Sécurité et confidentialité des données médicales). Ancien consultant de KPMG, Direction Audit chez AVIVA, AGF, Malakoff-Humanis.
- Executive MBA HEC, Master II Audit à l'IAE. Enseignant à l'IFACI (Institut français de l'audit et du contrôle interne).

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL263C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Sélection médicale et contrôle médical

Parcours «Confidentialité et secret médical»

COMPÉTENCES VISÉES

- Sélectionner des risques pouvant faire l'objet d'une couverture en analysant les données médicales du client

PROGRAMME

C. SÉLECTION MÉDICALE ET CONTRÔLE MÉDICAL (20 MN)

1. Composantes de la sélection médicale et les conditions d'exercice du contrôle médical
2. Différents Impacts du secret médical

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES

Compétence(s) DDA

Maîtriser les règles applicables en matière de collecte, mise à jour, gestion et exploitation des données client
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Courtiers
- Agents d'assurances
- Auditeurs
- Contrôleur interne
- Collaborateur de la direction de la Conformité

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Typhanie Roche
- Actuellement en poste au sein de Prepar Vie (groupe BPCE) comme Gestionnaire prévoyance, je traite les demandes d'indemnisation au titre des garanties Incapacité de travail, perte totale et irréversible d'autonomie et décès.
- Je traite également les demandes d'adhésion et prends position sur les conditions d'entrée en assurance (sélection médicale et risques spéciaux).
- En parallèle de mon activité principale, je suis formateur en tarification médicale et gestion des prestations au sein de compagnies d'assurance.
- Jean Jacques Valard
- Expert spécialisé en Assurances de Dommages et VIE. Expériences de Direction Audit, Risques, Contrôle interne et contrôle des délégations de gestion (Courtage). Spécialisé sur la Conformité des dispositifs réglementaires Solvabilité II (ex : Sécurité et confidentialité des données médicales). Ancien consultant de KPMG, Direction Audit chez AVIVA, AGF, Malakoff-Humanis.
- Executive MBA HEC, Master II Audit à l'IAE. Enseignant à l'IFACI (Institut français de l'audit et du contrôle interne).

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL263D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Organisation des activités et traitement des données de santé

Parcours «Confidentialité et secret médical»

COMPÉTENCES VISÉES

- Organiser et traiter les données médicales recueillies lors de la souscription ou la gestion d'un contrat.

PROGRAMME

D. ORGANISATION DES ACTIVITÉS ET TRAITEMENT DES DONNÉES DE SANTÉ (20 MN)

1. Décrire les dispositifs de transmission et de traitement des données
2. Rôle et les responsabilités du médecin conseil
3. Principes d'organisation des activités des services médicaux des assureurs

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES

Compétence(s) DDA

Maîtriser les règles applicables en matière de collecte, mise à jour, gestion et exploitation des données client
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Courtiers
- Agents d'assurances
- Auditeurs
- Contrôleur interne
- Collaborateur de la direction de la Conformité

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Typhanie Roche
- Actuellement en poste au sein de Prepar Vie (groupe BPCE) comme Gestionnaire prévoyance, je traite les demandes d'indemnisation au titre des garanties Incapacité de travail, perte totale et irréversible d'autonomie et décès.
- Je traite également les demandes d'adhésion et prends position sur les conditions d'entrée en assurance (sélection médicale et risques spéciaux).
- En parallèle de mon activité principale, je suis formateur en tarification médicale et gestion des prestations au sein de compagnies d'assurance.
- Jean Jacques Valard
- Expert spécialisé en Assurances de Dommages et VIE. Expériences de Direction Audit, Risques, Contrôle interne et contrôle des délégations de gestion (Courtage). Spécialisé sur la Conformité des dispositifs réglementaires Solvabilité II (ex : Sécurité et confidentialité des données médicales). Ancien consultant de KPMG, Direction Audit chez AVIVA, AGF, Malakoff-Humanis.
- Executive MBA HEC, Master II Audit à l'IAE. Enseignant à l'IFACI (Institut français de l'audit et du contrôle interne).

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL263E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Contrôle de la confidentialité et sécurité des données médicales

Parcours «Confidentialité et secret médical»

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en place des dispositifs permettant de respecter la confidentialité et la sécurité des données.

PROGRAMME

E. CONTRÔLE DE LA CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ DES DONNÉES MÉDICALES (20 MN)

1. Comment respecter la réglementation de la confidentialité et de la sécurité des données médicales
2. Contrôles clés à réaliser au sein d'une société d'assurance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES

Compétence(s) DDA

Maîtriser les règles applicables en matière de collecte, mise à jour, gestion et exploitation des données client
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Courtiers
- Agents d'assurances
- Auditeurs
- Contrôleur interne
- Collaborateur de la direction de la Conformité

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Typhanie Roche
- Actuellement en poste au sein de Prepar Vie (groupe BPCE) comme Gestionnaire prévoyance, je traite les demandes d'indemnisation au titre des garanties Incapacité de travail, perte totale et irréversible d'autonomie et décès.
- Je traite également les demandes d'adhésion et prends position sur les conditions d'entrée en assurance (sélection médicale et risques spéciaux).
- En parallèle de mon activité principale, je suis formateur en tarification médicale et gestion des prestations au sein de compagnies d'assurance.
- Jean Jacques Valard
- Expert spécialisé en Assurances de Dommages et VIE. Expériences de Direction Audit, Risques, Contrôle interne et contrôle des délégations de gestion (Courtage). Spécialisé sur la Conformité des dispositifs réglementaires Solvabilité II (ex : Sécurité et confidentialité des données médicales). Ancien consultant de KPMG, Direction Audit chez AVIVA, AGF, Malakoff-Humanis.
- Executive MBA HEC, Master II Audit à l'IAE. Enseignant à l'IFACI (Institut français de l'audit et du contrôle interne).

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

DL264A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

De la stratégie d'entreprise au PAC

Parcours «Plan d'action commercial»

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en œuvre un plan d'actions commerciales à partir de la stratégie de l'entreprise

PROGRAMME

A. DE LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE AU PAC (20 MN)

1. Enjeux du plan d'actions commerciales
2. Analyser l'environnement de son entreprise et la construction du plan d'actions commerciales

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Concevoir ou mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales
Concevoir ou mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Responsables d'agences ou de cabinets d'assurance
- Commerciaux et chargés de développement commercial
- Entrepreneurs dans le secteur de l'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Jérémy CIUFFO est agent général depuis 6 ans, spécialisé en prévoyance, retraite et épargne. Le Plan d'Actions Commerciales, il le connaît !
- Le PAC a été, et reste, pour Jérémy, la clé de réussite du développement d'une entreprise d'assurance mais aussi l'occasion de mettre au clair ses atouts et sa stratégie commerciale.
- Jérémy partage à travers cette formation son expérience pour vous accompagner dans vos premières réalisations de PAC.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

DL264B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Construire le plan d'actions commerciales

Parcours «Plan d'action commercial»

COMPÉTENCES VISÉES

- Construire un plan d'actions commerciales, de l'analyse de l'environnement à l'identification des indicateurs.

PROGRAMME

B. CONSTRUIRE LE PLAN D'ACTIONS COMMERCIALES (20 MN)

1. Définir les objectifs avec la méthode SMART
2. Indicateurs permettant de mesurer l'atteinte des objectifs

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Concevoir ou mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales
Concevoir ou mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Responsables d'agences ou de cabinets d'assurance
- Commerciaux et chargés de développement commercial
- Entrepreneurs dans le secteur de l'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Jérémy CIUFFO est agent général depuis 6 ans, spécialisé en prévoyance, retraite et épargne. Le Plan d'Actions Commerciales, il le connaît !
- Le PAC a été, et reste, pour Jérémy, la clé de réussite du développement d'une entreprise d'assurance mais aussi l'occasion de mettre au clair ses atouts et sa stratégie commerciale.
- Jérémy partage à travers cette formation son expérience pour vous accompagner dans vos premières réalisations de PAC.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

DL264C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Piloter le PAC

Parcours «Plan d'action commercial»

COMPÉTENCES VISÉES

- Animer un plan d'actions commerciales.

PROGRAMME

C. PILOTER LE PAC (20 MN)

1. Suivre les indicateurs du plan d'actions commerciales
2. Faire évoluer le plan d'actions commerciales en fonction de la remontée des indicateurs

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Concevoir ou mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales
Concevoir ou mettre en oeuvre un plan d'actions commerciales

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Responsables d'agences ou de cabinets d'assurance
- Commerciaux et chargés de développement commercial
- Entrepreneurs dans le secteur de l'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Jérémy CIUFFO est agent général depuis 6 ans, spécialisé en prévoyance, retraite et épargne. Le Plan d'Actions Commerciales, il le connaît !
- Le PAC a été, et reste, pour Jérémy, la clé de réussite du développement d'une entreprise d'assurance mais aussi l'occasion de mettre au clair ses atouts et sa stratégie commerciale.
- Jérémy partage à travers cette formation son expérience pour vous accompagner dans vos premières réalisations de PAC.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

DL266A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Qu'est ce que le parcours client ?

Parcours «Parcours client au coeur de la stratégie digitale des entreprises d'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- S'approprier la culture de l'entreprise en vue de construire un parcours client

PROGRAMME

A. QU'EST CE QUE LE PARCOURS CLIENT ? (20 MN)

1. Construction d'un parcours client
2. Notion d'expérience client

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. DES EXERCICES PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux
Maîtriser les techniques et les outils permettant de gérer les différentes étapes de la relation client à distance

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne désirant défricher les grands principes du parcours client dans le secteur de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après plus d'une dizaine d'années en conseil auprès d'acteurs de l'assurance, qui lui ont permis de bien en connaître le métier, Joël Bassani a créé une structure dédiée au défrichage et au décryptage des problématiques d'innovations au service de l'assurance.
- Il est l'un des influenceurs du marché sur ce segment, conférencier en France et à l'étranger, et dispose de l'une des visions les plus complètes, notamment sur l'effervescence que constituent les insurtechs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

DL266B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Parcours client en assurance

Parcours «Parcours client au cœur de la stratégie digitale des entreprises d'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Développer l'expérience client en entreprise

PROGRAMME

B. PARCOURS CLIENT EN ASSURANCE (20 MN)

1. Notion d'expérience client
2. Besoin de parcours omnicanal avec une bonne expérience client
3. Passer de la gestion des demandes à la gestion du client : une bascule de la relation clients

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. DES EXERCICES PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux
Maîtriser les techniques et les outils permettant de gérer les différentes étapes de la relation client à distance

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne désirant défricher les grands principes du parcours client dans le secteur de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après plus d'une dizaine d'années en conseil auprès d'acteurs de l'assurance, qui lui ont permis de bien en connaître le métier, Joël Bassani a créé une structure dédiée au défrichage et au décryptage des problématiques d'innovations au service de l'assurance.
- Il est l'un des influenceurs du marché sur ce segment, conférencier en France et à l'étranger, et dispose de l'une des visions les plus complètes, notamment sur l'effervescence que constituent les insurtechs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

DL266C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Construction d'un parcours client

Parcours «Parcours client au cœur de la stratégie digitale des entreprises d'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Construire un parcours client

PROGRAMME

C. CONSTRUCTION D'UN PARCOURS CLIENT (20 MN)

1. Construction de personas/profils type
2. Utilisation du web pour déployer les processus et pousser du selfcare
3. Impact du digital sur les processus et les parcours clients : vers une exigence de fluidité et rapidité

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. DES EXERCICES PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux
Maîtriser les techniques et les outils permettant de gérer les différentes étapes de la relation client à distance

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne désirant défricher les grands principes du parcours client dans le secteur de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après plus d'une dizaine d'années en conseil auprès d'acteurs de l'assurance, qui lui ont permis de bien en connaître le métier, Joël Bassani a créé une structure dédiée au défrichage et au décryptage des problématiques d'innovations au service de l'assurance.
- Il est l'un des influenceurs du marché sur ce segment, conférencier en France et à l'étranger, et dispose de l'une des visions les plus complètes, notamment sur l'effervescence que constituent les insurtechs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL267A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Commencez par être en empathie avec vos collaborateurs

Parcours «Management à distance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Pratiquer l'empathie auprès de ses collaborateurs.

PROGRAMME

A. COMMENCEZ PAR ÊTRE EN EMPATHIE AVEC VOS COLLABORATEURS (20 MN)

1. Mieux comprendre vos collaborateurs pour les managers
2. Prendre conscience de vos différences probables de point de vue

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. DES EXERCICES PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Le management à distance est devenu une réalité quotidienne pour les professionnels de l'assurance et de la distribution d'assurance. Aussi, cette formation s'adresse tout particulièrement aux managers d'équipe, directeurs régionaux, responsables de plateaux et responsables commerciaux.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Manager d'équipe en entreprise internationale. Plusieurs expériences d'équipes et d'équipes projet dispersées dans d'autres pays. Expérience personnelle de « pionnière » du télétravail au début des années 2000. Hélène Duneigre est aujourd'hui consultante et formatrice pour alimenter à son tour la réflexion d'autres managers avec ses connaissances opérationnelles.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte.
- Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT TRANSVERSE

DL267B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Clés pour garder une équipe soudée et performante

Parcours «Management à distance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Utiliser des outils efficaces pour avoir une équipe soudée et performante

PROGRAMME

B. CLÉS POUR GARDER UNE ÉQUIPE SOUDÉE ET PERFORMANTE (20 MN)

1. Outils et les conditions de leur efficacité
2. Fondements de la vie d'équipe pour les préserver

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. DES EXERCICES PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Le management à distance est devenu une réalité quotidienne pour les professionnels de l'assurance et de la distribution d'assurance. Aussi, cette formation s'adresse tout particulièrement aux managers d'équipe, directeurs régionaux, responsables de plateaux et responsables commerciaux.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Manager d'équipe en entreprise internationale. Plusieurs expériences d'équipes et d'équipes projet dispersées dans d'autres pays. Expérience personnelle de « pionnière » du télétravail au début des années 2000. Hélène Duneigre est aujourd'hui consultante et formatrice pour alimenter à son tour la réflexion d'autres managers avec ses connaissances opérationnelles.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte.
- Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT TRANSVERSE

DL267C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Clés pour engager chaque collaborateur et favoriser l'autonomie

Parcours «Management à distance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Manager ses collaborateurs de manière efficace pour favoriser leur engagement et leur autonomie

PROGRAMME

C. CLÉS POUR ENGAGER CHAQUE COLLABORATEUR ET FAVORISER L'AUTONOMIE (20 MN)

1. Comment manager par les objectifs
2. Equilibre entre suivi formel organisé et temps supplémentaire dédié à la relation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. DES EXERCICES PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution
Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Le management à distance est devenu une réalité quotidienne pour les professionnels de l'assurance et de la distribution d'assurance. Aussi, cette formation s'adresse tout particulièrement aux managers d'équipe, directeurs régionaux, responsables de plateaux et responsables commerciaux.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Manager d'équipe en entreprise internationale. Plusieurs expériences d'équipes et d'équipes projet dispersées dans d'autres pays. Expérience personnelle de « pionnière » du télétravail au début des années 2000. Hélène Duneigre est aujourd'hui consultante et formatrice pour alimenter à son tour la réflexion d'autres managers avec ses connaissances opérationnelles.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte.
- Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

DL268A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Le digital modifie les attentes

Parcours «Enjeux de la transformation digitale dans le secteur assurantiel»

COMPÉTENCES VISÉES

- Utiliser les outils digitaux pour proposer des produits adaptés aux besoins des clients

PROGRAMME

A. LE DIGITAL MODIFIE LES ATTENTES (20 MN)

1. Nouvelles technologies
2. Réseaux sociaux
3. Quantified self
4. Best service is no service et Selfcare

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. DES EXERCICES PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne désirant défricher les grands enjeux de la transformation digitale du secteur de l'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après plus d'une dizaine d'années en conseil auprès d'acteurs de l'assurance, qui lui ont permis de bien en connaître le métier, Joël Bassani a créé une structure dédiée au défrichage et au décryptage des problématiques d'innovations au service de l'assurance.
- Il est l'un des influenceurs du marché sur ce segment, conférencier en France et à l'étranger, et dispose de l'une des visions les plus complètes, notamment sur l'effervescence que constituent les insurtechs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

DL268B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Conséquences sur la relation client

Parcours «Enjeux de la transformation digitale dans le secteur assurantiel»

COMPÉTENCES VISÉES

- Améliorer la relation client grâce aux outils digitaux

PROGRAMME

B. CONSÉQUENCES SUR LA RELATION CLIENT

(20 MN)

1. Immédiateté
2. Accessibilité
3. Phygital, du physique au digital

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. DES EXERCICES PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne désirant défricher les grands enjeux de la transformation digitale du secteur de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après plus d'une dizaine d'années en conseil auprès d'acteurs de l'assurance, qui lui ont permis de bien en connaître le métier, Joël Bassani a créé une structure dédiée au défrichage et au décryptage des problématiques d'innovations au service de l'assurance.
- Il est l'un des influenceurs du marché sur ce segment, conférencier en France et à l'étranger, et dispose de l'une des visions les plus complètes, notamment sur l'effervescence que constituent les insurtechs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

DL268C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Conséquences sur la distribution et les produits

Parcours «Enjeux de la transformation digitale dans le secteur assurantiel»

COMPÉTENCES VISÉES

- Adapter les réseaux de distribution aux nouveaux modes de consommation de produits d'assurance

PROGRAMME

C. CONSÉQUENCES SUR LA DISTRIBUTION ET LES PRODUITS (20 MN)

1. Vers une meilleure connaissance client
2. Transformation des agences et points de vente
3. Diminution du time-to-market
4. Nouvelles opportunités et nouveaux produits

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. DES EXERCICES PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne désirant défricher les grands enjeux de la transformation digitale du secteur de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après plus d'une dizaine d'années en conseil auprès d'acteurs de l'assurance, qui lui ont permis de bien en connaître le métier, Joël Bassani a créé une structure dédiée au défrichage et au décryptage des problématiques d'innovations au service de l'assurance.
- Il est l'un des influenceurs du marché sur ce segment, conférencier en France et à l'étranger, et dispose de l'une des visions les plus complètes, notamment sur l'effervescence que constituent les insurtechs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

DL268D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Conséquences sur la gestion des contrats et sinistres

Parcours «Enjeux de la transformation digitale dans le secteur assurantiel»

COMPÉTENCES VISÉES

- Optimiser la gestion des contrats grâce aux outils digitaux

PROGRAMME

D. CONSÉQUENCES SUR LA GESTION DES CONTRATS ET SINISTRES

(20 MN)

1. Industrialisation et automatisation des tâches répétitives
2. Assurance paramétrique
3. Enjeux du Selfcare

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. DES EXERCICES PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne désirant défricher les grands enjeux de la transformation digitale du secteur de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après plus d'une dizaine d'années en conseil auprès d'acteurs de l'assurance, qui lui ont permis de bien en connaître le métier, Joël Bassani a créé une structure dédiée au défrichage et au décryptage des problématiques d'innovations au service de l'assurance.
- Il est l'un des influenceurs du marché sur ce segment, conférencier en France et à l'étranger, et dispose de l'une des visions les plus complètes, notamment sur l'effervescence que constituent les insurtechs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

DL268E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Conséquences sur les équipes

Parcours «Enjeux de la transformation digitale dans le secteur assurantiel»

COMPÉTENCES VISÉES

- Former les équipes sur l'utilisation du digital pour améliorer leur relation avec les clients

PROGRAMME

E. CONSÉQUENCES SUR LES ÉQUIPES (20 MN)

1. Transformation des postes
2. Suppression des tâches répétitives
3. Nécessaire transition de compétences
4. Apprendre à apprendre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. DES EXERCICES PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne désirant défricher les grands enjeux de la transformation digitale du secteur de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après plus d'une dizaine d'années en conseil auprès d'acteurs de l'assurance, qui lui ont permis de bien en connaître le métier, Joël Bassani a créé une structure dédiée au défrichage et au décryptage des problématiques d'innovations au service de l'assurance.
- Il est l'un des influenceurs du marché sur ce segment, conférencier en France et à l'étranger, et dispose de l'une des visions les plus complètes, notamment sur l'effervescence que constituent les insurtechs.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

INDEMNISATION : ASSURANCE AUTOMOBILE

DL271A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Dispositions générales et règles d'application de la Convention IRSA

Parcours «Convention IRSA»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les règles de gestion des sinistres issues de la convention IRSA

PROGRAMME

A. DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLES D'APPLICATION DE LA CONVENTION IRSA (20 MN)

1. Conditions de mise en œuvre de la Convention
2. Règles de gestion : évaluation des dommages, assiette de recours
3. Exceptions à la Convention IRSA

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Responsables d'agences ou de cabinets d'assurance
- Commerciaux et chargés de développement commercial
- Entrepreneurs dans le secteur de l'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître les principes et le cadre légal de l'assurance automobile.
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Damien Loupec travaille a une longue expérience autant en Compagnie d'assurances qu'en Cabinet de courtage où il a occupé différentes fonctions axées majoritairement sur le risque automobile. La gestion des sinistres a toujours été au cœur de ses fonction, ce qui explique que l'application de la convention IRSA est au cœur de son expertise.
- Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurance, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de flottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.
- Jérémy Ciuffo est Agent général. Il nous fait le plaisir d'animer pour vous les vidéos de cette formation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

INDEMNISATION : ASSURANCE AUTOMOBILE

DL271B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Barème de répartition des recours et le titre 3 de la convention IRSA

Parcours «Convention IRSA»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les cas de barèmes définis par la convention IRSA

PROGRAMME

B. BARÈME DE RÉPARTITION DES RECOURS ET LE TITRE 3 DE LA CONVENTION IRSA (20 MN)

1. Conditions de mise en œuvre du titre 3
2. Cas de barème

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Responsables d'agences ou de cabinets d'assurance
- Commerciaux et chargés de développement commercial
- Entrepreneurs dans le secteur de l'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître les principes et le cadre légal de l'assurance automobile.
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Damien Loupec travaille a une longue expérience autant en Compagnie d'assurances qu'en Cabinet de courtage où il a occupé différentes fonctions axées majoritairement sur le risque automobile. La gestion des sinistres a toujours été au cœur de ses fonction, ce qui explique que l'application de la convention IRSA est au cœur de son expertise.
- Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurance, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de flottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.
- Jérémy Ciuffo est Agent général. Il nous fait le plaisir d'animer pour vous les vidéos de cette formation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

INDEMNISATION : ASSURANCE AUTOMOBILE

DL271C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Accident en chaine et carambolage : les titres 4 et 5 de la convention IRSA

Parcours «Convention IRSA»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les cas de barèmes relatifs aux accidents en chaine et aux carambolages.

PROGRAMME

C. ACCIDENT EN CHAINE ET CARAMBOLAGE : LES TITRES 4 ET 5 DE LA CONVENTION IRSA (20 MN)

1. Conditions de mise en œuvre du titre 4
2. Conditions de mise en œuvre du titre 5
3. Situations particulières

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Responsables d'agences ou de cabinets d'assurance
- Commerciaux et chargés de développement commercial
- Entrepreneurs dans le secteur de l'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître les principes et le cadre légal de l'assurance automobile.
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Damien Loupec travaille a une longue expérience autant en Compagnie d'assurances qu'en Cabinet de courtage où il a occupé différentes fonctions axées majoritairement sur le risque automobile. La gestion des sinistres a toujours été au cœur de ses fonction, ce qui explique que l'application de la convention IRSA est au cœur de son expertise.
- Diplômé du centre des Hautes Etudes en Assurance, Lionel Ray a exercé les fonctions de directeur de flottes auto, directeur juridique et assurance avant de devenir consultant expert. Il a été également membre de la commission multirisques de la FFA.
- Jérémy Ciuffo est Agent général. Il nous fait le plaisir d'animer pour vous les vidéos de cette formation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL272A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

ACPR, protectrice des assurés, mais pas que…

Parcours «Contrôle des pratiques commerciales des assureurs»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appréhender le rôle et missions de l'ACPR dans le contrôle des pratiques commerciales.

PROGRAMME

A. ACPR, PROTECTRICE DES ASSURÉS, MAIS PAS QUE... (20 MN)

1. Qu'est-ce que l'ACPR ?
2. Missions de l'ACPR
3. Moyens d'action de l'ACPR

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Connaître les procédures de l'Autorité de contrôle prudentiel et de la résolution en matière de contrôle et de sanction ou les procédures de contrôles internes déclinées au sein de l'entité
Connaître les procédures de l'Autorité de contrôle prudentiel et de la résolution en matière de contrôle et de sanction ou les procédures de contrôles internes déclinées au sein de l'entité
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeur d'assurance, conseiller de cabinet de courtage et d'agence d'assurance, manager des conseillers et experts de proximité.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître le cadre réglementaire qui régit la vente de contrats d'assurance à distance ou en face à face.
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé

FORMATEUR(S)

- Laurent Coudray travaille dans la banque assurance depuis une trentaine d'année sur des fonctions de marketing, d'animation commerciale, de développement des ventes, de développement des compétences des acteurs de la relation client en face à face ou à distance.
- Au fil de toutes ces années, il a acquis la conviction que le respect des règles est un levier puissant de professionnalisme au service de la qualité du conseil, de la satisfaction des clients et du développement des ventes.... Et il vous le montre à travers cette formation !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL272B	PERFECTIONNEMENT	20 min	Exonérés de TVA

Contrôles et sanctions de l'ACPR en matière de protection de la clientèle

Parcours «Contrôle des pratiques commerciales des assureurs»

COMPÉTENCES VISÉES

- Se préparer à un contrôle de l'ACPR

PROGRAMME

B. CONTRÔLES ET SANCTIONS DE L'ACPR EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA CLIENTÈLE (20 MN)

1. Les bonnes pratiques commerciales recommandées par l'ACPR
2. Jurisprudence et sanctions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Connaître les procédures de l'Autorité de contrôle prudentiel et de la résolution en matière de contrôle et de sanction ou les procédures de contrôles internes déclinées au sein de l'entité
Connaître les procédures de l'Autorité de contrôle prudentiel et de la résolution en matière de contrôle et de sanction ou les procédures de contrôles internes déclinées au sein de l'entité
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeur d'assurance, conseiller de cabinet de courtage et d'agence d'assurance, manager des conseillers et experts de proximité.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître le cadre réglementaire qui régit la vente de contrats d'assurance à distance ou en face à face.
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé

FORMATEUR(S)

- Laurent Coudray travaille dans la banque assurance depuis une trentaine d'année sur des fonctions de marketing, d'animation commerciale, de développement des ventes, de développement des compétences des acteurs de la relation client en face à face ou à distance.
- Au fil de toutes ces années, il a acquis la conviction que le respect des règles est un levier puissant de professionnalisme au service de la qualité du conseil, de la satisfaction des clients et du développement des ventes.... Et il vous le montre à travers cette formation !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL272C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Contrôle de l'ACPR et ses suites

Parcours «Contrôle des pratiques commerciales des assureurs»

COMPÉTENCES VISÉES

- Se préparer à un contrôle de l'ACPR.

PROGRAMME

C. CONTRÔLE DE L'ACPR ET SES SUITES (20 MN)

1. Principes du contrôle de l'ACPR
2. Objet du contrôle de l'ACPR
3. Déroulement du contrôle sur place chez un intermédiaire en assurance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Connaître les procédures de l'Autorité de contrôle prudentiel et de la résolution en matière de contrôle et de sanction ou les procédures de contrôles internes déclinées au sein de l'entité
Connaître les procédures de l'Autorité de contrôle prudentiel et de la résolution en matière de contrôle et de sanction ou les procédures de contrôles internes déclinées au sein de l'entité
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeur d'assurance, conseiller de cabinet de courtage et d'agence d'assurance, manager des conseillers et experts de proximité.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître le cadre réglementaire qui régit la vente de contrats d'assurance à distance ou en face à face.
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé

FORMATEUR(S)

- Laurent Coudray travaille dans la banque assurance depuis une trentaine d'année sur des fonctions de marketing, d'animation commerciale, de développement des ventes, de développement des compétences des acteurs de la relation client en face à face ou à distance.
- Au fil de toutes ces années, il a acquis la conviction que le respect des règles est un levier puissant de professionnalisme au service de la qualité du conseil, de la satisfaction des clients et du développement des ventes.... Et il vous le montre à travers cette formation !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL272D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Contrôles de la DGCCRF

Parcours «Contrôle des pratiques commerciales des assureurs»

COMPÉTENCES VISÉES

- Se préparer à un contrôle de la DGCCRF

PROGRAMME

D. CONTRÔLES DE LA DGCCRF (20 MN)

1. Missions de la DGCCRF
2. Contrôles de la DGCCRF

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Connaître les procédures de l'Autorité de contrôle prudentiel et de la résolution en matière de contrôle et de sanction ou les procédures de contrôles internes déclinées au sein de l'entité
Connaître les procédures de l'Autorité de contrôle prudentiel et de la résolution en matière de contrôle et de sanction ou les procédures de contrôles internes déclinées au sein de l'entité
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeur d'assurance, conseiller de cabinet de courtage et d'agence d'assurance, manager des conseillers et experts de proximité.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître le cadre réglementaire qui régit la vente de contrats d'assurance à distance ou en face à face.
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé

FORMATEUR(S)

- Laurent Coudray travaille dans la banque assurance depuis une trentaine d'année sur des fonctions de marketing, d'animation commerciale, de développement des ventes, de développement des compétences des acteurs de la relation client en face à face ou à distance.
- Au fil de toutes ces années, il a acquis la conviction que le respect des règles est un levier puissant de professionnalisme au service de la qualité du conseil, de la satisfaction des clients et du développement des ventes.... Et il vous le montre à travers cette formation !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL272E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Contrôles de la CNIL

Parcours «Contrôle des pratiques commerciales des assureurs»

COMPÉTENCES VISÉES

- Se préparer à un contrôle de la CNIL

PROGRAMME

E. CONTRÔLES DE LA CNIL (20 MN)

1. Différents contrôles de la CNIL
2. Suites données aux contrôles de la CNIL

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Connaître les procédures de l'Autorité de contrôle prudentiel et de la résolution en matière de contrôle et de sanction ou les procédures de contrôles internes déclinées au sein de l'entité
Connaître les procédures de l'Autorité de contrôle prudentiel et de la résolution en matière de contrôle et de sanction ou les procédures de contrôles internes déclinées au sein de l'entité
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Distributeur d'assurance, conseiller de cabinet de courtage et d'agence d'assurance, manager des conseillers et experts de proximité.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaître le cadre réglementaire qui régit la vente de contrats d'assurance à distance ou en face à face.
- Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé

FORMATEUR(S)

- Laurent Coudray travaille dans la banque assurance depuis une trentaine d'année sur des fonctions de marketing, d'animation commerciale, de développement des ventes, de développement des compétences des acteurs de la relation client en face à face ou à distance.
- Au fil de toutes ces années, il a acquis la conviction que le respect des règles est un levier puissant de professionnalisme au service de la qualité du conseil, de la satisfaction des clients et du développement des ventes.... Et il vous le montre à travers cette formation !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

DL274A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Découvrir la communication digitale, ses canaux et ses outils

Parcours «Base de la communication digitale»

COMPÉTENCES VISÉES

- Utiliser les outils digitaux pour mieux communiquer avec les clients

PROGRAMME

A. DÉCOUVRIR LA COMMUNICATION DIGITALE, SES CANAUX ET SES OUTILS (15 MN)

1. Définition de la communication digitale
2. Quels outils et canaux digitaux pour une bonne visibilité ?
3. Engagement sur les réseaux sociaux

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne désirant défricher les grands enjeux de la communication digitale dans le secteur de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Sarah GAILLARD

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

DL274B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Comprendre les enjeux de la communication digitale pour les professionnels de l'assurance

Parcours «Base de la communication digitale»

COMPÉTENCES VISÉES

- Evaluer les enjeux d'une bonne communication digitale pour l'entreprise

PROGRAMME

B. COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA COMMUNICATION DIGITALE POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ASSURANCE (15 MN)

1. Enjeu de l'image de marque
2. Enjeux marketing et commerciaux
3. Communication digitale réduit vos coûts d'acquisition

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne désirant défricher les grands enjeux de la communication digitale dans le secteur de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Sarah GAILLARD

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

DL274C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Saisir les enjeux de la communication digitale de manière plus ciblée

Parcours «Base de la communication digitale»

COMPÉTENCES VISÉES

- Adapter sa communication digitale à son environnement de travail

PROGRAMME

C. SAISIR LES ENJEUX DE LA COMMUNICATION DIGITALE DE MANIÈRE PLUS CIBLÉE (LES COURTIERS) (15 MN)

1. Avoir un site web innovant et efficace
2. Boutons de réseaux sociaux ? Un choix étudié et ciblé

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les outils de l'environnement de travail dont les outils du parcours client y compris les outils digitaux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne désirant défricher les grands enjeux de la communication digitale dans le secteur de l'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Sarah GAILLARD

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL277A	PERFECTIONNEMENT	20 min	Exonérés de TVA

Règles à respecter impérativement pour toute activité de e-commerce

Parcours «Règles et principes juridiques applicables à un site de souscription en ligne «

COMPÉTENCES VISÉES

- Remplir les conditions d'exercice d'une activité de E-commerce

PROGRAMME

A. RÈGLES À RESPECTER IMPÉRATIVEMENT POUR TOUTE ACTIVITÉ DE E-COMMERCE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les spécificités et les règles applicables à la vente à distance
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Responsables marketing
- Responsables ou gestionnaires de sites internet en assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaitre la réglementation qui régit la vente à distance de contrats d'assurance.Prérequis techniques : - Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Laurent Coudray travaille dans la banque assurance depuis une trentaine d'année sur des fonctions de marketing, d'animation commerciale, de développement des ventes, de développement des compétences des acteurs de la relation client en face à face ou à distance.
- Au fil de toutes ces années, il a acquis la conviction que le respect des règles est un levier puissant de professionnalisme au service de la qualité du conseil, de la satisfaction des clients et du développement des ventes.... Et il vous le montre à travers cette formation !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL277B	PERFECTIONNEMENT	20 min	Exonérés de TVA

Réglementation de la vente à distance en assurance en ligne

Parcours «Règles et principes juridiques applicables à un site de souscription en ligne «

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les règles relatives à la vente à distance de produits d'assurance

PROGRAMME

B. RÉGLEMENTATION DE LA VENTE À DISTANCE EN ASSURANCE EN LIGNE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les spécificités et les règles applicables à la vente à distance
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Responsables marketing
- Responsables ou gestionnaires de sites internet en assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaitre la réglementation qui régit la vente à distance de contrats d'assurance.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Laurent Coudray travaille dans la banque assurance depuis une trentaine d'année sur des fonctions de marketing, d'animation commerciale, de développement des ventes, de développement des compétences des acteurs de la relation client en face à face ou à distance.
- Au fil de toutes ces années, il a acquis la conviction que le respect des règles est un levier puissant de professionnalisme au service de la qualité du conseil, de la satisfaction des clients et du développement des ventes.... Et il vous le montre à travers cette formation !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL277C	PERFECTIONNEMENT	20 min	Exonérés de TVA

Pack conformité assurance

Parcours «Règles et principes juridiques applicables à un site de souscription en ligne «

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les engagements pris par la profession en matière de protection des données

PROGRAMME

C. PACK CONFORMITÉ ASSURANCE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES : UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les spécificités et les règles applicables à la vente à distance
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Responsables marketing
- Responsables ou gestionnaires de sites internet en assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaitre la réglementation qui régit la vente à distance de contrats d'assurance.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Laurent Coudray travaille dans la banque assurance depuis une trentaine d'année sur des fonctions de marketing, d'animation commerciale, de développement des ventes, de développement des compétences des acteurs de la relation client en face à face ou à distance.
- Au fil de toutes ces années, il a acquis la conviction que le respect des règles est un levier puissant de professionnalisme au service de la qualité du conseil, de la satisfaction des clients et du développement des ventes.... Et il vous le montre à travers cette formation !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL296A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

De la théorie… : Définir les concepts et présenter les acteurs de l'intermédiation en assurance

Parcours «Intermédiation et responsabilité des entreprises»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appréhender la notion d'intermédiation en assurance.

PROGRAMME

A. DE LA THÉORIE… : DÉFINIR LES CONCEPTS ET PRÉSENTER LES ACTEURS DE L'INTERMÉDIATION EN ASSURANCE (15 MN)

1. Appréhender d'un point de vue théorique les notions d'intermédiation en assurance et d'intermédiaires d'assurance, profession règlementée.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les conditions d'accès et d'exercice de l'activité de distributeur

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises… dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, … ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne désirant découvrir le secteur de l'intermédiation en assurance et comprendre les spécificités de cette profession règlementée.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master 2 en droit privé général et d'un Master 2 en droit des assurances, Jennifer KNAFOU est avocate au Barreau de Paris depuis 2014 et associée au sein du Cabinet SALPHATI AVOCATS. Son activité professionnelle s'est dès l'origine orientée vers le conseil et la défense des intermédiaires d'assurance et des conseils en gestion de patrimoine.
- Jennifer KNAFOU a ainsi développé une véritable expertise en matière de droit des assurances et de droit de l'intermédiation des professions règlementées.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL296B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

La pratique : comprendre le rôle concret de l'intermédiaire d'assurance

Parcours «Intermédiation et responsabilité des entreprises»

COMPÉTENCES VISÉES

- Remplir son rôle d'intermédiaire en assurance

PROGRAMME

B. LA PRATIQUE : COMPRENDRE LE RÔLE CONCRET DE L'INTERMÉDIAIRE D'ASSURANCE (15 MN)

1. Comprendre d'un point de vue pratique le rôle des intermédiaires d'assurance dans la relation tripartite existant avec l'assureur et l'assuré

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES : UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les conditions d'accès et d'exercice de l'activité de distributeur

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne désirant découvrir le secteur de l'intermédiation en assurance et comprendre les spécificités de cette profession règlementée.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master 2 en droit privé général et d'un Master 2 en droit des assurances, Jennifer KNAFOU est avocate au Barreau de Paris depuis 2014 et associée au sein du Cabinet SALPHATI AVOCATS. Son activité professionnelle s'est dès l'origine orientée vers le conseil et la défense des intermédiaires d'assurance et des conseils en gestion de patrimoine.
- Jennifer KNAFOU a ainsi développé une véritable expertise en matière de droit des assurances et de droit de l'intermédiation des professions règlementées.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL296C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Principales obligations des intermédiaires à la souscription du contrat d'assurance

Parcours «Intermédiation et responsabilité des entreprises»

COMPÉTENCES VISÉES

- Remplir son obligation d'information et son devoir de conseil dans le cadre de la souscription d'un contrat

PROGRAMME

C. PRINCIPALES OBLIGATIONS DES INTERMÉDIAIRES À LA SOUSCRIPTION DU CONTRAT D'ASSURANCE (15 MN)

1. Appréhender la notion d'obligation d'information et de conseil et comprendre la façon dont elle se décline à la souscription

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les conditions d'accès et d'exercice de l'activité de distributeur

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne désirant découvrir le secteur de l'intermédiation en assurance et comprendre les spécificités de cette profession règlementée.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master 2 en droit privé général et d'un Master 2 en droit des assurances, Jennifer KNAFOU est avocate au Barreau de Paris depuis 2014 et associée au sein du Cabinet SALPHATI AVOCATS. Son activité professionnelle s'est dès l'origine orientée vers le conseil et la défense des intermédiaires d'assurance et des conseils en gestion de patrimoine.
- Jennifer KNAFOU a ainsi développé une véritable expertise en matière de droit des assurances et de droit de l'intermédiation des professions règlementées.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL296D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Principales obligations des intermédiaires en cours de contrat

Parcours «Intermédiation et responsabilité des entreprises»

COMPÉTENCES VISÉES

- Remplir son obligation d'information et son devoir de conseil tout au long de la vie du contrat

PROGRAMME

D. PRINCIPALES OBLIGATIONS DES INTERMÉDIAIRES EN COURS DE CONTRAT (15 MN)

1. Appréhender la notion d'obligation d'information et de conseil et comprendre la façon dont elle se décline en cours de contrat avec l'obligation de suivi.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les conditions d'accès et d'exercice de l'activité de distributeur

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne désirant découvrir le secteur de l'intermédiation en assurance et comprendre les spécificités de cette profession règlementée.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master 2 en droit privé général et d'un Master 2 en droit des assurances, Jennifer KNAFOU est avocate au Barreau de Paris depuis 2014 et associée au sein du Cabinet SALPHATI AVOCATS. Son activité professionnelle s'est dès l'origine orientée vers le conseil et la défense des intermédiaires d'assurance et des conseils en gestion de patrimoine.
- Jennifer KNAFOU a ainsi développé une véritable expertise en matière de droit des assurances et de droit de l'intermédiation des professions règlementées.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL296E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Contentieux de la responsabilité des intermédiaires d'assurance

Parcours «Intermédiation et responsabilité des entreprises»

COMPÉTENCES VISÉES

- Adopter des bonnes pratiques pour éviter la mise en jeu de sa responsabilité professionnelle d'intermédiaire en assurance

PROGRAMME

E. CONTENTIEUX DE LA RESPONSABILITÉ DES INTERMÉDIAIRES D'ASSURANCE (15 MN)

1. Comprendre le contentieux de l'intermédiation en assurance et les cas de mise en cause de responsabilité de ces professionnels à travers l'étude de quelques décisions de justice

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les conditions d'accès et d'exercice de l'activité de distributeur

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne désirant découvrir le secteur de l'intermédiation en assurance et comprendre les spécificités de cette profession règlementée.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master 2 en droit privé général et d'un Master 2 en droit des assurances, Jennifer KNAFOU est avocate au Barreau de Paris depuis 2014 et associée au sein du Cabinet SALPHATI AVOCATS. Son activité professionnelle s'est dès l'origine orientée vers le conseil et la défense des intermédiaires d'assurance et des conseils en gestion de patrimoine.
- Jennifer KNAFOU a ainsi développé une véritable expertise en matière de droit des assurances et de droit de l'intermédiation des professions règlementées.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL297A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Généralités du contrat collectif retraite

Parcours «Contrat collectif retraite»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre l'univers des contrats collectifs

PROGRAMME

A.GÉNÉRALITÉS DU CONTRAT COLLECTIF RETRAITE (15MN)

1. Définition
2. Ses caractéristiques et ses fondements
3. À qui s'adressent-ils ?
4. Modifications apportées par la loi Pacte

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant comprendre les impacts et incidences de la loi Pacte.
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation nécessite la connaissance de l'organisation de la retraite en France.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Spécialiste des assurances de personnes et issu du terrain, Olivier Notheaux pratique l'assurance depuis plus de 25 ans tant sur un plan individuel que collectif.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL297B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

PER (Plan d'Epargne Retraite)

Parcours «Contrat collectif retraite»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer le dispositif du plan d'épargne retraite

PROGRAMME

B. PER (20 MN)

1. Apports de la loi Pacte
2. Incidences de la loi Pacte
3. Caractéristiques du PER
4. Transfert
5. Possibilités offertes par le PER

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant comprendre les impacts et incidences de la loi Pacte.
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation nécessite la connaissance de l'organisation de la retraite en France.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Spécialiste des assurances de personnes et issu du terrain, Olivier Notheaux pratique l'assurance depuis plus de 25 ans tant sur un plan individuel que collectif.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL297C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Fiscalité du contrat retraite collective

Parcours «Contrat collectif retraite»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer la fiscalité correspondante au contrat PER

PROGRAMME

C. FISCALITÉ (20 MN)

1. Fiscalité des versements (volontaires, issus de l'épargne salariale, obligatoires)
2. Fiscalité des prestations
3. Déblocages anticipés

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant comprendre les impacts et incidences de la loi Pacte.
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation nécessite la connaissance de l'organisation de la retraite en France.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Spécialiste des assurances de personnes et issu du terrain, Olivier Notheaux pratique l'assurance depuis plus de 25 ans tant sur un plan individuel que collectif.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL301A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Organisation de la sécurité sociale

Parcours «Règles de la sécurité sociale»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre l'organisation institutionnelle de la Sécurité sociale
- Identifier les multiples régimes
- Découvrir les risques couverts par chacun de ces régimes

PROGRAMME

A. ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

B. MULTIPLES RÉGIMES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

C. RISQUES COUVERTS PAR CHACUN DE CES RÉGIMES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UN MODULE DE FORMATION PRÉSENTÉ PAR DES EXPERTS DU DIGITAL. UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE.

UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux agents généraux, aux courtiers, aux salariés, aux mandataires, aux responsables de bureau de production, aux animateurs de réseau de production et aux professionnels amenés à distribuer des produits d'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Hanane Miftah est passionnée par le domaine de l'assurance dans toutes ces composantes. Durant ces 20 dernières années, elle a acquis des connaissances et des compétences managériales, techniques et juridiques, tant dans les assurances de personnes que dans les assurances de biens. Depuis plus de 5 ans, elle s'est engagée dans la formation professionnelle afin de contribuer au développement de l'employabilité et l'expertise des apprenants.

POINTS FORTS

- Un module de formation présenté par des experts du digital. Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
  Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL301B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Types de prestation de l'assurance maladie

Parcours «Règles de la sécurité sociale»

COMPÉTENCES VISÉES

- Distinguer les différents types de prestations versés par l'Assurance maladie
- Identifier les spécificités propres à chacune des familles de prestations

PROGRAMME

A. DIFFÉRENTS TYPES DE PRESTATIONS VERSÉES PAR L' ASSURANCE MALADIE

B. SPÉCIFICITÉS PROPRES À CHACUNE DES FAMILLES DE PRESTATIONS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UN MODULE DE FORMATION PRÉSENTÉ PAR DES EXPERTS DU DIGITAL. UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE.

UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tout professionnel amené à distribuer des produits d'assurance, mais aussi plus largement à toute personne désirant mieux connaître le fonctionnement général en matière de protection sociale
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Spécialiste des assurances de personnes et issu du terrain, le formateur pratique l'assurance depuis plus de 20 ans.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. Des exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL301C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Prestations en espèces de l'assurance maladie - Salarié : Décès

Parcours «Règles de la sécurité sociale»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier la prestation décès versée par l'Assurance maladie.
- Cartographier son mode opératoire et son déploiement.

PROGRAMME

A. CONDITIONS ET MODALITÉS POUR PERCEVOIR LA PRESTATION DÉCÈS.

B. QUALITÉ DES DIFFÉRENTS BÉNÉFICIAIRES DU CAPITAL DÉCÈS.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tout professionnel amené à distribuer des produits d'assurance, mais aussi plus largement à toute personne désirant mieux connaître le fonctionnement général en matière de protection sociale
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Spécialiste des assurances de personnes et issu du terrain, le formateur pratique l'assurance depuis plus de 20 ans.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. Des exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL301D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Prestations en espèces de l'assurance maladie - Salarié : Indemnité journalière

Parcours «Règles de la sécurité sociale»

COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir distinguer les 3 niveaux de protection sociale
- Identifier les prestations dispensées par les différents niveaux.
- Connaître les conditions d'attribution.
- Être capable de réaliser les calculs.

PROGRAMME

A. 3 NIVEAUX DE PROTECTION SOCIALE (HORS RETRAITE)

B. PRESTATIONS DISPENSÉES PAR LES DIFFÉRENTS NIVEAUX

C. CONDITIONS D'ATTRIBUTIOND. MODALITÉS DE CALCULS DES PRESTATIONS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UN MODULE DE FORMATION PRÉSENTÉ PAR DES EXPERTS DU DIGITAL. UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE.

UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tout professionnel amené à distribuer des produits d'assurance, mais aussi plus largement à toute personne désirant mieux connaître le fonctionnement général en matière de protection sociale

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Spécialiste des assurances de personnes et issu du terrain, le formateur pratique l'assurance depuis plus de 20 ans.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. Des exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL301E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Prestations en espèces de l'assurance maladie-salariés : invalidité

Parcours «Règles de la sécurité sociale»

COMPÉTENCES VISÉES

- Distinguer les 2 niveaux de protection.
- Identifier les prestations dispensées par les différents niveaux.
- Maitriser les conditions d'attribution.

PROGRAMME

A. 2 NIVEAUX DE PROTECTION EN CAS D'INVALIDITÉ

B. PRESTATIONS DISPENSÉES PAR LES DIFFÉRENTS NIVEAUX

C. CONDITIONS D'ATTRIBUTION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tout professionnel amené à distribuer des produits d'assurance, mais aussi plus largement à toute personne désirant mieux connaître le fonctionnement général en matière de protection sociale

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Spécialiste des assurances de personnes et issu du terrain, le formateur pratique l'assurance depuis plus de 20 ans.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. Des exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL301F	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Prestations en espèces de l'assurance maladie - TNS : Décès/IJ/Invalidité

Parcours «Règles de la sécurité sociale»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les différences entre le régime des prestations en espèces allouées aux salariés et celui des TNS selon leur profession
- Connaître les conditions d'attribution

PROGRAMME

A. PRESTATIONS DANS LE CADRE D'UN DÉCÈS

B. INDEMNITÉS JOURNALIÈRES PERÇUES EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL

C. PENSIONS PERÇUES EN CAS D'INVALIDITÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UN MODULE DE FORMATION PRÉSENTÉ PAR DES EXPERTS DU DIGITAL. UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tout professionnel amené à distribuer des produits d'assurance, mais aussi plus largement à toute personne désirant mieux connaître le fonctionnement général en matière de protection sociale

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Spécialiste des assurances de personnes et issu du terrain, le formateur pratique l'assurance depuis plus de 20 ans.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. Des exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES TNS

DL302A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Règles spécifiques du contrat prévoyance individuel

Parcours «Conditions de souscription et de tarification»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre le rôle et l'utilité du contrat complémentaire eu égard aux prestations de l'Assurance maladie
- Identifier le mode opératoire du contrat souscrit à titre individuel
- Connaître le fonctionnement des garanties proposées

PROGRAMME

A. RÔLE ET UTILITÉ DU CONTRAT COMPLÉMENTAIRE EU ÉGARD AUX PRESTATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE

B. MODE OPÉRATOIRE DU CONTRAT SOUSCRIT À TITRE INDIVIDUEL

C. FONCTIONNEMENT DES GARANTIES PROPOSÉES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Mandataire d'assurance
- Mandataire d'intermédiaire d'assurance
- Tout professionnel amené à distribuer des produits d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Hanane MIFTAH, plus de 20 ans d'expérience dans les domaines des assurances de personnes, de la relation client et du management.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. Des exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES TNS

DL302B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Règles spécifiques du contrat prévoyance «Madelin»

Parcours «Conditions de souscription et de tarification»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les particularités du régime des travailleurs non-salariés
- Identifier les spécificités de ce type de contrat (décès, incapacité de travail, invalidité)

PROGRAMME

A. NIVEAUX DE GARANTIES INFÉRIEURS
B. ASSURANCE DÉCÈS MADELIN
C. ASSURANCE INCAPACITÉ TEMPORAIRE DE TRAVAIL MADELIN
D. ASSURANCE INVALIDITÉ MADELIN
E. RENTE ÉDUCATION MADELIN
F. RENTE CONJOINT MADELIN
G. VARIABLES DE TARIFICATION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Mandataire d'assurance
- Mandataire d'intermédiaire d'assurance
- Tout professionnel amené à distribuer des produits d'assurance
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Hanane MIFTAH, plus de 20 ans d'expérience dans les domaines des assurances de personnes, de la relation client et du management.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. Des exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES TNS

DL302C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Règles spécifiques du contrat prévoyance collectif

Parcours «Conditions de souscription et de tarification»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître le cadre de déploiement de l'assurance collective
- Identifier les différences réglementaires entre l'assurance collective et l'assurance individuelle

PROGRAMME

A. LE RÔLE DE LA PRÉVOYANCE COLLECTIVE
B. 3 NIVEAUX DE PRISE EN CHARGE
C. LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRÉVOYANCE COLLECTIVE
D. LES AVANTAGES D'UNE PRÉVOYANCE COLLECTIVE
E. LE PAIEMENT DES COTISATIONS
F. PÉRIODE DE CARENCE
G. LES CAS DE DISPENSE D'ADHÉSION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

: UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DES EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Mandataire d'assurance
- Mandataire d'intermédiaire d'assurance
- Tout professionnel amené à distribuer des produits d'assurance
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Hanane MIFTAH, plus de 20 ans d'expérience dans les domaines des assurances de personnes, de la relation client et du management.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. Des exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL303A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Multiples modes de règlement de la garantie décès

Parcours «Garanties et exclusions des contrats contre les risques corporels»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les caractéristiques principales des rentes
- Identifier les différents types de rentes et leur fonctionnement
- Connaître les garanties complémentaires proposées liées au versement de la prestation décès en capital

PROGRAMME

A. MULTIPLES FORMULES DU VERSEMENT EN RENTE

B. MULTIPLES OPTIONS POSSIBLES PROPOSÉES LIÉES AU VERSEMENT EN CAPITAL

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Public ayant quelques connaissances de base en technique d'assurance Vie

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Isabelle Le Pen, Conseillère en gestion de patrimoine pendant de nombreuses années, et désormais formatrice à plein temps, Isabelle intervient dans les domaines de la gestion de patrimoine : l'assurance vie, la prévoyance, la retraite ... à la fois en tant que conceptrice et formatrice.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL303B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Exclusions de garanties du contrat contre les risques corporels

Parcours «Garanties et exclusions des contrats contre les risques corporels»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appréhender les limites de couverture des contrats de prévoyance
- Savoir dissocier les différentes catégories d'exclusions

PROGRAMME

A. LIMITES DE COUVERTURE DES CONTRATS DE PRÉVOYANCE

B. EXCLUSIONS LÉGALES

C. EXCLUSIONS CONTRACTUELLES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Tout public

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Conseiller en gestion de patrimoine pendant de nombreuses années, et désormais formatrice à plein temps, Isabelle intervient dans les domaines de la gestion de patrimoine : l'assurance vie, la prévoyance, la retraite ... à la fois en tant que conceptrice et formatrice.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL303C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Fonds de garanties des actes de terrorisme et infractions diverses

Parcours «Garanties et exclusions des contrats contre les risques corporels»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre le principe de la réparation des dommages résultant d'une atteinte à la personne
- Découvrir le rôle du FGTI

PROGRAMME

A. PRINCIPE DE LA RÉPARATION DES DOMMAGES RÉSULTANT D'UNE ATTEINTE À LA PERSONNE

B. CRÉATION DU FGTI

C. MISSIONS

D. FINANCEMENT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Tout public

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Conseiller en gestion de patrimoine pendant de nombreuses années, et désormais formatrice à plein temps, Isabelle intervient dans les domaines de la gestion de patrimoine : l'assurance vie, la prévoyance, la retraite ... à la fois en tant que conceptrice et formatrice.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL304A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Règlement des prestations des contrats contre les risques corporels

Parcours «Prestations et le règlements des contrats contre les risques corporels»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les différentes garanties d'un contrat contre les risques corporels
- Appréhender le règlement des prestations décès et invalidité et les techniques de calcul

PROGRAMME

A. DIFFÉRENTES PRESTATIONS D'UN CONTRAT CONTRE LES RISQUES CORPORELS

B. PROCÉDÉS D'ÉTABLISSEMENT DES PRESTATIONS ET LEUR TECHNIQUES DE CALCUL

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Chargés de clientèles
- Gestionnaires de contrats
- Intermédiaires d'assurance
- Inspecteurs

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Conseiller en gestion de patrimoine pendant de nombreuses années, et désormais formatrice à plein temps, Isabelle intervient dans les domaines de la gestion de patrimoine : l'assurance vie, la prévoyance, la retraite ... à la fois en tant que conceptrice et formatrice.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL304B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Résiliation par l'organisme d'assurance pour fausse déclaration à la souscription et de sinistre ou pour défaut de paiement

Parcours «Prestations et le règlements des contrats contre les risques corporels»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les manquements aux obligations des souscripteurs
- Connaître les sanctions en cas de fausse déclaration
- Appréhender les conséquences du non-paiement des primes

PROGRAMME

A. MANQUEMENT AUX OBLIGATIONS DU SOUSCRIPTEUR

B. SANCTIONS PAR L'ASSUREUR

C. CONSÉQUENCES DU NON PAIEMENT DES PRIMES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Tout public

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Conseiller en gestion de patrimoine pendant de nombreuses années, et désormais formatrice à plein temps, Isabelle intervient dans les domaines de la gestion de patrimoine : l'assurance vie, la prévoyance, la retraite ... à la fois en tant que conceptrice et formatrice.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL304C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Lutte contre la fraude ALFA

Parcours «Prestations et le règlements des contrats contre les risques corporels»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître l'agence ALFA et ses missions
- Appréhender les enjeux et coût de la fraude

PROGRAMME

A. INSTITUTION ALFA

B. MISSIONS D'ALFA EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Tout public

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Conseiller en gestion de patrimoine pendant de nombreuses années, et désormais formatrice à plein temps, Isabelle intervient dans les domaines de la gestion de patrimoine : l'assurance vie, la prévoyance, la retraite ... à la fois en tant que conceptrice et formatrice.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

ASSURANCE EMPRUNTEUR

DL305B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Caractère obligatoire ou facultatif de l'assurance emprunteur

Parcours «Bases de l'assurance emprunteur»

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir le caractère non-obligatoire de l'assurance emprunteur
- Identifier les solutions alternatives

PROGRAMME

A. CARACTÈRE NON-OBLIGATOIRE DE L'ASSURANCE EMPRUNTEUR

B. IDENTIFICATION DES SOLUTIONS ALTERNATIVES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Tout public

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Conseiller en gestion de patrimoine pendant de nombreuses années, et désormais formatrice à plein temps, Isabelle intervient dans les domaines de la gestion de patrimoine : l'assurance vie, la prévoyance, la retraite ... à la fois en tant que conceptrice et formatrice.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

ASSURANCE EMPRUNTEUR

DL305C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance emprunteur : «obligation d'information, devoir de conseil et de mise en garde pour l'organisme prêteur

Parcours «Bases de l'assurance emprunteur»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les obligations des établissements de crédit en termes d'information et de conseil
- Connaître le devoir de mise en garde
- Savoir définir la notion de loyauté

PROGRAMME

A. POINT D'ACHOPPEMENT

B. OBLIGATION D'INFORMATION EN PHASE PRÉCONTRACTUELLE POUR L'ORGANISME PRÊTEUR

C. DEVOIR DE CONSEIL EN PHASE PRÉCONTRACTUELLE POUR L'ORGANISME PRÊTEUR

D. DEVOIR DE MISE EN GARDE EN PHASE PRÉCONTRACTUELLE POUR L'ORGANISME PRÊTEUR

E. DEVOIR DE LOYAUTÉ POUR LE PRENEUR D'ASSURANCE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Tout public

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Conseiller en gestion de patrimoine pendant de nombreuses années, et désormais formatrice à plein temps, Isabelle intervient dans les domaines de la gestion de patrimoine : l'assurance vie, la prévoyance, la retraite ... à la fois en tant que conceptrice et formatrice.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL306A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Prestations en nature de l'assurance maladie

Parcours «Articulation de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance maladie complémentaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir les prestations en nature de l'Assurance Maladie
- Connaitre les règles qui encadrent la gestion des prestations en nature dispensées par l'Assurance maladie (parcours de soins, remboursement)
- Identifier les éléments qui constituent le reste à charge pour l'assuré social (ticket modérateur)

PROGRAMME

A. DÉFINITION DES FRAIS DE SOINS

B. ARTICULATION DES RÈGLES APPLIQUÉES PAR L'ASSURANCE MALADIE

C. MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS ENGAGÉS PAR L'ASSURÉ SOCIAL

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse en priorité aux distributeurs d'assurance, chargés de clientèle, téléconseillers et gestionnaires de contrat. Mais plus largement, elle intéressera toutes les personnes désireuses de mieux connaître le secteur de l'assurance et de construire leur culture métier.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Avocat de formation, Docteur en droit, Tran Hoang Dieu exerce en tant que chargé d'enseignement et formateur indépendant. Il est également auteur de plusieurs ouvrages traitant de l'assurance et de la gestion de patrimoine.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL306B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Intégration du régime des TNS au régime général

Parcours «Articulation de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance maladie complémentaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre comment la réforme du RSI est venue modifier l'organisation de l'Assurance maladie
- Connaître les modalités d'intégration du régime des indépendants au régime général

PROGRAMME

A. REMPLACEMENT DU RÉGIME SOCIAL DES INDÉPENDANTS (RSI) PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE DES INDÉPENDANTS (SSI)B. NOUVEAU MODE OPÉRATOIRE

C. MAINTIEN DE CERTAINES EXCEPTIONS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse en priorité aux distributeurs d'assurance, chargés de clientèle, téléconseillers et gestionnaires de contrat. Mais plus largement, elle intéressera toutes les personnes désireuses de mieux connaître le secteur de l'assurance et de construire leur culture métier.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Avocat de formation, Docteur en droit, Tran Hoang Dieu exerce en tant que chargé d'enseignement et formateur indépendant. Il est également auteur de plusieurs ouvrages traitant de l'assurance et de la gestion de patrimoine.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL306C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Offre en matière d'assurance maladie complémentaire

Parcours «Articulation de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance maladie complémentaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre l'évolution du secteur de l'assurance santé
- Identifier les multiples organismes d'assurance

PROGRAMME

A. FACTEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR DE L'ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

B. PRINCIPAUX ACTEURS INTERVENANT SUR CE MARCHÉ

C. STATUTS DES ACTEURS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse en priorité aux distributeurs d'assurance, chargés de clientèle, téléconseillers et gestionnaires de contrat. Mais plus largement, elle intéressera toutes les personnes désireuses de mieux connaître le secteur de l'assurance et de construire leur culture métier.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Avocat de formation, Docteur en droit, Tran Hoang Dieu exerce en tant que chargé d'enseignement et formateur indépendant. Il est également auteur de plusieurs ouvrages traitant de l'assurance et de la gestion de patrimoine.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL306D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Aides publiques en matière d'assurance maladie

Parcours «Articulation de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance maladie complémentaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre le système égalitaire de la protection sociale en France
- Connaître l'ensemble des dispositifs d'aides publiques à destination des ménages à revenus modestes

PROGRAMME

A.TYPOLOGIES D'AIDES PUBLIQUES

B. FONCTIONNEMENT DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE (C2S)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse en priorité aux distributeurs d'assurance, chargés de clientèle, téléconseillers et gestionnaires de contrat. Mais plus largement, elle intéressera toutes les personnes désireuses de mieux connaître le secteur de l'assurance et de construire leur culture métier.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Avocat de formation, Docteur en droit, Tran Hoang Dieu exerce en tant que chargé d'enseignement et formateur indépendant. Il est également auteur de plusieurs ouvrages traitant de l'assurance et de la gestion de patrimoine.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL306E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Eléments structurants du contrat complémentaire santé

Parcours «Articulation de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance maladie complémentaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les composantes techniques d'un contrat complémentaire santé
- Identifier les différentes catégories de contrat complémentaire santé

PROGRAMME

A. MODALITÉS TECHNIQUES ENCADRANT LE CONTRAT COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

B. ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DE LA LOI EVIN DE 1989

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse en priorité aux distributeurs d'assurance, chargés de clientèle, téléconseillers et gestionnaires de contrat. Mais plus largement, elle intéressera toutes les personnes désireuses de mieux connaître le secteur de l'assurance et de construire leur culture métier.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Avocat de formation, Docteur en droit, Tran Hoang Dieu exerce en tant que chargé d'enseignement et formateur indépendant. Il est également auteur de plusieurs ouvrages traitant de l'assurance et de la gestion de patrimoine.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL306F	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Variables de tarification du contrat complémentaire santé

Parcours «Articulation de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance maladie complémentaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les mécanismes de tarification
- Connaître les spécificités du régime Alsace-Moselle

PROGRAMME

A. MODALITÉS TECHNIQUES INTERVENANT DANS LA TARIFICATION D'UN CONTRAT COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

B. SPÉCIFICITÉS DU RÉGIME ALSACE-MOSELLE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse en priorité aux distributeurs d'assurance, chargés de clientèle, téléconseillers et gestionnaires de contrat. Mais plus largement, elle intéressera toutes les personnes désireuses de mieux connaître le secteur de l'assurance et de construire leur culture métier.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Avocat de formation, Docteur en droit, Tran Hoang Dieu exerce en tant que chargé d'enseignement et formateur indépendant. Il est également auteur de plusieurs ouvrages traitant de l'assurance et de la gestion de patrimoine.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL307A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Mode de déploiement des garanties du contrat complémentaire santé

Parcours «Garanties et exclusions du contrat complémentaire santé»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les postes de dépenses santé
- Comprendre les modes de remboursement des frais de soins
- Appréhender la notion de reste à charge

PROGRAMME

A. HOSPITALISATION

B. ACTES DE SOINS COURANTS

C. APPAREILLAGES ET PROTHÈSES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous types de professionnels : commerciaux, souscripteurs, inspecteurs, gestionnaires santé, téléopérateurs, qui souhaitent approfondir ou élargir leurs connaissances dans le domaine de la prise en charge des frais de soins.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Formateur à l'IFPASS depuis 10 ans, Olivier Loga intervient dans le domaine des assurances de personnes et plus particulièrement dans celui de la prévoyance santé. Il est également salarié d'entreprise chez Allianz, où il occupe le poste de chargé d'appui commercial en relation directe avec les courtiers qu'il forme sur nos produits et outils de souscription.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Un module de formation pertinent tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL307B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Réforme instituée par «Le plan 100% santé»

Parcours «Garanties et exclusions du contrat complémentaire santé»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre le contexte socio-économique de la réforme
- Identifier les équipements médicaux concernés par la réforme
- Connaître les conditions et le mode de remboursement du contrat responsable

PROGRAMME

A. CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉFORME

B. EQUIPEMENTS CONCERNÉS PAR LA RÉFORME

C. CONDITIONS ET MODES DE REMBOURSEMENT DU CONTRAT RESPONSABLE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous types de professionnels : commerciaux, souscripteurs, inspecteurs, gestionnaires santé, téléopérateurs, qui souhaitent approfondir ou élargir leurs connaissances dans le domaine de la prise en charge des frais de soins.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Formateur à l'IFPASS depuis 10 ans, Olivier Loga intervient dans le domaine des assurances de personnes et plus particulièrement dans celui de la prévoyance santé. Il est également salarié d'entreprise chez Allianz, où il occupe le poste de chargé d'appui commercial en relation directe avec les courtiers qu'il forme sur nos produits et outils de souscription.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Un module de formation pertinent tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL307C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Exclusions de garanties du contrat complémentaire santé

Parcours «Garanties et exclusions du contrat complémentaire santé»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaitre les exclusions classiques
- Identifier les exclusions liées aux contrats santé
- Savoir différencier l'exclusion de la limitation de garantie

PROGRAMME

A. EXCLUSIONS CONTRACTUELLES CLASSIQUES

B. EXCLUSIONS LIÉES AUX CONTRATS SANTÉ

C. EXCLUSION ET LA LIMITATION DE GARANTIE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous types de professionnels : commerciaux, souscripteurs, inspecteurs, gestionnaires santé, téléopérateurs, qui souhaitent approfondir ou élargir leurs connaissances dans le domaine de la prise en charge des frais de soins.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Formateur à l'IFPASS depuis 10 ans, Olivier Loga intervient dans le domaine des assurances de personnes et plus particulièrement dans celui de la prévoyance santé. Il est également salarié d'entreprise chez Allianz, où il occupe le poste de chargé d'appui commercial en relation directe avec les courtiers qu'il forme sur nos produits et outils de souscription.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Un module de formation pertinent tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL308A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Caractère mixte des prestations du contrat complémentaire santé

Parcours «Prestations du contrat complémentaire santé»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les spécificités du contrat complémentaire santé
- Maîtriser la gestion du caractère mixte des prestations

PROGRAMME

A. COMPRENDRE LES SPÉCIFICITÉS DU CONTRAT COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

B. MAÎTRISER LA GESTION DU CARACTÈRE MIXTE DES PRESTATIONS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux agents généraux, aux courtiers, aux salariés, aux mandataires, aux responsables de bureau de production, aux animateurs de réseau de production et aux professionnels amenés à distribuer des produits d'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Hanane Miftah est passionnée par le domaine de l'assurance dans toutes ses composantes. Durant ces 20 dernières années, elle a acquis des connaissances et des compétences managériales, techniques et juridiques, tant dans les assurances de personnes que dans les assurances de biens. Depuis plus de 5 ans, elle s'est engagée dans la formation professionnelle afin de contribuer au développement de l'employabilité et l'expertise des apprenants.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Un module de formation pertinent tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL308B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Contrat surcomplémentaire santé

Parcours «Prestations du contrat complémentaire santé»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître l'utilité de ce dispositif
- Maîtriser les conditions de son exploitation

PROGRAMME

A. UTILITÉ DE LA SURCOMPLÉMENTAIRE

B. CONDITIONS DANS LESQUELLES LA SURCOMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux agents généraux, aux courtiers, aux salariés, aux mandataires, aux responsables de bureau de production, aux animateurs de réseau de production et aux professionnels amenés à distribuer des produits d'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Hanane Miftah est passionnée par le domaine de l'assurance dans toutes ses composantes. Durant ces 20 dernières années, elle a acquis des connaissances et des compétences managériales, techniques et juridiques, tant dans les assurances de personnes que dans les assurances de biens. Depuis plus de 5 ans, elle s'est engagée dans la formation professionnelle afin de contribuer au développement de l'employabilité et l'expertise des apprenants.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Un module de formation pertinent tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL308C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Prestations du contrat complémentaire santé en cas de voyage à l'étranger

Parcours «Prestations du contrat complémentaire santé»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les démarches à accomplir en cas de sortie du territoire
- Identifier les acteurs qui prennent le relais de l'Assurance maladie

PROGRAMME

A. DÉMARCHES À ACCOMPLIR EN CAS DE SORTIE DU TERRITOIRE

B. ACTEURS QUI PRENNENT LE RELAIS DE L'ASSURANCE MALADIE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux agents généraux, aux courtiers, aux salariés, aux mandataires, aux responsables de bureau de production, aux animateurs de réseau de production et aux professionnels amenés à distribuer des produits d'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Hanane Miftah est passionnée par le domaine de l'assurance dans toutes ses composantes. Durant ces 20 dernières années, elle a acquis des connaissances et des compétences managériales, techniques et juridiques, tant dans les assurances de personnes que dans les assurances de biens. Depuis plus de 5 ans, elle s'est engagée dans la formation professionnelle afin de contribuer au développement de l'employabilité et l'expertise des apprenants.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Un module de formation pertinent tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL309A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Résiliation du contrat complémentaire santé par l'assuré

Parcours «Modes de règlement du contrat complémentaire santé»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les modes de résiliation
- Maîtriser les différentes étapes de la résiliation

PROGRAMME

A. RÉSILIATION INFRA-ANNUELLE
B. DÉLAI
C. FORMALISME
D. RÉSILIATION POUR MOTIF LÉGITIME
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous types de professionnels : commerciaux, souscripteurs, inspecteurs, gestionnaires santé, téléopérateurs, qui souhaitent approfondir ou élargir leurs connaissances dans le domaine de la prise en charge des frais de soins.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cédric POL-ROGER fait partie du monde de l'assurance depuis 2004. Tout d'abord chargé de clientèle d'une grande compagnie, puis agent général et enfin courtier d'assurances, il a été amené à prendre position à de nombreuses reprises sur la validité de demandes de résiliation. Il emporte toujours avec lui en clientèle différents exemplaires de courrier de résiliation à faire signer à ses prospects, selon ce qu'exigent les situations rencontrées.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL309B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Résiliation du contrat complémentaire santé par l'assureur

Parcours «Modes de règlement du contrat complémentaire santé»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les motifs de résiliations réalisées par les assureurs
- Retenir les étapes de ces procédures

PROGRAMME

A. EN CAS DE NON-PAIEMENT

B. EN CAS DE FAUSSE DÉCLARATION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous types de professionnels : commerciaux, souscripteurs, inspecteurs, gestionnaires santé, téléopérateurs, qui souhaitent approfondir ou élargir leurs connaissances dans le domaine de la prise en charge des frais de soins.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cédric POL-ROGER fait partie du monde de l'assurance depuis 2004. Tout d'abord chargé de clientèle d'une grande compagnie, puis agent général et enfin courtier d'assurances, il a été amené à prendre position à de nombreuses reprises sur la validité de demandes de résiliation. Il emporte toujours avec lui en clientèle différents exemplaires de courrier de résiliation à faire signer à ses prospects, selon ce qu'exigent les situations rencontrées.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

SANTÉ ET PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

DL309C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Modification par l'assureur des primes du contrat complémentaire santé

Parcours «Modes de règlement du contrat complémentaire santé»

COMPÉTENCES VISÉES

- Découvrir ce qui justifie les ajustements de primes
- Connaître les principales techniques employées pour ajuster les primes

PROGRAMME

A. PRINCIPE D'UNE AUGMENTATION CONTRACTUELLE DES COTISATIONS

B. OBLIGATIONS DE L'ASSUREUR EN CAS D'AUGMENTATION DES COTISATIONS

C. AUGMENTATION EN CAS DE DÉGRADATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE L'ASSURÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous types de professionnels : commerciaux, souscripteurs, inspecteurs, gestionnaires santé, téléopérateurs, qui souhaitent approfondir ou élargir leurs connaissances dans le domaine de la prise en charge des frais de soins.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cédric POL-ROGER fait partie du monde de l'assurance depuis 2004. Tout d'abord chargé de clientèle d'une grande compagnie, puis agent général et enfin courtier d'assurances, il a été amené à prendre position à de nombreuses reprises sur la validité de demandes de résiliation. Il emporte toujours avec lui en clientèle différents exemplaires de courrier de résiliation à faire signer à ses prospects, selon ce qu'exigent les situations rencontrées.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - janvier 2025

DL313A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

2 catégories d'assurance de groupe

Parcours «Caractère obligatoire ou facultatif de l'adhésion à une assurance de groupe»

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir la notion d'obligation en assurance et ses conséquences
- Appréhender les enjeux des contrats d'assurance de groupe à adhésion obligatoire et la différence avec les contrats à adhésion facultative

PROGRAMME

A. DÉFINIR LA NOTION D'OBLIGATION EN ASSURANCE ET SES CONSÉQUENCES

B. LES ENJEUX DES CONTRATS D'ASSURANCE DE GROUPE À ADHÉSION OBLIGATOIRE ET LA DIFFÉRENCE AVEC LES CONTRATS À ADHÉSION FACULTATIVE

C. LES CAS D'EXCEPTION À L'ADHÉSION OBLIGATOIRE DES CONTRATS GROUPE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un master en assurance, Major de sa promotion, et ayant bénéficié d'expériences professionnelles riches, Anass MESSAOUDI maitrise les risques d'entreprise en assurance dommages et de personnes. Il occupe aujourd'hui un poste de souscripteur expert sur les risques d'assurances collectives ainsi qu'un poste de formateur à l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL313B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Modalités de l'adhésion à une assurance de groupe

Parcours «Caractère obligatoire ou facultatif de l'adhésion à une assurance de groupe»

COMPÉTENCES VISÉES

- Découvrir les règles spécifiquement liées à l'adhésion à une assurance de groupe
- Découvrir les conséquences issues de la coexistence du contrat cadre et des contrats individuels

PROGRAMME

A. RELATION TRIPARTITE

B. DIFFÉRENTS LIENS CONTRACTUELS DANS CETTE RELATION

C. DÉFINITION DU CONTRAT-CADRE ET DES CONTRATS INDIVIDUELS QUI EN DÉCOULE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un master en assurance, Major de sa promotion, et ayant bénéficié d'expériences professionnelles riches, Anass MESSAOUDI maitrise les risques d'entreprise en assurance dommages et de personnes. Il occupe aujourd'hui un poste de souscripteur expert sur les risques d'assurances collectives ainsi qu'un poste de formateur à l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL313C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance de groupe : Régime de résiliation différencié

Parcours «Caractère obligatoire ou facultatif de l'adhésion à une assurance de groupe»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les régimes de résiliation applicables au contrat cadre et aux contrats individuels résultant de l'adhésion au contrat collectif
- Identifier la neutralisation des dispositions de la loi Chatel au regard des opérations d'assurance de groupe.

PROGRAMME

A. CONNAÎTRE LES RÉGIMES DE RÉSILIATION APPLICABLES AU CONTRAT COLLECTIF

B. CONNAÎTRE LES RÉGIMES DE RÉSILIATION APPLICABLES AUX CONTRATS INDIVIDUELS RÉSULTANT DE L'ADHÉSION AU CONTRAT COLLECTIF

C. IDENTIFIER LA ZONE DE COUVERTURE DE LA LOI CHÂTEL

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un master en assurance, Major de sa promotion, et ayant bénéficié d'expériences professionnelles riches, Anass MESSAOUDI maitrise les risques d'entreprise en assurance dommages et de personnes. Il occupe aujourd'hui un poste de souscripteur expert sur les risques d'assurances collectives ainsi qu'un poste de formateur à l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL314A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Souscription à une assurance de groupe : obligation d'information à 2 niveaux

Parcours «Information due à l'adhérent dans le cadre de la souscription à une assurance de groupe»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier l'existence d'une obligation qui s'opère en deux temps
- Savoir analyser cette obligation selon les spécificités de l'assurance de groupe

PROGRAMME

A. CLARIFICATION PRÉALABLE

B. INFORMATION POUR LE SOUSCRIPTEUR

C. INFORMATION POUR L'ADHÉRENT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à des professionnels de l'assurance.
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Ancien élève de l'ifpass, devenu enseignant à son tour et consultant en actuariat dans le domaine des assurances collectives depuis plus de 10 ans

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL314B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Souscription à une assurance de groupe : Déploiement de l'obligation d'information et du devoir de conseil

Parcours «Information due à l'adhérent dans le cadre de la souscription à une assurance de groupe»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les modalités opérationnelles de l'obligation d'information et du devoir de conseil.
- Connaitre les sanctions appliquées en cas de manquement à ces obligations et devoirs

PROGRAMME

A. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE CETTE OBLIGATION

1. Nécessité première de la remise de la notice par le souscripteur
2. Prolongement par les exigences relevant du devoir de conseil par le souscripteur

B. ACTIONS EN RESPONSABILITÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux professionnels de l'assurance.
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Ancien élève de l'ifpass, Alexandre GEBRAN est devenu enseignant à son tour. Il est également consultant en actuariat dans le domaine des assurances collectives depuis plus de 10 ans

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL314C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Souscription à une assurance de groupe : Rôle du comité social et économique

Parcours «Information due à l'adhérent dans le cadre de la souscription à une assurance de groupe»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître le rôle du Comité social économique (CSE)
- Identifier son périmètre d'action en matière de contrat de groupe collectif santé

PROGRAMME

A. INSTAURATION DU COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE (CSE)

B. RÔLE DU CSE DANS L'ÉTABLISSEMENT DE L'ASSURANCE DE GROUPE COLLECTIVE SANTÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux professionnels de l'assurance.
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Sinan SAPMAZ est intervenant au sein de l'IFPASS.
- Diplômé d'un Master en assurance effectué en alternance, il évolue en tant que Souscripteur Santé et Prévoyance Collectives Sur-Mesure depuis 8 ans

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL315A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance de groupe : Règle du décompte distinct

Parcours «Tarification et paiement des cotisations d'une assurance de groupe»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre le mécanisme de l'article L.141-4 du Code des assurances
- Identifier la pratique en matière de crédit immobilier et d'assurance emprunteur

PROGRAMME

A. PRINCIPE APPLICABLE EN ASSURANCE EMPRUNTEUR

B. RELATION ENTRE LE CONTRAT DE PRÊT ET L'ASSURANCE EMPRUNTEUR

C. DISTINCTION DANS LA PRATIQUE

D. AVÈNEMENT DU TAEA

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux agents généraux, aux courtiers, aux salariés, aux mandataires, aux responsables de bureau de production, aux animateurs de réseau de production et aux professionnels amenés à distribuer des produits d'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL315B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Tarification en assurance de groupe

Parcours «Tarification et paiement des cotisations d'une assurance de groupe»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les variables qui alimentent l'exercice de tarification
- Connaître les approches techniques qui conditionnent cette pratique

PROGRAMME

A. TARIFICATION DES GARANTIES RELIÉES À L'EXPÉRIENCE

B. TARIFICATION DES GARANTIES DÉMOGRAPHIQUES

C. TARIFICATION SELON LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux agents généraux, aux courtiers, aux salariés, aux mandataires, aux responsables de bureau de production, aux animateurs de réseau de production et aux professionnels amenés à distribuer des produits d'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL315C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Impact de la portabilité sur la tarification de l'assurance de groupe

Parcours «Tarification et paiement des cotisations d'une assurance de groupe»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les règles qui soutiennent le principe de la gratuité
- Identifier les modalités de mutualisation des cotisations bénéficiaires de la portabilité

PROGRAMME

A. DESCRIPTION DU FONDEMENT DE LA PORTABILITÉ

B. ANALYSE DU PRINCIPE DE LA GRATUITÉ DU MAINTIEN DES GARANTIES POUR LE SALARIÉ

C. PRÉSENTATION DES MÉTHODES DE MUTUALISATION DU COÛT DÉPLOYÉES PAR L'ENTREPRISE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux agents généraux, aux courtiers, aux salariés, aux mandataires, aux responsables de bureau de production, aux animateurs de réseau de production et aux professionnels amenés à distribuer des produits d'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Doctorat en droit et du CAPA, Tran Hoang Dieu a collaboré au sein de plusieurs organismes d'assurance et officie principalement dans le secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur depuis 2008

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL316A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance de groupe : Typologie des prestations

Parcours «Paiement des prestations d'une assurance de groupe»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les trois types d'assurance de groupe
- Identifier les prestations qui sont servies par chacune de ces opérations

PROGRAMME

A. DÉFINITION DU FONDEMENT DES PRESTATIONS DÉLIVRÉES PAR LES ASSURANCES DE GROUPE

B. ANALYSE DES PRESTATIONS SELON LA NATURE DES DIVERS CONTRATS D'ASSURANCE DE GROUPE

C. SEGMENTATION DES PRESTATIONS SELON LES OBJETS DES DIVERS CONTRAS D'ASSURANCE DE GROUPE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à des intermédiaires en assurance, salariés des organismes d'assurance.
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Avocat de formation, docteur en droit, Dieu Hoang Tran a exercé pour le compte de grands groupes d'assurance et de l'IFPASS, au sein duquel il a occupé les postes de professeur permanent puis, responsable pédagogique jusqu'en 2019. Depuis, il exerce en tant que chargé d'enseignement et formateur indépendant.
- Dieu Hoang Tran est également auteur de plusieurs ouvrages traitant de l'assurance et de la gestion de patrimoine publiés aux éditions Panthéon-Assas, Dunod et Arnaud Franel.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL316B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance de groupe : Sort des prestations en cours d'exécution et changement d'organisme d'assurance

Parcours «Paiement des prestations d'une assurance de groupe»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier l'existence d'une obligation érigée en principe général du droit des assurances
- Savoir l'associer à toutes les opérations réalisées sous l'égide de l'assurance de groupe

PROGRAMME

A. ANALYSE DU DROIT DE RÉSILIATION DE L'ASSURANCE DE GROUPE

B. ANALYSE DU PRINCIPE DE LA COMPENSATION INTÉGRALE

C. MAINTIEN DES DROITS ACQUIS DURANT LA PÉRIODE D'ASSURANCE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à des intermédiaires en assurance, salariés des organismes d'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Avocat de formation, docteur en droit, Dieu Hoang Tran a exercé pour le compte de grands groupes d'assurance et de l'IFPASS, au sein duquel il a occupé les postes de professeur permanent puis, responsable pédagogique jusqu'en 2019. Depuis, il exerce en tant que chargé d'enseignement et formateur indépendant.
- Dieu Hoang Tran est également auteur de plusieurs ouvrages traitant de l'assurance et de la gestion de patrimoine publiés aux éditions Panthéon-Assas, Dunod et Arnaud Franel.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL316C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance de groupe : Créanciers des prestations

Parcours «Paiement des prestations d'une assurance de groupe»

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser la technique de l'assurance pour compte
- Connaître les personnes disposant de la qualité de créancier des prestations

PROGRAMME

A. ASSURANCE POUR SOI ET ASSURANCE POUR COMPTE : DÉFINITION

B. MATIÈRE D'ASSURANCE DE GROUPE

C. CARACTÈRE PROTÉIFORME DE L'ASSURANCE DE GROUPE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à des intermédiaires en assurance, salariés des organismes d'assurance.
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Avocat de formation, docteur en droit, Dieu Hoang Tran a exercé pour le compte de grands groupes d'assurance et de l'IFPASS, au sein duquel il a occupé les postes de professeur permanent puis, responsable pédagogique jusqu'en 2019. Depuis, il exerce en tant que chargé d'enseignement et formateur indépendant.
- Dieu Hoang Tran est également auteur de plusieurs ouvrages traitant de l'assurance et de la gestion de patrimoine publiés aux éditions Panthéon-Assas, Dunod et Arnaud Franel.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

ASSURANCE EMPRUNTEUR

DL317A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance emprunteur : Cadre juridique de la déliaison

Parcours «Spécificités de l'assurance emprunteur»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître l'ensemble des textes qui viennent soutenir la pratique de la déliaison
- Appréhender l'évolution d'une législation de plus en plus libérale

PROGRAMME

A. AMBITION DE LA DÉLIAISON
B. LOI MURCEF (2001)
C. LOI LAGARDE (2010)
D. LOI CONSOMMATION (2014)
E. LOI DU 27 FÉVRIER 2017
F. LOI ACTION ET SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE (ASAP) (2020)
G. ADOPTION DE LOI LEMOINE (17 FÉVRIER 2022)
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux agents généraux, aux courtiers, aux salariés, aux mandataires, aux responsables de bureau de production, aux animateurs de réseau de production et aux professionnels amenés à distribuer des produits d'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Sinan SAPMAZ est intervenant au sein de l'IFPASS.
- Diplômé d'un master en assurance effectué en alternance, il évolue en tant que souscripteur santé et prévoyance collective sur-mesure depuis 8 ans.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

ASSURANCE EMPRUNTEUR

DL317B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance emprunteur : Tarification et paiement des primes

Parcours «Spécificités de l'assurance emprunteur»

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser la gestion des quotes-parts
- Savoir déchiffrer un tableau d'amortissement
- Connaître les conséquences du défaut de paiement des primes d'assurance

PROGRAMME

A. RÔLE DÉTERMINANT DES QUOTES-PARTS DANS LA TARIFICATION

B. TABLEAU D'AMORTISSEMENT

C. DÉFAUT DE PAIEMENT DES PRIMES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux agents généraux, aux courtiers, aux salariés, aux mandataires, aux responsables de bureau de production, aux animateurs de réseau de production et aux professionnels amenés à distribuer des produits d'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Sinan SAPMAZ est intervenant au sein de l'IFPASS.
- Diplômé d'un master en assurance effectué en alternance, il évolue en tant que souscripteur santé et prévoyance collective sur-mesure depuis 8 ans.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

ASSURANCE EMPRUNTEUR

DL317C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance emprunteur : Paiement des prestations

Parcours «Spécificités de l'assurance emprunteur»

COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir identifier le caractère pluriel des prestations
- Identifier les modes d'indemnisation en cas de sinistre

PROGRAMME

A. TYPES D'INDEMNISATION
B. FONCTIONNEMENT DES GARANTIES
C. DÉCLARATION DE SINISTRES
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux agents généraux, aux courtiers, aux salariés, aux mandataires, aux responsables de bureau de production, aux animateurs de réseau de production et aux professionnels amenés à distribuer des produits d'assurance.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Sinan SAPMAZ est intervenant au sein de l'IFPASS.
- Diplômé d'un master en assurance effectué en alternance, il évolue en tant que souscripteur santé et prévoyance collective sur-mesure depuis 8 ans.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL318A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance complémentaire retraite : Régime du contrat de l'article 39

Parcours «Contrats de prestations complémentaires retraite»

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les mécanismes contractuels du régime « article 39 »
- Identifier les spécificités qui découlent d'un contrat à prestations définies

PROGRAMME

A. RÉGIME GÉRÉ EN CAPITALISATION
B. RÉGIME INSTALLÉ PAR UN ACTE DE DROIT SOCIAL
C. TAUX DE CONTRIBUTION UNIFORME
D. NATURE DE L'ENGAGEMENT
E. CONTRAT À PRESTATIONS DÉFINIES
F. FINANCEMENT GLOBALISÉ
G. SORTIE
H. NOTION DE DROITS ALÉATOIRES
I. NOTION DE DROITS CONDITIONNELS
J. AUCUN CAS DE SORTIE ANTICIPÉE AUTORISÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master en Assurance, Major de sa promotion, et ayant bénéficié d'expériences professionnelles riches, Anass MESSAOUDI maitrise les risques d'entreprise en assurance dommages et de personnes. Il occupe aujourd'hui un poste de Souscripteur Expert sur les risques d'assurances collectives ainsi qu'un poste de formateur à l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL318B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Enveloppe de base du plan épargne retraite

Parcours «Contrats de prestations complémentaires retraite»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les apports majeurs du PER.
- Maîtriser les modalités de sa gestion d'actifs.
- Savoir dissocier les deux enveloppes proposées dans le cadre du PER.

PROGRAMME

A. DEUX CHANGEMENTS MAJEURS
B. TROIS SOURCES DE FINANCEMENT
C. GESTION DES ACTIFS
D. DEUX VARIANTES
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master en Assurance, Major de sa promotion, et ayant bénéficié d'expériences professionnelles riches, Anass MESSAOUDI maitrise les risques d'entreprise en assurance dommages et de personnes. Il occupe aujourd'hui un poste de Souscripteur Expert sur les risques d'assurances collectives ainsi qu'un poste de formateur à l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL318C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance complémentaire retraite : Réformes du régime des contrats de l'article 39

Parcours «Contrats de prestations complémentaires retraite»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les changements induits par les diverses réformes
- Savoir identifier les modalités du nouveau régime « article 39 »

PROGRAMME

A. IMPACT DE LA LOI PORTANT RÉFORME DES RETRAITES DE NOVEMBRE 2010

B. RÉFORME SOUS L'IMPULSION DE L'UNION EUROPÉENNE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master en Assurance, Major de sa promotion, et ayant bénéficié d'expériences professionnelles riches, Anass MESSAOUDI maitrise les risques d'entreprise en assurance dommages et de personnes. Il occupe aujourd'hui un poste de Souscripteur Expert sur les risques d'assurances collectives ainsi qu'un poste de formateur à l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL318D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Trois variantes du plan d'épargne retraite (PER)

Parcours «Contrats de prestations complémentaires retraite»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les spécificités du PERIN, du PERCOL et du PERO
- Identifier les règles de fonctionnement propres à chacun de ces contrats

PROGRAMME

A. PER INDIVIDUEL (PERIN)

B. PER COLLECTIF (PERCOL)

C. PER OBLIGATOIRE (PERO)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master en Assurance, Major de sa promotion, et ayant bénéficié d'expériences professionnelles riches, Anass MESSAOUDI maitrise les risques d'entreprise en assurance dommages et de personnes. Il occupe aujourd'hui un poste de Souscripteur Expert sur les risques d'assurances collectives ainsi qu'un poste de formateur à l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL318E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Régime du plan d'épargne entreprise (PEE)

Parcours «Contrats de prestations complémentaires retraite»

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les conditions de mise en œuvre d'un PEE
- Identifier les règles qui président au fonctionnement du PEE

PROGRAMME

A. POSITIONNEMENT DU PEE
B. MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF
C. CONTRÔLE DE FORME ET DE FOND
D. DIFFÉRENTES ENVELOPPES
E. MOYENS D'ALIMENTATION DU PLAN
F. DISPONIBILITÉ DES FONDS
G. IMPOSITION DU PEE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Titulaire d'un Master en Assurance, Major de sa promotion, et ayant bénéficié d'expériences professionnelles riches, Anass MESSAOUDI maitrise les risques d'entreprise en assurance dommages et de personnes. Il occupe aujourd'hui un poste de Souscripteur Expert sur les risques d'assurances collectives ainsi qu'un poste de formateur à l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL319A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Cadre réglementaire de la protection sociale complémentaire

Parcours «Contrats de prévoyance complémentaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les règles qui régissent le cadre juridique de la protection sociale complémentaire collective.
- Appliquer les règles juridiques régissant la protection sociale complémentaire collective.

PROGRAMME

A. DÉFINITION DE LA NOTION DE PRÉVOYANCE
B. RÔLE DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE
C. MISE EN PLACE D'UNE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE
D. RAPPORT AVEC LES LOIS EN VIGUER
E. RÔLE DU COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE
F. RÔLE DU COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE
G. OBLIGATION DE RECOURIR À UN ASSUREUR
H. PÉRIODE DE CARENCE
I. RESPECT DES DISPOSITIONS
J. CAS DE DISPENSES D'ADHÉSION
K. PÉRIODICITÉ DE LA RÉVISION
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DES EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Alexandre GEBRAN, ancien élève de l'Ifpass, devenu enseignant à son tour et consultant en actuariat dans le domaine des assurances collectives depuis plus de 10 ans.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL319B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Caractère obligatoire ou facultatif de la prévoyance complémentaire

Parcours «Contrats de prévoyance complémentaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir relier les caractères obligatoire ou facultatif à la présence de dispositions conventionnelles
- Identifier les effets sur l'entreprise et le salarié.

PROGRAMME

A. OBLIGATION POUR L'ENTREPRISE DANS DEUX CIRCONSTANCES

B. OBLIGATION POUR LE SALARIÉ PAR LA PRÉSENCE D'ACCORD OU DE CONVENTION COLLECTIVE

C. NIVEAU DE COUVERTURE

D. PRISE EN CHARGE DE LA COTISATION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DES EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Alexandre GEBRAN, ancien élève de l'Ifpass, devenu enseignant à son tour et consultant en actuariat dans le domaine des assurances collectives depuis plus de 10 ans.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL319C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Garanties en prévoyance complémentaire

Parcours «Contrats de prévoyance complémentaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir différencier le traitement des prestations servies par les différents niveaux de la protection sociale.
- Connaître les modalités de fonctionnement des garanties en prévoyance complémentaire.

PROGRAMME

A. GARANTIE PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE : LE DÉCÈS

B. GARANTIE PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE : L'INCAPACITÉ

C. GARANTIE PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE : L'INVALIDITÉ

D. GARANTIE PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE : LA DÉPENDANCE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DES EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Alexandre GEBRAN, ancien élève de l'Ifpass, devenu enseignant à son tour et consultant en actuariat dans le domaine des assurances collectives depuis plus de 10 ans.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL319D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Mise en œuvre des clauses de recommandations en santé collective

Parcours «Contrats de prévoyance complémentaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les effets des clauses de recommandation.
- Identifier les règles de gestion de ces clauses.

PROGRAMME

A. AVÈNEMENT DES CLAUSES DE RECOMMANDATION

B. LIBERTÉ DE CHOIX DE L'ASSUREUR DEVIENT LE PRINCIPE

C. MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES DE RECOMMANDATIONS

D. PRINCIPE DE DEGRÉ ÉLEVÉ DE SOLIDARITÉ

E. OBLIGATION POUR LES ORGANISMES D'ASSURANCE RECOMMANDÉS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DES EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Alexandre GEBRAN, ancien élève de l'Ifpass, devenu enseignant à son tour et consultant en actuariat dans le domaine des assurances collectives depuis plus de 10 ans.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL319E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Actions sociales des institutions de prévoyance

Parcours «Contrats de prévoyance complémentaire»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre le mode de fonctionnement des institutions de prévoyance.
- Identifier les actions sociales déployées par ces entités.

PROGRAMME

A. SOLIDARITÉ COMME UN PROLONGEMENT DE L'ASSURANCE

B. MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION SOCIALE

C. DÉPLOIEMENT DE L'ACTION SOCIALE

D. CHAMP SECTORIEL DE L'ACTION SOCIALE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DES EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.
-

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Sinan SAPMAZ est intervenant au sein de l'IFPASS.
- Diplômé d'un Master en assurance effectué en alternance, il évolue en tant que Souscripteur Santé et Prévoyance Collectives Sur-Mesure depuis 8 ans.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL320A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Contrat de prévoyance complémentaire : Régime fiscal et social des cotisations applicables à l'entreprise

Parcours «Régime fiscal et social des cotisations et prestations»

COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir caractériser les avantages fiscaux et sociaux octroyés pour leurs financements des régimes de prévoyance collective obligatoires
- Identifier les conditions et les limites de ces avantages

PROGRAMME

A. PRINCIPE DE L'UTILITÉ SOCIALE

B. DÉDUCTIBILITÉ FISCALE

C. EXONÉRATIONS FISCALES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DES EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Sinan SAPMAZ est intervenant au sein de l'IFPASS.
- Diplômé d'un Master en assurance effectué en alternance, il évolue en tant que Souscripteur Santé et Prévoyance Collectives Sur-Mesure depuis 8 ans.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DL320B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Prévoyance complémentaire : Régime fiscal et social des cotisations applicables au salarié

Parcours «Régime fiscal et social des cotisations et prestations»

COMPÉTENCES VISÉES

- Distinguer les avantages fiscaux et sociaux octroyés au salarié
- Quantifier ces avantages accordés sur la partie prise en charge par le salarié

PROGRAMME

A. DÉDUCTION FISCALE À GÉOMÉTRIE VARIABLE

B. RÉGIME SOCIAL

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DES EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Parlez-moi un peu du formateur !
- Sinan SAPMAZ est intervenant au sein de l'IFPASS.
- Diplômé d'un Master en assurance effectué en alternance, il évolue en tant que Souscripteur Santé et Prévoyance Collectives Sur-Mesure depuis 8 ans.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

DL320C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Contrat de prévoyance complémentaire : Régimes fiscaux des prestations applicables au salarié

Parcours «Régime fiscal et social des cotisations et prestations»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les différents prélèvements fiscaux et sociaux selon les prestations de prévoyance collective obligatoire
- Distinguer les prélèvements fiscaux et sociaux

PROGRAMME

A. DIVERS RÉGIMES FISCAUX APPLICABLES

B. PRESTATIONS DES RÉGIMES DE PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE OBLIGATOIRES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DES EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Sinan SAPMAZ est intervenant au sein de l'IFPASS.
- Diplômé d'un Master en assurance effectué en alternance, il évolue en tant que Souscripteur Santé et Prévoyance Collectives Sur-Mesure depuis 8 ans.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

DL321	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance de responsabilité civile des mandataires sociaux

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre l'utilité et le fonctionnement de l'assurance RCMS
- Appréhender les fondements juridiques permettant de mettre en cause la responsabilité personnelle des mandataires sociaux

PROGRAMME

A. QU'EST-CE QUE L'ASSURANCE RCMS ET QUI EST ASSURÉ AU TITRE DE CE CONTRAT ?

B. COMMENT LA RESPONSABILITÉ CIVILE DES MANDATAIRES SOCIAUX PEUT-ELLE ÊTRE MISE EN CAUSE ET PAR QUI ?

C. COMMENT FONCTIONNE CE CONTRAT ?

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats responsabilité civile des entreprises
- Chargés d'indemnisation responsabilité civile des entreprises
- Inspecteurs techniques
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers....

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Connaitre la responsabilité civilePrérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Responsable pédagogique, Nathalie Rose a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formations à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile - droit et droit des assurances.
- Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass -Janvier 2025

INDEMNISATION : DOMMAGES ENTREPRISES

DL322	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance «homme clé»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier la personne clé au sein de l'entreprise
- Déterminer les éléments nécessaires à la tarification
- Définir le montant de l'indemnité versée au titre de la couverture accordée

PROGRAMME

A. DÉFINITION DE L'HOMME CLÉ

B. ELÉMENTS DE TARIFICATION ET DÉTERMINATION DU MONTANT DE L'INDEMNISATION

C. FISCALITÉ DE L'ASSURANCE HOMME CLÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES : UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Tout public

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Hakima Kadem a la double casquette de formatrice et de professionnelle en assurance de biens et de responsabilité.
- Elle a travaillé dans de grands noms de l'assurance comme la Munich Ré, AXA ou Generali.
- Forte de son expertise, elle partage son expérience en dispensant des formations depuis plus de 10 ans, aussi bien en assurance IARD que dans le domaine de la gestion de la relation client.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

DL338A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

RCCE : Présentation de la responsabilité civile du chef d'entreprise

Parcours «RCCE»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre le risque de responsabilité civile du chef d'entreprise
- Distinguer responsabilité civile exploitation et responsabilité civile après livraison

PROGRAMME

A. RISQUE DE RESPONSABILITÉ CIVILE DU CHEF D'ENTREPRISE

B. RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION ET RESPONSABILITÉ CIVILE APRÈS LIVRAISON : DISTINCTIONS ESSENTIELLES

C. SOLUTIONS D'ASSURANCE POSSIBLE POUR FAIRE FACE À CE RISQUE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à toute personne désireuse de comprendre les risques de responsabilité civile encourus par le chef d'entreprise et les solutions d'assurance proposées par les assureurs.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

DL338B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

RCCE : Responsabilité civile d'exploitation

Parcours «RCCE»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les fondements juridiques de la responsabilité civile exploitation
- Découvrir les garanties propres à la responsabilité civile exploitation

PROGRAMME

A. FONDEMENTS JURIDIQUES DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION

B. SOLUTIONS D'ASSURANCE PERMETTANT LA COUVERTURE DE CES RISQUES DE RESPONSABILITÉ CIVILE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux gestionnaires de contrats, souscripteurs risques d'entreprise, gestionnaires de sinistres responsabilité civile, agents généraux et courtiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

DL338C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

RCCE : Responsabilité civile du chef d'entreprise à l'égard des salariés

Parcours «RCCE»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre le régime des accidents du travail et le principe d'immunité de l'employeur
- Connaitre les limites de l'immunité de l'employeur – focus sur la faute inexcusable de l'employeur

PROGRAMME

A. RÉGIME DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LE PRINCIPE D'IMMUNITÉ DE L'EMPLOYEUR

B. LIMITES DE L'IMMUNITÉ DE L'EMPLOYEUR

C. FOCUS SUR LA FAUTE INEXCUSABLE DE L'EMPLOYEUR

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux gestionnaires de contrats, souscripteurs risques d'entreprise, gestionnaires de sinistres responsabilité civile, agents généraux et courtiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

DL338D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

RCCE : RC produit ou RC après livraison

Parcours «RCCE»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les risques de responsabilité civile encourus par l'entreprise lors de la vente d'un produit
- Distinguer les différents fondements juridiques de la RC produits

PROGRAMME

A. RESPONSABILITÉ CIVILE DES VICES CACHÉS

B. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

C. RESPONSABILITÉ EN RAISON D'UN DÉFAUT DE SÉCURITÉ D'UN PRODUIT ART. 1245 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux gestionnaires de contrats, souscripteurs risques d'entreprise, gestionnaires de sinistres responsabilité civile, agents généraux et courtiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

DL338E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

RCCE : Assurance responsabilité civile du chef d'entreprise

Parcours «RCCE»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre le contenu des garanties RC des entreprises
- Connaitre les extensions de garanties proposées par les assureurs ainsi que les exclusions habituelles

PROGRAMME

A. COMPRENDRE LE CONTENU DES GARANTIES RC DES ENTREPRISES

B. CONNAITRE LES EXTENSIONS DE GARANTIES PROPOSÉES PAR LES ASSUREURS AINSI QUE LES EXCLUSIONS HABITUELLES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux gestionnaires de contrats, souscripteurs risques d'entreprise, gestionnaires de sinistres responsabilité civile, agents généraux et courtiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

DL338F	BASES	20 min	Exonérés de TVA

RCCE : Application de la garantie dans le temps

Parcours «RCCE»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre le fonctionnement de la garantie dans le temps en base fait dommageable
- Comprendre le fonctionnement de la garantie dans le temps en base réclamation

PROGRAMME

A. EFFETS DE LA GARANTIE RESPONSABILITÉ CIVILE DANS LE TEMPS

B. GARANTIE DANS LE TEMPS EN BASE FAIT DOMMAGEABLE

C. GARANTIE DANS LE TEMPS EN BASE RÉCLAMATION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux gestionnaires de contrats, souscripteurs risques d'entreprise, gestionnaires de sinistres responsabilité civile, agents généraux et courtiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL339A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Gestion des risques d'entreprise

Parcours «Gérer les risques d'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les différents risques encourus par l'entreprise
- Découvrir la gestion des risques

PROGRAMME

A. IDENTIFIER LES RISQUES
B. EVALUER LES RISQUES
C. ANALYSER LES RISQUES
D. PROPOSER DES ACTIONS
E. CONTRÔLER DES ACTIONS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Responsable pédagogique, Nathalie Rose, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formations à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile - droit et droit des assurances.
- Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL339B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Cartographie des risques en entreprise

Parcours «Gérer les risques d'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier et évaluer les risques internes et externes
- Découvrir la cartographie des risques

PROGRAMME

A. IDENTIFICATION DES RISQUES

B. EVALUATION DES RISQUES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Responsable pédagogique, Nathalie Rose, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formations à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile - droit et droit des assurances.
- Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL339C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Prévention et protection des risques en entreprise

Parcours «Gérer les risques d'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre l'utilité de la prévention des risques en entreprise
- Comprendre l'utilité de la protection des risques en entreprise

PROGRAMME

A. LE PLAN DE TRAITEMENT DES RISQUES

B. LES MESURES DE PRÉVENTION DES RISQUES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Responsable pédagogique, Nathalie Rose, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formations à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile - droit et droit des assurances.
- Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL339D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Financement des risques en entreprise

Parcours «Gérer les risques d'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les différentes stratégies en matière de financement des risques
- Différencier le financement du risque en interne du transfert du risque à autrui

PROGRAMME

A. LE FINANCEMENT DES RISQUES EN INTERNE

B. LE FINANCEMENT DES RISQUES HORS ENTREPRISE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Responsable pédagogique, Nathalie Rose, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formations à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile - droit et droit des assurances.
- Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE DE DOMMAGES ENTREPRISES

DL339E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Rôle du Risk Manager

Parcours «Gérer les risques d'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître le rôle du Risk manager
- Découvrir le plan de continuité des activités

PROGRAMME

A. PRINCIPES DU RISK MANAGEMENT
B. CARTOGRAPHIE DES RISQUES
C. TRAITEMENT DES RISQUES
D. FINANCEMENT DES RISQUES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de contrat, conseillers, souscripteurs et chargés de clientèle.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Responsable pédagogique, Nathalie Rose, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formations à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile - droit et droit des assurances.
- Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL347A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Points clés de la recommandation ACPR

Parcours «Traitement des reclamations»

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir ce qu'est une réclamation
- Appliquer les nouvelles recommandations de l'ACPR

PROGRAMME

A. DÉFINITION D'UNE RÉCLAMATION

B. RÉFORME DU TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les règles de gouvernance et de surveillance des produits, de protection de la clientèle, d'information et de conseil, de gestion des conflits d'intérêts, de rémunération, de traitement des réclamations, de dispositif de médiation

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tout type de public.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé de Sciences Po, ancien élève de l'ENA, Arnaud Chneiweiss a débuté sa carrière au Ministère de l'Economie et des Finances. Il a depuis 2001 poursuivi sa carrière dans le secteur de l'assurance. En juillet 2016, Il devient Délégué général de la Fédération Française de l'Assurance et est nommé Médiateur de l'Assurance en mars 2020. Il est, depuis 2017, membre du comité éditorial de la revue Risques.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL347B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Intégrer la pédagogie dans le devoir de conseil

Parcours «Traitement des reclamations»

COMPÉTENCES VISÉES

- Respecter le formalisme exigé dans la délivrance du devoir de conseil
- Remplir son devoir de conseil en prenant en compte la situation de l'assuré et en expliquant également les dispositions du contrat proposé.

PROGRAMME

A. HISTORIQUE DU DEVOIR DE CONSEIL

B. FORMALISATION DU DEVOIR DE CONSEIL

C. INFORMATIONS À DONNER AU CLIENT POUR REMPLIR SON DEVOIR DE CONSEIL

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les règles de gouvernance et de surveillance des produits, de protection de la clientèle, d'information et de conseil, de gestion des conflits d'intérêts, de rémunération, de traitement des réclamations, de dispositif de médiation

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tout type de public.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé de Sciences Po, ancien élève de l'ENA, Arnaud Chneiweiss a débuté sa carrière au Ministère de l'Economie et des Finances. Il a depuis 2001 poursuivi sa carrière dans le secteur de l'assurance. En juillet 2016, Il devient Délégué général de la Fédération Française de l'Assurance et est nommé Médiateur de l'Assurance en mars 2020. Il est, depuis 2017, membre du comité éditorial de la revue Risques.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL347C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Accompagner l'assuré en cas de litige dans le cadre d'un sinistre

Parcours «Traitement des reclamations»

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les éléments à vérifier en cas de réclamation de l'assuré
- Expliquer à l'assuré les clauses contractuelles

PROGRAMME

A. LE DOUTE PROFITE À L'ASSURÉ
B. CLAUSES D'EXCLUSIONS PRÉCISES
C. OPPOSABILITÉ DES DOCUMENTS CONTRACTUELS
D. LA FAUSSE DÉCLARATION EST-ELLE TOUJOURS INTENTIONNELLE?
E. CLAUSE ABUSIVE DANS LES CONDITIONS DE LA GARANTIE
F. QUESTION DU GESTE COMMERCIAL

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. DES VIDÉOS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN SUPPORT D'ANIMATION POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Maîtriser les règles de gouvernance et de surveillance des produits, de protection de la clientèle, d'information et de conseil, de gestion des conflits d'intérêts, de rémunération, de traitement des réclamations, de dispositif de médiation

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse à tout type de public.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Diplômé de Sciences Po, ancien élève de l'ENA, Arnaud Chneiweiss a débuté sa carrière au Ministère de l'Economie et des Finances. Il a depuis 2001 poursuivi sa carrière dans le secteur de l'assurance. En juillet 2016, Il devient Délégué général de la Fédération Française de l'Assurance et est nommé Médiateur de l'Assurance en mars 2020. Il est, depuis 2017, membre du comité éditorial de la revue Risques.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

DL350	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance des professions libérales

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir les besoins d'assurance des professions libérales
- Identifier les spécificités des professions réglementées

PROGRAMME

A. DÉCOUVRIR LES PROFESSIONS LIBÉRABLES

B. COMPRENDRE LEURS BESOINS D'ASSURANCE

C. CONNAITRE LES SPÉCIFICITÉS DES PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux gestionnaires de contrats, aux souscripteurs risque d'entreprise, aux gestionnaires de sinistre responsabilité civile, aux agents généraux, aux courtiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

INDEMNISATION : DOMMAGES ENTREPRISES

DL352A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Présentation des garanties de frais et pertes indirectes

Parcours «Garanties de frais et pertes indirectes»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre l'utilité des garanties de frais et pertes indirectes.
- Connaître les mécanismes de mise en oeuvre de ces garanties.

PROGRAMME

A. QU'EST-CE QU'UN DOMMAGE IMMATÉRIEL ?

B. DOMMAGES IMMATÉRIELS CONSÉCUTIFS

C. DOMMAGES IMMATÉRIELS NON CONSÉCUTIFS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux gestionnaires de contrats, aux souscripteurs risque d'entreprise, aux gestionnaires de sinistre responsabilité civile, aux agents généraux, aux courtiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation nécessite d'avoir des connaissance sur le contrat MRH.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

INDEMNISATION : DOMMAGES ENTREPRISES

DL352B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Garanties de frais et pertes indirectes nécessaires à l'ensemble des assurés

Parcours «Garanties de frais et pertes indirectes»

COMPÉTENCES VISÉES

- Découvrir les garanties de frais et pertes indirectes nécessaire à l'ensemble des assurés.
- Comprendre l'objet de ces garanties.

PROGRAMME

A. IDENTIFIER LES GARANTIES DE FRAIS ET PERTES INDIRECTES UTILES À L'ENSEMBLE DES ASSURÉS

B. COMPRENDRE L'OBJET DE CES GARANTIES ET LEUR MISE EN ŒUVRE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux gestionnaires de contrats, aux souscripteurs risque d'entreprise, aux gestionnaires de sinistre responsabilité civile, aux agents généraux, aux courtiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation nécessite d'avoir des connaissance sur le contrat MRH.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

INDEMNISATION : DOMMAGES ENTREPRISES

DL352C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Garanties de frais et pertes indirectes liées au bâtiment

Parcours «Garanties de frais et pertes indirectes»

COMPÉTENCES VISÉES

- Découvrir les différentes garanties de frais et pertes indirectes liés au bâtiment.
- Comprendre l'objet de ces garanties.

PROGRAMME

A. ANALYSE DES DIFFÉRENTES GARANTIES DE FRAIS ET PERTES LIÉS AU BÂTIMENT ASSURÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux gestionnaires de contrats, aux souscripteurs risque d'entreprise, aux gestionnaires de sinistre responsabilité civile, aux agents généraux, aux courtiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation nécessite d'avoir des connaissance sur le contrat MRH.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass -Janvier 2025

INDEMNISATION : DOMMAGES ENTREPRISES

DL352D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Garanties de frais et pertes indirectes liées à l'occupation ou à la location du bien assuré

Parcours «Garanties de frais et pertes indirectes»

COMPÉTENCES VISÉES

- Découvrir les garanties de frais et pertes indirectes liés à l'occupation du bien assuré.
- Découvrir les garanties de frais et pertes indirectes liés à la location du bien assuré.

PROGRAMME

A. GARANTIES DE FRAIS ET PERTES INDIRECTES LIÉS À L'OCCUPATION DU BIEN ASSURÉ

B. GGARANTIES DE FRAIS ET PERTES INDIRECTES LIÉS À LA LOCATION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux gestionnaires de contrats, aux souscripteurs risque d'entreprise, aux gestionnaires de sinistre responsabilité civile, aux agents généraux, aux courtiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation nécessite d'avoir des connaissance sur le contrat MRH.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

INDEMNISATION : RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

DL353A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

RC du fait des locaux : analyse de responsabilité

Parcours «RC du fait des locaux»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre la responsabilité civile contractuelle née du bail
- Découvrir la responsabilité civile extracontractuelle liée à l'occupation du local assuré

PROGRAMME

A. FONDEMENT JURIDIQUE DELA RESPONSABILITÉ CIVILE DU LOCATAIRE À L'ÉGARD DE SON PROPRIÉTAIRE

B. FONDEMENT JURIDIQUE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'OCCUPANT D'UN LOCAL À L'ÉGARD DES VOISINS ET DES TIERS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux gestionnaires de contrats, aux souscripteurs risque d'entreprise, aux gestionnaires de sinistre responsabilité civile, aux agents généraux, aux courtiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Nous vous conseillons de connaître les fondements juridiques de la responsabilité civile.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

INDEMNISATION : RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

DL353B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

RC du fait des locaux : garantie des risques locatifs

Parcours «RC du fait des locaux»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre l'utilité de la garantie des risques locatifs
- Mettre en œuvre cette garantie lors d'un sinistre

PROGRAMME

A. UTILITÉ DE LA GARANTIE DES RISQUES LOCATIFS

B. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE DES RISQUES LOCATIFS EN CAS DE SINISTRE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux gestionnaires de contrats, aux souscripteurs risque d'entreprise, aux gestionnaires de sinistre responsabilité civile, aux agents généraux, aux courtiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Nous vous conseillons de connaître les fondements juridiques de la responsabilité civile.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

INDEMNISATION : RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

DL353C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

RC du fait des locaux : garantie recours des voisins et des tiers

Parcours «RC du fait des locaux»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre l'utilité de la garantie recours des voisins et des tiers
- Mettre en œuvre cette garantie lors d'un sinistre et en connaître les limites

PROGRAMME

A. UTILITÉ DE LA GARANTIE RECOURS DES VOISINS ET DES TIERS

B. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE RECOURS DES VOISINS ET DES TIERS

C. LIMITE D'INTERVENTION DE L'ASSUREUR

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux gestionnaires de contrats, aux souscripteurs risque d'entreprise, aux gestionnaires de sinistre responsabilité civile, aux agents généraux, aux courtiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Nous vous conseillons de connaître les fondements juridiques de la responsabilité civile.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE CONSTRUCTION

DL354A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Loi Spinetta

Parcours «Assurance construction»

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir la responsabilité civile qui pèse sur les intervenants à la construction de l'ouvrage
- Déterminer les obligations d'assurance dans le domaine de la construction

PROGRAMME

A. ENJEUX DE LA LOI SPINETTA

B. CHAMPS D'APPLICATION DE CETTE LOI

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux gestionnaires de contrats, aux souscripteurs risque d'entreprise, aux gestionnaires de sinistre responsabilité civile, aux agents généraux, aux courtiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE CONSTRUCTION

DL354B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance dommage ouvrage

Parcours «Assurance construction»

COMPÉTENCES VISÉES

- Intégrer le cadre juridique de l'assurance dommage ouvrage
- Identifier les arguments de vente du contrat dommages-ouvrage

PROGRAMME

A. CADRE JURIDIQUE DU CONTRAT DO

B. GARANTIES PRÉVUES DANS LE CONTRAT DO

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux gestionnaires de contrats, aux souscripteurs risque d'entreprise, aux gestionnaires de sinistre responsabilité civile, aux agents généraux, aux courtiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE CONSTRUCTION

DL354C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance RC décennale

Parcours «Assurance construction»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appréhender le principe de la couverture d'assurance de responsabilité civile décennale
- Découvrir les garanties facultatives proposées en complément de la garantie RC décennale

PROGRAMME

A. GARANTIE RC DÉCENNALE

B. GARANTIES FACULTATIVES PROPOSÉES EN COMPLÉMENT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux gestionnaires de contrats, aux souscripteurs risque d'entreprise, aux gestionnaires de sinistre responsabilité civile, aux agents généraux, aux courtiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

DL355	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance des associations

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre la structure juridique d'une association
- Analyser les risques et découvrir les garanties proposés dans les contrats d'assurances des associations

PROGRAMME

A. LA STRUCTURE JURIDIQUE D'UNE ASSOCIATION

B. LEURS OBLIGATIONS D'ASSURANCE

C. ANALYSE DES RISQUES ET CONTRATS D'ASSURANCE

D. STATISTIQUES INSEE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux gestionnaires de contrats, aux souscripteurs risque d'entreprise, aux gestionnaires de sinistre responsabilité civile, aux agents généraux, aux courtiers.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

INDEMNISATION : DOMMAGES ENTREPRISES

DL356A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Champ d'application de la convention CORA

Parcours «Convention de règlement amiable des sinistres entre mutuelles adhérentes (CORA)»

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en œuvre la convention CORA
- Exercer des recours efficaces

PROGRAMME

A. CHAMP D'APPLICATION DE LA CONVENTION CORA

B. SINISTRES COUVERTS PAR LA CONVENTION

C. CONDITIONS D'APPLICATION DE LA CONVENTION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Comprendre les règles spécifiques applicables notamment celles relatives à la protection de la clientèle

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaires sinistres, référents techniques, managers opérationnels, inspecteurs sinistres, intermédiaires d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation nécessite de connaître la méthodologie de la gestion des sinistres.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cécile BAKALEM a exercé en tant que responsable de service sinistres au sein de compagnies d'assurance et dans un cabinet de courtage. Aujourd'hui elle est conceptrice et formatrice. Elle exerce en tant qu'enseignante sur le Bachelor Indemnisation de l'IFPASS et sur le Master 2 du management de l'Assurance, et sur des formations qualifiantes auprès de grands groupes d'assurance.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

INDEMNISATION : DOMMAGES ENTREPRISES

DL357A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Champ d'application et règles de gestion de la convention CIDE COP

Parcours «Gérer les sinistres dans le cadre de la convention CIDE COP»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaitre les grands principes qui président à la mise en place de conventions d'assurances
- Déterminer le périmètre d'application conventionnel de la convention CIDE COP

PROGRAMME

A. PARCOURS «GÉRER LES SINISTRES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION CIDE COP»

1. Qu'est-ce qu'une convention d'assurances ?
2. Champ d'application de la convention CIDE COP
3. Objectifs poursuivis par cette convention
4. Risque d'usager, le lésé, le réputé garanti et les embellissements

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Comprendre les règles spécifiques applicables notamment celles relatives à la protection de la clientèle

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Chefs de services et rédacteurs sinistres DDE, intermédiaires d'assurance

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation nécessite de connaître la méthodologie de la gestion des sinistres.Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures) Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Olivier Destriau est consultant formateur depuis plus de 10 ans. Il a été notamment, Directeur de filiale pour un courtier d'assurance international puis Responsable de la souscription chez un de grand assureur. Il a terminé sa carrière de salarié en tant que responsable du département Dommages aux biens et responsabilité au sein de la filiale d'une banque franco/belge.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.
- Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.
- Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.
- Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.
- De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL359A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Obligations de l'assureur lors de l'exécution du contrat : Réalisation du sinistre et ses conséquences

Parcours «Obligations de l'assureur lors de l'exécution du contrat»

COMPÉTENCES VISÉES

- Découvrir la notion de sinistre
- Identifier les moyens de preuve recevables

PROGRAMME

A. DÉFINIR LE SINISTRE

B. IDENTIFIER LES MOYENS DE PREUVE RECEVABLES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser l'information sur les produits présentés au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaire de contrat
- Souscripteurs/ Chargés de clientèle
- Gestionnaire de sinistre
- Agents généraux
- Courtiers

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL359B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Obligations de l'assureur lors de l'exécution du contrat : Détermination de l'indemnité ou de la prestation due par l'assureur

Parcours «Obligations de l'assureur lors de l'exécution du contrat»

COMPÉTENCES VISÉES

- Apprécier les limites d'intervention de l'assureur
- Déterminer le montant de l'indemnité due à l'assuré

PROGRAMME

A. DÉTERMINATION DE L'ÉTENDUE DE LA COUVERTURE ACCORDÉE
B. APPRÉCIATION DES LIMITES DE GARANTIE
C. EVALUATION DES DOMMAGES
D. FIXATION DE L'INDEMNITÉ DUE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser l'information sur les produits présentés au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaire de contrat
- Souscripteurs/ Chargés de clientèle
- Gestionnaire de sinistre
- Agents généraux
- Courtiers

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL359C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Obligations de l'assureur lors de l'exécution du contrat : principe indemnitaire et ses conséquences

Parcours «Obligations de l'assureur lors de l'exécution du contrat»

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaitre les principes généraux régissant le paiement de l'indemnité ou la prestation par l'assureur
- Découvrir les notions de tiers lésés et de créanciers privilégiés ou hypothécaires

PROGRAMME

A. PRINCIPES GÉNÉRAUX EN MATIÈRE DE RÈGLEMENT DES SINISTRES

B. NOTIONS DE TIERS LÉSÉ OU VICTIME ET D'ACTION DIRECTE CONTRE L'ASSUREUR DE L'AUTEUR

C. NOTION DE CRÉANCIER PRIVILÉGIÉ OU HYPOTHÉCAIRE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser l'information sur les produits présentés au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaire de contrat
- Souscripteurs/ Chargés de clientèle
- Gestionnaire de sinistre
- Agents généraux
- Courtiers

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL359D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Obligations de l'assureur lors de l'exécution du contrat : Paiement de l'indemnité ou prestation par l'assureur

Parcours «Obligations de l'assureur lors de l'exécution du contrat»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre le principe de la subrogation légale
- Exercer l'action subrogatoire

PROGRAMME

A. PRINCIPES GÉNÉRAUX EN MATIÈRE DE RÈGLEMENT DES SINISTRES

B. NOTIONS DE TIERS LÉSÉ OU VICTIME ET D'ACTION DIRECTE CONTRE L'ASSUREUR DE L'AUTEUR

C. NOTION DE CRÉANCIER PRIVILÉGIÉ OU HYPOTHÉCAIRE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser l'information sur les produits présentés au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaire de contrat
- Souscripteurs/ Chargés de clientèle
- Gestionnaire de sinistre
- Agents généraux
- Courtiers

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

DL359E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Obligations de l'assureur lors de l'exécution du contrat : Subrogation de l'assureur

Parcours «Obligations de l'assureur lors de l'exécution du contrat»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre le principe indemnitaire et ses conséquences
- Appliquer les règles spécifiques aux assurances de dommages lors de la fixation de l'indemnité due par l'assureur

PROGRAMME

A. PRINCIPE INDEMNITAIRE
B. DIFFÉRENTES VALEURS D'ASSURANCE POSSIBLES
C. SOUS-ASSURANCE ET SUR-ASSURANCE
D. CUMUL D'ASSURANCE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Maîtriser l'information sur les produits présentés au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Gestionnaire de contrat
- Souscripteurs/ Chargés de clientèle
- Gestionnaire de sinistre
- Agents généraux
- Courtiers

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle a été formatrice à l'IFPASS et à l'ENASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DIGITAL ET INNOVATION

DL360	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Intégrer la cyber aux risques traditionnels : l'analyse de risque

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre la notion de risque cyber
- Identifier la bonne méthodologie d'analyse et savoir la mettre en œuvre

PROGRAMME

A. QU'EST-CE QU'UN RISQUE CYBER ?

B. QUELLE MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE ?

C. LE PLAN DE TRAITEMENT DES RISQUES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Identifier et analyser les besoins du client, le conseiller et proposer une solution cohérente ou appropriée

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Agents, courtiers, intermédiaires ou tout professionnel exerçant une activité dans le domaine de l'assurance, de la banque ou de la finance et intéressé par la cybersécurité.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo. com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Ingénieur de formation (ISMEA, Mines de St Etienne, cycle ISMIN) et titulaire d'un master spécialisé en Innovation Technologique et Management de Projet, Louis ROUILLEAULT est Consultant en sécurité des systèmes d'information au sein du CNPP, et responsable Sécurité Systèmes d'Information délégué.
- Expert en gestion d'audits organisationnels, en définition d'indicateurs sécurité, en management des risques, en implémentation et suivi de tableaux de bords, en mise en œuvre d'une cellule de gestion de crise, il intervient sur de nombreuses missions organisationnelles, dans trois principaux domaines : l'accompagnement à la mise en conformité, l'audit interne du SMSI et... le diagnostic Cyber.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DIGITAL ET INNOVATION

DL361	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance et ransomware : que faire ?

COMPÉTENCES VISÉES

- Avoir une vision claire de la menace que représente le ransomware aujourd'hui
- Définir les enjeux spécifiques du ransomware en matière de couverture d'assurance

PROGRAMME

1. UNE ATTAQUE AUX CONSÉQUENCES MULTIPLES

2. EXPLOSION DES RANSOMWARE ET TENSIONS SUR LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE CYBER

3. COMMENT COUVRIR LE RANSOMWARE ?

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE FORMATION PERTINENTE TANT EN 100% DIGITAL QUE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF MIXTE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN.

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Agents, courtiers, intermédiaires ou tout professionnel exerçant une activité dans le domaine de l'assurance, de la banque ou de la finance et intéressé par la cybersécurité.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Fort de ses 8 ans d'expérience, Benjamin Mangel a débuté sa carrière en tant que chargé de clientèle avant de rejoindre les équipes de Marsh, leader mondial du courtage d'assurance et du conseil en risque, au poste de conseiller spécialisé en cyber assurance. À la croisée des chemins entre les équipes techniques, produits et commerciales, Benjamin Mangel est à la tête de la souscription du risque cyber chez Stoïk depuis octobre 2022.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DIGITAL ET INNOVATION

DL362	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Détecter et réagir face aux cyberattaques

COMPÉTENCES VISÉES

- Détecter les cyberattaques
- Définir comment réagir et quelles actions à mettre en place

PROGRAMME

A. REGARDER AVEC LES YEUX DU CYBERATTAQUANT

B. LES TEMPS D'UNE CYBERATTAQUE

C. CAS PRATIQUES ET BONNES PRATIQUES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Identifier et analyser les besoins du client, le conseiller et proposer une solution cohérente ou appropriée
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Agents, courtiers, intermédiaires ou tout professionnel exerçant une activité dans le domaine de l'assurance, de la banque ou de la finance et intéressé par la cybersécurité.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo. com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après une formation dans la prévention et la maîtrise des risques au CNPP, Benoît GRUNEMWALD s'est dirigé vers la sécurité informatique. Depuis plus de 20 ans, il est porte-parole de l'éditeur ESET®, 1er éditeur européen de solutions de sécurité, auprès des particuliers et des entreprises de toutes tailles. Concerné par la sécurité et la cybersécurité, il partage son expertise lors de conférences ou au travers d'avis d'expert dans les médias. Sa maîtrise de l'environnement informatique et des enjeux de la transformation numérique l'ont conduit à devenir Expert en Cybersécurité.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DIGITAL ET INNOVATION

DL365	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Comprendre les cyber menaces actuelles

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre le paysage actuel de la menace cyber
- Acquérir les notions fondamentales pour être en mesure de passer aux cas pratiques

PROGRAMME

A. CYBERMENACES, DE QUOI PARLE-T-ON ?
B. ARMES DE LA SUPRÉMATIE NUMÉRIQUE
C. MENACES QUI NOUS FONT FACE
D. OUTILS DE RECONQUÊTE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Identifier et analyser les besoins du client, le conseiller et proposer une solution cohérente ou appropriée
Appliquer les règles en matière de contrôle interne, de prévention des risques, de protection des données personnelles, de lutte contre la fraude, de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme et de lutte contre la corruption

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Agents, courtiers, intermédiaires ou tout professionnel exerçant une activité dans le domaine de l'assurance, de la banque ou de la finance et intéressé par la cybersécurité.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo. com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Sébastien est diplômé de Sciences-Po Rennes et de l'Université Paris-II Panthéon-Assas en 2009. Il a travaillé au Secrétariat général des Affaires européennes avant de devenir assistant parlementaire au Parlement européen.
- Il a ensuite rejoint le cabinet de lobbying Boury, Tallon & Associés et fondé sa propre entreprise en Bretagne. Sébastien est un acteur engagé dans la cybersécurité, ayant organisé des conférences de haut niveau et participé à la création d'initiatives telles que Women4Cyber et European Cyber Young Leaders.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.
e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DIGITAL ET INNOVATION

DL366	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Protéger les hôpitaux grâce aux technologies réseaux (NDR)

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les risques cyber inhérents au monde hospitalier
- Appréhender la notion de NDR (Network Detection and Response)

PROGRAMME

A. QUELLES SONT LES CONTRAINTES ?

B. QU'EST CE QU'UN NDR NETWORK (DETECTION AND RESPONSE)? COMMENT CELA FONCTIONNE ? A QUOI CELA SERT-IL ?

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Identifier et analyser les besoins du client, le conseiller et proposer une solution cohérente ou appropriée

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Agents, courtiers, intermédiaires ou tout professionnel exerçant une activité dans le domaine de l'assurance, de la banque ou de la finance et intéressé par la cybersécurité.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo. com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions) Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après des études d'ingénieur à l'ESIEA, Philippe débute sa carrière dans des sociétés de conseil en Cybersécurité.
- Il travaille dans les secteurs télécom, milita- ro-industriel et bancaire en tant que pentester, analyste SOC et architecte sécurité.
- Chez Gatewatcher, dont il est co-fondateur aux côtés de Jacques de la Rivière, Philippe est en charge du développement de l'ensemble des offres et de la stratégie produits. Passionné par l'univers de la cybersécurité depuis son plus jeune âge, Philippe est l'un des premiers à avoir travaillé dans la détection d'intrusion et donne aujourd'hui de nombreuses conférences à ce sujet.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

DIGITAL ET INNOVATION

DL367	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Assurance et ransomware : quelle couverture ?

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre la notion de couverture du risque cyber
- Déconstruire le mythe du paiement de la rançon

PROGRAMME

A. TYPES DE RANSOMWARE
B. METHODES D'INFILTRATION
C. ASSURANCE ET CYBER
D. PAIEMENT DE LA RANÇON
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. DES PODCASTS DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.
e-mail : nbenakli@ifpass.fr

Compétence(s) DDA

Identifier et analyser les besoins du client, le conseiller et proposer une solution cohérente ou appropriée
Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Agents, courtiers, intermédiaires ou tout professionnel exerçant une activité dans le domaine de l'assurance, de la banque ou de la finance et intéressé par la cybersécurité.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo. com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Alexia Morot, experte de la quantification du risque et de la réponse à incident, est responsable de l'offre cyber chez DATTAK.
- Elle est diplômée de Neoma Business School et CentraleSupélec. Elle débute sa carrière chez Wavestone en 2016 en tant que consultante Cybersecurity & Digital Trust où elle accompagne des grands groupes (Engie, Saint-Gobain et Crédit agricole...) dans leur prise en compte du risque cyber, et leurs stratégies de réponse à incident.
- Quatre ans plus tard, elle intègre Scor, premier réassureur français, et devient Cyber Underwriting Analyst. Elle participe notamment au lancement de l'offre cyber et à la stratégie de souscription. Experte reconnue de l'offre cyber, elle crée la Cyber Academy pour former l'ensemble des collaborateurs de Scor à l'offre cyber.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT D'ÉQUIPE

DL372A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Savoir déléguer à travers des objectifs SMART : Les étapes de la délégation

Parcours «Savoir déléguer à travers des objectifs SMART»

COMPÉTENCES VISÉES

- Organiser la délégation pour offrir les meilleures chances d'être performant à votre collaborateur.
- Comprendre votre rôle à chaque étape et dans le respect de la réglementation.
- Adopter une approche d'engagement réciproque.

PROGRAMME

A. LES ÉTAPES DE LA DÉLÉGATION :

1. préparation
2. mandat
3. gestion de la période de mission
4. conclusion

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Intermédiaires d'assurance
- Managers

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après une longue expérience de manager d'équipes (cadres et non cadres) chez American Express, Hélène Duneigre est aujourd'hui consultante et formatrice pour accompagner et inspirer à son tour d'autres managers grâce à ses connaissances opérationnelles.
- Avec cette formation, Hélène a relevé le défi de partager à travers un module digital les techniques vous permettant de mieux déléguer. Défi, nous le pensons, relevé !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT D'ÉQUIPE

DL372B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Savoir déléguer à travers des objectifs SMART : Définir des objectifs SMART

Parcours «Savoir déléguer à travers des objectifs SMART»

COMPÉTENCES VISÉES

- Fixer un objectif bien défini et S.M.A.R.T.
- S'appuyer sur l'acronyme S.M.A.R.T. pour obtenir l'adhésion du collaborateur.

PROGRAMME

1. EXPLICATION, LETTRE PAR LETTRE DES DIMENSIONS CLÉS POUR ÉTABLIR DES OBJECTIFS EFFICACES.

2. DES EXEMPLES ET DES CONTREXEMPLES.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Intermédiaires d'assurance
- Managers

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après une longue expérience de manager d'équipes (cadres et non cadres) chez American Express, Hélène Duneigre est aujourd'hui consultante et formatrice pour accompagner et inspirer à son tour d'autres managers grâce à ses connaissances opérationnelles.
- Avec cette formation, Hélène a relevé le défi de partager à travers un module digital les techniques vous permettant de mieux déléguer. Défi, nous le pensons, relevé !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT D'ÉQUIPE

DL372C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Déléguer à travers des objectifs SMART : Manager la délégation

Parcours «Savoir déléguer à travers des objectifs SMART»

COMPÉTENCES VISÉES

- Suivre la réalisation de la mission de A à Z.
- Adapter son intervention de manager à l'évolution du collaborateur.
- Accroitre la motivation de votre collaborateur.

PROGRAMME

A. COMMENT ACCOMPAGNER LA RÉALISATION DE LA MISSION :

1. Quand tout se passe au mieux
2. Quand des difficultés apparaissent
3. Quand la délégation était une erreur

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. DES FICHES PRATIQUES POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Encadrer et animer les activités des salariés assurant les fonctions de distribution placés sous sa responsabilité

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Intermédiaires d'assurance
- Managers

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après une longue expérience de manager d'équipes (cadres et non cadres) chez American Express, Hélène Duneigre est aujourd'hui consultante et formatrice pour accompagner et inspirer à son tour d'autres managers grâce à ses connaissances opérationnelles.
- Avec cette formation, Hélène a relevé le défi de partager à travers un module digital les techniques vous permettant de mieux déléguer. Défi, nous le pensons, relevé !

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL373A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Rédiger des écrits professionnels dans l'assurance : Sensibilisation à l'expérience client et aux enjeux relationnels

Parcours «Rédiger des écrits professionnels dans l'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les enjeux de relation client liés à toute lettre ou e-mail.
- Reconnaitre la primauté du ressenti client.
- Apprendre à faire coïncider objectifs et rédaction.

PROGRAMME

1. L'EXPÉRIENCE DU LECTEUR AVANT TOUT

2. OBJECTIFS POUR UN ÉCRIT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Concepteurs rédacteurs de courriers aux clients (réponse, information).

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation nécessite de maitriser en générale le basique de la langue, de l'orthographe et de la syntaxe. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après une longue expérience de marketing et de relation client chez American Express, Hélène Duneigre est aujourd'hui consultante et formatrice pour partager sa passion pour l'expérience client, accompagner et inspirer les professionnels, sur un mode très opérationnel.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL373B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Rédiger des écrits professionnels dans l'assurance : Méthode et étapes pour développer un écrit pertinent

Parcours «Rédiger des écrits professionnels dans l'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Maitriser les piliers de rédaction d'une lettre satisfaisante et engageante du point de vue client
- Adopter les bons réflexes pour les étapes de préparation et de finalisation
- Identifier les émotions pour les gérer

PROGRAMME

1. CHOIX DU CANAL DE COMMUNICATION
2. ETAPES DE PRÉPARATION
3. CONSEILS POUR LA RÉDACTION
4. ETAPES DE RELECTURE
5. GESTION DES ÉMOTIONS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Concepteurs rédacteurs de courriers aux clients (réponse, information).

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation nécessite de maitriser en générale le basique de la langue, de l'orthographe et de la syntaxe. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après une longue expérience de marketing et de relation client chez American Express, Hélène Duneigre est aujourd'hui consultante et formatrice pour partager sa passion pour l'expérience client, accompagner et inspirer les professionnels, sur un mode très opérationnel.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

COMMUNICATION ET GESTION DE LA RELATION CLIENT

DL373C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Rédiger des écrits professionnels dans l'assurance : Règles et bonnes pratiques de l'écrit professionnel

Parcours «Rédiger des écrits professionnels dans l'assurance»

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les règles clés de structure, de sémantique et de syntaxe pour un écrit efficace.
- Prendre conscience de l'importance d'une bonne présentation pour faciliter la lecture.

PROGRAMME

1. STRUCTURE D'UN ÉCRIT
2. BONNE PRÉSENTATION POUR UNE LETTRE
3. CHAMPS D'INFORMATION À RESPECTER
4. BONNE PRÉSENTATION POUR UN E-MAIL
5. ZONES D'INFORMATION À SOIGNER

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :UNE PÉDAGOGIE PENSÉE POUR ARTICULER EFFICACITÉ ET AUTONOMIE. UNE VIDÉO DONNANT DE NOMBREUX CONSEILS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PRATIQUE IMMÉDIATE. UN QUIZ FINAL PERMETTANT DE VALIDER LA BONNE ACQUISITION DES CONNAISSANCES. UNE FICHE PRATIQUE POUR AVOIR LES POINTS CLÉS DE LA FORMATION TOUJOURS SOUS LA MAIN. DE NOMBREUX EXEMPLES ILLUSTRANT LES CONNAISSANCES TRANSMISES.

Compétence(s) DDA

Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Concepteurs rédacteurs de courriers aux clients (réponse, information).

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation nécessite de maitriser en générale le basique de la langue, de l'orthographe et de la syntaxe. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Après une longue expérience de marketing et de relation client chez American Express, Hélène Duneigre est aujourd'hui consultante et formatrice pour partager sa passion pour l'expérience client, accompagner et inspirer les professionnels, sur un mode très opérationnel.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE AUTOMOBILE

DL374	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Caractéristiques du marché de l'assurance automobile

COMPÉTENCES VISÉES

- Appréhender le secteur de l'assurance automobile par une approche transverse.
- Caractériser le marché de l'assurance automobile.

PROGRAMME

1. DIFFÉRENTS PROSPECTS
2. PRODUITS D'ASSURANCE AUTOMOBILE
3. INNOVATION DANS LE DOMAINE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE
4. CANAUX DE DISTRIBUTION

Compétence(s) DDA

Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

PUBLIC

- Chargés de clientèle
- Intermédiaires d'assurance
- Gestionnaires de contrat
- Collaborateurs d'organisme d'assurance et d'intermédiaire

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Nathalie Rose, responsable pédagogique, a la charge de la conception et de l'actualisation des offres de formation à l'IFPASS, principalement en assurance dommages et responsabilité civile, en droit et droit des assurances. Elle est formatrice à l'IFPASS pendant de nombreuses années. Elle a également occupé différents postes en gestion des sinistres corporels et contentieux à fort impact financier.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

SOUSCRIPTION : ASSURANCE AUTOMOBILE

DL380	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Actualité : Preuve de l'assurance automobile obligatoire

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaitre la preuve en assurance automobile
- Connaitre le rôle du FVA, du mémo véhicule assuré et de l'AGIRA

PROGRAMME

A. DISPARITION DE LA VIGNETTE ET DE LA CARTE VERTE

B. FICHIER DES VÉHICULES ASSURÉS

C. MÉMO « VÉHICULE ASSURÉ »

D. RÔLE DE L'AGIRA

Compétence(s) DDA

Appréhender le marché des produits d'assurance de biens et responsabilités pertinents
Identifier les évolutions juridiques, économiques, financières, démographiques, technologiques ou sociétales et leurs impacts sur la distribution d'assurances

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

PUBLIC

- Conseillers
- Téléconseillers
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers
- Gestionnaires
- Managers de réseau commercial

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL383A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Introduction à la protection des consommateurs

Parcours «Protection du consommateur»

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir la protection du consommateur comme nécessité juridique
- Rappeler la protection de la relation commerciale
- Rappeler le rôle essentiel de l'Union européenne

PROGRAMME

A. DROIT DU CONSOMMATEUR ASSOCIÉ AU CONSOMMATEUR D'ASSURANCE EN FRANCE

B. DROIT DU CONSOMMATEUR AU NIVEAU EUROPÉEN

Compétence(s) DDA

Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

PUBLIC

- Conseillers
- Téléconseillers
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers
- Gestionnaires
- Managers de réseau commercial
- Chargés de marketing
- Managers des Risques
- Auditeurs et Contrôleurs Internes
- Chargés de Conformité
- Chargés d'études juridiques

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL383B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Cadre légale et réglementaire de la protection des consommateurs en matière d'assurance

Parcours «Protection du consommateur»

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir la protection du consommateur comme un droit d'ordre général
- Présenter cette exigence née du contrat d'assurance
- Découvrir l'harmonisation des règles européennes

PROGRAMME

A. OBLIGATIONS DU PROFESSIONNEL ENVERS LE CONSOMMATEUR

B. DES OBLIGATIONS REPRISES DANS LE CODE DES ASSURANCES ET EXISTANTES EN DROIT EUROPÉEN

Compétence(s) DDA

Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

PUBLIC

- Conseillers
- Téléconseillers
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers
- Gestionnaires
- Managers de réseau commercial
- Chargés de marketing
- Managers des Risques
- Auditeurs et Contrôleurs Internes
- Chargés de Conformité
- Chargés d'études juridiques

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL383C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Droit des assurés en matière d'information et de conseil

Parcours «Protection du consommateur»

COMPÉTENCES VISÉES

- Déterminer l'information et le conseil : deux obligations essentielles au profit de l'assuré
- Définir l'obligation d'information
- Encadrer le devoir de conseil

PROGRAMME

A. OBLIGATION D'INFORMATION DU DISTRIBUTEUR D'ASSURANCES ENVERS LE SOUSCRIPTEURB.

OBLIGATION DE CONSEIL DU DISTRIBUTEUR D'ASSURANCES ENVERS LE SOUSCRIPTEUR

Compétence(s) DDA

Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

PUBLIC

- Conseillers
- Téléconseillers
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers
- Gestionnaires
- Managers de réseau commercial
- Chargés de marketing
- Managers des Risques
- Auditeurs et Contrôleurs Internes
- Chargés de Conformité
- Chargés d'études juridiques

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL383D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Focus sur les clauses abusives

Parcours «Protection du consommateur»

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir les clauses contractuelles visant à limiter l'indemnisation
- Rappeler les modes de contestation de clauses dites abusives
- Définir l'équilibre contractuel entre les parties

PROGRAMME

A. CONTRAT D'ASSURANCE À LA LUMIÈRE DU DROIT INHÉRENT AUX CLAUSES ABUSIVES

B. SANCTIONS PRÉVUES EN CAS DE CLAUSES ABUSIVES

Compétence(s) DDA

Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

PUBLIC

- Conseillers
- Téléconseillers
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers
- Gestionnaires
- Managers de réseau commercial
- Chargés de marketing
- Managers des Risques
- Auditeurs et Contrôleurs Internes
- Chargés de Conformité
- Chargés d'études juridiques

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL383E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Encadrement de certaines pratiques commerciales (la vente à distance/ l'assurance affinitaire …)

Parcours «Protection du consommateur»

COMPÉTENCES VISÉES

- Déterminer les règles sur la vente à distance
- Rappeler les règles concernant les contrats affinitaires
- Rappeler les règles concernant les contrats proposés aux professionnels

PROGRAMME

A. RÈGLES SUR LA VENTE À DISTANCE
B. ASSURANCES AFFINITAIRES
C. ASSURANCE ENTRE PROFESSIONNELS

Compétence(s) DDA

Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

PUBLIC

- Conseillers
- Téléconseillers
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers
- Gestionnaires
- Managers de réseau commercial
- Chargés de marketing
- Managers des Risques
- Auditeurs et Contrôleurs Internes
- Chargés de Conformité
- Chargés d'études juridiques

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ DE L'ASSURANCE

DL383F	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Contrôle du processus de commercialisation par l'ACPR

Parcours «Protection du consommateur»

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir le rôle de l'ACPR en matière de commercialisation
- Rappeler les sanctions encourues
- Rappeler l'extension de cette exigence au niveau européen

PROGRAMME

A. RÔLE DE L'ACPR EN FRANCE EN MATIÈRE DE COMMERCIALISATION ET SANCTIONS

B. EXTENSION DU RÔLE DE L'ACPR AU NIVEAU EUROPÉEN

Compétence(s) DDA

Formaliser l'information et le conseil, notamment la traçabilité du questionnement du client sur ses besoins et demandes ainsi que des solutions proposées et la traçabilité de l'ensemble des informations et documents remis au client

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

PUBLIC

- Conseillers
- Téléconseillers
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers
- Gestionnaires
- Managers de réseau commercial
- Chargés de marketing
- Managers des Risques
- Auditeurs et Contrôleurs Internes
- Chargés de Conformité
- Chargés d'études juridiques

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT D'ÉQUIPE

DL384A	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Différents types de contrat de travail

Parcours «Droit du travail dans l'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir les règles en matière de relation entre employeur et salarié
- Comprendre les distinctions essentielles entre les contrats
- Distinguer contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation

PROGRAMME

A. RELATION JURIDIQUE ENTRE EMPLOYEUR ET EMPLOYÉ

B. DIFFÉRENTS CONTRATS DE TRAVAIL JUSQU'AUX CONTRATS SPÉCIFIQUES D'ALTERNANCE ET DE PROFESSIONNALISATION

Compétence(s) DDA

Adapter l'organisation interne et la commercialisation à l'évolution de l'environnement économique, de l'offre de produits le cas échéants, ou le droit applicable

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

PUBLIC

- Conseillers
- Téléconseillers
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers
- Gestionnaires
- Managers de réseau commercial
- Chargés de marketing
- Managers des Risques
- Auditeurs et Contrôleurs Internes
- Chargés de Conformité
- Chargés d'études juridiques

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT D'ÉQUIPE

DL384B	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Clauses essentielles du contrat de travail

Parcours «Droit du travail dans l'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Déterminer les clauses essentielles du contrat de travail : La période d'essai comme appréciation mutuelle
- Une autre clause essentielle : la clause de mobilité comme l'acceptation de la mutation par le salarié
- Une autre clause essentielle : la clause de non-concurrence comme une limite à la liberté d'exercer au-delà de la rupture du contrat

PROGRAMME

A. PÉRIODE D'ESSAI

B. CLAUSES DE MOBILITÉ ET DE NON-CONCURRENCE

Compétence(s) DDA

Adapter l'organisation interne et la commercialisation à l'évolution de l'environnement économique, de l'offre de produits le cas échéants, ou le droit applicable

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

PUBLIC

- Conseillers
- Téléconseillers
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers
- Gestionnaires
- Managers de réseau commercial
- Chargés de marketing
- Managers des Risques
- Auditeurs et Contrôleurs Internes
- Chargés de Conformité
- Chargés d'études juridiques

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT D'ÉQUIPE

DL384C	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Gestion des relations contractuelles avec le salarié

Parcours «Droit du travail dans l'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir la durée du travail et son aménagement dans l'entreprise
- Connaître les cas suspensifs du contrat de travail
- Déterminer les règles en matière de modification du contrat
- Comprendre les conséquences du pouvoir de direction de l'employeur en matière de sanctions

PROGRAMME

A. POUVOIR DE DIRECTION DE L'EMPLOYEUR EN COURS DE CONTRAT

B. CONSÉQUENCES JUSQU'À LA SANCTION

Compétence(s) DDA

Adapter l'organisation interne et la commercialisation à l'évolution de l'environnement économique, de l'offre de produits le cas échéants, ou le droit applicable

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

PUBLIC

- Conseillers
- Téléconseillers
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers
- Gestionnaires
- Managers de réseau commercial
- Chargés de marketing
- Managers des Risques
- Auditeurs et Contrôleurs Internes
- Chargés de Conformité
- Chargés d'études juridiques

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT D'ÉQUIPE

DL384D	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Suspension du contrat de travail

Parcours «Droit du travail dans l'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les conséquences de la maladie en matière de suspension
- Comprendre les conséquences de l'accident du travail en matière de suspension
- Comprendre les congés payés dans l'exécution du contrat de travail

PROGRAMME

A. CONTRAT SUSPENDU POUR CAUSE D'ARRÊT DE TRAVAIL

B. CONTRAT SUSPENDU POUR CAUSE D'ACCIDENT DU TRAVAIL OU MALADIE PROFESSIONNELLE

C. CONTRAT SUSPENDU POUR CONGÈS PAYÉS

Compétence(s) DDA

Adapter l'organisation interne et la commercialisation à l'évolution de l'environnement économique, de l'offre de produits le cas échéants, ou le droit applicable

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

PUBLIC

- Conseillers
- Téléconseillers
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers
- Gestionnaires
- Managers de réseau commercial
- Chargés de marketing
- Managers des Risques
- Auditeurs et Contrôleurs Internes
- Chargés de Conformité
- Chargés d'études juridiques

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT D'ÉQUIPE

DL384E	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Rupture du contrat de travail

Parcours «Droit du travail dans l'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Présenter la retraite comme terme de l'activité : départ volontaire ou mise à la retraite
- Comprendre les licenciements pour cause réelle et sérieuse ou pour un motif économique
- Définir la rupture conventionnelle comme terme de la relation contractuelle

PROGRAMME

A. DÉPART VOLONTAIRE OU MISE À LA RETRAITE

B. LICENCIEMENT POUR CAUSE RÉELLE ET SÉRIEUSE OU POUR MOTIF ÉCONOMIQUE

C. RUPTURE CONVENTIONNELLE

Compétence(s) DDA

Adapter l'organisation interne et la commercialisation à l'évolution de l'environnement économique, de l'offre de produits le cas échéants, ou le droit applicable

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

PUBLIC

- Conseillers
- Téléconseillers
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers
- Gestionnaires
- Managers de réseau commercial
- Chargés de marketing
- Managers des Risques
- Auditeurs et Contrôleurs Internes
- Chargés de Conformité
- Chargés d'études juridiques

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

MANAGEMENT D'ÉQUIPE

DL384F	BASES	20 min	Exonérés de TVA

Litiges en droit du travail

Parcours «Droit du travail dans l'entreprise»

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir les modes amiables de résolution des litiges du travail
- Présenter le Conseil de prud'hommes comme juridiction compétente face aux litiges du travail
- Définir le rôle de l'Inspection du travail

PROGRAMME

A. CONFLIT AU TRAVAIL ET RÉSOLUTION AMIABLE

B. CONFLIT AU TRAVAIL ET LE CONSEIL DES PRUD'HOMMES

C. RÔLE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL

Compétence(s) DDA

Adapter l'organisation interne et la commercialisation à l'évolution de l'environnement économique, de l'offre de produits le cas échéants, ou le droit applicable

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ,
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ,
Téléchargé et consulté le support de conférence ,
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

PUBLIC

- Conseillers
- Téléconseillers
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers
- Gestionnaires
- Managers de réseau commercial
- Chargés de marketing
- Managers des Risques
- Auditeurs et Contrôleurs Internes
- Chargés de Conformité
- Chargés d'études juridiques

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet-Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'IFPASS.

POINTS FORTS

- Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

ASSURANCE EMPRUNTEUR

SL001	BASES	60 min	Exonérés de TVA

Assurance des emprunteurs

COMPÉTENCES VISÉES

- comprendre le mécanisme de fonctionnement de l'assurance emprunteur/crédit

PROGRAMME

A. INTRODUCTION ET MODE D'EMPLOI MODULE HYBRID LEARNING
B. CONTEXTE A.D.E.
C. TEST CONNAISSANCES CHRONOLOGIE RÈGLEMENTAIRE
D. RECOMMANDATIONS A.C.P.R.
E. LOI « LAGARDE »
F. LOI « HAMON »
G. AMENDEMENT « BOURQUIN »
H. DÉCRET « LEMOINE »
I. F.S.I
J. CRITÈRES D'ÉQUIVALENCE
K. A.E.R.A.S.
L. « DROIT À L'OUBLI »
M. LOI « LEMOINE »
N. RÉSUMÉ SUBSTITUTION – DÉLIAISON

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES:
- 1 MODULE DE FORMATION ENTIÈREMENT DIGITAL D'UNE DURÉE APPROXIMATIVE D'UNE HEURE EN AUTONOMIE ET À À LA MIAN DE LAPPRENANT SELON LE PRINCIPE DU « PAS À PAS »- UN AVATAR POUR ACCOMPAGNER L'APPRENANT ET RENDRE LA FORMATION VIVANTE, DYNAMIQUE, LUDIQUE ET RICHE D'ENSEIGNEMENT,- DES QUIZ D'AUTO ÉVALUATION- UN DEVELOPPEMENT PÉDAOGIQUE DE DERNIÈRE GÉNÉRATION- UN QUIZ DE VALIDATION DES ACQUIS

Compétence(s) DDA

Appréhender les marchés de produits santé, prévoyance et retraite pertinents et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet «Communauté».Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

VALIDATION

Comment est-elle évaluée ?
Des questions vous seront posées tout au long du module, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation !
Votre score progresse en fonction des réponses données aux questions et aux quiz durant le jeu.
Comment cette formation est-elle validée ?
Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Suivi l'intégralité du module ,
Téléchargé et consulter les fiches pratiques à la fin du module ,
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDAPour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux apprenants ASSURANTIEL, Agents Généraux, courtiers en Assurances, courtiers en Crédits, conseillers BANQUE et ASSURANCES, aux Gestionnaires de Patrimoine.

PRÉ REQUIS

- Prérequis pédagogiques :Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.
- Logiciels :- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)
  Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

FORMATEUR(S)

- Assureur depuis 15 ans, Courtier Indépendant depuis 11 ans, Formateur en assurances et Concepteur de formations innovantes à l'aide des outils technologiques de dernière génération. Stéphane VAILLANT officie dans le monde digital depuis 2002 pour offrir des formations Ludiques et Professionnelles.

POINTS FORTS

- Cette formation 100% digital peut être déployé de 3 façons différentes :
- · En Distanciel (Type Classe VIRTUELLE)
- · En Autonomie (Type E-LEARNING)
- · En HYBRID LEARNING (Présentiel avec formateur en support)

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli.

e-mail : nbenakli@ifpass.fr

SESSION(S) 2025

DATES DISPONIBLES SUR LE SITE
www.ifpass.fr

DISPONIBLE EN RÉGIONS SUR DEMANDE

CONTACT
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

PLANETE CSCA RH
SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES
CSCA RH SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 172 -174 rue de la République - 92800 PUTEAUX
SIREN : 840 182 729 - NAF 8559A - R.C.S. NANTERRE

© Conception / Réalisation Ifpass - Janvier 2025

PLANETE CSCA RH

SOLUTIONS RH POUR LES COURTIERS D'ASSURANCES

IMPLANTATIONS

/proche **Paris...**
...et en **régions**

- ☐ **Paris**
  172-174 rue de la République
  92800 PUTEAUX
- ☐ **Bordeaux**
  1, rue du Prince Noir
  33310 LORMONT
- ☐ **Lyon**
  50 avenue Tony Garnier
  69007 LYON
- ☐ **Marseille**
  29 boulevard Vincent Delpuech
  13006 MARSEILLE
- ☐ **Strasbourg**
  30 avenue de l'Europe
  67300 SCHILTIGHEIM
- ☐ **Niort**
  1 rue de l'industrie
  79000 NIORT

/vos **Contacts**

PLANETE CSCA RH >

Sandrine PESCHEUR
Responsable de développement
06 75 56 16 80
spescheur@planetecscarh.com

Véronique RODRIGUES
Gestionnaire de formation
01 47 76 59 26
equipe@planetecscarh.com

Pour les adhérents ENDYA >

Camille DUONG
Gestionnaire de formation
01 47 76 58 59
equipe@planetecscarh.com

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :
L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

© Conception / Réalisation IFPASS - Février 2024